

OCTOBRE 2026

État des lieux de l'économie africaine

Poser les fondations pour l'IA



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Rapport préliminaire

OCTOBRE 2026

État des lieux de l'économie africaine

OCTOBRE 2026

État des lieux de l'économie africaine

Poser les fondations pour l'IA



WORLD BANK GROUP

© 2026 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202-473-1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

1 2 3 4 29 28 27 26

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre de Building AI Readiness (Africa Economic Update) en octobre 2026. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations, les liens/notes de bas de page et toute autre information figurant dans le présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. La citation d'ouvrages d'autres auteurs ne signifie pas que la Banque mondiale approuve les points de vue de ces auteurs ou le contenu de leurs ouvrages. Certains outils d'intelligence artificielle (IA) ont pu être utilisés dans l'élaboration de cet ouvrage, comme indiqué dans celui-ci ; toutefois, l'ensemble des contributions intellectuelles et créatives qui y sont apportées sont l'œuvre du personnel de la Banque mondiale ou de collaborateurs externes. La Banque mondiale décline toute responsabilité quant aux assertions — erreurs ou inexactitudes — générées par des programmes d'IA sur lesquels elle n'a aucun contrôle ou dont elle n'est pas propriétaire.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue, ni n'implique, ni ne peut être considéré comme, une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ou une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

Droits et autorisations



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>. Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

Mention de la source — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : La Banque mondiale. 2026. *Poser les fondations pour l'IA*. État des lieux de l'économie africaine (octobre 2026). Washington, DC : La Banque mondiale. doi: 10.1596/978-1-4648-2386-2. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

Traductions — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir.

Adaptations — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : Cet ouvrage est une adaptation d'une œuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale.

Contenu tiers — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour toute demande de renseignements sur les droits et licences, prière de s'adresser à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

ISBN (digital) : 978-1-4648-2386-2

DOI : 10.1596/978-1-4648-2386-2

Conception de la page de couverture : Équipe de conception de l'unité Global Corporate Solutions, Banque mondiale

La date limite pour les données utilisées dans le rapport était en septembre 2026.

Table des matières

Remerciements.....	ix
Résumé analytique	xi
Section 1	Développements récents et perspectives..... 1
1.1	Perspectives de croissance en Afrique subsaharienne..... 3
1.2	Le contexte mondial 22
1.3	Performances macroéconomiques de l'Afrique subsaharienne 26
1.4	Risques pesant sur les perspectives 47
Section 2	Poser les fondations pour l'IA..... 55
	Messages clés 57
2.1	L'utilisation de l'IA en Afrique : des opportunités pour les particuliers, les entreprises et le secteur public 60
2.2	Facteurs favorisant l'adoption et l'adaptation de l'IA..... 67
2.3	Cas d'utilisation de l'IA et du numérique en Afrique subsaharienne 73
2.4	État de préparation à la gouvernance de l'IA en Afrique subsaharienne : institutions, politiques, et voies vers une IA responsable... 80
2.5	Priorités en matière de politiques 88
Références	91
Appendice A : Tableaux macroéconomiques	95

Cartes	1.1	Carte de la pauvreté et des débits de téléchargement sur Internet mobile, Cameroun et Zambie.....	20
	S1.2.1	Conditions météorologiques attendues liées à El Niño.....	52
	2.1	État d'avancement de l'élaboration des stratégies nationales en matière d'IA en Afrique subsaharienne, juillet 2026	81
	2.2	Indice de maturité GovTech (GovTech) en Afrique subsaharienne, 2025	84
Encadrés	2.1	Exploiter l'IA pour renforcer les finances publiques et la prestation de services en Afrique	65
	2.2	Cas d'utilisation de l'IA à fort impact en Afrique subsaharienne	77
	2.3	La gouvernance et la confiance, un obstacle majeur à la préparation de la Sierra Leone à l'IA.....	83
	2.4	Les marchés publics pour l'innovation au Rwanda : utiliser la demande publique pour	
	2.5	La souveraineté pragmatique en matière d'IA	87
Figures	1.1	Exposition et réponse politique au choc des prix de l'énergie en Afrique subsaharienne	5
	1.2	Flux de financement vers l'Afrique subsaharienne, 2014-2025.....	7
	1.3	Flux financiers nets publics et garantis par l'État vers l'Afrique subsaharienne, 2014-2024 ...	8
	1.4	Rendements des obligations d'État à 30 ans, du 1er janvier 2024 au 15 septembre 2026	8
	1.5	Indice des directeurs d'achat dans les pays d'Afrique subsaharienne	10
	1.6	Contributions à la croissance du PIB en Afrique subsaharienne, 2020-2028.....	13
	1.7	Croissance du PIB selon les régions en Afrique subsaharienne, 2024-2028	16
	1.8	Pauvreté régionale, 2022-28	18
	1.9	Développeurs GitHub, économies africaines sélectionnées, indexés, 2020-2026	18
	1.10	Part de la collaboration avec d'autres économies africaines sur GitHub, 10 principaux pôles, 2025.....	19
	1.11	Ménages accessibles par des services d'IA par téléphone (téléphone + électricité), par quintile	19
	1.12	Accès à Internet chez les adultes de 15 ans et plus, quintile le plus pauvre par rapport au quintile le plus riche	20
	1.13	Emploi par type d'exposition à l'IA et distribution du bien-être	21
	1.14	Croissance de la production mondiale, 2010-2028	22
	1.15	Trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, janvier à août 2026.....	22
	1.16	Indice mondial des directeurs des achats	23
	1.17	Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë.....	24
	1.18	Indices des prix des matières premières de la Banque mondiale	25
	1.19	Cours du Brent et événements géopolitiques.....	25
	1.20	Inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Afrique subsaharienne, 2024-2028	26
	1.21	Inflation mensuelle de l'IPC en Afrique subsaharienne, 2019-2026	27
	1.22	Inflation de l'IPC et prix internationaux des matières premières, 2021-2026	27
	S1.1.1	Réponses politiques au choc énergétique : Afrique subsaharienne comparée aux autres régions	28

1.26	Déficits budgétaires globaux et primaires en Afrique subsaharienne, 2019-2028.....	35
1.27	Recettes, dépenses et solde primaire en Afrique subsaharienne, 2019-2028.....	35
1.28	Dette publique brute générale, 2000-2024 : Afrique subsaharienne, IDA et BIRD/ financement mixte	36
1.29	Décomposition de la dette publique générale extérieure et intérieure : niveaux médians et part intérieure, 2008-2024	37
1.30	Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État : encours et intérêts, 2008- 2024	38
1.31	Répartition des notations de risque de surendettement externe et global, Afrique subsaharienne, 2015-2026.....	39
1.32	Dette publique extérieure par type de créancier et groupe de prêteurs, 2008-2024	40
1.33	Émissions d'euro-obligations souveraines en Afrique subsaharienne, rendement moyen et calendrier de remboursement, 2015-2026	42
1.34	Écarts EMBI souverain de l'Afrique subsaharienne, 2015-2026	44
1.35	Écarts de rendement des titres souverains des pays d'Afrique subsaharienne par groupes et pays sélectionnés, 2023-2026	44
2.1	Évolution de la diffusion de l'IA en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions, 2025-2026	61
2.2	Cas d'utilisation de Claude par contexte, février 2026	61
2.3	Utilisation de Claude par type de collaboration en Afrique subsaharienne et dans les pays à revenu	
2.4	Utilisation de l'IA par le secteur public en Afrique subsaharienne et selon les groupes de revenus, 2026	62
2.5	Part de l'emploi par niveau d'exposition à l'IA	64
2.6	Nombre de centres de données en colocation et capacité totale par PIB par habitant, juin 2025	68
2.7	Obstacles à l'utilisation de l'IA par le secteur public.....	71
2.8	Meilleurs scores pour le pilier « Gouvernance » de la préparation à l'IA, 2025.....	82
Tableaux	S1.1.1 Mesures politiques en réponse au choc énergétique mondial de 2026, par objectif	29
	1.23 Taux de politique monétaire des pays d'Afrique subsaharienne	31
	1.24 Variation des taux de change nominaux dans le contexte de la crise au Moyen-Orient	32
	1.25 Amélioration des soldes courants en Afrique subsaharienne, 2024-2028	33
	2.1 Pénétration des technologies en Afrique subsaharienne	68
	2.2 Voies d'engagement dans l'IA : adopter, adapter et progresser	75
	A.1 Croissance du PIB réel à prix constants (%) et Indice des prix à la consommation, variation annuelle	96
	A.2 Solde budgétaire (% du PIB) et Dette des administrations publiques (% du PIB).....	97

Remerciements

Le rapport *Africa Economic Update* analyse les perspectives macroéconomiques à court terme, les principaux défis en matière de développement et les réponses politiques proposées par la région Afrique subsaharienne de la Banque mondiale. Publié semestriellement, il est produit par le Bureau de l'économiste en chef pour la région Afrique. L'équipe chargée de sa préparation était dirigée par Andrew L. Dabalen (économiste en chef de la région) et Cesar Calderon (chef d'équipe), et avait pour membres Megumi Kubota, Vijdan Korman, Nicholas Woolley, Ayan Qu, Heidi Kaila, Sena Kimm Gnangnon et Simeon Koffi.

La section macroéconomique (section 1) du rapport a bénéficié des contributions de Tsegaye Assayew, Elizabeth Mary Foster, Maria Ana Lugo, Dawit Mekonnen, Chiyu Niu, Valentina Martinez Pabon, Ana Maria Oviedo, Edoardo Palombo et Haoyu Wu.

La section thématique, intitulée « Poser les fondations pour l'IA » a été dirigée par Tania Begazo Gomez, Aparajita Goyal, Elena Gabriela Ardelean et Binyam Mesfin Shiferaw, sous la supervision de Jana Kunicova, Mehnaz S. Safavian et Michel Rogy. Une aide à la recherche a été apportée par Kaclin Kananu Murithi.

Sophia Schneidewind et Jeremy Ng ont apporté leur contribution à l'encadré sur la Sierra Leone ; Camila Saad et Keongmin Yoon à celui sur la souveraineté ; Antonio Soares Martins Neto à celui sur les retombées des compétences numériques en Afrique subsaharienne ; Sindhura Kammardi Sachidananda et Isabella Maria Linnea Hayward à celui sur l'accessibilité financière des appareils ; Johan Bjurman Bergman, Judith Gideon Mwaya et Anastasia Nedayvoda sur le paysage de l'IA ; ainsi que Manuel Ramos Maqueda, Shyam Jayanti Patel et Josefina Silva Fuentealba sur l'enquête relative à l'utilisation de l'IA dans le secteur public et les graphiques associés.

La section 1 a fait l'objet d'une évaluation par les pairs réalisée par Philip Kenworthy, Gitanjali Kumar

et Edoardo Palombo, et la section 2 par Lana Graf. Muazu Ibrahim a formulé des commentaires sur la section consacrée à la dette, tandis que Soma Ghosh Moulik, Joseph Rebello et Flore Martinant de Preneuf ont apporté des commentaires supplémentaires sur la section 2.

L'équipe tient à remercier Indermit Gill, ancien économiste en chef et vice-président principal chargé de l'économie du développement ; Ayhan Kose, économiste en chef adjoint et directeur du groupe « Prospects » ; Ndiamé Diop, vice-président pour l'Afrique orientale et australe ; Ousmane Diagana, vice-président pour l'Afrique occidentale et centrale ; Ethiopis Tafara, vice-président régional pour l'Afrique à la Société financière internationale ; et Junaid Kamal Ahmad, vice-président des opérations à l'Agence multilatérale de garantie des investissements, pour leurs conseils stratégiques. Des orientations générales ont été fournies par Somik Lall (directeur de la stratégie, Économie du développement) et Gaurav Nayyar (directeur du Rapport sur le développement mondial 2026).

Des commentaires et conseils utiles ont été formulés lors des réunions conjointes d'examen par l'équipe de gestion régionale AFE /AFW, ainsi que lors des réunions avec les administrateurs de la région Afrique.

Les économistes pays membres de la pratique mondiale « Macroéconomie, commerce et investissement » du Groupe de la Banque mondiale ont également contribué au rapport. Des commentaires et suggestions spécifiques ont été formulés par Anna Carlotta Allen Massingue, Erdem Atas, Eric Atsu Avorkpo, Samba Ba, Bénédicte Baduel, Mamadou Tanou Balde, Matheus Bueno, Tamoya Annika Lois Christie, Djeneba Doumbia, Michael Evers, Elisa Gamberoni, Stella Ilieva, Kabinet Kaba, Priscilla Kandoole, Kamer Karakurum Ozdemir, Marilyne Florence Mafoboue Youbi, Anwar Mussa, Ibrahim Nana, Blaise Ehowe Nguem, Dumisani Sihle Ngwenya, Francis Ghislain Ngomba Bodi, Albert Pijuan Sala, Faniry Nantenaina Razafimanantsoa Harivelo, Miguel Angel Saldarriaga Noel, Joseph

Simumba, Aleksandar Stojanov, Moïse Tshimenga Tshibangu, Rick Emery Tsouck Ibounde, Jorge Tudela Pye, Christina A. Wood et Xun Yan.

La communication, les relations avec les médias et l'engagement des parties prenantes ont été coordonnés par Ramatoulaye George-Alleyne, avec le soutien de l'équipe des relations extérieures et institutionnelles, composée notamment de Patricia Riehn Berg, Kimberly Bumgarner, Elodie Millet Castel, Laure de Petiville, Marie Duffour, Artem Kolesnikov, Daniella Van Leggelo Padilla et Pabsy Pabalan Mariano.

Abrah Desiree Brahima, Kenneth Omondi et Rose-Claire Pakabomba ont apporté un soutien logistique.

Beatrice Berman a aidé la production et la promotion interne du rapport. Le rapport a été révisé par Sandra Gain. La publication en ligne et sur papier a été réalisée par Bill Pragluski, et la conception de la couverture a été assurée par les services de conception et de création de Global Corporate Solutions et du Groupe de la Banque mondiale. La traduction en français a été réalisée par JPD Systems.

L'équipe tient également à remercier Cindy Fisher, Devika Seecharan Levy et Yaneisy Katherine Martinez, de l'équipe Global Corporate Solutions de la Banque mondiale, pour leur soutien professionnel et leur réactivité dans la conception de la couverture et la publication du rapport.

Résumé analytique

L'activité économique s'est maintenue malgré l'intensification des tensions géopolitiques et des turbulences régionales et nationales

1. La croissance économique en Afrique subsaharienne est restée globalement stable malgré des turbulences régionales et nationales. Le conflit en cours au Moyen-Orient continue de peser sur l'activité économique mondiale, tandis que l'incertitude liée à la politique commerciale, la volatilité des marchés financiers et les réductions de l'aide étrangère compromettent les perspectives de croissance. Au sein de la région, l'alourdissement du service de la dette et la marge de manœuvre budgétaire limitée restreignent les possibilités d'intervention de nombreux pays. Des chocs localisés, notamment des phénomènes climatiques extrêmes, l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo ainsi que des difficultés politiques et sécuritaires, entravent l'activité économique et aggravent les vulnérabilités existantes.
2. La croissance régionale devrait passer de 4,1 % en 2025 à 4,3 % en 2026, soit une révision à la hausse de 0,3 point de pourcentage pour cette année par rapport à l'édition d'avril 2026 de l'État des Lieux de l'Économie Africaine. Cette hausse s'explique par des résultats économiques meilleurs que prévu enregistrés dans de nombreux pays de la région. Les prévisions de croissance ont été revues à la hausse pour près des trois quarts des pays d'Afrique subsaharienne, y compris de grandes économies telles que l'Angola, l'Éthiopie, le Nigeria et la Zambie. Cette révision à la hausse s'explique par une combinaison de facteurs conjoncturels et structurels. La reprise portée par les produits de base stimule l'activité dans certains pays, notamment chez les exportateurs de pétrole. D'autres pays bénéficient du redressement de l'agriculture, du raffermissement de la demande intérieure et de réformes structurelles qui améliorent le climat des affaires et favorisent une croissance tirée par le secteur privé.

Une résilience accrue et une activité économique mondiale soutenue ont favorisé la croissance

3. Sur le plan intérieur, le renforcement de la résilience a favorisé l'activité économique dans la région. Au cours des deux dernières années, les banques centrales sont largement parvenues à maîtriser l'inflation, tandis que les efforts d'assainissement budgétaire

ont contribué à améliorer les soldes budgétaires. En conséquence, la demande intérieure est restée forte, soutenue par une consommation et des investissements privés dynamiques. Les entreprises et les ménages ont affiché une solide confiance, tant du côté des entreprises que des consommateurs, et l'expérience des crises précédentes a renforcé leur capacité d'adaptation à un environnement économique incertain. Le raffermissement de la demande intrarégionale et l'évolution favorable des termes de l'échange pour plusieurs pays exportateurs de produits de base ont contribué à atténuer les effets de la volatilité de ces marchés et à soutenir l'activité économique régionale.

4. Une croissance relativement stable de la production mondiale et un commerce international soutenu ont également favorisé les performances de la région. Les répercussions économiques du conflit au Moyen-Orient se sont principalement traduites par une hausse des coûts des carburants, des engrais et des denrées alimentaires, ainsi que par une incertitude accrue, plutôt que par un ralentissement significatif de la demande extérieure. Les investissements importants dans la transition énergétique, l'intelligence artificielle (IA) et les infrastructures numériques ont soutenu la demande en minéraux critiques et autres intrants liés aux technologies, favorisant ainsi les recettes d'exportation et l'investissement dans plusieurs pays africains.
5. La croissance du revenu par habitant devrait augmenter modestement, passant de 1,6 % en 2025 à 1,8 % en 2026, avant d'atteindre en moyenne 2,0 % par an en 2027-2028. Bien que la croissance se raffermisse progressivement, elle demeure insuffisante pour réduire sensiblement l'extrême pauvreté ou créer suffisamment de possibilités d'emploi pour la population active de la région, qui augmente rapidement. En conséquence, la réduction de la pauvreté devrait rester lente. Le taux de pauvreté ne devrait baisser que très légèrement, passant de 47,8 % en 2026 à 47,1 % en 2027 (mesuré selon le seuil international de pauvreté de 3 dollars par jour en parité de pouvoir d'achat de 2021), et rester ainsi supérieur à son niveau de 2022. En outre, le nombre absolu de personnes en situation de pauvreté devrait continuer d'augmenter, ce qui met en évidence la difficulté de traduire la croissance économique en amélioration du niveau de vie dans un contexte de forte croissance démographique.

L'intensification des tensions géopolitiques a inversé la tendance à la baisse de l'inflation

6. La hausse des cours mondiaux des produits de base qui a suivi le déclenchement du conflit au Moyen-Orient s'est principalement répercutée sur les prix à la consommation dans plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne, bien que l'ampleur de ces hausses ait varié considérablement d'une économie à l'autre. Le taux médian d'inflation devrait passer de 3,7 % en 2025 à 5,5 % en 2026. Les pressions inflationnistes ont été les plus marquées dans les économies fortement tributaires des produits de base importés et dont le régime de change offre une flexibilité limitée, car la hausse du coût des importations s'y répercute plus rapidement sur les prix intérieurs.
7. Pour contrer les effets inflationnistes du choc énergétique mondial et protéger les ménages vulnérables, les gouvernements d'Afrique subsaharienne ont mis en œuvre une série de mesures de politique économique. Cependant, leur réponse a été limitée par des vulnérabilités macroéconomiques préexistantes, notamment par une marge de manœuvre budgétaire restreinte, un endettement public élevé et une inflation persistante. Ces contraintes ont réduit la marge de manœuvre pour des interventions coûteuses telles que les subventions sur les carburants, les réductions d'impôts et les suspensions de taxes sur les carburants. Dans les pays qui ont adopté des mesures budgétaires, celles-ci ont été temporaires et ciblées, compte tenu des préoccupations concernant la viabilité des finances publiques et des arbitrages entre les priorités de développement. En conséquence, de nombreux gouvernements ont davantage recouru à des mesures monétaires, financières et administratives pour atténuer les répercussions économiques de la hausse des prix de l'énergie et contenir la résurgence des pressions inflationnistes.
8. L'inflation dans les pays d'Afrique subsaharienne devrait s'atténuer à moyen terme à mesure que les cours mondiaux des produits de base se stabilisent. Un apaisement des tensions géopolitiques, conjugué à une plus grande rigueur des politiques monétaires et budgétaires et à la normalisation de l'offre mondiale, contribuerait à contenir les pressions inflationnistes. Dans ce scénario, le taux d'inflation médian de la région devrait baisser progressivement pour s'établir à environ 4 % d'ici 2028. Toutefois, les perspectives d'inflation restent vulnérables à la persistance des incertitudes géopolitiques et à la

volatilité des prix des produits de base. Des chocs climatiques défavorables, la persistance de goulets d'étranglement de l'offre et un assouplissement des conditions financières mondiales plus lent que prévu pourraient entretenir les pressions inflationnistes et retarder ainsi la normalisation de la politique monétaire dans la région.

La dette publique s'est stabilisée grâce à la réduction des déficits budgétaires, mais le service de la dette reste élevé

9. Les déficits budgétaires primaires en Afrique subsaharienne devraient être proches de l'équilibre sur la période 2026-2028, à la faveur des importants efforts d'assainissement budgétaire engagés depuis 2021. Le déficit primaire régional, qui avait culminé à 3,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 2020 pendant la pandémie, devrait revenir à 0,5 % du PIB en 2025, puis laisser place à un équilibre primaire en 2028. Entre 2024 et 2026, le solde primaire moyen pondéré devrait s'améliorer de 0,4 point de pourcentage, avec près de la moitié des pays de la région devant enregistrer une amélioration de leur solde.
10. Les déficits budgétaires globaux demeurent toutefois importants en raison du niveau élevé du service de la dette. Le déficit budgétaire global devrait reculer à 3,5 % en 2026, puis se réduire encore à 3,1 % au cours de la période 2027-2028. Bien que les recettes et les dépenses hors intérêts convergent progressivement, les paiements d'intérêts, qui restent élevés, continuent de peser sur les budgets publics, avec une moyenne comprise entre 2,9 et 3,2 points de pourcentage sur la période 2023-2026. Alors que la croissance régionale s'accélère de près de 2 points de pourcentage entre 2023 et 2026, les recettes publiques devraient augmenter de 2,6 points de pourcentage du PIB, dépassant la hausse de 2,3 points de pourcentage des dépenses totales. Fait notable, les dépenses hors intérêts ne devraient représenter que 0,4 point de pourcentage de cette hausse, ce qui témoigne de la poursuite des efforts visant à contenir les dépenses primaires.
11. Le ratio médian de la dette publique au PIB en Afrique subsaharienne s'est stabilisé à 57 % en 2025, mais les vulnérabilités sous-jacentes demeurent importantes. La stabilisation de la dette africaine masque des changements dans la structure des engagements publics, qui évoluent vers un profil d'endettement plus coûteux et plus risqué. La dette intérieure est devenue la principale source de financement des pouvoirs publics depuis 2021, et

la base des créanciers extérieurs s'est diversifiée et fragmentée. La viabilité de la dette publique dépend donc davantage des tensions budgétaires, des contraintes de financement et du poids du service de la dette que du niveau actuel de l'encours.

12. Le service de la dette extérieure publique et garantie par l'État est resté élevé, compris entre 1,6 et 1,7 % du PIB depuis 2021, ce qui témoigne du poids croissant des engagements contractés à des échéances plus courtes et à des conditions non concessionnelles. La hausse des charges d'intérêts, conjuguée à l'augmentation des remboursements de principal, pèse de plus en plus sur les perspectives de croissance de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. Dans la mesure où les obligations liées au service de la dette absorbent une part plus importante des recettes publiques, les gouvernements disposent d'une marge de manœuvre budgétaire réduite pour investir dans les infrastructures, le capital humain et la protection sociale. L'éviction des dépenses productives peut ralentir l'accumulation de capital, affaiblir la croissance de la productivité et entraver la réduction de la pauvreté, tout en réduisant la capacité des pays à faire face aux chocs économiques et climatiques. À son tour, l'affaiblissement de la croissance compromet la mobilisation des recettes et ralentit la réduction des vulnérabilités liées à la dette, entretenant un cycle de lourdes charges du service de la dette et de risques de refinancement, en particulier dans les pays qui devront financer d'importants remboursements de principal.

Les risques pesant sur les perspectives restent orientés à la baisse

13. Les risques à la baisse continuent de dominer les perspectives de croissance de la région, en particulier si le conflit au Moyen-Orient s'intensifie ou si ses répercussions économiques s'avèrent plus persistantes que prévu. Si l'escalade du conflit entraîne de nouvelles hausses des cours mondiaux des carburants, des denrées alimentaires et des engrais, cela amplifiera les pressions inflationnistes et détériorera les soldes extérieurs et budgétaires des importateurs nets de produits de base dans toute la région. Des perturbations prolongées sur les principales voies maritimes — notamment dans le détroit d'Ormuz — pourraient encore faire grimper les coûts de transport et allonger les délais de livraison. Une incertitude géopolitique accrue pourrait décourager les flux de capitaux — notamment en provenance des économies du Golfe —, réduisant ainsi le financement du développement. Une évolution des anticipations

du marché et de la tarification des risques sur les marchés financiers mondiaux resserrerait encore les conditions de financement extérieur, augmenterait les coûts d'emprunt souverains et compromettrait les efforts de refinancement de la dette des pays déjà confrontés à un lourd fardeau du service de la dette.

14. Un épisode El Niño de forte intensité pourrait également peser sur les perspectives de croissance en Afrique subsaharienne, car les sécheresses, les vagues de chaleur et les inondations risquent de perturber la production agricole dans de vastes pans de la région — notamment en raison de risques accrus de sécheresse en Afrique australe et au Sahel, et de précipitations supérieures à la moyenne dans certaines parties de l'Afrique de l'Est. Ce choc climatique, qui devrait s'intensifier jusqu'à la fin de 2026 avant de s'atténuer progressivement au premier semestre 2027, risque de nuire aux cultures et à l'élevage, de faire monter les prix des denrées alimentaires et de compromettre la sécurité alimentaire, surtout dans les pays touchés par les conflits, les déplacements de population et les insuffisances de la prestation des services. Dans un contexte de marge de manœuvre budgétaire limitée, ce choc pourrait également accroître les besoins humanitaires et de reconstruction, ce qui souligne l'importance d'une action précoce.
15. Les principaux bailleurs de fonds ont considérablement réduit leur aide internationale à l'Afrique subsaharienne. L'évolution du paysage de l'aide impose de réévaluer les stratégies de financement et d'accorder une plus grande importance au recensement et à la mobilisation d'autres sources de financement du développement. Renforcer la résilience face à la volatilité inhérente aux principales sources de financement extérieur en Afrique subsaharienne exigera des solutions durables et à long terme. Celles-ci comprennent le développement des marchés financiers nationaux et la création ou le renforcement de fonds souverains capables de générer des ressources stables pour soutenir la protection sociale et les priorités de développement. Le renforcement de la mobilisation des recettes intérieures sera également essentiel pour améliorer la viabilité des finances publiques et réduire la dépendance à l'égard des financements extérieurs.

Les investissements dans l'IA soutiennent la demande mondiale

16. L'IA devient une source de résilience de plus en plus importante pour l'Afrique subsaharienne, par des canaux tant extérieurs qu'intérieurs. À l'échelle

mondiale, la forte hausse des investissements dans l'IA et les infrastructures numériques associées a contribué à soutenir l'activité économique dans un contexte de tensions géopolitiques accrues, tout en stimulant la demande en minéraux et métaux essentiels pour lesquels de nombreux pays africains disposent d'un avantage comparatif, notamment le cuivre, le cobalt, le nickel, le manganèse, les métaux du groupe du platine et les terres rares. En conséquence, la hausse des recettes d'exportation des pays exportateurs de métaux et de minerais a contribué à amortir les effets de la hausse des prix de l'énergie, de la baisse des entrées de capitaux et du resserrement des conditions financières mondiales.

17. Au-delà de ces avantages externes, l'IA offre également un potentiel considérable pour relever certains des défis de développement les plus persistants de la région, notamment la faible productivité, les déficits en capital humain et la faiblesse de la prestation de services. Pour concrétiser ce potentiel, il faudra combler les lacunes fondamentales en matière d'électricité, de connectivité, de compétences, de données et de capacités de calcul. Compte tenu de ces contraintes, l'occasion la plus immédiate réside dans l'adoption et l'adaptation d'applications d'IA éprouvées et peu coûteuses qui répondent à des besoins urgents en matière de développement. Il sera essentiel de veiller à une large répartition des gains tirés de l'IA : selon les simulations, des gains de productivité généralisés pourraient permettre à jusqu'à trois fois plus de personnes de sortir de la pauvreté que dans les scénarios où les avantages profitent principalement aux premiers utilisateurs. L'action publique devrait donc privilégier le déploiement à grande échelle de solutions d'IA pratiques, tout en élargissant l'accès aux facteurs fondamentaux nécessaires à leur adoption par les entreprises, les ménages et les institutions publiques.

Bâtir des économies prêtes pour l'IA

18. L'IA s'est imposée comme une nouvelle technologie à usage général susceptible d'accroître la productivité, d'élargir les possibilités économiques et d'améliorer la prestation des services dans les pays d'Afrique subsaharienne. Cependant, la capacité à tirer parti de cette technologie dépendra d'un écosystème plus large facilitant son adoption généralisée et son adaptation pour répondre aux défis spécifiques de chaque pays. L'écart entre les gains potentiels de l'Afrique en matière d'IA et son niveau actuel de préparation est énorme. Dans un scénario très ambitieux d'exploitation intégrale du potentiel de

l'IA, celle-ci pourrait apporter jusqu'à 1 000 milliards de dollars supplémentaires au PIB de l'Afrique d'ici à 2035, créer 35 à 40 millions d'emplois numériques et générer près de 150 milliards de dollars de recettes fiscales annuelles. Toutefois, compte tenu du niveau de préparation actuel, l'intégration de l'IA en Afrique subsaharienne ne devrait ajouter, selon les estimations, que de 0,2 à 4 % au PIB cumulé au cours de la prochaine décennie. Même cette fourchette plus prudente suppose une adoption plus rapide que ne le permettent les infrastructures actuelles.

19. Les retombées de l'IA en matière de développement dépendront donc d'investissements efficaces et inclusifs dans la connectivité, l'électricité, les compétences, les données, les infrastructures de calcul, les institutions et la gouvernance. Le défi pour la région ne consiste donc pas simplement à adopter l'IA, mais à créer les conditions permettant à celle-ci de se traduire par des résultats de développement généralisés et inclusifs.

Le tournant de l'IA en Afrique : un fort potentiel, des fondements fragiles

20. L'Afrique entre dans l'ère de l'IA avec d'importantes lacunes dans les bases nécessaires pour en tirer parti : connectivité, capacités de calcul, données, compétences et prise en charge des langues. Environ 900 millions d'Africains ne sont toujours pas connectés à Internet ; le continent représente 18 % de la population mondiale, mais ne dispose que de 0,6 % de la capacité mondiale des centres de données, et seuls environ 5 % des centres de données africains sont prêts pour l'IA. Seuls environ 2 % des données d'entraînement mondiales de l'IA proviennent d'Afrique. À titre d'exemple, le swahili compte 710 jeux de données sur Hugging Face, contre 88 844 pour l'anglais, et le traitement des langues africaines par l'IA nécessite souvent davantage de jetons.
21. L'adoption de l'IA connaît une croissance rapide en Afrique subsaharienne, mais elle n'en est encore qu'à ses débuts et reste inégale selon les pays, les entreprises, les travailleurs et les institutions publiques. Au premier trimestre 2026, la part de la population en âge de travailler utilisant l'IA générative variait de 7,2 % au Rwanda à 23,1 % en Afrique du Sud, 16 pays affichant un taux inférieur à 10 %. Certaines entreprises africaines adoptent l'IA à des taux étonnamment élevés, mais principalement pour des usages encore peu approfondis. Parmi les entreprises

de grande taille, le taux d'utilisation atteignait 61 % aux États-Unis, contre 44 % au Kenya et au Nigeria. Les administrations africaines n'en sont encore qu'aux premiers stades de l'utilisation de l'IA, laquelle reste concentrée sur les fonctions administratives internes plutôt que sur la prestation de services aux citoyens : 90,8 % des systèmes d'IA identifiés à partir des registres de marchés publics soutenaient des fonctions internes, 88,9 % s'appuyaient sur des modèles prédictifs ou d'optimisation, et seulement 1,4 % utilisaient l'IA générative. Dans une enquête menée auprès de 15 pays, neuf pays ont qualifié d'« élémentaire » l'utilisation de l'IA tant dans les services administratifs que dans les services destinés aux citoyens, et seules 3 agences numériques sur 15 ont fourni des licences d'IA générative d'entreprise aux fonctionnaires.

22. À court terme, l'IA est davantage susceptible de compléter l'activité des travailleurs que de les remplacer. Une grande partie de la main-d'œuvre étant employée dans l'agriculture, les services informels et les métiers manuels, l'incidence à court terme de l'IA devrait davantage découler du renforcement de la productivité des travailleurs que d'une automatisation à grande échelle. Le risque d'automatisation à court terme est faible en Afrique subsaharienne (2,6 % des emplois, contre 14,2 % dans les économies à revenu élevé), tandis que le potentiel de complémentarité est plus important (15,2 %), mais dépend fortement de la connectivité. Au Mali, seuls 1,2 % des travailleurs occupent un emploi exposé à l'IA et sont en mesure d'accéder à cette technologie.

Concrétiser le potentiel de développement de l'IA par l'adoption et l'adaptation

23. La plupart des pays se situent dans les phases d'« adoption » et d'« adaptation », s'appuyant sur des outils prêts à l'emploi et sur des applications localisées. L'activité liée à l'IA est fortement concentrée au Kenya, au Nigeria et en Afrique du Sud, qui concentrent une grande partie de l'innovation, des investissements en capital-risque, de la production scientifique et des applications avancées de la région. L'utilisation de l'IA porte principalement sur l'apprentissage, les tâches administratives et de bureau, le développement de logiciels et l'assistance personnelle. Bien que l'accès aux outils d'IA générative se soit élargi, leur intégration dans les opérations commerciales, les services publics et la prestation de services de première ligne reste limitée.

24. La trajectoire de l'IA dans la région devrait différer de celle des économies avancées en raison de structures d'emploi différentes, de niveaux de connectivité et de maturité numérique plus faibles, ainsi que de capacités plus limitées au sein des entreprises et des institutions. L'IA contribue déjà à l'apprentissage, à la prise de décision, au renforcement des capacités des travailleurs et à l'automatisation des flux de travail dans les entreprises et les institutions publiques. Son adoption reste toutefois concentrée sur des cas d'usage relativement simples, car les applications plus avancées sont encore freinées par des lacunes en matière d'infrastructures, de compétences techniques et de données adaptées à l'IA. Toutefois, la concrétisation de ces gains dépendra de l'élargissement de l'accès aux infrastructures numériques et aux outils d'IA, ainsi que du développement d'applications adaptées au contexte national, notamment de petites solutions d'IA pratiques.
25. À court terme, la principale opportunité pour l'Afrique consiste à adapter des outils pratiques et peu coûteux plutôt que de développer des modèles de pointe. Au Kenya, M-Shule a amélioré l'apprentissage initial de la lecture, tandis que l'outil Darli AI de Farmerline a touché 110 000 agriculteurs dans plus de 27 langues au cours de huit mois. Ces chiffres mesurent toutefois la portée et l'échelle, et non des effets évalués de manière indépendante. Une expansion plus poussée exigera un renforcement des capacités institutionnelles et des investissements régionaux en matière de calcul, de données et de compétences spécialisées.
26. L'adoption efficace de l'IA dépend autant de sa mise en œuvre que de l'accès à la technologie. Les données recueillies auprès des entreprises et dans les contextes de prestation de services montrent que l'IA peut générer des gains de productivité significatifs pour des tâches bien définies. Ces gains dépendent toutefois étroitement des capacités des utilisateurs, de la qualité et de la pertinence des recommandations générées par l'IA, des pratiques organisationnelles et de l'intégration dans les flux de travail existants.
27. Les expériences menées à travers l'Afrique soulignent l'importance du contexte et de la mise en œuvre. Les outils d'IA peuvent produire des résultats limités, voire négatifs, lorsque les recommandations sont mal adaptées aux conditions locales ou que les utilisateurs n'ont pas les capacités nécessaires pour les appliquer efficacement, tandis que des systèmes d'aide à la décision soigneusement conçus et bien

intégrés ont permis d'améliorer la prestation de services et les résultats en matière de développement. Ces expériences soulignent l'importance d'adapter les solutions aux contextes locaux, de les ancrer dans les processus institutionnels et opérationnels, et de compléter leur déploiement par des investissements dans les compétences, les données et les capacités organisationnelles.

28. L'impact de l'IA sur le développement dépendra de la solidité des bases dont disposent les personnes, les entreprises et les pouvoirs publics. Les capacités numériques fondamentales se sont développées plus rapidement que celles spécifiques à l'IA dans toute la région. La couverture des réseaux mobiles s'est nettement améliorée, mais l'accès aléatoire à l'électricité, l'utilisation limitée d'Internet et le coût élevé des appareils et des forfaits de données continuent d'exclure une grande partie de la population. Les capacités de calcul restent limitées et concentrées dans quelques pays, tandis que la dépendance à l'égard de services en nuage hébergés à l'étranger suscite des préoccupations quant aux coûts, à la résilience et à la gouvernance des données. Ces contraintes sont amplifiées par la fragmentation des écosystèmes locaux de données, la sous-représentation des langues africaines dans les ensembles de données numériques et de formation, la pénurie de compétences en IA, ainsi que la concentration des capacités de recherche et d'innovation dans quelques pays seulement.

29. La préparation à l'IA dépendra de l'interaction entre plusieurs facteurs complémentaires. Accroître la connectivité sans disposer d'appareils abordables, d'un approvisionnement électrique fiable ou de compétences numériques ne permettra pas une adoption généralisée de l'IA. Les investissements dans les capacités de calcul produiront des rendements limités en l'absence d'une alimentation électrique fiable et abordable, d'une gouvernance des données, de cadres institutionnels efficaces et d'une demande durable. Les modèles d'IA entraînés sur des données qui ne reflètent pas les langues et les contextes locaux risquent de ne pas produire de résultats fiables et inclusifs. Les infrastructures publiques numériques et les systèmes de données sectoriels peuvent faciliter l'identification, les paiements, la tenue des registres et l'échange de données, mais leur utilité pour l'IA dépend de l'interopérabilité, du pilotage institutionnel, de la cybersécurité et de la confiance du public. L'objectif des politiques publiques doit être de bâtir un écosystème d'IA cohérent dans

lequel la connectivité, les capacités de calcul, les données locales et les compétences se renforcent mutuellement et s'appuient sur des investissements plus larges dans les institutions, les marchés, le financement et le capital humain.

30. Plusieurs applications pratiques de l'IA produisent déjà des résultats mesurables dans différents pays de la région. Des cas d'usage dans l'éducation, l'agriculture, la santé, la finance numérique, la vérification de l'identité, la logistique et l'énergie montrent que des solutions mobiles nécessitant une faible bande passante peuvent produire des résultats tangibles en matière de développement, même dans un contexte de fortes contraintes. À court terme, les possibilités les plus prometteuses résident dans l'adoption et l'adaptation d'applications consacrées à des tâches précises, notamment les plateformes d'apprentissage personnalisé, les services de conseil agricole en langues locales, les systèmes d'identité numérique et de vérification, les outils de traitement des demandes d'indemnisation, les solutions de planification géospatiale, les systèmes de gestion de l'énergie et les plateformes logistiques. Les applications les plus performantes associent l'IA aux systèmes de prestation existants, aux langues locales, à des données fiables et à des mécanismes de financement durables.

Renforcer la gouvernance pour une adoption responsable et inclusive de l'IA

31. La capacité institutionnelle à mettre en œuvre une gouvernance de l'IA jouera un rôle central dans la détermination de la capacité de l'adoption de l'IA à susciter la confiance, à attirer les investissements privés et à générer des gains de développement à grande échelle. Dans toute l'Afrique subsaharienne, les pays ont réalisé des progrès importants dans l'élaboration de stratégies en matière d'IA, de législations relatives à la protection des données, de cadres de cybersécurité et d'institutions numériques spécialisées. Trente-neuf pays de la région disposent de lois sur la protection des données et 45 ont adopté une législation en matière de cybersécurité. L'Afrique subsaharienne obtient toutefois un score moyen de 41,6 sur 100 pour le pilier « gouvernance » de l'indice d'Oxford sur la préparation à l'IA, contre 52,6 dans le monde, avec de très fortes disparités régionales, les scores allant de 2,25 à 78,75. L'état de préparation en matière de gouvernance demeure toutefois très inégal, ce qui témoigne de différences considérables de capacités de mise en œuvre d'un pays à l'autre. Le principal défi n'est plus d'élaborer

de nouvelles stratégies ou réglementations, mais de rendre opérationnels les cadres existants grâce à une coordination efficace entre les administrations publiques, une gouvernance rigoureuse des données, une expertise technique, une surveillance réglementaire, des politiques d'achat public relatives à l'IA et une gestion des risques. Les capacités institutionnelles s'imposent donc comme le principal déterminant de la préparation à l'IA.

32. Les principaux risques liés à l'IA dans la région concernent avant tout le développement et les conditions socioéconomiques. Dans la plupart des pays, les inégalités, l'exclusion, les perturbations de l'emploi, la surveillance, les usages abusifs et les préjudices dans les secteurs à forts enjeux constituent des préoccupations plus immédiates que les risques hypothétiques liés aux modèles d'IA de pointe. Les pays devraient donc inscrire une gouvernance responsable de l'IA dans leurs objectifs de développement et favoriser l'accès, les perspectives économiques et l'amélioration des services publics, tout en protégeant les citoyens contre la discrimination, l'exclusion et les décisions automatisées injustifiées. La gouvernance doit être suffisamment solide pour protéger les droits et la confiance du public, mais aussi suffisamment souple pour permettre l'expérimentation et l'innovation adaptée aux réalités locales. La mise en œuvre des cadres existants en matière de protection des données et de cybersécurité pour faire face aux risques liés à l'IA constitue une première étape.

Coopération régionale pour développer l'IA à grande échelle

33. La coopération régionale sera essentielle pour déployer l'IA à grande échelle en Afrique subsaharienne. La plupart des pays de la région sont, pris individuellement, trop petits pour assumer les coûts fixes élevés liés aux infrastructures de calcul, aux centres de données, aux viviers de compétences spécialisées et à la recherche en IA. Par conséquent, bon nombre des investissements nécessaires pour soutenir l'adoption et l'adaptation de l'IA seront probablement plus viables sur le plan économique s'ils sont réalisés au niveau régional plutôt qu'au niveau national. Les initiatives régionales menées dans le cadre de l'Union africaine, de la Zone de libre-échange continentale africaine et d'autres plateformes régionales peuvent contribuer à mutualiser les investissements, à harmoniser les cadres réglementaires, à faciliter les flux transfrontaliers de données, à mettre en commun l'expertise technique et à créer des marchés intégrés plus vastes pour les solutions fondées sur l'IA. En réduisant les coûts et la fragmentation des marchés et en élargissant l'accès aux infrastructures et aux compétences mises en commun, une intégration régionale plus poussée peut accélérer l'adoption de l'IA et permettre aux pays africains de tirer davantage parti des technologies numériques émergentes.



SECTION 1

DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

1.1 Perspectives de croissance en Afrique subsaharienne

La croissance économique en Afrique subsaharienne s'est maintenue en 2026, malgré l'intensification des tensions géopolitiques et une série de vents contraires à l'échelle régionale et nationale. Sur le plan extérieur, le conflit en cours au Moyen-Orient et la guerre en Ukraine continuent de peser sur l'activité mondiale, tandis que l'incertitude accrue en matière de politique commerciale, la volatilité des marchés financiers et la baisse de l'aide au développement contribuent également à compromettre les perspectives de croissance. Dans plusieurs pays de la région, l'alourdissement du fardeau de la dette et la marge de manœuvre budgétaire limitée ont restreint le soutien politique. L'activité économique a également été affectée par des perturbations localisées, dont l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo, des chocs climatiques dans certaines zones et des défis politiques et sécuritaires persistants. Parmi ceux-ci, le conflit au Soudan est resté la principale source d'instabilité régionale, avec des répercussions sur les économies voisines.

La croissance dans la région devrait passer de 4,1 % en 2025 à 4,3 % en 2026. Les prévisions pour cette année ont été revues à la hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à celles de l'édition d'avril 2026 de *l'État des lieux de l'économie africaine*, en raison de performances économiques supérieures aux prévisions dans plusieurs pays de la région. De plus, la croissance semble généralisée : le relèvement des prévisions pour 2026 a concerné près des trois quarts des pays d'Afrique subsaharienne, dont de grandes économies telles que l'Angola, l'Éthiopie, le Nigeria et la Zambie. Cette embellie résulte d'une combinaison de facteurs cycliques et structurels. Dans certains pays, notamment les exportateurs de pétrole, la croissance bénéficie d'une reprise portée par les produits de base, tandis que dans d'autres, elle est tirée par des rebonds de l'agriculture, le renforcement de la demande intérieure et des réformes structurelles qui améliorent l'environnement des affaires et stimulent l'investissement.

Les performances de croissance régionales se sont appuyées sur un commerce mondial robuste et une demande extérieure soutenue. Les retombées économiques du conflit au Moyen-Orient se sont surtout manifestées par une envolée des coûts de l'énergie et des transports ainsi que par une incertitude accrue, plutôt que par un ralentissement significatif de la demande extérieure. Les investissements dans la transition énergétique, l'intelligence artificielle (IA) et les infrastructures numériques ont soutenu la demande

de minéraux critiques et d'autres intrants liés à la technologie, ce qui a favorisé les recettes d'exportation et l'investissement dans plusieurs économies africaines.

L'activité économique de la région a également bénéficié d'une résilience plus forte au niveau national. Au cours des deux dernières années, les États africains ont amélioré leurs soldes budgétaires, tandis que les banques centrales ont, dans une large mesure, maîtrisé l'inflation. En conséquence, la demande intérieure est restée solide, tandis que la production agricole a augmenté dans de nombreux pays. Les entreprises et les ménages ont relevé ces défis grâce à une forte confiance des consommateurs et des entreprises, alors que l'expérience des crises précédentes a renforcé leur capacité à s'adapter aux chocs systémiques. En outre, la consolidation de la demande intrarégionale et les effets de termes de l'échange favorables à plusieurs exportateurs de matières premières ont contribué à atténuer l'impact de la volatilité des marchés des produits de base. La croissance en Afrique subsaharienne devrait donc continuer à se raffermir progressivement, même si d'importantes disparités persistent d'un pays à l'autre.

Les performances globales masquent toutefois des rythmes de croissance hétérogènes au sein de la région. Les pays exportateurs de matières premières, en particulier ceux qui produisent du pétrole, des métaux et des minerais, bénéficient de termes de l'échange plus favorables, tandis qu'un certain nombre d'économies diversifiées enregistrent une croissance robuste, tirée par la consolidation des activités non liées aux ressources naturelles et par des améliorations structurelles. En revanche, plusieurs des économies majeures de la région continuent de croître en deçà de leur potentiel à long terme, freinées par des déficits d'infrastructures persistants, des défaillances de gouvernance et des niveaux d'investissement et d'accumulation de capital chroniquement faibles.

Si les taux de croissance actuels témoignent d'une amélioration progressive du niveau de vie, la région ne s'est pas encore pleinement remise des multiples chocs mondiaux survenus au cours de la dernière décennie. La croissance par habitant en Afrique subsaharienne devrait passer de 1,6 % en 2025 à 1,8 % en 2026, puis se renforcer encore pour atteindre une moyenne de 2,0 % par an en 2027-2028. Le rythme prévu de croissance du revenu par habitant reste modeste par rapport aux niveaux nécessaires pour réduire significativement l'extrême pauvreté ou créer

suffisamment d'opportunités d'emploi pour la main-d'œuvre en rapide augmentation dans la région.

Les risques pesant sur les perspectives restent orientés à la baisse, en particulier si le conflit au Moyen-Orient s'intensifie ou si ses effets économiques persistent. Une nouvelle escalade pourrait faire rebondir les prix mondiaux de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires, exacerbant ainsi les pressions inflationnistes et affaiblissant les soldes extérieurs et budgétaires des économies importatrices nettes de pétrole dans la région. La perturbation prolongée de voies maritimes cruciales, notamment dans le détroit d'Ormuz, pourrait maintenir les coûts de transport à un niveau élevé, allonger les délais de livraison et faire grimper les prix à l'importation, ce qui risquerait d'inverser les progrès réalisés récemment en matière de stabilisation de l'inflation. Parallèlement, une incertitude géopolitique accrue risquerait de freiner les investissements directs étrangers (IDE) et les flux de capitaux, y compris en provenance des économies du Golfe, avec pour conséquence des retards dans les projets d'infrastructure et une baisse du financement du développement. Un mouvement plus généralisé de fuite vers la sécurité sur les marchés financiers mondiaux durcirait encore les conditions de financement extérieur, augmenterait les coûts d'emprunt souverains et compliquerait les efforts de refinancement pour les pays déjà confrontés à un fardeau élevé du service de la dette.

Un épisode El Niño marqué, qui devrait s'intensifier jusqu'à la fin de 2026 avant de s'affaiblir progressivement au cours du premier semestre 2027, constitue un autre vent contraire pour la croissance. Ce phénomène représente un risque baissier important pour les perspectives de l'Afrique subsaharienne, car les sécheresses, les vagues de chaleur et les inondations perturbent la production agricole dans de vastes parties de la région. Compte tenu de la forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, ces chocs climatiques risquent de réduire la production végétale et animale, de faire grimper les prix des denrées alimentaires et d'aggraver l'insécurité alimentaire, en particulier dans les pays déjà touchés par des conflits, par des déplacements de population ou par l'insuffisance de leurs prestations de services. L'érosion du pouvoir d'achat des ménages qui en résulterait pourrait être aggravée par des perturbations dans des infrastructures essentielles, notamment de transport et d'énergie, amplifiant ainsi les pressions inflationnistes et pesant sur l'activité économique. Dans un contexte d'espaces budgétaires limités, ce choc pourrait également

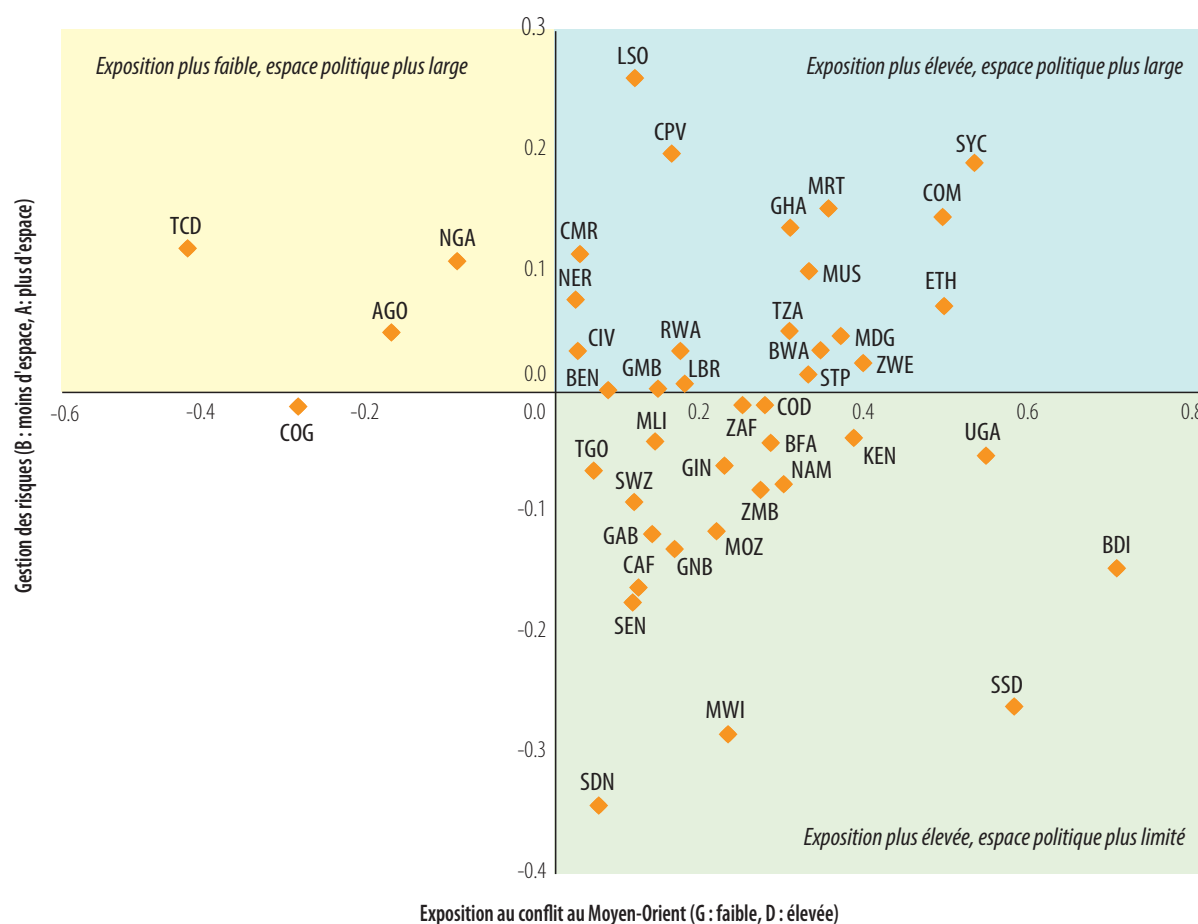
accroître les besoins humanitaires et de reconstruction, ce qui souligne l'importance d'une action précoce pour fortifier les systèmes alimentaires, la protection sociale et la préparation aux catastrophes.

Les pays africains présentent des niveaux variables d'exposition aux répercussions du conflit au Moyen-Orient et de capacité à y résister

L'impact du conflit au Moyen-Orient sur les pays de la région devrait être inégal, reflétant des différences tant en termes d'exposition comme de résilience. L'exposition rend compte du degré de vulnérabilité des pays face aux retombées économiques du conflit, notamment leur dépendance à l'égard de l'énergie, des produits alimentaires et des financements extérieurs. La résilience, en revanche, reflète la capacité des pays à absorber ces chocs, à s'y adapter et à s'en remettre grâce à des fondamentaux macroéconomiques solides, des marges de manœuvre politiques et des capacités institutionnelles.¹

Décomposer l'impact du conflit entre des mesures d'exposition et de résilience permet de déterminer directement si la croissance économique dans la région s'explique par des politiques nationales ou par l'impact indirect de forces extérieures. La figure 1.1 illustre l'exposition des pays africains au conflit au Moyen-Orient et leur capacité à en gérer les effets économiques (résilience). L'exposition est mesurée à l'aide d'un indice normalisé de dépendance vis-à-vis des importations d'énergie et de l'exposition commerciale aux pays du Golfe. La résilience est évaluée par un indicateur composite qui combine les réserves de liquidités, l'espace budgétaire et la qualité des institutions. Des valeurs élevées indiquent, pour l'indice d'exposition, une plus grande vulnérabilité au choc et, pour l'indice de résilience, une plus grande capacité à absorber ses effets économiques négatifs, à s'y adapter et à les atténuer. Dans ce contexte, les pays présentant une forte exposition et une résilience limitée (dans le quadrant inférieur droit de la figure 1.1) sont susceptibles de subir des perturbations économiques plus marquées, tandis que ceux disposant de marges plus larges (dans les quadrants supérieurs) pourraient être

¹ Calderon et Kubota (2026).

FIGURE 1.1 Exposition et réponse politique au choc des prix de l'énergie en Afrique subsaharienne

Sources : Calculs basés sur les données des Indicateurs du développement dans le monde ; Comtrade de l'ONU ; indicateurs mondiaux de gouvernance ; estimations du personnel de la Banque mondiale.

Note : L'exposition et l'espace politique pour la gestion des risques sont calculés comme la moyenne des valeurs normalisées des indicateurs, normalisées pour être comprises entre -1 et 1. L'exposition aux conflits au Moyen-Orient est mesurée à l'aide : (i) des importations nettes de pétrole et de gaz (en % du PIB), (ii) des importations d'énergie en provenance des pays du Golfe (en % des importations totales), et (iii) des exportations vers les pays du Golfe (en % des exportations totales). L'espace pour la gestion des risques est mesuré à l'aide : (i) des réserves de change (en mois d'importations), (ii) du solde budgétaire global (en % du PIB), (iii) de la dette publique (en % du PIB) et (iv) de l'efficacité des pouvoirs publics. Afin de garantir que des valeurs plus élevées indiquent systématiquement une meilleure capacité de gestion des risques, l'indicateur concernant la dette est multiplié par -1. Les données sous-jacentes à cette figure proviennent d'observations effectuées entre 2023 et 2025. PIB = produit intérieur brut. Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

mieux placés pour atténuer les effets négatifs et tirer parti des gains potentiels découlant du choc.

Les pays présentent des différences marquées tant en matière de vulnérabilité au choc énergétique que de capacité à en atténuer les effets macroéconomiques, ce qui met en évidence des variations considérables d'exposition et d'espace politique à l'échelle de la région. Au début du conflit, 20 des 44 pays pour lesquels des données étaient disponibles combinaient une forte dépendance aux importations d'énergie, y compris en provenance de la région du Golfe, avec des marges de manœuvre politiques limitées pour absorber le choc et

y répondre. Cette combinaison d'une exposition élevée et d'une faible résilience était particulièrement notable au Burundi, au Malawi, au Sénégal, au Soudan du Sud et au Soudan. En revanche, un autre groupe de 20 pays était confronté à une exposition similaire à la hausse des prix de l'énergie, mais entraînait dans la crise avec des fondamentaux de politique économique plus solides, y compris des réserves de change plus adéquates, des positions budgétaires et de dette plus saines, ainsi que des institutions de meilleure qualité. Ce groupe comprend notamment le Cap-Vert, Maurice, le Rwanda, la Tanzanie et les Seychelles. Les économies exportatrices de pétrole telles que l'Angola, le Tchad et le Nigeria

sont, de manière générale, moins directement exposées au choc énergétique, bien que leur capacité à gérer les répercussions macroéconomiques plus larges du conflit dépende de la solidité de leurs marges de manœuvre politiques et de leurs capacités institutionnelles.

L'IA pourrait renforcer la résilience de la croissance face aux vents contraires extérieurs

L'IA apparaît comme une source importante de résilience pour l'Afrique subsaharienne, par le biais de canaux tant externes que nationaux. À l'échelle mondiale, la forte hausse des investissements dans l'IA et les infrastructures numériques associées a contribué à soutenir l'activité économique chez les principaux partenaires commerciaux de la région, malgré l'incertitude géopolitique accrue et le conflit au Moyen-Orient. L'expansion rapide des centres de données, du *cloud computing*, de la production de semi-conducteurs et des infrastructures numériques a impulsé la demande pour toute une gamme de matières premières dans lesquelles les pays africains disposent d'un avantage comparatif, notamment le cuivre, le cobalt, le nickel, le manganèse, les métaux du groupe du platine et les terres rares. En conséquence, la demande accrue en intrants liés à la technologie a contribué à relever les recettes d'exportation africaines, en particulier dans les économies exportatrices de métaux et de minerais. Cela a atténué l'impact de la hausse des coûts énergétiques, de la baisse des flux d'investissement et du resserrement des conditions financières mondiales.

L'IA a le potentiel de relever quelques-uns des défis de développement les plus enracinés de l'Afrique subsaharienne, notamment la faible productivité, les déficits en capital humain, la prestation de services inefficace et la résilience face aux chocs externes limitée. À court terme, la plus grande opportunité pour la région réside dans l'adaptation d'applications d'IA pratiques et peu coûteuses aux besoins locaux. Parmi les premiers exemples, on peut citer le programme M-Shule au Kenya, qui a contribué à améliorer l'enseignement de base, et Darli IA de Farmerline, qui a touché plus de 110 000 agriculteurs dans plus de 27 langues en l'espace de huit mois. Si ces initiatives démontrent le potentiel offert par un déploiement à grande échelle, maintenir et élargir leur impact exigera des institutions plus solides et des investissements accrus dans l'électricité,

les infrastructures numériques, les écosystèmes de données, la capacité de calcul et les compétences.² Parallèlement, des simulations suggèrent que les gains de développement liés à l'IA dépendent de manière cruciale de l'ampleur du partage de ses avantages. Ainsi, des gains de productivité largement répartis pourraient sortir de la pauvreté jusqu'à trois fois plus de personnes que dans des scénarios où ces gains profiteraient principalement aux ménages déjà bien placés pour adopter cette technologie. Le dossier thématique du présent État des lieux, intitulé Poser les fondations pour l'IA, fournit des informations plus détaillées sur les cas d'utilisation de l'IA et leurs possibilités d'extension à grande échelle, ainsi que sur les effets globaux potentiels sur l'activité économique.

Il est essentiel de s'attaquer aux contraintes fondamentales des écosystèmes pour libérer tout le potentiel de l'IA en Afrique subsaharienne. Parmi les investissements prioritaires figurent l'extension d'un réseau électrique fiable pour alimenter les infrastructures numériques et les centres de données, la démocratisation de la connectivité haut débit pour combler des lacunes persistantes en matière d'accès, l'amélioration de l'accès à des appareils et des capacités de calcul abordables, la consolidation des écosystèmes de données adaptés à l'IA, ainsi que le renforcement des compétences numériques et techniques nécessaires pour adopter, adapter et développer des solutions d'IA ajustées aux besoins locaux. Il est tout aussi important de mettre en place des cadres de gouvernance efficaces qui favorisent l'innovation tout en garantissant la redevabilité, la protection des données et la confiance du public.³ Compte tenu des coûts fixes élevés des infrastructures d'IA et de la fragmentation des marchés africains, une coopération régionale plus étroite sera essentielle pour permettre un déploiement à grande échelle, par le partage des capacités de calcul, l'interopérabilité des systèmes de données, l'harmonisation des cadres réglementaires et l'intégration des marchés numériques.

² La puissance de l'IA dépend de l'infrastructure et des compétences qui la sous-tendent. Réaliser pleinement son potentiel de développement en Afrique subsaharienne exigera d'élargir l'approvisionnement en électricité fiable afin d'alimenter les infrastructures numériques et les centres de données, de développer la connectivité haut débit pour combler les lacunes persistantes en matière d'accès, et d'investir dans les compétences numériques et liées à l'IA afin que les travailleurs puissent utiliser, adapter et développer efficacement des solutions d'IA ajustées aux besoins locaux.

³ Une adoption rapide de l'IA sans protections adéquates pourrait entraîner des risques importants, notamment des perturbations sur le marché du travail, une surveillance assistée par l'IA, une utilisation abusive de la prise de décision automatisée, une dépendance accrue vis-à-vis des modèles et des ensembles de données étrangers, ainsi que la propagation de fausses informations et de deepfakes qui minent la confiance dans les institutions et les processus démocratiques (Gmyrek, Viollaz et Winkler, 2026 ; Oxford Insights, 2026 ; Banque mondiale, 2026a).

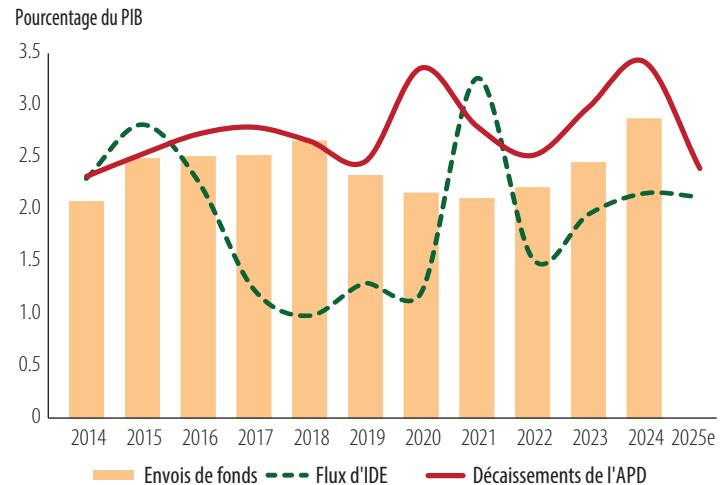
Repenser le financement du développement : renforcer la résilience au-delà de l'aide

Améliorer la résilience et jeter les bases d'une économie prête pour l'IA nécessitent la mise en place de politiques macroéconomiques et de cadres réglementaires solides, ainsi que le déploiement d'investissements considérables dans l'électricité, la connectivité, les compétences, les données et les infrastructures de calcul. Mobiliser des ressources pour combler ces déficits d'infrastructure représente un défi compte tenu du contexte actuel du financement extérieur. En effet, les grands bailleurs de fonds traditionnels réorientent leurs dépenses vers la résolution de problèmes nationaux, les États non membres du Club de Paris réduisent leur exposition financière par rapport à la décennie précédente, et le financement par les marchés devient plus coûteux.

Coupes de l'aide publique au développement (APD). L'aide bilatérale en faveur de l'Afrique subsaharienne a diminué d'environ 25 % en 2025, principalement en raison du réalignement des ressources des bailleurs de fonds sur la résolution des déséquilibres budgétaires et des problèmes de sécurité. L'ampleur de cette contraction a été nettement supérieure à celle des réductions antérieures. Les pays à faibles revenus et fragiles sont particulièrement exposés, car l'aide finance leurs budgets publics, y compris des services essentiels tels que la santé, l'éducation, l'aide humanitaire et les infrastructures. Dans bon nombre de ces pays, l'aide constitue également une source clé de financement extérieur, dépassant souvent les IDE.

Un paysage du financement extérieur en pleine évolution. La structure du financement du développement connaît déjà une mutation. Par exemple, les estimations préliminaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques indiquent que l'APD fournie par les membres du Comité d'aide au développement et les pays partenaires a reculé de 23,1 % en termes réels par rapport à 2024 pour tomber à 174,3 milliards d'USD en 2025. Cela représente la plus forte baisse annuelle de l'histoire de l'APD.⁴ La part des bailleurs de fonds bilatéraux traditionnels dans l'aide totale est passée de 68 % en 2010 à 42 % en 2024, les institutions multilatérales s'imposant comme la principale source de financement. La chute des flux d'aide en 2025 reflétait en grande partie les réductions opérées par les principaux bailleurs de fonds tels que les

FIGURE 1.2 Flux de financement vers l'Afrique subsaharienne, 2014-2025



Sources : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, Statistiques de la dette internationale, CNUCED (2026), Tableau 2A, Comité d'aide au développement, Organisation de coopération et de développement économiques.

Note : IDE = investissements directs étrangers ; PIB = produit intérieur brut ; APD = aide publique au développement.

États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France. L'aide humanitaire a été la plus durement touchée, avec une baisse estimée à 42 % en 2025.⁵

Les transferts de fonds ont connu une croissance modérée ces dernières années, tandis que les flux d'IDE, qui constituent une source majeure d'entrées de capitaux en Afrique subsaharienne, ont connu une forte volatilité entre 2014 et 2024.⁶ Les flux d'IDE ont atteint leur plus bas niveau en 2018, à 0,99 % du produit intérieur brut (PIB), avant de remonter jusqu'à un pic de 3,27 % du PIB en 2021 (figure 1.2). La composition des flux financiers nets publics et garantis par l'État (PGE) a également évolué au fil du temps. Les créanciers multilatéraux jouent un rôle de plus en plus important depuis 2017, tandis que les flux financiers nets de la Chine vers l'Afrique subsaharienne ont affiché une tendance à la baisse (figure 1.3). Les flux obligataires ont globalement diminué après 2019, mais se sont redressés en 2024, les pays recherchant des sources de financement alternatives en réponse aux coupes de l'aide internationale. Les pays

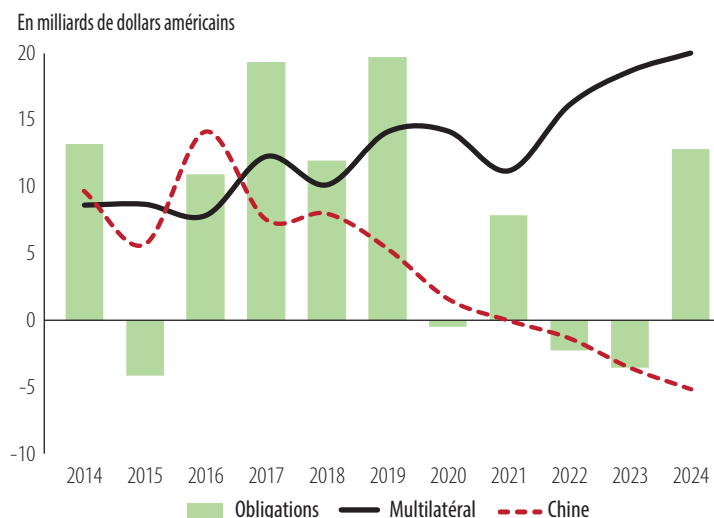
⁵ FMI (2026a).

⁶ Une escalade du conflit au Moyen-Orient pourrait faire peser des risques sur les flux d'envois de fonds, en particulier pour les pays ayant des liens migratoires étroits avec les économies du CCG. Si le Kenya, l'Éthiopie et le Nigeria représentent une part importante en valeur absolue des transferts de fonds en provenance du Golfe, l'impact macroéconomique d'une perturbation serait le plus marqué dans les économies plus petites et fragiles, telles que la Gambie, le Soudan du Sud, la Somalie, les Comores et le Lesotho, où les transferts de fonds constituent une part significative du PIB et une source importante de revenus des ménages, de devises étrangères et de financement extérieur.

⁴ OCDE (2026).

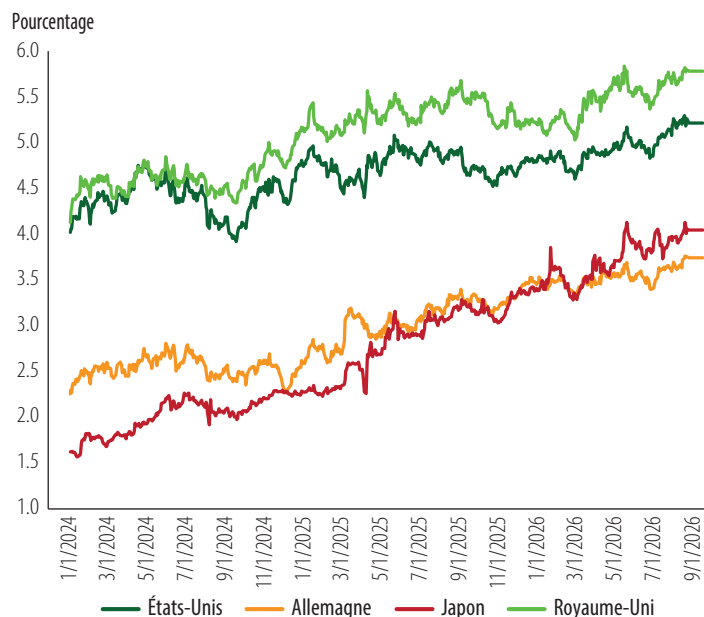
ayant accès aux marchés internationaux des capitaux ont continué à émettre des obligations malgré des coûts d'emprunt élevés, tandis que de nombreux pays à faible revenu sont restés, de fait, exclus du financement par les marchés (figure 1.4).

FIGURE 1.3 Flux financiers nets publics et garantis par l'État vers l'Afrique subsaharienne, 2014-2024



Sources : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale, Statistiques de la dette internationale, CNUCED (2026), Tableau 2A, Comité d'aide au développement, Organisation de coopération et de développement économiques.

FIGURE 1.4 Rendements des obligations d'État à 30 ans, du 1er janvier 2024 au 15 septembre 2026



Source : Bloomberg Analytical Services.

Note : Le graphique présente les rendements des obligations à 30 ans des principaux pays avancés.

Renforcer la résilience. Pour remédier à l'instabilité inhérente des principales sources de financement extérieur dans la région, il faudrait mettre en place des solutions viables à moyen et long terme. Parmi celles-ci figurent le renforcement de la mobilisation des ressources nationales, la promotion du développement des marchés financiers nationaux, ainsi que la création et/ou la consolidation de fonds souverains capables de générer des ressources durables pour financer la protection sociale et les priorités de développement.

La mobilisation des ressources nationales est fondamentale pour réduire la dépendance à un financement extérieur volatil et accroître la résilience budgétaire. Du côté des recettes, les pays peuvent renforcer la mobilisation des ressources nationales en élargissant l'assiette fiscale, en modernisant l'administration fiscale grâce aux technologies numériques et en consolidant les cadres relatifs aux marchés publics, à la lutte contre la corruption, à la transparence et à la redevabilité, afin d'améliorer la conformité et la confiance du public. Du côté des dépenses, ces efforts portant sur les recettes doivent être complétés par des dépenses publiques plus efficaces, qui peuvent être optimisées en donnant la priorité aux investissements à fort impact, en renforçant la gestion des finances publiques grâce à une budgétisation axée sur la performance et à des cadres de dépenses à moyen terme, en tirant parti des technologies numériques et en améliorant la gestion des risques budgétaires et liés à la dette. La réalisation de ces objectifs pourrait dépendre en partie de la capacité des pays à développer des marchés financiers nationaux plus profonds et plus inclusifs.⁷

Le développement financier national peut jouer un rôle essentiel dans l'accélération de la croissance économique et du développement en Afrique subsaharienne. En élargissant l'accès au crédit pour les sociétés comme pour les ménages, le développement financier permet aux entreprises, en particulier aux petites et microentreprises, d'investir, de croître et d'étendre leurs activités. À mesure que les sociétés se développent, elles peuvent accroître leur productivité, créer des emplois et contribuer à réduire la pauvreté ainsi qu'à une croissance économique plus large. L'approfondissement des marchés financiers nationaux élargit également l'éventail des instruments et des sources de financement disponibles. Cela permet aux gouvernements et aux entreprises de diversifier leurs options d'emprunt, de s'appuyer davantage sur le financement national et de réduire leur dépendance à l'égard de la dette extérieure. Les portefeuilles de dette

⁷ L'encadré 2.1 présente quelques exemples d'outils d'IA déployés pour renforcer les finances publiques et la prestation de services dans la région.

peuvent ainsi gagner en résilience, avec une moindre exposition à la volatilité des taux de change et aux chocs extérieurs.

De plus, des marchés financiers bien développés peuvent attirer les investissements de portefeuille et d'autres formes d'entrées de capitaux en réduisant les coûts de transaction et en offrant une gamme plus large d'opportunités d'investissement. En Afrique subsaharienne, où l'IDE reste la principale source de financement extérieur, le renforcement des systèmes financiers nationaux peut contribuer à élargir la base d'investisseurs et à mobiliser des capitaux supplémentaires en faveur du développement. Le succès de ces efforts dépend toutefois d'institutions solides, de cadres réglementaires efficaces et de protections robustes pour les investisseurs et les consommateurs. Ensemble, ces facteurs peuvent créer un canal supplémentaire permettant de mobiliser des financements nationaux et internationaux afin de soutenir un développement durable à long terme.

Fonds souverains. La mise en place et le renforcement des fonds souverains, parallèlement à l'accélération de la transformation numérique, peuvent accroître la résilience économique, améliorer l'efficacité du secteur public et favoriser une gestion transparente et responsable de la richesse nationale. Les fonds souverains permettent aux pays de se doter de réserves financières pour faire face aux chocs économiques, d'accroître l'épargne nationale et de mobiliser des ressources au service du développement et des investissements à long terme. Les pays riches en ressources naturelles peuvent tirer parti des recettes qu'ils en tirent pour alimenter ces fonds, tandis que les pays disposant de ressources naturelles plus limitées peuvent constituer ces réserves grâce à des gains exceptionnels tirés des exportations, à des recettes touristiques, à un recouvrement des impôts optimisé et à une gestion budgétaire prudente.

La transparence et une gouvernance solide sont indispensables pour garantir que les fonds souverains atteignent les objectifs fixés. Les technologies numériques peuvent accroître la redevabilité, la surveillance et la confiance du public en améliorant la gestion et le suivi des actifs des fonds ainsi que des flux de revenus. Par exemple, les technologies de la blockchain et des registres distribués permettent de créer des enregistrements sécurisés et immuables des transactions, ce qui améliore la traçabilité et réduit les risques d'utilisation abusive des fonds. Les contrats intelligents peuvent automatiser le respect des mandats d'investissement, tandis que la tokenisation des actifs peut améliorer la transparence et la liquidité grâce au suivi en temps réel de la propriété et

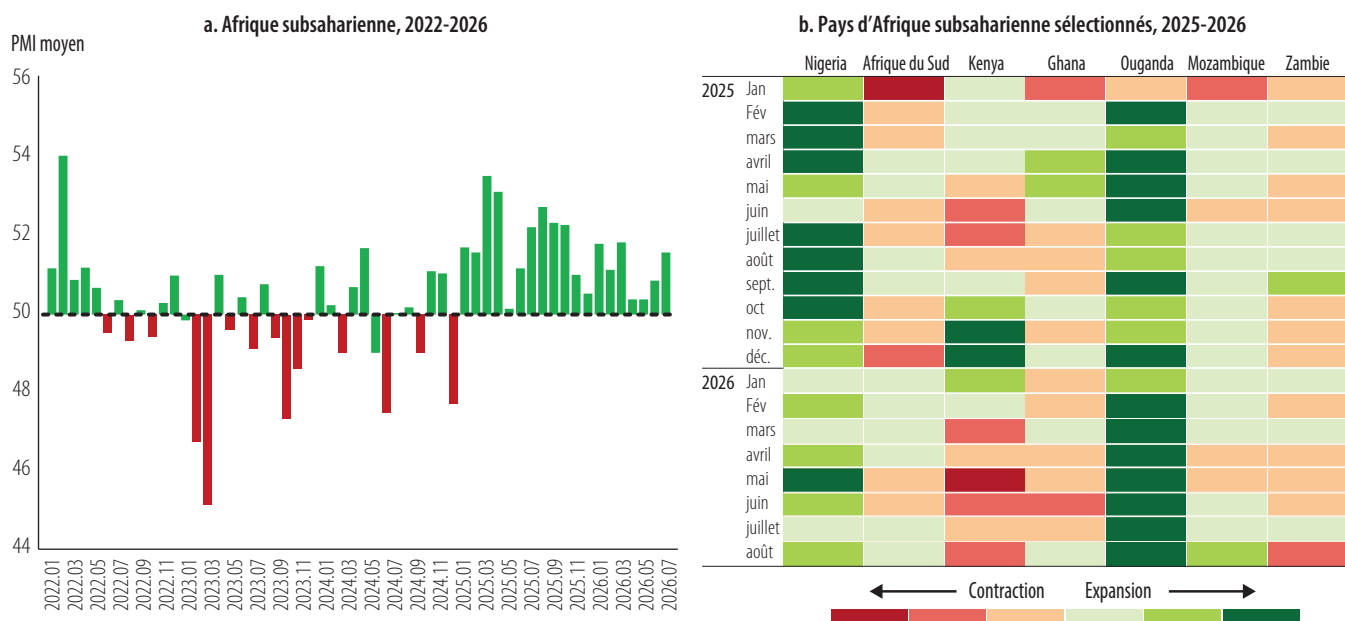
des transactions. L'IA et les analyses avancées peuvent, en outre, faciliter en temps réel le suivi des portefeuilles, l'identification des risques, la détection des conflits d'intérêts et l'évaluation des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Plusieurs pays montrent comment les outils numériques peuvent compléter la gouvernance des fonds souverains. Au Botswana, des systèmes numériques de gestion des redevances permettent de suivre les recettes issues des diamants, de l'extraction au Fonds Pula, afin de renforcer la transparence des recettes, de réduire les fuites et de fournir des registres vérifiables des revenus miniers de l'État. Au Rwanda, le Fonds de développement Agaciro et les programmes associés, tels que le Fonds de développement des compétences, ont intégré des systèmes numérisés de suivi de l'administration, du marché du travail et des prêts étudiants, permettant ainsi l'allocation et la supervision automatisées des ressources. Ces systèmes réduisent le recours aux processus manuels, améliorent la transparence et permettent aux citoyens de vérifier que les ressources publiques sont affectées à des secteurs prioritaires tels que les technologies de l'information et de la communication (TIC), le renforcement des compétences et l'industrie manufacturière.

Ensemble, un développement financier national plus approfondi, des fonds souverains plus solides et une transformation numérique accélérée peuvent promouvoir la résilience budgétaire, mobiliser les ressources des pays, consolider la gouvernance et garantir une gestion plus efficace de la richesse nationale afin de soutenir un développement durable et inclusif.

Les indicateurs avancés révèlent que le climat des affaires est resté volatil tout au long de l'année 2026

Les indicateurs à haute fréquence dans des pays d'Afrique subsaharienne choisis suggèrent que l'activité économique est restée expansionniste en 2026, quoiqu'avec une volatilité considérable tout au long de l'année (figure 1.5, panel a). L'activité a démarré 2026 sur une base relativement solide, impulsée par un apaisement de l'inflation, une amélioration de l'approvisionnement énergétique et des devises plus fortes dans plusieurs pays (figure 1.5, panel b). Ces conditions favorables ont contribué à soutenir la croissance dans toute la région et favorisé la reprise

FIGURE 1.5 Indice des directeurs d'achat dans les pays d'Afrique subsaharienne

Sources : Bloomberg Analytical Services ; Haver Analytics.

Note : Le panel a représente la moyenne pondérée en fonction du PIB des indices PMI S&P Global composites correspondant aux sept pays pour lesquels des données sont disponibles. Les barres rouges et vertes indiquent la distance par rapport au marqueur de 50 points qui distingue la contraction de l'expansion. Le panel b montre l'évolution de l'indice PMI composite dans des pays de la région. Les couleurs rouges (vertes) indiquent une contraction (expansion). Les tons plus foncés (plus clairs) indiquent que la contraction ou l'expansion est plus forte (plus modeste). La dernière observation date d'août 2026. PIB = produit intérieur brut ; PMI = Indice des directeurs d'achat (Purchasing Managers' Index) ; S&P = Standard and Poor's.

en Afrique du Sud, où l'indice des directeurs d'achat (PMI – *Purchasing Managers' Index*) est passé de 47,7 en décembre 2025 à 50,8 en mars 2026. Cependant, les conditions des marchés se sont détériorées au cours du deuxième trimestre, à la suite du choc énergétique provoqué par le conflit au Moyen-Orient. L'envolée des prix internationaux du carburant, du gaz et des engrais a entraîné une augmentation des coûts d'importation, tandis que les PMI se sont contractés et ont atteint leurs plus bas niveaux annuels au Kenya (46,6 en mai), en Afrique du Sud (47,3 en juin) et au Ghana (47,7 en juin). L'activité économique a retrouvé son dynamisme au début du troisième trimestre, à mesure que les prix des carburants commençaient à fléchir, que les chaînes d'approvisionnement mondiales s'ajustaient et que la demande intérieure se consolidait. En août 2026, l'activité était revenue en territoire d'expansion dans l'ensemble des économies d'Afrique subsaharienne, avec un indice PMI régional moyen de près de 51,6.

L'économie sud-africaine s'est contractée de 0,2 % en glissement trimestriel au deuxième trimestre 2026, inversant ainsi la croissance révisée de 0,4 % enregistrée au trimestre précédent et marquant le premier recul trimestriel depuis le troisième trimestre 2024. Ce ralentissement s'explique par une combinaison de chocs externes et de pressions internes, notamment les retombées du conflit au Moyen-Orient et la hausse

des prix des carburants qui en a découlé, lesquelles ont pesé sur l'activité en raison de l'augmentation des coûts de production et de la baisse du pouvoir d'achat. Du côté de la production, la contraction s'est concentrée dans les secteurs sensibles aux cycles conjoncturels. La production minière a reculé de 3,0 %, l'industrie manufacturière de 1,8 % et le commerce, la restauration et l'hébergement de 1,9 %. Ensemble, ces secteurs ont expliqué la majeure partie du fléchissement du PIB. La faiblesse observée dans les secteurs minier et manufacturier témoigne de pressions croissantes liées à la montée des coûts de l'énergie et des intrants qui s'accompagne d'un affaiblissement de la demande. Ces baisses n'ont été que partiellement compensées par la croissance soutenue des services publics (1,0 %), des services gouvernementaux (1,0 %), des transports et des communications (0,9 %) et de l'agriculture (0,3 %). Du côté des dépenses, le ralentissement s'explique davantage par des investissements modestes et une balance extérieure dégradée que par un recul marqué de la demande intérieure. La consommation des ménages et celle des administrations publiques ont toutes deux augmenté de 0,4 % en glissement trimestriel, ce qui témoigne d'une résilience continue des dépenses, malgré les coûts plus élevés et l'incertitude accrue. En revanche, la formation brute de capital fixe a reculé de 0,2 %, un prolongement

de la fragilité des investissements qui souligne une prudence persistante parmi les sociétés.

En août, les enquêtes auprès des entreprises ont brossé un tableau nuancé de l'économie sud-africaine au troisième trimestre. L'indice PMI S&P Global a légèrement progressé, passant de 50,3 en juillet à 50,5 en août, ce qui signale une expansion modeste de l'activité du secteur privé et marque la première amélioration des conditions de la demande depuis quatre mois. Les entreprises ont fait état de commandes plus importantes, d'appels d'offres fructueux et d'une relance des ventes, portée par l'amélioration de la situation financière de leurs clients, ce qui a appuyé une croissance plus rapide de la production et de l'activité d'achat. Néanmoins, les sociétés ont continué à faire preuve de prudence et à réduire leurs effectifs, dans un contexte d'augmentation des coûts des intrants et d'intensification des pressions sur les prix. En revanche, les indicateurs propres à l'industrie manufacturière ont mis en évidence une faiblesse persistante. L'indice PMI d'Absa, corrigé des variations saisonnières, a reculé de 46,8 en juillet à 45,8 en août, enregistrant ainsi sa quatrième diminution mensuelle consécutive et son plus bas niveau de l'année 2026. Le manque de confiance des consommateurs et la modération des dépenses en biens non essentiels ont encore pesé sur la demande intérieure et limité l'activité du secteur manufacturier. Les indices suggèrent que le secteur manufacturier continue de faire face à des vents contraires, en raison d'une demande intérieure modeste et de pressions persistantes sur les coûts.⁸

L'économie nigériane a progressé de 4,43 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2026, contre 4,23 % au même trimestre de 2025, reflétant une croissance généralisée tant dans le secteur pétrolier que dans les autres secteurs. L'activité a été soutenue par une reprise vigoureuse de l'agriculture, dont la croissance s'est accélérée pour atteindre 4,39 %, contre 2,82 % un an plus tôt, et par le maintien de la résilience des services, qui ont affiché une progression de 4,6 %. Le secteur pétrolier a rebondi, avec un accroissement du PIB pétrolier réel de 7,3 %

en glissement annuel au deuxième trimestre 2026 ; toutefois, sa contribution à la croissance totale est restée modeste, à 0,2 point de pourcentage. En revanche, la croissance industrielle s'est modérée, passant de 7,5 % au deuxième trimestre 2025 à 4,0 %, ce qui témoigne d'une dynamique inégale d'un secteur à l'autre. Dans l'ensemble, les résultats du deuxième trimestre suggèrent que l'affermissement de l'activité économique se poursuit, sous-tendu par les progrès enregistrés dans l'agriculture, les services et la production pétrolière. Les indicateurs à haute fréquence suggèrent que l'activité du secteur privé au Nigeria est restée solide en août. L'indice PMI de la Banque Stanbic IBTC s'est relevé à 54,3, contre 52,5 en juillet, porté par une forte augmentation des nouvelles commandes dans un contexte de demande plus ferme de la part des clients et du lancement de nouveaux produits. Les entreprises ont réagi en accélérant leur production, avec une croissance généralisée dans tous les secteurs, en particulier l'agriculture et l'industrie manufacturière. L'emploi a continué de progresser pour le 15^e mois consécutif, même si les embauches sont restées modestes par rapport au rythme de l'activité.⁹ Dans l'ensemble, l'indice PMI d'août témoigne d'un raffermissement du climat des affaires et d'une dynamique soutenue de l'activité économique hors pétrole.

L'activité économique au Kenya s'est consolidée au début de l'année 2026, la croissance du PIB réel s'accroissant pour atteindre 5,3 % en glissement annuel au premier trimestre, contre 4,0 % au quatrième trimestre 2025, ce qui représente l'expansion plus vigoureuse depuis fin 2023. Cette reprise a été impulsée par une demande intérieure plus forte, un assouplissement des conditions de financement, une activité touristique robuste et une reprise de la production industrielle. Le tourisme a été le principal moteur de la croissance, les services d'hébergement et de restauration ayant progressé de 14,7 %, avec l'appui d'un nombre d'arrivées internationales plus élevé. La croissance du secteur de la construction s'est accélérée pour atteindre 6,6 %, reflétant une consommation de ciment plus élevée et un accroissement du crédit accordé à ce secteur. L'industrie manufacturière a, quant à elle, progressé de 4,4 % grâce à une production accrue de ciment, de véhicules assemblés et d'autres biens industriels. Parallèlement, l'agriculture, principal contributeur au PIB, a affiché une croissance de 4,9 %, portée par une hausse de la production de thé, de canne à sucre

⁸ Les statistiques officielles sur l'industrie manufacturière indiquent que l'activité est restée modeste en juin 2026. La production s'est contractée de 1,7 % en glissement annuel, bien que le rythme de la contraction se soit ralenti par rapport aux 4,4 % enregistrés en mai. Ce recul s'explique principalement par la baisse de la production d'aliments et de boissons, ainsi que de produits du bois, du papier, de l'édition et de l'imprimerie, partiellement compensée par la reprise dans les secteurs des produits métalliques, des machines, des minéraux non métalliques et des équipements de communication.

⁹ Stanbic IBTC (2026).

et de lait. Les indicateurs de conjoncture laissent entrevoir un ralentissement de l'activité du secteur privé en août, avec une diminution de l'indice PMI de la banque Stanbic à 49,7 contre 51,3 en juillet, soit la première contraction en trois mois. Ce recul reflète des contraintes d'approvisionnement persistantes, des coûts des intrants élevés et des conditions de trésorerie tendues, qui ont limité la capacité des entreprises à traduire l'essor de la demande en une hausse de la production. Bien que les nouvelles commandes aient continué de progresser pour le troisième mois consécutif, avec l'appui des achats en gros et d'une demande accrue dans les services de santé privés, la production s'est contractée pour le sixième mois d'affilée et l'activité d'achat s'est fragilisée. Néanmoins, l'emploi a poursuivi son expansion et la confiance des entreprises a atteint son plus haut niveau depuis trois ans et demi, ce qui suggère que la demande sous-jacente reste résiliente malgré les pressions sur les opérations et les coûts à court terme.

L'économie angolaise a conservé une forte dynamique au deuxième trimestre 2026, alors que la croissance du PIB réel s'est accélérée à 8,74 % en glissement annuel, contre 5,32 % au trimestre précédent, tirée par une expansion robuste dans les secteurs pétroliers et non pétroliers. L'économie hors pétrole a progressé de 9,24 %, ce qui renforce le rôle joué par la diversification économique en tant que moteur clé de la croissance, tandis que le secteur du pétrole et du gaz a enregistré une expansion de 5,64 %, dans un contexte de reprise de l'activité en amont. La croissance a été généralisée, avec des performances particulièrement solides dans les secteurs de l'exploitation des mines de diamant, de l'information et de la communication, de l'industrie manufacturière et des services financiers. La production pétrolière a également connu une hausse modérée, passant de 1,02 million de barils par jour au trimestre précédent à 1,04 million au deuxième trimestre 2026. Dans l'ensemble, ces bons résultats témoignent d'une expansion économique durable, portée à la fois par la reprise de la production d'hydrocarbures et le raffermissement de l'activité non pétrolière.

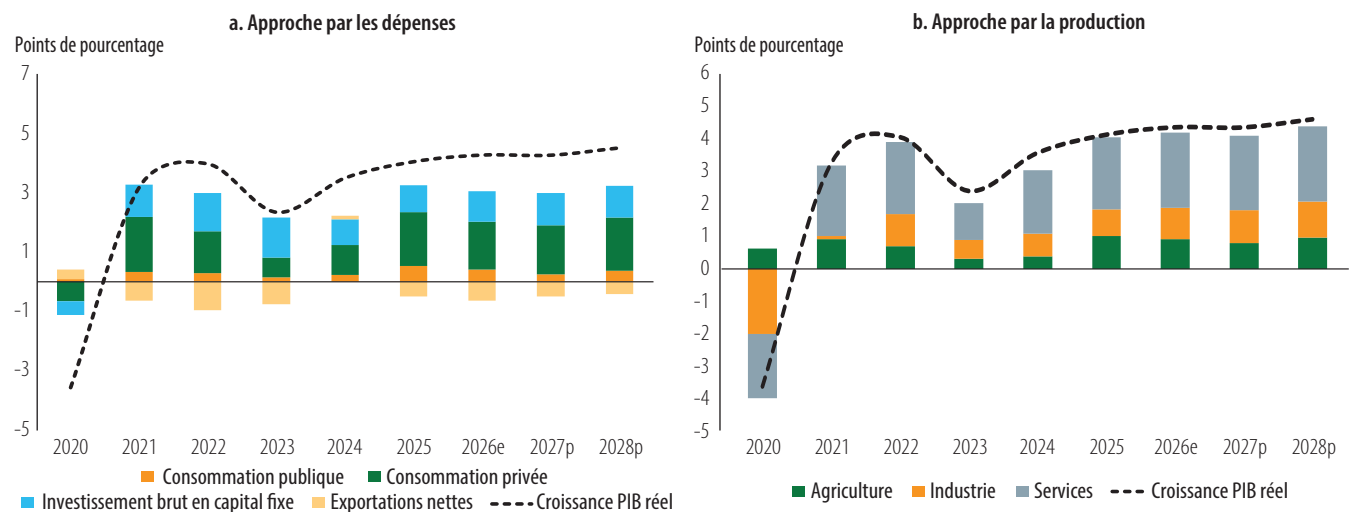
Au Ghana, l'activité économique est restée robuste au deuxième trimestre 2026, bien que la croissance se soit légèrement modérée. Le PIB réel a progressé de 6,0 % en glissement annuel, contre 6,6 % à la même période en 2025. Du côté des dépenses, la croissance a été étayée par une forte demande intérieure, avec un bond des investissements de 53,0 % et un accroissement de la demande intérieure de 11,2 %, ce qui témoigne de la

vigueur persistante des dépenses privées et publiques. Du côté de la production, les services sont restés le principal moteur de la croissance, avec une progression de 8,0 % qui représente près des trois cinquièmes de la croissance globale du PIB, l'activité des TIC ayant, quant à elle, augmenté de 30,9 %. La croissance industrielle s'est relevée, passant de 2,4 % un an plus tôt à 4,3 %, portée par une forte hausse de la production de pétrole et de gaz. En revanche, la croissance agricole a reculé, passant de 7,1 % à 3,9 %, reflétant une forte contraction de l'activité de pêche. Dans l'ensemble, la croissance est restée concentrée dans les services, les TIC et les hydrocarbures, tandis que certains secteurs de l'économie non pétrolière perdaient de l'élan. Les conditions de l'activité dans le secteur privé ghanéen se sont légèrement améliorées en août : l'indice PMI S&P Global est passé de 49,2 en juillet à 50,8, soit un retour en territoire d'expansion pour la première fois depuis quatre mois. Ce redressement a été porté par une reprise de la production et de nouvelles commandes, avec le soutien d'une demande client plus forte, de prix compétitifs et d'efforts de marketing. Les sociétés ont réagi en intensifiant leurs activités d'achat et en accélérant le recrutement, tandis que les attentes des entreprises demeuraient positives dans un contexte d'affermissement attendu de la demande. Bien que les pressions sur les coûts des intrants se soient intensifiées, reflétant des coûts d'achat et de main-d'œuvre plus élevés, les hausses des prix de production sont restées relativement modérées.

La croissance en Afrique subsaharienne maintient son cap malgré des vents contraires à l'échelle mondiale

L'activité économique en Afrique subsaharienne a tenu bon malgré l'intensification des tensions géopolitiques et des pressions à la baisse, notamment le conflit au Moyen-Orient, la réduction du financement du développement et le fardeau croissant du service de la dette. La croissance régionale devrait s'accélérer de 4,1 % en 2025 à 4,3 % en 2026. Les prévisions de croissance de la région pour 2026 ont été revues à la hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'édition d'avril 2026 de *l'État des lieux de l'économie africaine*.

Ce relèvement est généralisé dans la région. Les prévisions de croissance pour 2026 ont été revues à la hausse pour plusieurs grandes économies, notamment l'Angola,

FIGURE 1.6 Contributions à la croissance du PIB en Afrique subsaharienne, 2020-2028

Source : Projections de la Banque mondiale (modèle macrobudgétaire de la Banque mondiale).

Note : Prévisions au 12 septembre 2026. Les chiffres indiqués sont des moyennes pondérées. La variation des stocks et l'écart statistique ne sont pas présentés dans le panel a. Les taxes nettes ne sont pas présentées dans le panel b. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

l'Éthiopie, le Nigeria et la Zambie, reflétant une activité économique plus forte que prévu, une amélioration des conditions macroéconomiques et un environnement extérieur plus favorable pour les exportateurs de produits de base. Dans l'ensemble, près des trois quarts des pays de la région (35 sur 47) ont vu leurs prévisions de croissance pour 2026 relevées, ce qui indique que l'embellie ne se limite pas à une poignée de pays, mais reflète, au contraire, un vaste regain de dynamisme économique.

La réévaluation de la croissance régionale résulte d'une combinaison de facteurs cycliques et structurels. Dans certains pays, notamment les exportateurs de pétrole tels que l'Angola, le Nigeria et la République du Congo, la vigueur de la croissance est soutenue par les cours favorables des matières premières et une activité accrue dans le secteur extractif. Dans d'autres, la reprise des activités agricoles et le renforcement de la demande intérieure contribuent aux meilleurs résultats. Des facteurs structurels jouent également un rôle important dans plusieurs économies. C'est notamment le cas au Bénin, en Éthiopie et au Rwanda, où les réformes visant à améliorer le climat des affaires, à étendre les infrastructures, à approfondir l'intégration des marchés et à attirer des investissements privés favorisent la croissance dans les secteurs non liés aux ressources naturelles. En conséquence, si les meilleures performances de la région s'expliquent en partie par des facteurs cycliques favorables, certains pays bénéficient de plus en plus de sources de croissance plus durables, liées à la diversification économique et aux réformes visant à accroître la productivité.

Plutôt qu'à un affaiblissement généralisé de la demande extérieure, les canaux de transmission du conflit au Moyen-Orient vers l'activité économique en Afrique subsaharienne ont été principalement associés à la hausse des coûts de l'énergie et des transports, ainsi qu'à l'incertitude accrue. Le commerce mondial est resté relativement résilient, tandis que la demande de minéraux essentiels liés à l'électrification, aux énergies renouvelables et aux infrastructures numériques a continué d'impulser les exportations et les investissements dans plusieurs économies africaines.

Si l'ampleur globale du choc a été atténuée, chacun des pays a bien résisté à la tempête grâce à sa propre résilience. La région a également bénéficié des ajustements de la politique macroéconomique mis en œuvre au cours des deux dernières années. Le resserrement des politiques monétaires et budgétaires a contribué à contenir l'inflation, à stabiliser les taux de change et à réduire les déséquilibres macroéconomiques, préservant ainsi le pouvoir d'achat des ménages et la confiance des entreprises. En outre, les bons résultats agricoles enregistrés dans plusieurs pays et la hausse des recettes d'exportation des exportateurs de produits de base ont étayé leur activité économique.

Du côté des dépenses, les perspectives de croissance restent sous-tendues par une consommation intérieure résiliente, une reprise progressive de l'investissement et un appui constant de la demande extérieure (figure 1.6, panel a). La consommation des ménages reste le principal contributeur à la croissance, à hauteur de 1,6 point de

pourcentage, un chiffre toutefois légèrement inférieur à celui de 1,8 point de pourcentage enregistré en 2025. Cela reflète un pouvoir d'achat accru dans un contexte d'anticipations d'inflation mieux ancrées dans de nombreux pays de la région. L'investissement devrait contribuer à hauteur de 1,0 point de pourcentage à la croissance, contre 0,9 point de pourcentage en 2025, grâce à des conditions financières nationales et mondiales plus accommodantes, à une meilleure gestion macroéconomique et à un redressement progressif de la confiance des entreprises. Parallèlement, la contribution des exportations devrait passer de 0,7 point de pourcentage en 2025 à 0,8 point de pourcentage, reflétant la résilience du commerce mondial et la demande soutenue pour les exportations de produits de base de la région. Dans l'ensemble, les perspectives de croissance restent portées par une demande intérieure résiliente, une reprise progressive des investissements et un appui constant de la demande extérieure.

Du côté de la production, le secteur des services devrait représenter environ la moitié de la croissance économique en 2026, avec une contribution de 2,3 points de pourcentage à la croissance globale du PIB (figure 1.6, panel b). L'activité reste tirée par les services financiers, les TIC, le commerce de gros et de détail, ainsi que le tourisme, ce qui reflète la numérisation en cours, l'expansion des marchés de consommation et la poursuite de la reprise dans les services de voyage et d'accueil dans de nombreux pays. Avec l'appui de l'urbanisation, de l'amélioration de la connectivité et de la demande croissante de services aux entreprises et aux particuliers, ces secteurs ont fait preuve de résilience malgré un environnement extérieur complexe. Le secteur industriel devrait contribuer à hauteur de 1,0 point de pourcentage à la croissance, grâce à un regain d'activité dans les secteurs de l'exploitation minière, de l'industrie manufacturière, de la construction et des services publics. La hausse des prix des métaux et d'autres produits de base a favorisé la production, les exportations et l'investissement dans les économies riches en ressources. L'augmentation de la production d'électricité et l'amélioration de la fiabilité de l'approvisionnement électrique ont quant à elles contribué à alléger un frein de longue date à l'activité industrielle dans plusieurs pays. Parallèlement, l'agriculture devrait apporter une contribution d'environ 0,9 point de pourcentage à la croissance en 2026, grâce à des conditions météorologiques favorables et à une production agricole plus abondante dans plusieurs pays.

Une dynamique de croissance inégale entre les sous-régions et les pays d'Afrique subsaharienne

Les performances en matière de croissance varient considérablement entre les pays et les groupes de pays dans la région (figure 1.7, panel a). En 2026, la croissance devrait prendre de l'ampleur dans 21 des 47 économies d'Afrique subsaharienne, avec une augmentation médiane de 0,8 point de pourcentage par rapport à 2025. Cette accélération est particulièrement marquée dans plusieurs pays, notamment la Guinée équatoriale (4,6 points de pourcentage), le Botswana (4,2 points de pourcentage), la Zambie (1,7 point de pourcentage), l'Angola (1,4 point de pourcentage) et la République du Congo (1,3 point de pourcentage).¹⁰ Près de la moitié des pays de la région ont déjà dépassé leur taux de croissance annuel moyen enregistré entre 2000 et 2019. Ces progrès reflètent à la fois une meilleure performance du secteur des matières premières, l'embellie des conditions macroéconomiques et la reprise propre à chaque pays après les chocs récents.¹¹ La relance est de plus en plus généralisée. En 2026, 23 des 47 économies devraient connaître une croissance supérieure à leur moyenne à long terme d'avant la pandémie, avec une marge moyenne de 1,4 point de pourcentage. Cette tendance suggère que la dynamique de croissance récente de la région va au-delà d'un simple rebond cyclique et reflète de plus en plus les améliorations au niveau de la demande intérieure, de la stabilité macroéconomique et des performances dans les secteurs productifs majeurs.

La croissance économique de la région reste freinée par les résultats de ses plus grandes économies, et, en particulier, de l'Afrique du Sud, dont le taux de croissance est inférieur non seulement à la moyenne régionale, mais aussi à ses moyennes historiques enregistrées entre 2000 et 2019. La croissance combinée des cinq plus grandes économies de la région devrait passer de 3,3 % en 2025 à 3,6 % en 2026, puis se relever modestement pour atteindre 3,7 % par an en 2027-2028 (figure 1.7, panel a). Malgré cette avancée, ce taux reste bien en deçà de sa moyenne d'avant la pandémie, qui s'élevait à 4,6 %, ce qui met en évidence la persistance de contraintes structurelles et le

¹⁰ Il convient de noter qu'une partie de l'accélération de la croissance reflète des reprises cycliques tirées par les produits de base, en particulier dans les économies exportatrices de pétrole, plutôt que des améliorations structurelles de l'activité non pétrolière.

¹¹ En Guinée équatoriale, toutefois, l'amélioration prévue reflète une contraction plus modérée, la croissance du PIB passant d'une estimation de -5,8 % en 2025 à -1,2 % en 2026, alors que la baisse continue de la production d'hydrocarbures pèse sur l'activité.

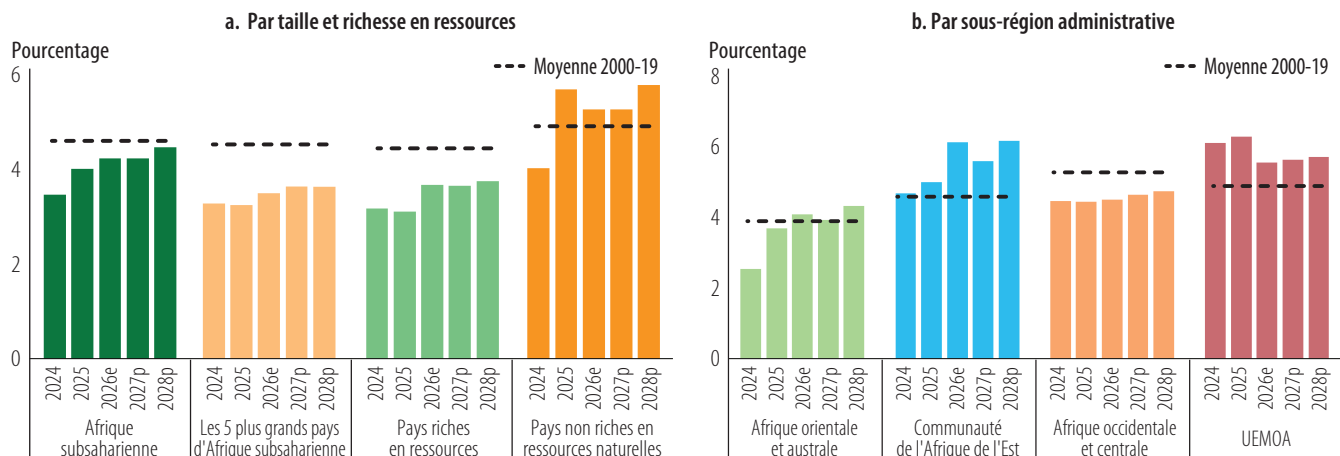
rythme relativement lent de la reprise chez les principaux moteurs économiques de la région. En revanche, la croissance dans le reste de l'Afrique subsaharienne reste nettement plus solide et dynamique. Si l'on exclut les cinq plus grandes économies, la croissance régionale devrait passer de 5,4 % en 2025 à 5,5 % en 2026, avant de progresser légèrement pour atteindre 5,6 % par an en 2027-2028. Cette divergence souligne la nature de plus en plus hétérogène de la croissance dans la région, tandis que de nombreuses petites économies bénéficient d'une demande intérieure plus forte, de conditions macroéconomiques améliorées, d'une activité robuste dans le secteur des produits de base et d'investissements constants.

En Afrique du Sud, la croissance du PIB s'est redressée, passant de 0,5 % en 2024 à 1,1 % en 2025, principalement sous l'effet d'une consommation privée plus vigoureuse, tandis que l'investissement et les exportations sont restés modérés. La croissance devrait légèrement ralentir pour s'établir à 1,0 % en 2026, reflétant un environnement extérieur plus difficile et des contraintes internes persistantes. Néanmoins, l'activité économique continue d'être favorisée par un approvisionnement en électricité plus fiable et par les réformes en cours dans des secteurs clés des infrastructures, qui contribuent à améliorer l'environnement des affaires, à réduire les goulets d'étranglement logistiques et à consolider les capacités de production. La hausse des cours des produits de base devrait alimenter davantage la croissance grâce à une progression des recettes d'exportation et des investissements, tandis que les réformes ciblant les transports, la logistique et la compétitivité devraient renforcer les performances commerciales sud-africaines à terme. Toutefois, ces gains risquent d'être partiellement contrebalancés par la persistance des tensions commerciales et les effets négatifs du conflit au Moyen-Orient sur la demande mondiale, les marchés de l'énergie et le climat des affaires. L'inflation devrait grimper à 4,0 % en 2026, reflétant en grande partie la répercussion de la montée des cours internationaux du pétrole. Une hausse durable des prix de l'énergie viendrait aggraver l'inflation importée, accroître les coûts de transport et de production, et peser sur l'activité économique. Conjugués à d'éventuelles perturbations des chaînes d'approvisionnement, les coûts d'importation plus élevés pourraient intensifier les pressions sur les prix, éroder le pouvoir d'achat des ménages et accroître l'insécurité alimentaire, en particulier parmi les ménages vulnérables. À moyen terme, toutefois, l'inflation devrait se modérer et s'établir en moyenne à environ 3,5 % en 2027-2028, un résultat largement situé dans la fourchette cible. Portée par la poursuite des réformes structurelles et le

ralentissement de l'inflation, la croissance devrait se raffermir progressivement pour atteindre 1,6 % par an en 2027-2028.

L'activité économique au Nigeria devrait s'accélérer, passant de 4,0 % en 2025 à 4,3 % en 2026, avant de se relever légèrement pour atteindre 4,4 % par an en 2027-2028, grâce à une amélioration de la stabilité macroéconomique, un renforcement de la confiance des investisseurs et une reprise progressive des investissements privés. La croissance reste principalement tirée par le secteur des services, en particulier les services financiers, les TIC et l'immobilier, qui ont bénéficié de la numérisation en cours et d'une demande intérieure résiliente. L'activité agricole devrait se récupérer en 2026, tandis que la croissance du secteur industriel devrait se modérer du fait d'un ralentissement de la production pétrolière et de l'industrie manufacturière. Il est prévu que l'inflation recule, passant de 23,0 % en 2025 à 15,7 % en 2026, puis s'atténue davantage pour s'établir à 12,2 % d'ici 2028, à mesure que les effets du resserrement monétaire, de la stabilisation des taux de change et de l'amélioration des conditions d'approvisionnement continueront de se faire sentir sur l'économie. La baisse de l'inflation devrait préserver le pouvoir d'achat des ménages et contribuer à une réduction progressive de la pauvreté. Toutefois, le rythme de cette réduction devrait rester limité par les prix élevés des carburants découlant du conflit au Moyen-Orient, qui continuent de peser de manière disproportionnée sur les ménages à faibles revenus. La montée des cours du pétrole devrait apporter un certain appui aux comptes budgétaires et extérieurs, même si ces gains pourraient être partiellement compensés par une volatilité accrue des flux de capitaux dans un contexte d'incertitude mondiale accrue. L'excédent du compte courant devrait s'élargir, passant de 4,8 % du PIB en 2025 à 6,0 % en 2026, avant de reculer progressivement pour atteindre 3,4 % du PIB d'ici 2028, à mesure que les prix du pétrole se normaliseront et que la demande d'importations s'affermira. Néanmoins, les perspectives restent soumises à d'importants risques à la baisse, notamment un resserrement des conditions financières mondiales, un conflit prolongé au Moyen-Orient, l'insécurité, des chocs climatiques, des perturbations de la production pétrolière et une augmentation des dépenses préélectorales à l'approche des élections de 2027. Ces facteurs pourraient freiner la dynamique des réformes et éroder le consensus social nécessaire pour maintenir les efforts d'ajustement macroéconomique en cours.

Les économies riches en ressources naturelles d'Afrique subsaharienne retrouvent progressivement leur élan, même si la croissance reste inférieure aux taux

FIGURE 1.7 Croissance du PIB selon les régions en Afrique subsaharienne, 2024–2028

Source : Projections de la Banque mondiale (modèle macro-budgétaire de la Banque mondiale).

Note : Le groupe des « cinq plus grandes économies » comprend l'Angola, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

enregistrés au cours des deux premières décennies de ce siècle, ainsi qu'aux moyennes régionales actuelles (figure 1.7, panel a). La croissance dans ce groupe devrait s'accélérer, passant de 3,2 % en 2025 à 3,8 % en 2026, puis rester globalement stable à ce rythme sur 2027–2028. Cette reprise est portée par une demande mondiale soutenue de ressources naturelles, notamment de produits agricoles, de minéraux essentiels et de métaux précieux, ainsi que par le renchérissement des produits de base. L'envolée des prix du cuivre, de l'or et d'autres métaux a stimulé les recettes d'exportation, les recettes budgétaires et les investissements miniers dans plusieurs économies riches en ressources, tandis que les cours élevés de l'énergie ont favorisé les exportateurs d'hydrocarbures, malgré l'augmentation des coûts pour les pays importateurs d'énergie. Les conditions de la demande extérieure devraient également rester propices. La prolongation de la Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA – *African Growth and Opportunity Act*) pour 2026 et la mise en œuvre de l'initiative chinoise de suppression des droits de douane à compter de mai 2026 devraient promouvoir l'accès aux marchés et donner un élan supplémentaire aux exportations. Parallèlement, la forte demande de minéraux essentiels nécessaires à l'électrification, aux énergies renouvelables et aux infrastructures numériques continue de promouvoir l'investissement dans l'exploitation minière et les secteurs connexes, renforçant ainsi la contribution des exportations de produits de base à la croissance. Néanmoins, les perspectives restent soumises à des risques externes considérables. L'intensification des tensions commerciales, l'accroissement de l'incertitude géopolitique et la possible aggravation

de la fragmentation géoéconomique pourraient affaiblir la demande mondiale, perturber les chaînes d'approvisionnement et accroître la volatilité des cours des matières premières.

Les économies pauvres en ressources naturelles continuent quant à elles d'afficher des performances supérieures à la moyenne régionale, avec une croissance estimée à 5,4 % en 2026, un taux supérieur à leur moyenne à long terme de 4,8 % enregistrée entre 2000 et 2019, qui devrait encore s'accélérer pour atteindre 5,6 % par an en 2027–2028 (figure 1.7, panel a). La solide performance de ce groupe reflète les avantages d'un ajustement macroéconomique constant, incluant la stabilisation des taux de change, une désinflation rapide et le redressement des positions budgétaires, qui ont contribué à rétablir la confiance et à dynamiser la demande intérieure. Parallèlement, la poursuite des réformes structurelles visant à améliorer l'environnement des affaires, à étendre la connectivité numérique, à renforcer les systèmes financiers et à développer les infrastructures énergétiques et de transport a contribué à attirer les investissements et à débloquer de nouvelles sources de croissance. Plusieurs pays ont également bénéficié d'une activité robuste dans le secteur des services, en particulier les TIC, les services financiers, la logistique, le tourisme et les services aux entreprises, ce qui souligne le rôle croissant de la demande intérieure et régionale dans la dynamique de l'expansion économique.

Afrique de l'Est et australe (AFE). L'activité économique dans la sous-région AFE devrait se relever, passant de 3,7 % en 2025 à 4,1 % en 2026, avant d'atteindre une moyenne de 4,2 % par an en 2027–2028 (figure 1.7,

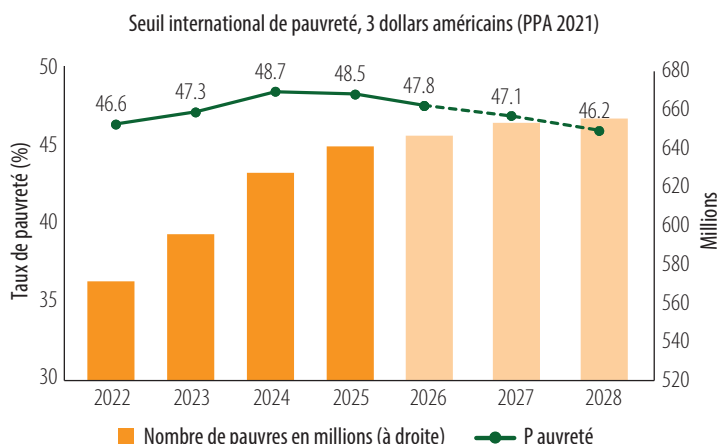
panel b). Si l'on exclut les deux plus grandes économies de la sous-région, l'Angola et l'Afrique du Sud, la croissance devrait être encore plus rapide, passant de 5,3 % en 2025 à 5,7 % en 2026, puis à 5,9 % d'ici 2028, ce qui souligne la résilience et le dynamisme du reste de la sous-région. La Communauté d'Afrique de l'Est reste le bloc affichant la croissance la plus rapide de l'AFE, avec un taux qui devrait grimper de 5,0 % en 2025 à 6,2 % en 2026, puis se stabiliser globalement à ce niveau jusqu'en 2028. Cette solide performance devrait être portée par une demande intérieure robuste et des investissements soutenus au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda, qui continuent de figurer parmi les économies les plus dynamiques de la région.

Afrique de l'Ouest et centrale (AFW). La croissance économique de la sous-région AFW devrait se maintenir à 4,5 % en 2026, un niveau inchangé par rapport à 2025, avant de se redresser légèrement pour atteindre une moyenne annuelle de 4,7 % sur 2027-2028 (figure 1.7, panel b). Les performances de la sous-région restent influencées par l'évolution de la situation au Nigeria, la plus grande économie de l'AFW. À l'exclusion de ce pays, la croissance devrait fléchir, passant d'un solide 5,4 % en 2025 à 5,0 % en 2026, avant de rebondir pour atteindre 5,3 % en moyenne pour 2027-2028. Malgré ce ralentissement temporaire, l'activité économique dans une grande partie de la sous-région reste résiliente, avec l'appui de l'investissement, du développement des infrastructures et de l'expansion des secteurs des services. La croissance au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) devrait freiner, passant de 6,3 % en 2025 à 5,6 % en 2026, puis rester globalement stable autour de 5,7 % en 2027-2028. Le bloc continuera de figurer parmi les zones enregistrant la croissance la plus rapide d'Afrique subsaharienne, grâce à une demande intérieure vigoureuse. La forte expansion économique au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger devrait rester un moteur essentiel des performances de l'UEMOA et contribuer à soutenir la croissance malgré un environnement extérieur moins favorable et des défis régionaux persistants. Enfin, il est prévu que la croissance au sein de la CEMAC s'accélère, de 2,9 % en 2025 à 3,5 % en 2026. La hausse des cours mondiaux du pétrole, liée aux tensions géopolitiques, a amélioré les revenus d'exportation et les recettes budgétaires dans l'ensemble des économies exportatrices de la zone, tandis que l'accroissement de la production énergétique au Tchad et en République du Congo donne un élan supplémentaire à l'activité. Parallèlement, la croissance est portée par une stabilisation de la production non pétrolière, qui reflète la résilience de la production agricole et de meilleures conditions de la demande intérieure.

Une croissance qui reste insuffisante pour réduire significativement la pauvreté

La croissance en Afrique subsaharienne devrait atteindre 4,3 % en 2026, mais son impact sur la réduction de la pauvreté restera probablement limité. Alors qu'une forte demande extérieure et le prix favorable du pétrole, des minerais et d'autres matières premières profitent aux économies riches en ressources, l'activité extractive n'a que de faibles liens directs avec l'emploi et le revenu des ménages. L'amélioration de la production agricole, la résilience du secteur des services et la stabilité générale des prix soutiennent dans une certaine mesure le revenu des ménages et leur pouvoir d'achat, alors que la région subit la pression liée à la hausse des coûts de l'alimentation, de l'énergie et des transports. Alors que la croissance du PIB par habitant devrait atteindre 1,8 % en 2026, les gains de revenus restent trop modestes pour laisser entrevoir une amélioration significative du niveau de vie. Ces modestes gains de revenus pourraient être encore érodés par les conflits au Moyen-Orient, la baisse de l'aide au développement, le poids élevé du service de la dette et les chocs climatiques liés au phénomène El Niño, en particulier pour les ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire.

Les perspectives en matière de pauvreté pour l'Afrique subsaharienne restent faibles malgré une croissance économique soutenue. La pauvreté, mesurée selon le seuil international de 3 USD par personne et par jour (PPA 2021), ne devrait reculer que modestement pour atteindre 47,8 % en 2026 et 47,1 % en 2027, soit une trajectoire légèrement moins favorable que celle prévue dans l'édition d'avril 2026 du présent rapport. En conséquence, le taux de pauvreté régional devrait globalement stagner entre 2022 et 2027. L'impact limité de la croissance sur la pauvreté reflète sa composition et sa répartition : dans de nombreux pays, la croissance a été tirée par les secteurs extractifs à forte intensité de capital, mais à faibles retombées sur l'emploi, tandis que les gains ont souvent été concentrés géographiquement et insuffisants pour compenser la rapide croissance démographique. De plus, la forte concentration de ménages pauvres dans les activités informelles à faible productivité et dans l'agriculture de subsistance a limité la traduction de la croissance économique en améliorations généralisées du niveau de vie (figure 1.8). Plus alarmant encore, le nombre absolu de personnes en situation de pauvreté continue d'augmenter, reflétant le défi que représente la rapide croissance démographique.

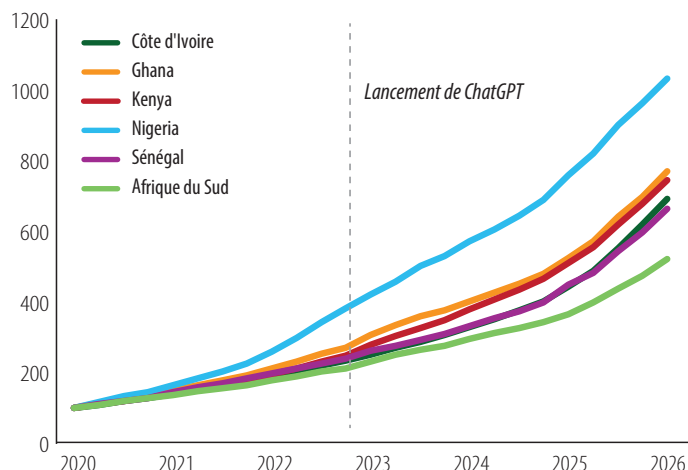
FIGURE 1.8 Pauvreté régionale, 2022–28

Source : Banque mondiale.

Remarque : les lignes pointillées et les barres en gris clair correspondent aux prévisions tirées des dernières « Perspectives macroéconomiques sur la pauvreté ».

FIGURE 1.9 Développeurs GitHub, économies africaines sélectionnées, indexés, 2020-2026

Développeurs GitHub, indice (1er trimestre 2020 = 100)



Sources : GitHub Innovation Graph, via le Partenariat pour les données de développement de la Banque mondiale ; calculs de l'équipe.

Remarque : les chiffres correspondent au nombre de comptes enregistrés, et non au nombre de développeurs à temps plein. Données consultées sur datapartnership.org (Analyse du marché du travail en Afrique de l'Ouest). T1 = premier trimestre.

Potentiel de l'IA en matière de réduction de la pauvreté

L'IA transforme déjà les économies africaines, mais l'ampleur et la répartition des bénéfices restent limitées. Les premiers signes sont encourageants et montrent que les pays africains se sont beaucoup plus impliqués dans le développement de logiciels depuis l'essor de l'IA. La communauté des développeurs nigériens sur GitHub a

été multipliée par dix depuis 2020 et celle du Ghana par près de huit, les nouvelles inscriptions s'accroissant depuis la mise à disposition gratuite d'assistants de codage IA (figure 1.9). Mais cette communauté reste modeste : l'Afrique compte environ 4,7 millions de développeurs, contre environ 74 millions en Asie et 28 millions en Europe selon les références mondiales en matière de talents¹², et le vivier du continent est majoritairement composé de débutants. Les activités de programmation transfrontalière témoignent également de l'émergence d'un réseau continental d'innovation, même si les principaux pôles restent plus étroitement liés au nord : en dehors du continent, leur collaboration s'oriente majoritairement vers l'Amérique du Nord et l'Europe, et près de la moitié des activités transfrontalières de l'Afrique du Sud sont en lien avec les États-Unis (figure 1.10). Ces premiers signes laissent entrevoir ce que l'IA pourrait apporter si l'accès s'élargissait : un secteur des services numériques plus important, une collaboration régionale renforcée et des gains de productivité dans les secteurs qui touchent les ménages pauvres, de l'agriculture à l'éducation, en passant par la santé et la finance.

Le développement de l'utilisation de l'IA se heurte à une contrainte fondamentale : seule une minorité relativement aisée peut y accéder de manière fiable et s'offrir les technologies qui la rendent possible. L'accessibilité financière est aussi importante que l'infrastructure. En Afrique subsaharienne, l'internet mobile reste le moins abordable au monde en termes de rapport à la taille des revenus. Un forfait de données de base coûte environ le double de l'objectif d'accessibilité financière fixé par les Nations unies, à savoir 2 % du revenu mensuel moyen, et un téléphone mobile d'entrée de gamme connecté à Internet coûte au quintile le plus pauvre de la population l'équivalent d'environ trois quarts d'un revenu mensuel.¹³

La simple possession d'un téléphone mobile ne garantit pas un accès numérique satisfaisant sans la disponibilité d'un réseau électrique fiable. Parmi les 19 pays pour lesquels ces deux indicateurs sont disponibles, seuls 12 % des ménages du quintile le plus pauvre disposent à la fois d'un téléphone et d'un raccordement au réseau électrique, contre 54 % des ménages du quintile le plus riche (figure 1.11). De la même façon, l'utilisation d'Internet augmente fortement avec le niveau de bien-

¹² Références mondiales en matière de talents dans le secteur du développement publiées par le Boston Consulting Group (2026). La section 2 de la présente AEU fournit plus de détails.

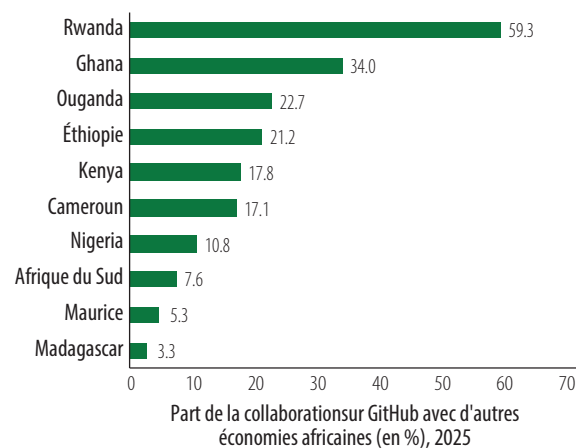
¹³ GSMA (2026). L'objectif d'accessibilité financière fixé par la Commission des Nations unies sur le haut débit correspond à un forfait de données d'entrée de gamme ne dépassant pas 2 % du revenu mensuel moyen.

être des ménages, tant à l'intérieur du pays qu'entre les pays (figure 1.12). Dans de nombreux pays, moins de 10 % des adultes du quintile le plus pauvre sont connectés à Internet, contre plus de 60 % ou 70 % des adultes des quintiles les plus riches dans les économies mieux connectées. En Afrique du Sud et aux Seychelles, l'accès quasi universel à l'électricité et une connectivité relativement généralisée permettent aux services basés sur l'IA d'atteindre tous les ménages, quel que soit leur niveau de bien-être. Ailleurs, une moyenne nationale élevée masque une minorité connectée, qui côtoie une majorité pauvre, largement hors ligne (carte 1.1).

Cependant, il n'est pas nécessaire d'attendre la généralisation des smartphones pour combler ce fossé d'accès, car des services d'IA conçus pour les téléphones basiques fonctionnent déjà à grande échelle. Au Kenya, le service PROMPTS de Jacaranda Health fournit, grâce à l'IA et via des SMS bidirectionnels, des conseils en matière de santé maternelle. Il a déjà bénéficié à environ 3 millions de mères, utilise l'apprentissage automatique pour trier plus de 5 000 messages d'assistance par jour en anglais et en swahili, et oriente 90 % des cas à haut risque vers des soins hospitaliers.¹⁴ Les services axés sur les SMS peuvent donc élargir dès aujourd'hui significativement l'accès à l'IA, tandis que des applications plus sophistiquées attendent des améliorations en matière de données et une baisse du coût des appareils.

Une tendance similaire se dessine sur le marché du travail. Le déséquilibre est visible des deux côtés du marché du travail : plus de la moitié des offres d'emploi en Afrique exigent au moins des compétences numériques de niveau intermédiaire, mais moins de 2 % mentionnent des compétences liées à l'IA, et dans certains pays africains, seuls environ 5 % des adultes possèdent des compétences numériques avancées (voir la section 2 de la présente AEU). Les professions dans lesquelles l'IA est la plus susceptible de venir renforcer les compétences des cadres, professionnels et techniciens sont extrêmement rares parmi les plus pauvres, mais plus courantes au sommet de la distribution des revenus (figure 1.13, panneaux a et b). Les données salariales vont dans le même sens : les travailleurs occupant des emplois exigeant au moins une compétence numérique gagnent environ 12,8 % de plus que ceux exerçant des professions n'ayant pas recours au numérique.¹⁵ Le même gradient s'observe dans le domaine de l'éducation : en Afrique du Sud, 65 %

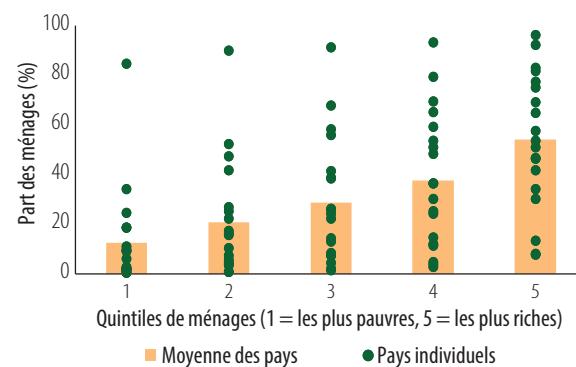
FIGURE 1.10 Part de la collaboration avec d'autres économies africaines sur GitHub, 10 principaux pôles, 2025



Sources : GitHub Innovation Graph 2025, via le Partenariat pour les données de développement de la Banque mondiale ; calculs de l'équipe.

Remarque : la collaboration correspond à la somme des « git pushes » et des « pull requests » effectués par les développeurs d'une économie vers des dépôts appartenant à une autre économie (données rapportées lorsqu'au moins 100 développeurs uniques sont actifs). Les 10 plus grandes sources africaines en termes d'activité transfrontalière sont présentées.

FIGURE 1.11 Ménages accessibles par des services d'IA par téléphone (téléphone + électricité), par quintile



Source : mêmes enquêtes auprès des ménages que pour la figure 1.12, pour les 19 pays où sont recensés la possession d'un téléphone et l'accès à l'électricité.

Remarque : Barres : moyenne non pondérée des 19 pays disposant des deux indicateurs ; cercles : pays individuels. Éthiopie : possession d'un téléphone mesurée au niveau des ménages, sans la condition « 15 ans et plus ». Q = quintile.

des travailleurs titulaires d'un diplôme universitaire occupent des emplois où l'IA vient en complément du travailleur, contre 4 % des travailleurs ayant un niveau d'études inférieur ou équivalent au collège.¹⁶ Par conséquent, le risque immédiat pour la plupart des économies africaines n'est pas le remplacement massif des travailleurs pauvres par l'IA, mais que les gains de

¹⁴ Jacaranda Health, PROMPTS, un service de santé maternelle par SMS bidirectionnel basé sur l'IA au Kenya. Voir jacarandahealth.org/prompts.

¹⁵ Données sur les offres d'emploi de Lightcast ; voir la section 2 de cette AEU.

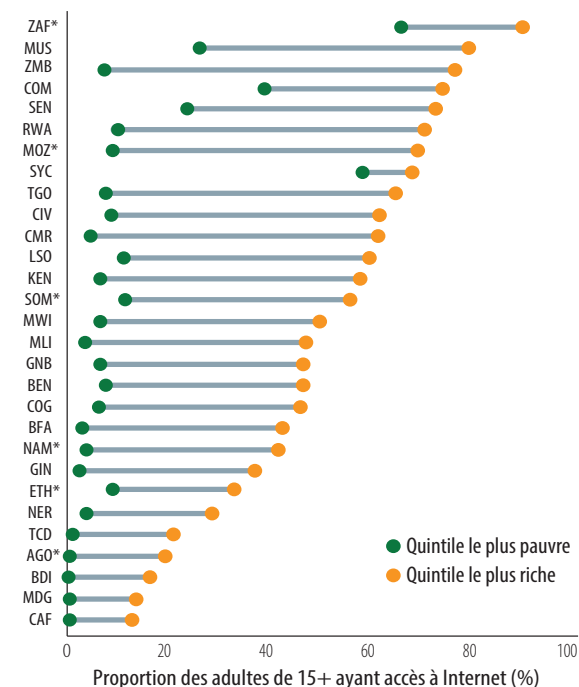
¹⁶ Pizzinelli et coll. (2023).

productivité liés à l'IA profitent presque exclusivement aux travailleurs hautement qualifiés, aux entreprises formelles et aux ménages urbains les plus aisés, alors que resteront exclus les agriculteurs, les entreprises informelles, les écoles, les cliniques et les communautés des zones en retard de développement. Le fossé ne se situe donc pas simplement entre les pays qui adoptent l'IA et ceux qui ne le font pas. Il se creuse entre les pays capables de diffuser largement ses avantages et ceux où son adoption restera un phénomène isolé.

Faire profiter les plus démunis des bénéfices de l'IA demande un changement radical : passer de la connexion des marchés à la connexion des personnes et des régions défavorisées. Des simulations de répartition réalisées pour le Ghana suggèrent que les bénéfices largement partagés de l'IA permettraient de sortir trois fois plus de personnes de la pauvreté que s'ils étaient concentrés sur les ménages déjà en mesure d'utiliser l'IA.¹⁷ C'est pourquoi l'élargissement d'un accès abordable et fiable à la 5G ou à une technologie haut débit mobile de qualité nécessite une stratégie combinant concentration spatiale et intégration économique plus large. Compte tenu des coûts fixes élevés des infrastructures numériques, les investissements dans la connectivité, l'électricité, les compétences numériques et la capacité de calcul devraient être prioritaires dans les centres urbains productifs et les villes secondaires, là où les effets de

¹⁷ Simulation réalisée par le personnel de la Banque mondiale à partir des données de la 8e vague de l'enquête sur le niveau de vie au Ghana ; les résultats sont donnés à titre indicatif et la méthodologie est disponible sur demande.

FIGURE 1.12 Accès à Internet chez les adultes de 15 ans et plus, quintile le plus pauvre par rapport au quintile le plus riche

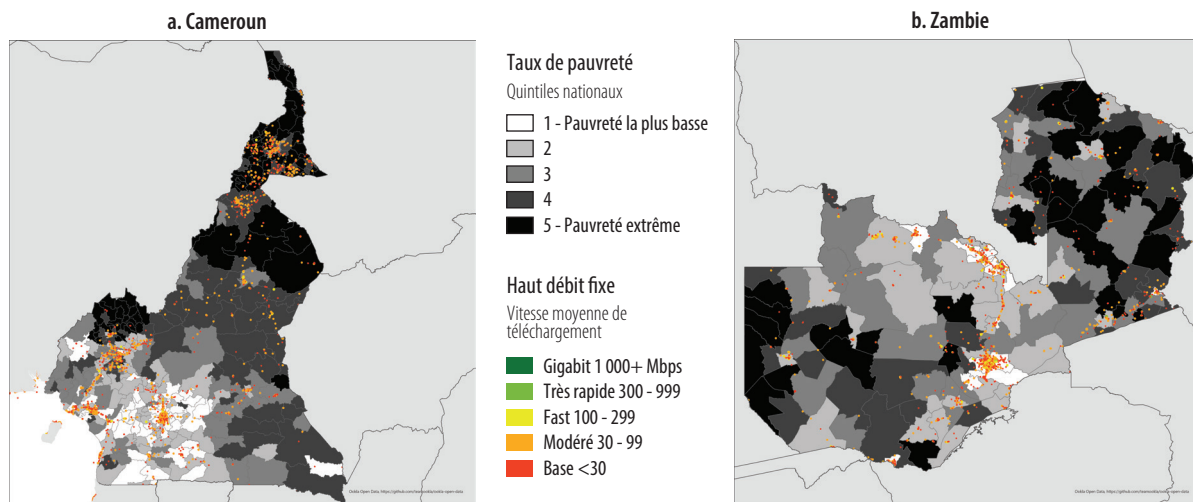


Sources : enquêtes harmonisées EHCVM 2021/22 (Guinée 2018 ; Cameroun ECAM-5 (2021/22) ; calculs des équipes nationales de l'AFE à partir de l'IDREA 2018 en Angola, de l'EICVMB 2020 au Burundi, de l'EHCVM 2024 aux Comores, du HoWStat 2021 en Éthiopie, de l'IHBS 2015 au Kenya, du CSMHS 2017 au Lesotho, de l'EPM 2021 à Madagascar, de l'IHS6 2024/25 au Malawi, à Maurice (HBS 2017), au Mozambique (IOF 2022), en Namibie (NHIES 2015/16), au Rwanda (EICV 2023), aux Seychelles (HBS 2018), en Somalie (SIHBS 2022), en Afrique du Sud (IES 2022/23) et en Zambie (LCMS 2022) ; calculs du personnel.

Remarque : quintiles de consommation nationaux, pondérations de l'enquête.

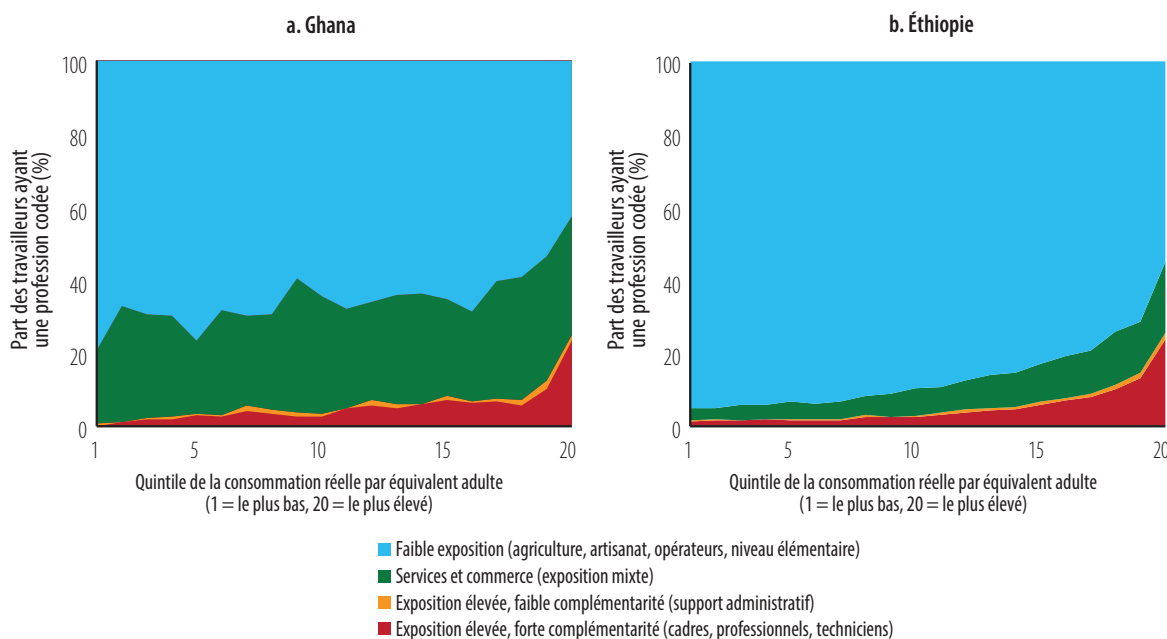
* L'accès à Internet est mesuré au niveau individuel via n'importe quel canal, y compris via un téléphone mobile ; les connexions fixes domestiques ne représentent qu'une faible part de l'accès dans la plupart des pays. Pour obtenir la liste des codes pays, consultez <https://www.iso.org/obp/ui/#search>.

CARTE 1.1 Carte de la pauvreté et des débits de téléchargement sur Internet mobile, Cameroun et Zambie



Sources : Cartes de la pauvreté estimées à partir de l'enquête auprès des ménages ECAM-5 (2021/22) pour le Cameroun ; LCMS (2022) pour la Zambie, et de données satellitaires. Données de téléchargement issues des applications mobiles d'Ookla.

Remarque : Mb/s = mégabits par seconde.

FIGURE 1.13 Emploi par type d'exposition à l'IA et distribution du bien-être^a

Sources : Panneau a : GLSS8 (fichiers de travail du QER) ; calculs de l'équipe. Panneau b : calculs de l'équipe nationale de l'AFE à partir de HoWStat 2021.

Remarque : groupes définis dans le panneau a : l'équipe AFE inclut les secteurs de la défense et de la police ainsi que les emplois administratifs dans le groupe à forte exposition et faible complémentarité. Codes de profession disponibles pour un sous-ensemble de travailleurs (5 184) ; les parts sont indicatives, la couverture est sous-estimée. Les groupes d'exposition suivent le classement de l'exposition professionnelle à l'IA établi par Pizzinelli et coll. (2023), appliqué au niveau à un chiffre de la CIP ; les quatre groupes les mieux classés représentent 77 % des emplois que le FMI classe comme à forte exposition au Ghana. AFE = Afrique orientale et australe ; IA = intelligence artificielle ; GLSS8 = 8e cycle de l'enquête sur le niveau de vie au Ghana ; FMI = Fonds monétaire international ; CIP = Classification internationale type des professions ; QER = Rapport économique trimestriel.

a. La catégorie « forte exposition » se subdivise selon que l'IA complète la profession (forte complémentarité) ou qu'elle peut s'y substituer (faible complémentarité). Voir Pizzinelli et coll. (2023).

concentration peuvent accélérer l'adoption de l'IA et multiplier les gains de productivité. Parallèlement, ces pôles devraient être reliés aux zones rurales plus pauvres et mal desservies à travers des infrastructures de raccordement à moindre coût et des services numériques ciblés. Pour que cette couverture se traduise par une utilisation effective, des investissements complémentaires seront également nécessaires dans un réseau électrique fiable et des appareils et tarifs de données abordables. La question politique décisive n'est pas de savoir combien de

personnes peuvent être couvertes par un réseau physique, mais combien de ménages pauvres peuvent se permettre d'acheter un appareil adapté, de le maintenir chargé, d'accéder à un service haut débit fiable et d'utiliser des applications d'IA pertinentes au niveau local. Si les pays africains opèrent cette transition, l'IA peut devenir un levier de croissance à grande échelle de la productivité et de réduction de la pauvreté. Dans le cas contraire, elle ne fera qu'amplifier les avantages dont bénéficient déjà les utilisateurs connectés.

1.2 Le contexte mondial

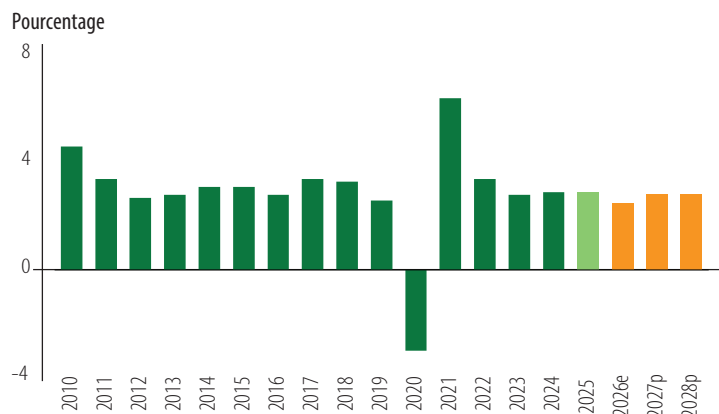
La croissance mondiale devrait ralentir sensiblement cette année, plombée par l'escalade du conflit au Moyen-Orient et par le choc des prix de l'énergie qu'il a provoqué. La production mondiale devrait progresser de 2,5 % en 2026 (le rythme le plus faible depuis la pandémie) contre 2,9 % en 2025, puis remonter à 2,8 % en 2027 et 2028, à mesure que les perturbations affectant la production d'énergie et le transport maritime s'atténuent lentement (figure 1.14). Ce ralentissement s'explique par la hausse des prix de l'énergie, les anticipations d'un resserrement de la politique monétaire et la forte incertitude qui pèse tant sur les économies avancées que sur les

marchés émergents et les économies en développement (EMDE). Les risques restent nettement orientés à la baisse sur l'horizon de prévision, car l'aggravation des perturbations énergétiques pourrait amplifier les pressions inflationnistes, affaiblir la croissance et déclencher des tensions financières généralisées. Ces risques sont en partie contrebalancés par la dynamique d'investissement soutenue liée au déploiement de l'IA et à la transition écologique, susceptible de soutenir la croissance de l'activité et de la productivité.

Les indicateurs du commerce mondial et de l'activité économique laissent entrevoir à court terme une situation résiliente, mais contrastée. La croissance du volume du commerce mondial devrait ralentir, passant de 4,8 % en 2025 à 2,9 % en 2026, à mesure que s'estompe l'anticipation des livraisons observée précédemment et que se font sentir les effets des variations tarifaires et des perturbations du transport maritime liées au conflit au Moyen-Orient, y compris les restrictions sporadiques autour du détroit d'Ormuz (figure 1.15). Ce chiffre reste néanmoins supérieur aux prévisions antérieures de croissance du commerce et reflète la résilience de l'activité, la demande persistante de biens liés à l'intelligence artificielle, des droits de douane moins élevés que prévu et une vague de nouveaux accords commerciaux. Les données des enquêtes à haute fréquence corroborent le tableau d'une expansion modérée, mais inégale. Les indicateurs mondiaux d'activité dans l'industrie manufacturière et les services ont montré un ralentissement de la croissance en mars, au début du conflit au Moyen-Orient, et ont révélé la vulnérabilité de la dynamique actuelle face à de nouveaux chocs géopolitiques (figure 1.16). Cependant, l'activité mondiale a depuis rebondi et dépassé les niveaux antérieurs au conflit. Ce rebond a été porté par une forte croissance de l'activité dans les services et par une reprise de l'industrie manufacturière, les entreprises ayant commencé à constituer des stocks en prévision d'une hausse encore plus forte des coûts de l'énergie et du transport maritime.

L'inflation mondiale est en hausse, et les prévisions de pression sur les prix sont devenues moins favorables. L'inflation sous-jacente accélère désormais dans près d'un quart des économies mondiales et les prévisions s'accordent sur une nouvelle hausse de l'inflation en 2026 dans les économies avancées et les économies émergentes et en développement, sous l'effet des répercussions du coût de l'énergie sur les prix à la consommation, un ralentissement modeste n'étant attendu qu'en 2027. La pression sur les prix des denrées alimentaires s'est également intensifiée. L'indice des prix alimentaires de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

FIGURE 1.14 Croissance de la production mondiale, 2010-2028

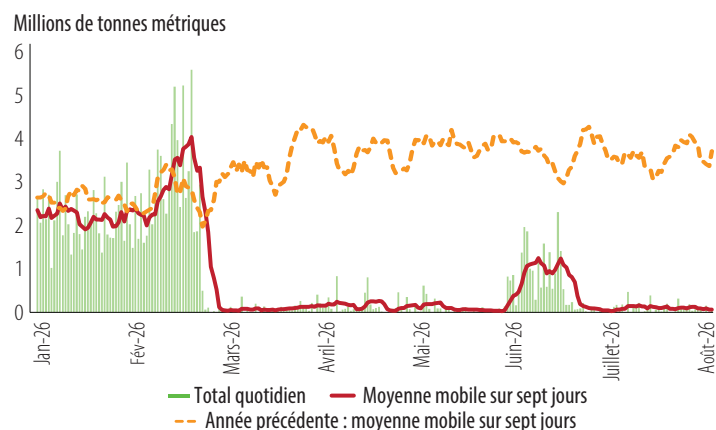


Sources : Banque mondiale ; Consensus Economics.

Remarque : les agrégats du PIB sont calculés à l'aide de pondérations du PIB en dollars réels, aux prix moyens de la période 2010-2019 et aux taux de change du marché. Les données pour 2025 sont des estimations ; celles pour 2026-2028 sont des prévisions.

e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

FIGURE 1.15 Trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, janvier à août 2026



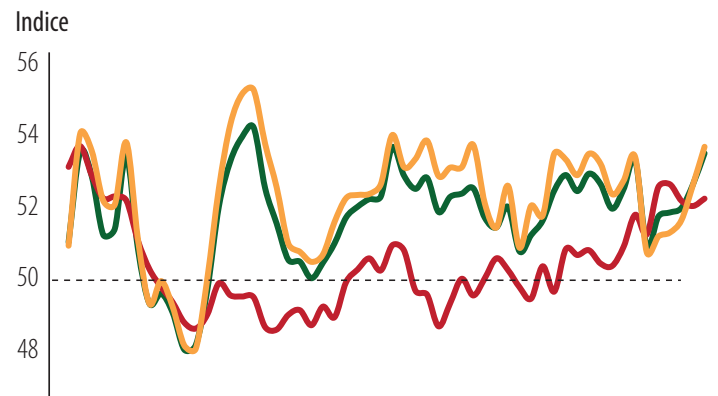
Sources : IMF PortWatch ; Banque mondiale.

Remarque : le graphique présente le volume estimé des échanges commerciaux acheminés par les navires transitant par le détroit d'Ormuz jusqu'en août 2026.

s'établit en août 2026 à 2,5 % au-dessus de son niveau de l'année précédente, principalement en raison de la hausse des prix des céréales, du sucre, des huiles végétales et de la viande.¹⁸ À l'avenir, la hausse des coûts de l'énergie, des transports et des engrais, conséquence du conflit au Moyen-Orient, pourrait encore se répercuter sur les taux nationaux d'inflation alimentaire, en particulier dans les économies les plus vulnérables et importatrices de denrées alimentaires. Parallèlement, la hausse des prix de l'énergie a fait grimper l'inflation attendue et le rendement des obligations souveraines à long terme. La hausse des taux pourrait resserrer les conditions de financement des économies émergentes et en développement (EMDE) en augmentant le coût d'emprunt, en réduisant l'afflux de capitaux et en accentuant la pression sur les taux de change et sur le refinancement, en particulier dans les économies fortement endettées et ne disposant que d'une marge de manœuvre budgétaire limitée. Si les prix de l'énergie demeuraient plus longtemps que prévu élevés dans le scénario de base, la hausse des taux directeurs et des primes de terme, ainsi que de nouvelles vagues d'aversion au risque sur les marchés boursiers et obligataires, entraîneraient un resserrement plus marqué des conditions financières internationales et représenteraient un risque supplémentaire significatif pour les perspectives.

Les marchés financiers se sont globalement stabilisés depuis le choc initial provoqué par le déclenchement du conflit, même si la situation reste plus fragile qu'avant celui-ci. Le marché boursier américain a rapidement rebondi après une vague initiale de ventes, les indices américains atteignant de nouveaux sommets grâce à une consommation résiliente et à un optimisme persistant lié aux résultats de l'intelligence artificielle. En revanche, les autres marchés boursiers ont connu des baisses plus importantes et persistantes, reflétant leur plus grande exposition aux répercussions de la hausse des coûts de l'énergie sur la croissance et l'inflation. Il convient de noter que les valeurs refuges traditionnelles n'ont offert qu'une protection inégale. L'or, le dollar et les obligations se renforcent généralement en période d'incertitude. L'or n'a pourtant cessé de baisser depuis le début de l'année 2026 et, bien que le dollar se soit brièvement apprécié après le début du conflit, il a par la suite perdu une grande partie de ces gains avant de se stabiliser récemment à un niveau légèrement supérieur à celui d'avant conflit, les marchés anticipant un relèvement tardif et potentiellement plus important des taux de la Réserve fédérale pour la fin de l'année 2026 ou le début de l'année 2027. Dans le même temps, les obligations d'État à long terme des économies avancées ont subi une forte correction, les inquiétudes liées à la persistance

FIGURE 1.16 Indice mondial des directeurs des achats



Source : Haver Analytics.

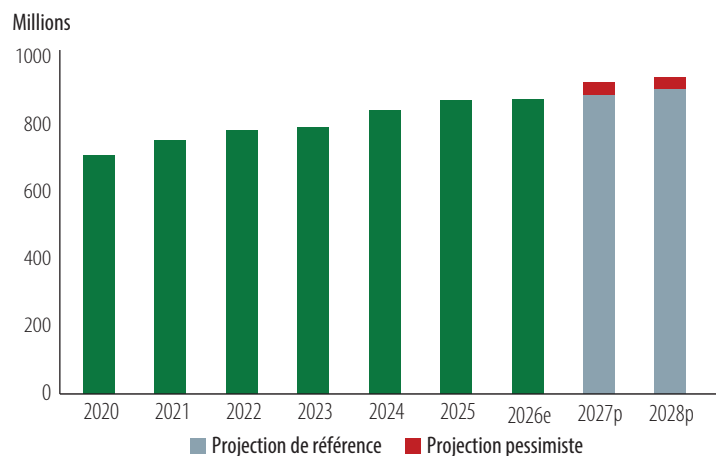
Remarque : les valeurs supérieures à 50 montrent une augmentation. La dernière observation date de juillet 2026.

de l'inflation, à la hausse des déficits budgétaires et au niveau élevé de la dette publique dans ces économies ayant entraîné une réévaluation généralisée du risque souverain et poussé les rendements à long terme à leurs plus hauts niveaux depuis le milieu des années 2000. Dans l'ensemble des économies émergentes et en développement, le resserrement des conditions financières mondiales a provoqué la sortie de capitaux et des pressions sur les taux de change, même si les pays exportateurs d'énergie (hors du Moyen-Orient), soutenus par une amélioration favorable des termes de l'échange, se sont redressés relativement rapidement. Les États importateurs de matières premières, plus vulnérables, n'ont toutefois connu qu'une normalisation partielle de leurs conditions de financement.

Parmi les économies avancées, la croissance devrait ralentir pour s'établir à 1,5 % en 2026, contre 1,8 % en 2025, avant de se raffermir pour atteindre en moyenne environ 1,8 % sur la période 2027-2028. Aux États-Unis, la croissance devrait rester relativement résiliente avant de ralentir faiblement par la suite, la consommation soutenue et les investissements liés à l'intelligence artificielle contribuant à compenser l'effet négatif de la hausse des prix de l'énergie et du resserrement des conditions financières. La zone euro devrait connaître un ralentissement plus marqué, signe de sa plus forte dépendance à l'égard des importations d'énergie. L'indice PMI des services de l'union monétaire a fortement chuté en mars 2026, lors du déclenchement du conflit, alors que l'activité manufacturière est restée orientée à la hausse, même si les sous-indices relatifs aux prix des intrants et aux délais de livraison se sont détériorés. La reprise qui s'ensuivra devrait être soutenue par un assouplissement monétaire, les mesures budgétaires allemandes attendues et de nouveaux accords commerciaux, notamment avec l'Inde. Au Japon, la croissance devrait baisser dans un contexte de ralentissement de la consommation et des

¹⁸ FAO (2026).

FIGURE 1.17 Nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë



Sources : Banque mondiale ; Perspectives mondiales de la sécurité alimentaire (base de données).

Remarque : population confrontée à une insécurité alimentaire grave (barres bleues). Les barres grises et rouges indiquent la projection de référence (scénario pessimiste) d'avril 2026 des Perspectives mondiales de la sécurité alimentaire pour 152 marchés émergents et économies en développement, à l'exclusion de la Chine. e = estimation ; p = prévision.

exportations, avant de ne s'améliorer que modestement à moyen terme.

Les perspectives des marchés émergents et en développement (EMDE) se sont détériorées plus fortement, la croissance globale ayant été révisée à la baisse de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 3,6 % en 2026, avant de rebondir pour atteindre une moyenne de 4,2 % en 2027–2028. La Chine, quant à elle, s'est jusqu'à présent montrée relativement à l'abri des effets directs du conflit, grâce à ses réserves stratégiques de pétrole, à la part croissante des énergies renouvelables, à une faible inflation sous-jacente et à la régulation administrative des prix des carburants. La croissance devrait malgré tout ralentir et passer de 5,0 % en 2025 à 4,2 % en 2026, car continuent de peser sur l'activité l'ajustement de son secteur immobilier, le ralentissement du marché du travail et la faiblesse de la confiance des consommateurs. Hors Chine, la croissance des économies émergentes et en développement (EMDE) devrait s'établir à 3,2 % en 2026, avant de remonter à 4,1 % en moyenne par la suite. L'impact régional est très inégal. Les économies directement touchées par le conflit au Moyen-Orient connaissent les ralentissements les plus marqués, tandis que les exportateurs d'énergie d'autres régions bénéficient de termes de l'échange plus favorables. Les économies émergentes et en développement importatrices de matières premières, hors Chine, s'en sortent relativement mieux, avec une croissance qui ne recule que modestement. Dans ces économies, les effets positifs de la baisse des droits de douane et des retombées des investissements liés à l'IA compensent en partie la détérioration de l'environnement mondial, notamment

en Asie de l'Est et dans le Pacifique. La croissance du revenu par habitant dans l'ensemble des économies émergentes et en développement devrait ralentir pour s'établir à 2,7 % en 2026, le niveau le plus faible depuis la pandémie, et s'approcher de zéro dans les pays en situation de fragilité et de conflit. Cette faiblesse est aggravée par une baisse de 23 % en 2025, en termes réels, de l'aide publique au développement (APD), la plus forte jamais enregistrée. Cette baisse restreint encore davantage la marge de manœuvre budgétaire et menace de faire reculer les réductions de la pauvreté et de la sécurité alimentaire (figure 1.17).

Le bilan des risques pesant sur ces perspectives reste nettement orienté à la baisse. Le risque le plus pressant est une prolongation ou une escalade des conflits au Moyen-Orient et en Ukraine, conflits qui pourraient causer de nouveaux dommages aux infrastructures énergétiques et aux voies maritimes essentielles et entraîner la hausse persistante des prix des matières premières au-delà des hypothèses de base.¹⁹ À cela s'ajoute le risque d'un resserrement plus marqué des conditions financières mondiales, les pressions inflationnistes renouvelées entraînant une hausse des taux directeurs et des rendements obligataires et provoquant un recul plus généralisé de l'appétit pour le risque, y compris une éventuelle réévaluation des valeurs liées à l'IA. L'incertitude en matière de politique commerciale, même quelque peu atténuée suite à l'arrêt rendu par la Cour suprême des États-Unis, continue d'assombrir les perspectives d'investissement. L'aggravation de l'insécurité alimentaire et la multiplication des chocs climatiques, aggravées par la réduction des réserves budgétaires et la baisse de l'aide étrangère, complètent les principaux risques baissiers auxquels sont confrontés les marchés émergents et en développement. Du côté des facteurs positifs, un recours plus large que prévu aux technologies d'IA pourrait stimuler la productivité et l'activité mondiales, compensant en partie ces risques qui restent autrement disproportionnés.

Les marchés des matières premières sous la pression du conflit au Moyen-Orient

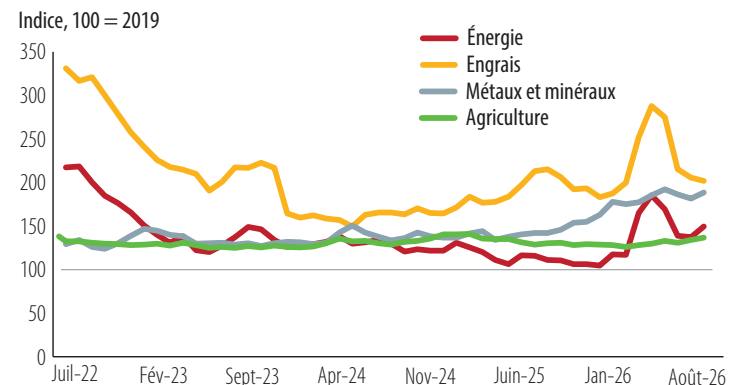
La flambée mondiale des prix des matières premières, déclenchée par la fermeture du détroit d'Ormuz, s'est encore intensifiée au cours du deuxième trimestre 2026

¹⁹De même, les conflits en Afrique subsaharienne pourraient affaiblir davantage les perspectives de croissance régionale en perturbant le commerce intrarégional, en endommageant les infrastructures essentielles et en réduisant la productivité agricole. Ces effets limiteraient l'accès aux marchés, perturberaient les chaînes d'approvisionnement et aggraveraient l'insécurité alimentaire, en particulier dans les pays déjà confrontés à des vulnérabilités climatiques et macroéconomiques.

avant de devenir plus irrégulière (figure 1.18). Le cours du Brent a atteint son plus haut niveau depuis l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, en moyenne à 120,4 USD le baril en avril 2026, avant de redescendre à 88 USD le baril en août (figure 1.19). Depuis lors, les cours sont restés volatils et le baril a dépassé 100 USD dans un contexte de nouvelles perturbations dans le Golfe. Bien qu'il ait atteint des sommets inégalés depuis plusieurs années, le prix du brut a été en partie contenu par des exportations américaines à des niveaux historiquement élevés, une demande plus faible, notamment en raison de la réduction des stocks en Chine, et des prélèvements d'urgence sur les stocks. Le marché des carburants raffinés s'est resserré de façon beaucoup plus marquée : les perturbations des exportations de produits pétroliers du Moyen-Orient et les attaques contre les raffineries russes ont propulsé à des niveaux record l'écart de prix moyen des distillats et les marges de raffinage. Le marché des engrais a également connu des évolutions divergentes. Le prix de l'urée en Europe de l'Est a grimpé en flèche pour atteindre 856,9 USD la tonne en avril, avant de retomber en septembre à moins de 450 USD la tonne, à mesure que les exportations chinoises reprenaient. Le prix du phosphate est resté élevé, oscillant en septembre autour de 800 USD la tonne, dans un contexte de pénurie de soufre et de perturbations persistantes du commerce dans le Golfe. Malgré une incertitude géopolitique accrue, le cours de l'or a chuté en septembre à 4 445 USD l'once troy, soit une baisse de 15 % par rapport à son niveau d'avant-conflit. L'indice global des prix des matières premières de la Banque mondiale a reculé, passant d'un pic de 140,0 en avril à 121,8 en août. Toutefois, le mois d'août a enregistré une hausse de 6,5 % par rapport au mois précédent, mettant en évidence les perturbations persistantes causées par le conflit au Moyen-Orient, les prix restant supérieurs à leur trajectoire d'avant le conflit.

Pour les économies africaines, l'évolution des prix des matières premières, autres que le pétrole et le gaz, mérite une attention particulière, compte tenu de leur incidence directe sur les recettes d'exportation et la facture des importations de la région. Le coût des engrais a des conséquences particulièrement importantes pour le secteur agricole de l'Afrique subsaharienne, dominé par les petits exploitants, et où la hausse des prix des intrants menace de faire baisser les rendements au second semestre 2026 et jusqu'en 2027. La hausse des prix des métaux industriels apporte un certain soutien aux exportateurs de minerais du continent, même si les coûts élevés des importations d'engrais et d'énergie continuent de peser sur les importations nettes et sur les économies peu riches en ressources naturelles de la région. Le prix du cuivre a atteint en 2026 des niveaux record, et celui de l'aluminium a également fortement augmenté dans un contexte d'offre

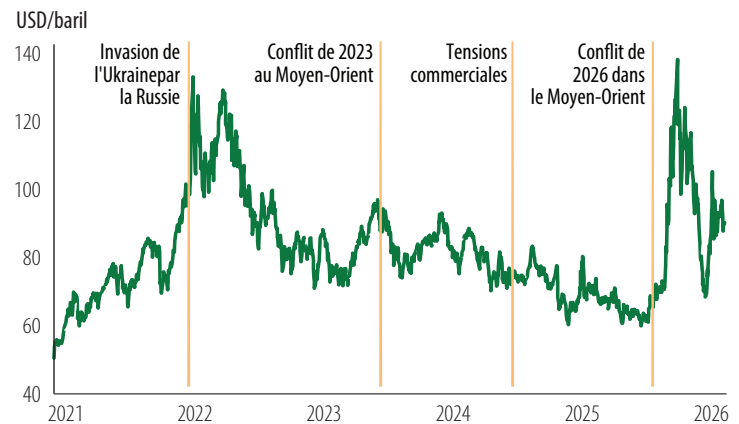
FIGURE 1.18 Indices des prix des matières premières de la Banque mondiale



Source : Banque mondiale.

Remarque : données mensuelles. Dernière observation : août 2026.

FIGURE 1.19 Cours du Brent et événements géopolitiques



Sources : Administration américaine de l'information sur l'énergie ; Banque mondiale.

Remarque : données quotidiennes. La dernière observation date du 26 mai 2026. Les lignes verticales indiquent les événements géopolitiques. bbl = baril.

restreinte, d'une forte demande pour les infrastructures et les centres de données, ainsi que de perturbations liées au conflit au Moyen-Orient. Ces hausses compensent en partie les termes de l'échange pour les principaux exportateurs de métaux, notamment de cuivre, bien que les recettes varient selon la composition des exportations et la dépendance aux carburants et aux engrais importés.

Dans ce contexte marqué par un recul des pressions mondiales sur les prix de l'énergie et des matières premières, qui restent malgré tout élevés, et par une économie mondiale confrontée à un ralentissement de la croissance, un resserrement des conditions financières et une reprise inégale selon les régions, la sous-section suivante examine comment ces forces mondiales influent plus particulièrement sur les perspectives de l'Afrique subsaharienne.

1.3 Performances macroéconomiques de l'Afrique subsaharienne

La hausse des prix des matières premières et les tensions géopolitiques annulent les récents progrès en matière d'inflation.

Suite à la récente hausse des prix mondiaux des matières premières, l'inflation des prix à la consommation s'est accélérée dans plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne, l'ampleur de cette hausse variant considérablement d'une économie à l'autre. La hausse des coûts d'importation, notamment de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires, se répercute de plus en plus sur les prix intérieurs, en particulier dans les pays fortement dépendants des importations et dont la flexibilité des taux de change est limitée. En conséquence, la tendance prolongée à la désinflation qui a dominé ces dernières années est à l'arrêt : après s'être stabilisée à un taux médian de 3,7 % en 2025, l'inflation devrait remonter à 5,5 % en 2026. La pression sur les prix a été plus marquée dans les économies fortement dépendantes des matières premières importées et dont la flexibilité des taux de change est limitée, là où la hausse des coûts extérieurs se répercute plus rapidement sur les prix intérieurs.

L'inflation devrait s'atténuer à moyen terme, à mesure que la pression extérieure sur les prix s'atténue progressivement et que le marché des matières premières se stabilise. Le scénario de référence part du principe que l'apaisement des tensions géopolitiques, combiné dans plusieurs pays à un resserrement des politiques

macroéconomiques et à la poursuite de la normalisation des conditions d'approvisionnement mondiales, devrait contribuer à contenir la pression sur les prix. En conséquence, l'inflation médiane dans la région devrait baisser progressivement pour atteindre environ 4 % d'ici 2028, même si les risques restent orientés à la hausse dans un contexte d'incertitude géopolitique persistante et de volatilité potentielle des prix des matières premières (figure 1.20).

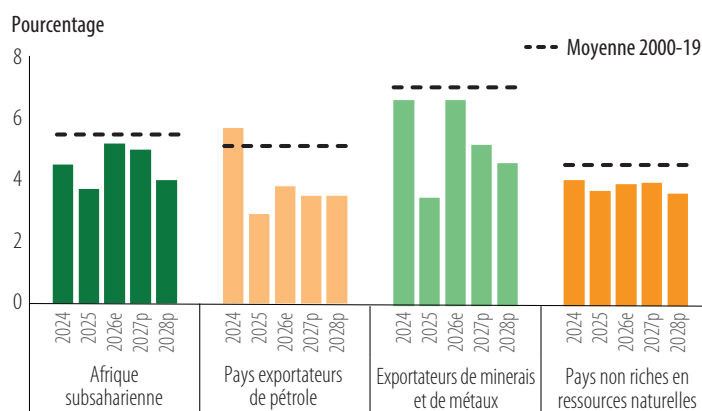
L'impact de la hausse des prix mondiaux des matières premières et des pressions sur les coûts extérieurs devrait être général. Près de 60 % des pays de la région (27 sur 47) devraient connaître en 2026 une accélération de l'inflation des prix à la consommation avec, pour ces 27 pays, une hausse médiane de l'inflation de 1,4 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. En revanche, seuls quelques pays devraient connaître en 2026 une hausse particulièrement forte, supérieure à 3 points de pourcentage, notamment le Botswana, le Tchad, la Mauritanie, le Mozambique, le Rwanda et la Sierra Leone.

Mais les pays ayant connu une inflation à deux chiffres en 2025 continuent de progresser dans la maîtrise de la hausse des prix. Sur les 20 pays de la région où l'inflation devrait se modérer en 2026, environ la moitié ont enregistré une inflation à deux chiffres en 2025. Pour l'ensemble de cette année, les baisses les plus importantes sont attendues dans des pays tels que l'Angola, le Burundi, le Ghana, le Nigeria, la Zambie et le Zimbabwe, où l'inflation devrait reculer de plus de 5 points de pourcentage à mesure que les chocs de taux de change antérieurs s'estompent, que le resserrement monétaire porte ses fruits et que les conditions macroéconomiques se stabilisent.

Les économies exportatrices de minerais et de métaux devraient connaître de plus fortes pressions sur les prix, l'inflation médiane passant de 3,4 % en 2025 à 6,7 % en 2026. Ce niveau est toutefois comparable à celui de 2024, suggérant que le faible chiffre de 2025 pourrait n'avoir été que transitoire. À mesure que les tensions géopolitiques s'atténuent et que les marchés des matières premières se stabilisent, l'inflation dans ce groupe devrait ralentir pour s'établir en moyenne à 5,0 % en 2027-2028.

En revanche, les pays pauvres en ressources naturelles et les pays exportateurs de pétrole devraient faire face à

FIGURE 1.20 Inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) en Afrique subsaharienne, 2024-2028



Source : projections de la Banque mondiale.

Remarque : l'inflation est mesurée par la variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation (IPC), à partir de la base de données du modèle macro-budgétaire de la Banque mondiale. Les médianes par groupe sont représentées sur le graphique. IPC = indice des prix à la consommation ; e = estimation ; f = prévision.

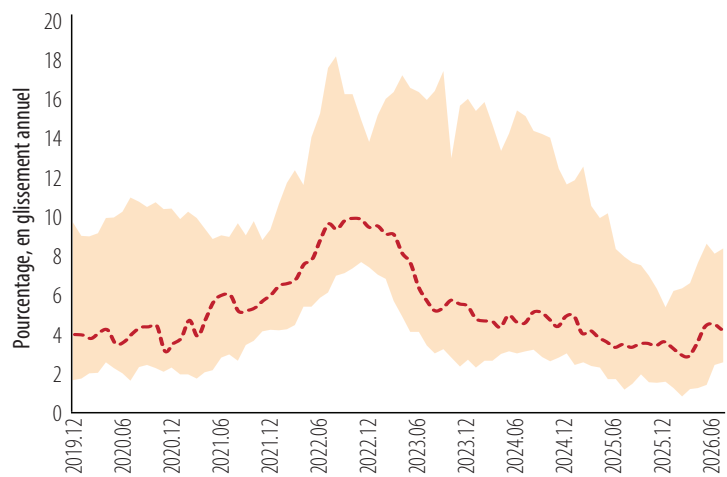
moins de pression sur les prix. Parmi les pays pauvres en ressources naturelles, l'inflation médiane devrait légèrement augmenter, passant de 3,7 % en 2025 à 4,1 % en 2026, avant de reculer progressivement pour atteindre une moyenne de 3,8 % sur la période 2027-2028. Ce ralentissement reflète les effets combinés de l'atténuation des chocs extérieurs, de l'amélioration des conditions d'approvisionnement et de la poursuite des efforts d'ajustement macroéconomique de plusieurs économies. Parmi les économies exportatrices de pétrole, l'inflation moyenne des prix à la consommation devrait passer de 2,9 % en 2025 à 3,8 % en 2026, avant de ralentir légèrement pour atteindre en moyenne 3,5 % en 2027-2028. Les fluctuations sur les marchés internationaux du brut devraient continuer à exercer une pression à la hausse sur les prix intérieurs, même si cette répercussion pourrait être partiellement atténuée par des mesures politiques visant à atténuer l'impact du choc énergétique de 2026, telles que la baisse des taxes sur les carburants observée dans certains pays tels que le Nigeria.

Les données à haute fréquence montrent une reprise des pressions inflationnistes suite aux répercussions sur les marchés nationaux des fluctuations des prix des matières premières au niveau mondial

Les données mensuelles sur les prix à la consommation soulignent l'impact inflationniste des perturbations commerciales provoquées par le conflit au Moyen-Orient, impact qui a entraîné une hausse des prix mondiaux des matières premières énergétiques, en particulier le pétrole brut et le gaz naturel, ainsi que des engrais et des denrées alimentaires. Après avoir baissé régulièrement pour s'établir à 2,9 % en mars 2026, la tendance de l'inflation médiane en Afrique subsaharienne s'est inversée pour atteindre 3,5 % en avril et accélérer en juin à 4,6 % (figure 1.21). La reprise des pressions inflationnistes est générale : par rapport à mars, l'inflation annuelle avait augmenté en juin dans 34 des 44 pays de la région, signe de la répercussion généralisée de la hausse des prix mondiaux des matières premières sur les marchés nationaux.

La nouvelle accélération de l'inflation observée depuis avril 2026 s'explique en partie par une forte hausse des prix mondiaux des matières premières au cours des premiers mois du conflit au Moyen-Orient. Entre février et avril, le prix du pétrole brut Brent a augmenté de près de 70 %, tandis que celui des engrais a progressé d'environ 45 % et les prix internationaux des denrées alimentaires d'environ 5 % (figure 1.22). Ces fluctuations de prix ont généré une nouvelle vague d'inflation importée dans

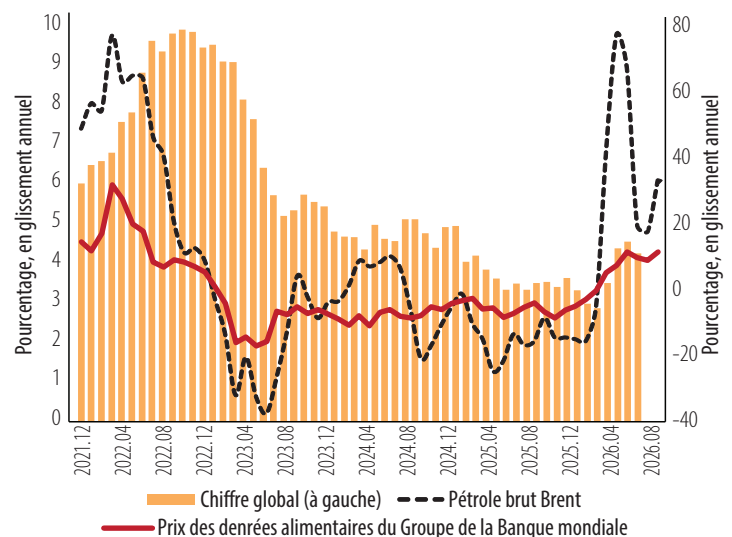
FIGURE 1.21 Inflation mensuelle de l'IPC en Afrique subsaharienne, 2019-2026



Sources : Haver Analytics ; Statistiques financières internationales, Fonds monétaire international.

Remarque : ce graphique illustre l'évolution en glissement annuel de l'inflation mensuelle dans les pays africains de décembre 2019 à juillet 2026. Les zones ombrées représentent l'écart interquartile de la distribution entre les pays d'Afrique subsaharienne. IPC = indice des prix à la consommation.

FIGURE 1.22 Inflation de l'IPC et prix internationaux des matières premières, 2021-2026



Sources : Haver Analytics ; Statistiques financières internationales, Fonds monétaire international ; Perspectives des prix des matières premières, Banque mondiale.

Remarque : ce graphique illustre l'évolution en glissement annuel de l'inflation globale mensuelle mesurée par l'IPC dans les pays africains, de décembre 2021 à juillet 2026. Il présente également la variation en pourcentage en glissement annuel des prix du pétrole brut Brent et de l'indice des prix alimentaires internationaux du Groupe de la Banque mondiale (GBM). IPC = Indice des prix; WBG = Groupe de la Banque mondiale.

toute l'Afrique subsaharienne, en particulier dans les économies fortement dépendantes des importations de carburant, de denrées alimentaires et d'intrants agricoles. À mesure que la hausse des prix internationaux se répercutait sur les marchés nationaux de l'énergie et de l'alimentation, les coûts de production et de transport augmentaient, exerçant une pression à la hausse sur

les prix à la consommation. La hausse de l'inflation nationale des denrées alimentaires et des carburants qui en a résulté a interrompu le processus de désinflation en cours depuis fin 2024 et a contribué à une reprise des pressions inflationnistes dans une grande partie de la

région. Afin de protéger les ménages vulnérables de la hausse des prix, certains gouvernements de la région ont mis en œuvre une série de mesures, allant de subventions temporaires sur les carburants jusqu'à des ajustements des prix administrés ou des transferts (voir Focus 1.1).

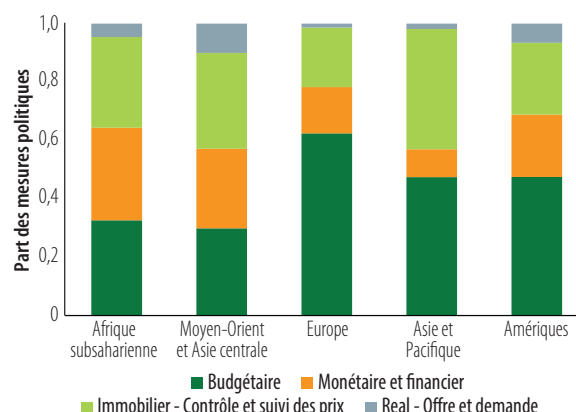
Focus 1.1 : Réponses politiques de l'Afrique subsaharienne au choc énergétique mondial de 2026

La pénurie de carburant et la hausse des prix mondiaux de l'énergie provoquées par le conflit au Moyen-Orient ont eu des répercussions dans toute l'Afrique subsaharienne, même si leur impact a varié selon la dépendance de chaque pays aux importations de carburant, aux modalités d'approvisionnement et aux vulnérabilités macroéconomiques sous-jacentes. La plupart des économies de la région étant importatrices nettes d'énergie, ce choc a entraîné une hausse de la facture des importations, exercé une pression supplémentaire sur les réserves de change et autant alourdi le coût de la vie des ménages que les charges d'exploitation des entreprises. Parallèlement, les capacités gouvernementales d'atténuation de ces effets ont été limitées par les faiblesses macroéconomiques préexistantes. Une marge de manœuvre budgétaire restreinte, un endettement public élevé et une inflation persistante ont réduit la marge de manœuvre nécessaire aux interventions politiques visant à protéger les ménages et les entreprises contre la hausse des coûts de l'énergie.

En réponse au choc énergétique, les pays africains ont adopté toute une série de mesures visant à protéger les ménages vulnérables, les réponses politiques variant selon les niveaux d'exposition au choc et la marge de manœuvre budgétaire disponible. Contrairement à d'autres régions, les réserves budgétaires limitées de nombreuses économies d'Afrique subsaharienne ont restreint le recours à des subventions généralisées sur les carburants, à des réductions d'impôts et à d'autres interventions budgétaires coûteuses (figure S1.1.1). Lorsque des mesures budgétaires ont été mises en œuvre, elles ont généralement été temporaires et ciblées, reflétant les préoccupations liées à la viabilité de la dette et aux priorités concurrentes en matière de développement. Les gouvernements se sont donc davantage appuyés sur des mesures monétaires, financières et administratives pour contenir les répercussions économiques de la hausse des prix de l'énergie. Les réponses politiques ont varié d'un pays à l'autre : certaines banques centrales ont resserré leur politique monétaire pour contenir la reprise des pressions inflationnistes, tandis que d'autres ont assoupli leurs taux afin de soutenir la croissance et l'emploi, soulignant ainsi les difficiles compromis politiques. Parallèlement, d'autres pays, notamment le Nigeria, ont largement maintenu une tarification des carburants basée sur le marché, limitant ainsi les coûts budgétaires et monétaires consacrés à la protection des consommateurs nationaux contre la hausse des prix mondiaux de l'énergie. S'il reste important de

préserver ces réformes tarifaires, un soutien ciblé aux ménages vulnérables pourrait se justifier pour atténuer les effets négatifs sur le bien-être, sans pour autant rétablir de subventions généralisées.

FIGURE S1.1.1 Réponses politiques au choc énergétique : Afrique subsaharienne comparée aux autres régions



Source : Global Policy Tracker du FMI : Comment les pays réagissent-ils à l'impact économique de la guerre au Moyen-Orient.

Remarque : les mesures budgétaires incluent la baisse des taxes sur les carburants, les subventions aux carburants, les transferts budgétaires aux ménages et les prêts aux entreprises garantis par l'État. Les mesures monétaires et financières incluent les décisions relatives aux taux directeurs, les interventions sur le marché des changes, l'apport de liquidités et les mesures macro-prudentielles. Les mesures commerciales incluent les interdictions d'exportation et les taxes sur les combustibles fossiles. Se reporter à la note citée en source pour plus de détails.

Les instruments politiques mis en œuvre poursuivent des objectifs distincts, allant de la protection des ménages vulnérables contre la hausse des coûts de l'énergie et un appui encourageant les économies d'énergie jusqu'au soutien à la transition vers une utilisation plus efficace et durable des énergies (tableau S1.1.1). Les gouvernements de la région ont adopté différentes approches. Certains ont laissé la hausse du coût de l'énergie se répercuter sur les consommateurs nationaux, tout en complétant l'ajustement des prix par des mesures non budgétaires telles que des campagnes d'économies d'énergie, des programmes de gestion de la charge et des restrictions sur la consommation non essentielle d'énergie. D'autres ont modéré la hausse des prix intérieurs par le biais de réductions d'impôts, de subventions ou de contrôles directs des prix.

TABLEAU S1.1.1 Mesures politiques en réponse au choc énergétique mondial de 2026, par objectif

Pays	Économies d'énergie	Soutien aux consommateurs	Politique structurelle
Afrique du Sud	Campagne : diffusion de messages officiels visant à prévenir les achats motivés par la panique	Fiscalité : mise en place d'un allègement de la taxe d'urgence sur les carburants, offrant une marge de manœuvre budgétaire estimée à 17,2 milliards de rands	
Botswana	Rationnement : réduction des déplacements des fonctionnaires	Fiscalité : suspension de la taxe sur les carburants, de la taxe de sécurité d'approvisionnement et de la taxe routière	
Burkina Faso		Importation d'engrais : garantie des importations supplémentaires et promotion des engrais organiques	Réserve énergétique : augmentation des réserves de carburant et renforcement des dispositifs d'urgence
Cap-Vert		Contrôle des prix : suspension temporaire du mécanisme de fixation automatique des prix des carburants et limitation de la hausse maximum des prix	
Comores		Contrôle des prix : suspension temporaire de la hausse des prix des carburants	
Côte d'Ivoire		Subventions : subvention temporaire de l'essence et du diesel afin de limiter la hausse des prix	
Éthiopie	Rationnement : priorité donnée aux véhicules des services essentiels et des services publics dans les stations-service	Subvention : augmentation temporaire des subventions des carburants	
Gambie	Campagne : réduction de la consommation d'électricité Rationnement : mise en place de délestages contrôlés	Subvention : subvention du diesel et de l'essence Fiscalité : réduction des droits de transit sur les carburants, de la marge des importateurs et de la taxe de marquage des carburants	
Ghana		Fiscalité : mesures temporaires d'allègement fiscal et de réduction des prélèvements.	Efficacité énergétique : accélération du déploiement des services de transport public
Guinée-Bissau		Contrôle des prix : interdiction des hausses du tarif de transport des passagers	
Kenya		Fiscalité : réduction de la TVA sur les carburants (de 16 % à 8 % pendant 90 jours), suspension de la taxe sur les carburants pour les exploitants de matatus. Subventions : subvention des produits pétroliers et du gaz domestique. Réglementation : mesures anti-accumulation visant les détaillants de carburant	Transition énergétique : renforcement du soutien réglementaire en faveur des transports publics électriques ; mise en place d'une exonération limitée des droits de douane sur les véhicules électriques
Madagascar	Campagne : déclaration de l'état d'urgence énergétique national		
Mali			Réserves énergétiques : augmentation des réserves de carburant et renforcement des dispositifs d'urgence
Mauritanie		Subventions : subvention des carburants, y compris le GPL	
Maurice	Campagne : déclaration de l'état d'urgence énergétique national. Rationnement : limitation de la consommation d'électricité non essentielle et celle des clients non résidentiels	Importations de carburants : conclusion d'accords d'approvisionnement en carburants	Transition énergétique : accélération des projets d'énergie renouvelable, par exemple le programme de production solaire domestique assorti d'éventuelles incitations
Mozambique	Campagne : rationnement de la consommation de carburant, promotion des transports en commun et du télétravail	Subventions : subvention du transport de passagers Contrôle des prix : augmentation des prix réglementés début mai.	
Namibie		Fiscalité : réduction des taxes sur les carburants. Subventions : hausse des prix prise en charge par le Fonds national de l'énergie	Transition énergétique : projet de politique nationale d'énergie nucléaire

Pays	Économies d'énergie	Soutien aux consommateurs	Politique structurelle
Nigeria		Offre : augmentation de la capacité nationale de raffinage (la hausse des exportations a partiellement compensé l'offre nationale). Contrôle des prix : plafonnement temporaire du prix du kérosène, mesure annulée par la suite	Transition énergétique : déploiement accéléré des kits de conversion des véhicules automobiles au gaz naturel comprimé, alternative moins coûteuse que l'essence
Ouganda		Importation de carburant : mise en place par le gouvernement de filières d'importation alternatives et diversification des sources d'approvisionnement ; confirmation d'un pipeline d'importation à terme	
République démocratique du Congo		Fiscalité : réduction ou suspension des taxes sur les carburants et des redevances aux frontières	
Rwanda	Campagne : réduction des déplacements non essentiels et promotion de l'utilisation des transports en commun	Subvention : subvention temporairement du diesel. Contrôle des prix : maintien du système actuel de régulation des prix des carburants afin de stabiliser les prix	Transition énergétique : Renforcement du soutien réglementaire en faveur des transports publics électriques
Seychelles	Campagne : promotion du télétravail, réduction de l'utilisation de la climatisation dans les administrations publiques, limitation de l'utilisation non essentielle des véhicules et des déplacements dans le secteur public ; encouragement au secteur privé à se joindre à ces efforts		
Sierra Leone		Subvention : subvention du diesel et de l'essence	
Soudan du Sud	Rationnement : coupures d'électricité alternées		
Tanzanie	Campagne : incitation des fonctionnaires à réduire les déplacements non essentiels et à adopter une politique de déplacement groupé en bus	Contrôle des prix : mécanisme existant de plafonnement des prix des carburants dont le plafond a été relevé Subvention : subvention du diesel	
Zambie	Campagne : déclaration de l'état d'urgence énergétique national	Fiscalité : TVA à taux zéro et suspension des droits d'accise sur l'essence et le diesel	
Zimbabwe		Fiscalité : suspension de toutes les taxes sur le diesel et réduction de la taxe sur les importations de carburant	Transition énergétique : augmentation de la teneur en éthanol de l'essence

Sources : adaptation basée sur le « Policy Response Tracker » de l'AIE consacré à la crise énergétique de 2026 ; Gentilini et coll. 2026 ; Note de politique régionale AFW de la Banque mondiale ; Tableau de bord AFE sur la politique des carburants de la Banque mondiale ; articles de presse.

Remarque : le tableau recense les mesures politiques adoptées depuis le début du choc énergétique mondial de 2026 et a été mis à jour au 31 août 2026. La hausse du prix de détail des carburants incite à économiser l'énergie, mais elle n'est pas considérée comme une mesure politique. AFE = Afrique orientale et australe ; AFW = Afrique occidentale et centrale ; VE = véhicule électrique ; GPL = gaz de pétrole liquéfié ; TVA = taxe sur la valeur ajoutée.

Ces réponses politiques divergentes ont creusé les écarts entre les pays en matière de prix de détail des carburants, renforçant ainsi les incitations à un arbitrage transfrontalier et les distorsions de marché qui en découlent. Bien que la région ait réalisé ces dernières années des progrès notables dans la promotion de la transition énergétique, l'adoption de réformes structurelles visant à renforcer l'efficacité énergétique, la diversification et la résilience à long terme reste limitée. Ces réformes sont pourtant essentielles pour réduire la vulnérabilité aux futurs chocs sur le prix des matières premières et renforcer la sécurité énergétique. L'île Maurice, l'un des pays les plus exposés au récent choc énergétique, en offre un exemple notable : sa réponse a

mis l'accent sur les mesures d'économie d'énergie et de transition plutôt que sur des subventions généralisées aux carburants, illustrant ainsi comment les crises peuvent être mises à profit pour accélérer les réformes visant à renforcer la résilience.

Dans l'ensemble, la diversité des réponses politiques met en évidence le difficile exercice d'équilibre auquel sont confrontés les décideurs : atténuer l'impact immédiat de la hausse des prix de l'énergie sur les ménages et les entreprises, préserver la stabilité budgétaire et macroéconomique et promouvoir la résilience et la durabilité énergétiques à long terme.

a. Compte tenu de leur forte dépendance vis-à-vis des importations de carburants en provenance de la région du Golfe, les pays d'Afrique orientale et australe semblent particulièrement exposés. Un petit groupe d'exportateurs nets d'énergie, notamment l'Angola, le Nigeria et la République du Congo, est mieux placé pour absorber le choc grâce à des recettes d'exportation plus élevées et des ressources budgétaires plus importantes. Leur résilience est en outre soutenue par des amortisseurs spécifiques à chaque pays, notamment la capacité de raffinage nationale accrue du Nigeria et son initiative en faveur du gaz naturel comprimé (GNC). Toutefois, ces gains ne se traduiront par une plus grande résilience économique que dans la mesure où la gestion budgétaire et la gestion des taux de change s'avéreront efficaces et où les recettes supplémentaires seront répercutées sur les ménages et les entreprises par le biais des dépenses publiques, des investissements et des mécanismes d'aide sociale.

Les répercussions sur l'inflation du conflit actuel au Moyen-Orient ont été différentes selon les pays de la région, la réaction des prix à la consommation étant déterminée par la balance nette des matières premières, la marge de manœuvre budgétaire et la dynamique des taux de change de chaque pays. Les importateurs nets de carburants et de denrées alimentaires ont été les plus exposés, en particulier ceux qui dépendent des voies commerciales perturbées de la région du Moyen-Orient. En revanche, les gains tirés des recettes des matières premières chez les exportateurs de pétrole, tels que l'Angola et le Nigeria, devraient être partiellement contrebalancés par la montée des pressions inflationnistes et leur effet négatif sur le bien-être des ménages.

À l'avenir, les risques d'inflation restent orientés à la hausse. Une nouvelle escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient pourrait faire grimper les prix de l'énergie et des denrées alimentaires et accentuer les risques de change, les conséquences les plus marquées étant à prévoir dans les pays caractérisés par des monnaies faibles, des réserves limitées et une forte dépendance vis-à-vis des importations. Des chocs climatiques défavorables, des goulets d'étranglement persistants au niveau de l'offre et un assouplissement plus lent que prévu des conditions financières mondiales pourraient également entretenir les pressions inflationnistes et risqueraient de retarder le rythme de la normalisation des politiques monétaires de l'ensemble de la région. Dans l'ensemble, la dynamique de l'inflation devrait rester étroitement liée aux évolutions des marchés mondiaux des matières premières et des risques géopolitiques.

Les banques centrales d'Afrique subsaharienne ont réagi à la reprise des pressions inflationnistes en reportant leurs cycles d'assouplissement monétaire et, dans certains cas, en resserrant davantage leur politique monétaire (figure 1.23). La reprise des risques d'inflation liés au conflit au Moyen-Orient, notamment via la hausse des prix de l'énergie, des pressions sur les taux de change et une incertitude mondiale accrue, a renforcé une orientation prudente des politiques monétaires dans toute la région. Les pays confrontés à de nouvelles pressions inflationnistes, dues à la hausse des prix des matières premières, ont déjà commencé à resserrer leur politique monétaire. En Afrique du Sud, la Banque centrale a relevé son taux directeur de 50 points de base au cours de deux hausses de 25 points de base en mai et en septembre 2026. Compte tenu de leurs accords en matière de taux de change et de leurs liens monétaires étroits avec l'Afrique du Sud, le Lesotho et l'Eswatini ont également relevé leurs taux directeurs de 25 points de base. Au Rwanda, la Banque centrale a relevé son

FIGURE 1.23 Taux de politique monétaire des pays d'Afrique subsaharienne

Pays/Région	Taux actuel (%)	Nombre de mois sans variation	Dernière variation (pp)	Variation depuis le début de l'année (pp)
Angola	14.75	0	▼ -1	▼ -3.75
Botswana	5.5	4	▲ 2	▲ 2
Éthiopie	16	2	▲ 1	▲ 1
Eswatini	7	0	▲ 0.25	▲ 0.25
Gambie	14	6	▼ -2	▼ -2
Ghana	14	6	▼ -1.5	▼ -4
Kenya	8.75	7	▼ -0.25	▼ -0.25
Lesotho	7	0	▲ 0.25	▲ 0.5
Madagascar	12.5	1	▲ 0.5	▲ 0.5
Malawi	24	6	▼ -2	▼ -2
Mauritanie	6	13	▼ -0.75	▲ 0
Maurice	4.75	4	▲ 0.25	▲ 0.25
Mozambique	9.25	7	▼ -0.25	▼ -0.25
Namibie	6.75	3	▲ 0.25	▲ 0.25
Nigeria	23	0	▼ -3.5	▼ -4
Rwanda	8.75	0	▲ 0.5	▲ 2
Afrique du Sud	7.25	0	▲ 0.25	▲ 0.5
Tanzanie	6.25	2	▲ 0.5	▲ 0.5
Ouganda	9.75	23	▼ -0.25	▲ 0
Zambie	13.25	4	▼ -0.25	▼ -1
UEMOA	5	6	▼ -0.25	▼ -0.25
CEMAC	4.5	1	▼ -0.25	▼ -0.25

Sources : Banques centrales nationales et régionales.

Remarque : la valeur indiquée pour l'UEMOA correspond au taux d'appel d'offres minimum fixé par la BCEAO, et celle indiquée pour la CEMAC correspond au taux d'intérêt des appels d'offres fixé par la BEAC. Dernières données mises à jour le 25 septembre 2026. BCEAO = Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest ; BEAC = Banque des États de l'Afrique centrale ; CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale ; pp = points de pourcentage ; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine ; YTD = depuis le début de l'année.

taux directeur de 200 points de base en 2026, l'inflation des prix à la consommation ayant atteint 15,9 % en août 2026.²⁰

Compte tenu de l'incertitude accrue entourant les cours mondiaux du pétrole et des développements géopolitiques, la Banque centrale du Kenya a mis fin à son cycle d'assouplissement et a maintenu son taux directeur inchangé à 8,75 %, donnant la priorité à la stabilité des prix face à la persistance des risques extérieurs. De même, la Banque du Ghana a maintenu son taux directeur à 14 %, estimant que l'équilibre des risques pesant sur l'inflation et la croissance justifiait sa prudente position.

À l'inverse, la Banque centrale du Nigeria a abaissé le 22 septembre son taux directeur à 23 %, malgré les craintes d'un regain de pression sur les prix lié au choc

²⁰ Les principaux facteurs à l'origine de la hausse des taux d'intérêt au Rwanda ont été les fortes augmentations des coûts de l'énergie et des services publics, amplifiées par le conflit au Moyen-Orient, l'accélération de la hausse des prix alimentaires due au faible rendement des récoltes nationales, et une économie en plein essor, croissant à un rythme de 10 % et qui continue d'alimenter une forte demande des consommateurs.

énergétique. En juin 2026, la BEAC a abaissé son taux directeur de 25 points de base, le ramenant à 4,50 %, pour tenir compte d'une inflation maîtrisée et de solides réserves extérieures. Cet assouplissement vise à soutenir la croissance du crédit et l'investissement en réduisant les coûts d'emprunt, tandis que l'amélioration des réserves de change et la réduction des déficits budgétaires ont permis d'adopter une orientation monétaire plus accommodante, malgré une reprise régionale encore fragile.

Une tendance similaire s'est dessinée ailleurs dans la région. Les banques centrales du Botswana, de Maurice et du Rwanda ont maintenu des conditions monétaires relativement restrictives afin de renforcer la résilience face aux chocs extérieurs et d'empêcher l'établissement durable de nouvelles pressions inflationnistes. Dans l'ensemble, les autorités monétaires de l'Afrique subsaharienne restent déterminées à préserver la stabilité des prix, les risques extérieurs l'emportant de plus en plus sur les arguments en faveur d'un assouplissement de la politique monétaire à court terme.

Le conflit au Moyen-Orient entraîne des tensions sur les taux de change dans toute l'Afrique

L'escalade du conflit au Moyen-Orient a, dans un premier temps, exercé une pression généralisée sur les monnaies africaines. La plupart des pays pour lesquels des données quotidiennes sur les taux de change sont disponibles ont enregistré par rapport à la fin février des dépréciations de leur monnaie au cours du deuxième trimestre 2026, avant que le conflit ne s'intensifie. Dans 7 des 22 pays

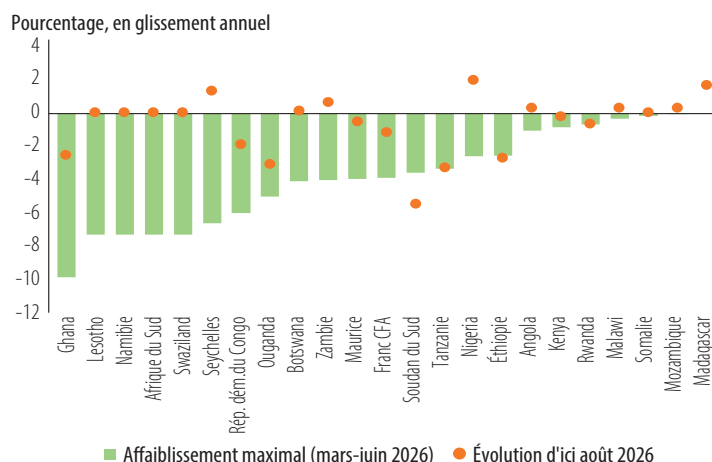
suivis (hors de la zone du franc CFA), cette dépréciation a dépassé 5 %, notamment en République démocratique du Congo, au Ghana, aux Seychelles et en Afrique du Sud. Cependant, une grande partie de cette pression s'était résorbée fin août, seules 10 monnaies restant plus faibles qu'à fin février (figure 1.24).

La réaction des taux de change a montré l'interaction existant entre choc externe et vulnérabilité nationale préexistante. La forte hausse des prix du pétrole et de l'énergie a alourdi la facture des importations dans les économies importatrices nettes d'énergie, ce qui a accru la demande d'USD, affaibli les positions de réserve et intensifié la pression à la dépréciation. Parallèlement, l'incertitude géopolitique accrue a déclenché un mouvement de fuite vers les valeurs refuges des marchés financiers mondiaux, entraînant une réallocation des capitaux au détriment des économies émergentes et frontalières. Les perturbations de l'approvisionnement au Moyen-Orient ont également fait grimper le coût des intrants agricoles essentiels, notamment les engrais, et accentué les pressions inflationnistes d'origine extérieure. La dépréciation monétaire a encore amplifié la vulnérabilité budgétaire des pays ayant d'importantes obligations de service de la dette extérieure, le coût en monnaie locale du service de la dette libellée en USD ayant augmenté.

Toutefois, les impacts sont loin d'être uniformes en Afrique subsaharienne. Les pays fortement dépendants des importations d'énergie et caractérisés par des réserves de change limitées et une lourde charge du service de la dette ont été confrontés aux pressions les plus fortes. Le Burundi, la Gambie, le Malawi et le Sénégal, par exemple, ont subi d'importantes tensions dues à la hausse des coûts de l'énergie, à l'affaiblissement de leur position extérieure et à l'augmentation de leurs besoins de financement. En revanche, certaines économies se sont révélées plus résilientes, les exportations de matières premières, considérées comme des valeurs refuges, ayant contribué à compenser les sorties de capitaux. L'Afrique du Sud, par exemple, a bénéficié d'une demande plus forte d'or et de platine, ce qui a soutenu les recettes en devises malgré une aversion accrue au risque. Parallèlement, les exportateurs d'énergie tels que l'Angola et le Nigeria ont tiré profit de la hausse des prix du pétrole brut, qui a stimulé les recettes d'exportation et généré des entrées supplémentaires de devises étrangères, contribuant ainsi à atténuer la pression sur les taux de change.²¹

FIGURE 1.24 Variation des taux de change nominaux dans le contexte de la crise au Moyen-Orient

(variation cumulée en pourcentage depuis fin février)



Source : Bloomberg Analytical Services.

Remarque : le graphique illustre la variation cumulée du taux de change entre fin février et fin août de cette année. Les hausses (baisse) du taux de change correspondent à un raffermissement (affaiblissement) de la monnaie. Données au 31 août 2026.

²¹Au Nigeria, le rapatriement incomplet des recettes d'exportation a limité la contribution des exportations à la constitution de réserves, celle-ci ayant plutôt été soutenue par les entrées en portefeuille de capitaux.

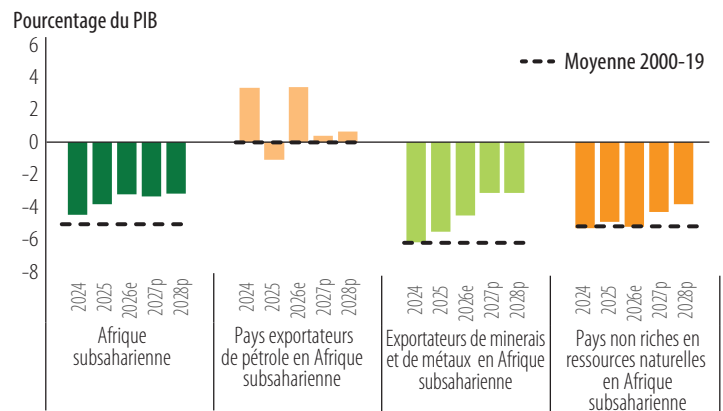
L'amélioration des soldes des comptes courants masque les divergences extérieures entre les pays

En 2026, le déficit moyen du compte courant de l'Afrique subsaharienne, en pourcentage du PIB, devrait continuer à se réduire, passant à environ 3,2 % du PIB, contre plus de 5 % il y a trois ans (figure 1.25). Cette amélioration continue s'explique par plusieurs facteurs clés. Premièrement, la demande mondiale pour les exportations de l'Afrique subsaharienne a mieux résisté que prévu, malgré les chocs et l'incertitude liées aux politiques commerciales. Deuxièmement, les prix des matières premières ont augmenté, en partie en raison du conflit au Moyen-Orient. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les pays producteurs de pétrole, où la persistance de prix élevés du pétrole devrait stimuler les recettes d'exportation et les entrées de devises étrangères. Ces pays devraient afficher un excédent courant d'environ 3,4 % du PIB en 2026, contre un déficit l'année précédente. De même, les exportateurs de minerais et de métaux devraient bénéficier, dans une moindre mesure, d'une hausse des recettes d'exportation de matières premières, ce qui se traduira par une réduction significative des déficits courants par rapport à 2023.

Plusieurs pays riches en ressources naturelles voient leur situation de la balance courante s'améliorer grâce aux recettes d'exportation élevées tirées du pétrole, de l'or, du cuivre, du cobalt, de la bauxite, du minerai de fer et d'autres minerais, qui contribuent également à compenser la hausse des coûts d'importation. Les économies exportatrices de pétrole devraient connaître une nette amélioration de leur solde courant en 2026, soutenue par la hausse des recettes pétrolières et l'amélioration des termes de l'échange. Les positions extérieures solides de pays tels que l'Angola, le Gabon, le Nigeria, la République du Congo et le Soudan du Sud reflètent les avantages liés à la hausse des recettes d'exportation d'hydrocarbures et à l'augmentation des entrées de devises étrangères.

Le Burkina Faso bénéficie d'exportations d'or soutenues, le Tchad d'exportations de pétrole et la Guinée d'exportations de minerai de fer en pleine expansion. Le déficit courant de la Guinée devrait se réduire à 9,7 % du PIB en 2026, contre 14,5 % en 2025, à mesure que les importations liées aux travaux de construction du projet Simandou diminueront et que les exportations de minerai de fer augmenteront. Le Niger bénéficie également des exportations d'uranium et d'or. Les exportateurs de minerais, tels que la République démocratique du Congo, la Guinée et la Zambie, continuent de tirer profit des exportations de cuivre, de cobalt, de bauxite

FIGURE 1.25 Amélioration des soldes courants en Afrique subsaharienne, 2024-2028



Source : Projections de la Banque mondiale.

Remarque : les chiffres correspondent aux médianes régionales ou par groupe. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; AAS = Afrique subsaharienne.

et de minerai de fer. La croissance des exportations reste le principal moteur de l'amélioration du compte courant dans ce groupe de pays, ce qui devrait permettre une réduction progressive du déficit moyen du compte courant jusqu'en 2027 et 2028.

Cependant, un écart croissant se dessine dans la région entre les pays exportateurs de matières premières riches en ressources, dont les positions extérieures se renforcent, et les économies dépendantes des importations, qui continuent de faire face à des besoins de financement considérables. Les économies non riches en ressources (ou dépendantes des importations) devraient connaître une légère détérioration de leur balance courante en 2026 par rapport à l'année précédente. La hausse des prix du pétrole et la poursuite d'importations massives de biens d'équipement ont contribué à cette détérioration. Par exemple, la Côte d'Ivoire, le Rwanda et l'Ouganda continuent d'importer des machines, des biens d'équipement et des matériaux de construction pour soutenir le développement des infrastructures et l'expansion économique, tout en faisant face à une hausse des coûts d'importation du carburant. Si ces importations soutiennent la croissance future, elles exercent une pression significative sur les soldes des comptes courants et génèrent des besoins de financement persistants jusqu'en 2028.

Certains pays ont bénéficié d'une hausse des recettes touristiques et des transferts de fonds, qui contribuent à compenser les coûts d'importation. Le Cabo Verde, les Comores, Maurice, São Tomé-et-Príncipe et les Seychelles continuent de dépendre fortement du tourisme comme source majeure de devises étrangères. Si le tourisme soutient les balances extérieures, la hausse

des importations, des coûts de fret et des dépenses d'investissement continue de peser sur les comptes courants. En conséquence, les recettes touristiques apportent un soutien important, mais ne compensent pas entièrement la hausse de la facture des importations. De même, les importants afflux de transferts de fonds contribuent à stabiliser les positions du compte courant au Cabo Verde, en Éthiopie et en Gambie, compensant en partie l'augmentation de la facture des importations.

À l'horizon 2027 et 2028, les exportations de matières premières devraient rester le principal moteur du renforcement du compte courant, soutenues par la poursuite des exportations d'or, de cuivre, de cobalt, de bauxite et de minerai de fer. Les recettes touristiques et les transferts de fonds resteront également des sources importantes de soutien à la balance extérieure. Les perspectives pour les pays exportateurs de pétrole sont incertaines, principalement en raison des goulots d'étranglement commerciaux persistants au Moyen-Orient. Dans le même temps, la forte demande d'importations, alimentée par les investissements dans les infrastructures et la hausse des coûts de transport et d'énergie, devrait freiner l'amélioration des comptes courants dans de nombreuses économies. Dans l'ensemble, les tendances des comptes courants laissent entrevoir un renforcement des positions extérieures chez les exportateurs riches en ressources et le maintien d'importants besoins de financement pour les économies ayant des besoins d'importation substantiels jusqu'en 2028.

Néanmoins, les perspectives restent très sensibles aux fluctuations des marchés mondiaux des matières premières et aux risques géopolitiques persistants. L'instabilité au Moyen-Orient, par exemple, pourrait faire grimper les cours internationaux du pétrole en raison des craintes de perturbations de l'approvisionnement énergétique. Les pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne bénéficieraient d'une hausse de leurs recettes d'exportation et d'une amélioration de leurs soldes courants, tandis que les économies importatrices de pétrole et celles qui ne sont pas riches en ressources naturelles seraient confrontées à une hausse des coûts d'importation et à des pressions extérieures accrues.

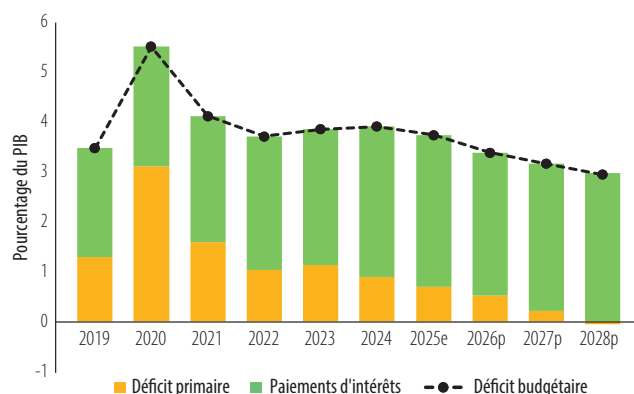
La discipline budgétaire s'améliore, mais le rétablissement de la marge de manœuvre budgétaire reste un défi

Les soldes budgétaires primaires en Afrique subsaharienne s'améliorent régulièrement depuis 2021 et devraient se rapprocher de l'équilibre au cours de l'horizon de prévision 2026-2028. Ces progrès reflètent les efforts soutenus d'assainissement budgétaire menés dans toute

la région, les gouvernements s'efforçant de renforcer la mobilisation des recettes et de maîtriser les dépenses primaires. Le déficit primaire régional s'est nettement réduit, passant de son pic de 3,1 % du PIB atteint en 2020, en pleine pandémie, à un niveau prévu de 0,5 % du PIB en 2025, les comptes budgétaires devant se rapprocher de l'équilibre d'ici 2028 (figure 1.26). Le solde primaire moyen pondéré devrait s'améliorer de 0,4 point de pourcentage du PIB entre 2024 et 2026. Près de la moitié des pays de la région (23 sur 47) devraient afficher des soldes primaires plus solides au cours de cette période, avec une amélioration médiane de 1,4 point de pourcentage du PIB. Les progrès les plus importants sont attendus au Ghana, en Guinée-Bissau, à Maurice, au Sénégal et au Togo, grâce à une combinaison de mesures d'ajustement budgétaire, d'une meilleure performance des recettes et d'une reprise économique en cours.

Malgré ces améliorations, les déficits budgétaires globaux restent élevés en raison du lourd fardeau que représentent les coûts du service de la dette. Le déficit budgétaire global devrait passer de 5,6 % du PIB en 2020 à 3,5 % en 2026, puis se réduire encore pour s'établir en moyenne à 3,1 % au cours de la période 2027-2028. Si les recettes et les dépenses hors intérêts s'alignent de plus en plus, le niveau toujours élevé des paiements d'intérêts continue d'exercer une pression importante sur les budgets publics, avec une moyenne comprise entre 2,9 % et 3,2 % du PIB sur la période 2023-2026. Dans près des 4/5 des pays de la région, les paiements d'intérêts dépassent les dépenses publiques consacrées à la santé et à l'éducation, ce qui souligne les contraintes budgétaires imposées par le poids élevé de la dette²². Néanmoins, le renforcement de l'activité économique devrait favoriser une nouvelle amélioration des comptes publics. Tandis que la croissance régionale s'accélère de près de 2 points de pourcentage entre 2023 et 2026, les recettes publiques devraient augmenter de 2,6 points de pourcentage du PIB, dépassant la hausse de 2,3 points de pourcentage des dépenses totales. Il convient de noter que seule une part de 0,4 point de pourcentage de cette augmentation des dépenses devrait provenir des dépenses hors intérêts, ce qui met en évidence les efforts continus visant à limiter les dépenses primaires (figure 1.27).

²² En République centrafricaine, le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 3,7 % du PIB en 2025 à 3,9 % en 2026, les modestes hausses de recettes s'étant révélées insuffisantes pour compenser la hausse des coûts de financement. Les paiements d'intérêts ont augmenté, passant de 0,7 à 0,8 % du PIB, l'État s'appuyant de plus en plus sur des emprunts nationaux et régionaux à court terme coûteux, dans un contexte d'accès de plus en plus restreint aux financements concessionnels et aux subventions. En conséquence, la dette publique est passée de 40,6 à 42,5 % du PIB (24,5 % de dette intérieure et 18,0 % de dette extérieure), tandis que les obligations élevées liées au service de la dette ont continué d'exacerber les pressions sur la liquidité et les risques de refinancement.

FIGURE 1.26 Déficits budgétaires globaux et primaires en Afrique subsaharienne, 2019-2028

Source : Projections de la Banque mondiale.

Remarque : La figure représente les moyennes pondérées en fonction du PIB pour la région. Les paiements d'intérêts portent sur l'encours net de la dette publique. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut

FIGURE 1.27 Recettes, dépenses et solde primaire en Afrique subsaharienne, 2019-2028

Source : Projections de la Banque mondiale.

Remarque : La figure représente les moyennes pondérées en fonction du PIB pour la région. e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut ; INT = paiements d'intérêts sur l'encours de la dette, nets.

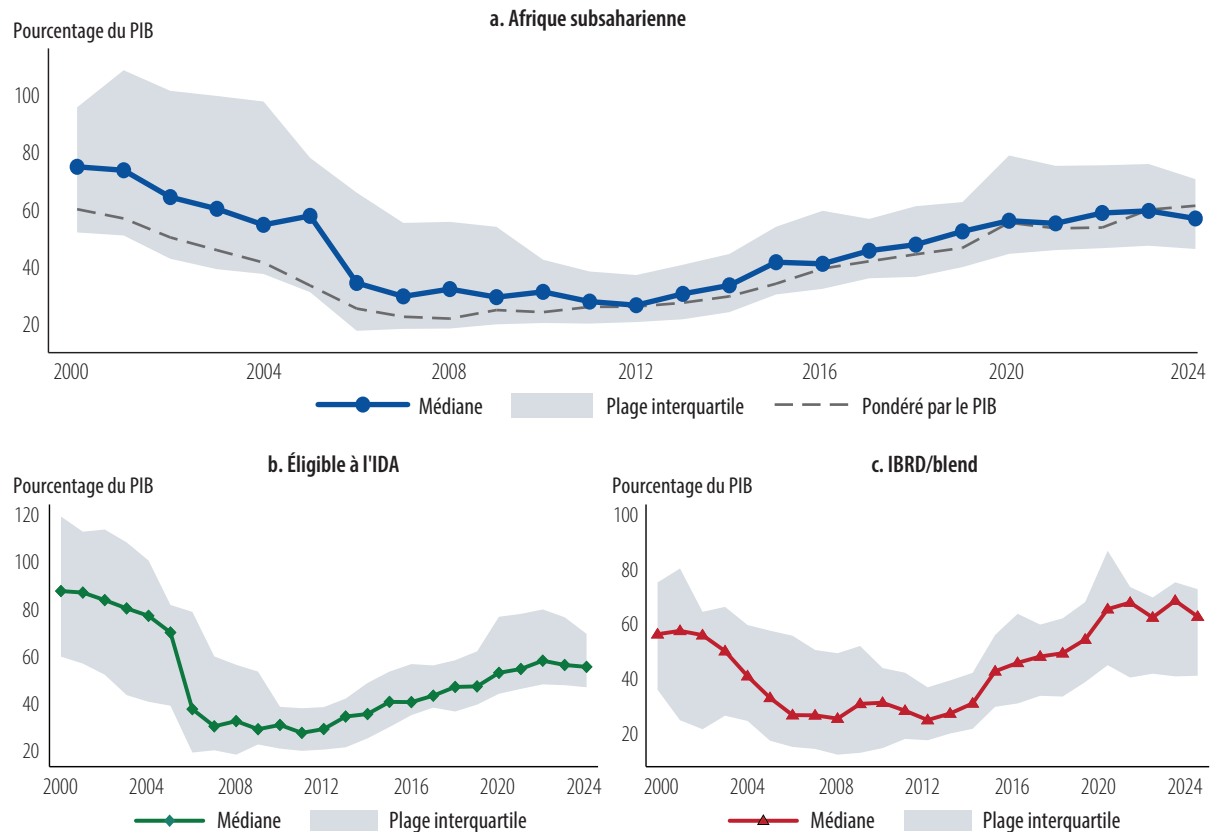
L'amélioration des situations budgétaires s'étend de plus en plus à l'ensemble de la région. Le nombre de pays enregistrant des excédents primaires ou des déficits primaires relativement faibles (inférieurs à 3 % du PIB) devrait passer de 33 en 2023 à 40 en 2026. Au cours de la même période, 27 pays devraient renforcer leur solde primaire, et 10 d'entre eux devraient dégager des excédents primaires d'ici 2026. La dynamique budgétaire varie toutefois selon les groupes de pays. Dans les économies riches en ressources naturelles, les recettes devraient passer de 11,7 % du PIB en 2023 à 15,0 % en 2026, soutenues par la hausse des recettes issues des matières premières. Dans le même temps, les dépenses devraient augmenter à mesure que les pouvoirs publics mettront en œuvre des mesures visant à protéger les ménages contre les chocs extérieurs, notamment la hausse des coûts énergétiques liée au conflit au Moyen-Orient. En conséquence, le solde primaire de ces économies devrait s'affaiblir légèrement. En revanche, les pays pauvres en ressources naturelles devraient enregistrer des progrès budgétaires plus substantiels, leur déficit primaire moyen passant de 1,7 % du PIB en 2023 à 0,3 % en 2026. Ces tendances suggèrent un recours de plus en plus fréquent à l'assainissement budgétaire dans la région, même si le coût élevé de l'emprunt et la vulnérabilité aux chocs extérieurs continueront de peser sur le rythme de l'ajustement.

Les pressions liées à la dette se déplacent de l'accumulation de la dette vers les difficultés de service de la dette

Les ratios d'endettement se sont peut-être stabilisés, mais les vulnérabilités sous-jacentes liées à la dette continuent de s'aggraver. En 2025, le pays médian d'Afrique subsaharienne affichait une dette brute des administrations publiques équivalente à 57 % du PIB, soit près du double du niveau le plus bas (29 %) enregistré en 2012 au lendemain de l'Initiative Pays pauvres très endettés. Bien que les ratios d'endettement aient légèrement reculé par rapport à leur pic de 60 % du PIB atteint en 2023, cette stabilisation apparente masque d'importantes disparités entre les pays et une détérioration de la structure de la dette publique (figure 1.28)²³. La dette intérieure est devenue la principale source de financement depuis 2021, représentant plus de la moitié de la dette publique totale, tandis que la base de créanciers extérieurs s'est révélée de plus en plus diversifiée, fragmentée et coûteuse. Dans le même temps, le fardeau du service de la dette est resté structurellement élevé par rapport aux niveaux d'avant la

²³ Le ratio médian dette/PIB en Afrique subsaharienne est resté globalement stable depuis 2023, soutenu par la croissance du PIB nominal, la compression des dépenses dans les pays bénéficiaires des programmes et la réduction des emprunts extérieurs, mais sans réduire de manière significative l'encours de la dette ni améliorer sa composition.

FIGURE 1.28 Dette publique brute générale, 2000-2024 : Afrique subsaharienne, IDA et BIRD/financement mixte



Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026.

Note : Dette brute des administrations publiques, en pourcentage du PIB, données effectives confirmées, 2000–2024. La série principale est celle du pays médian ; la zone ombrée représente l'intervalle interquartile (p25–p75) ; la ligne en tirets représente l'agrégat de IASS pondéré par le PIB. L'Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud sont exclus.

pandémie. En conséquence, la viabilité du récent plateau de la dette dépendra moins de l'encours actuel de la dette que des pressions budgétaires, financières et liées au service de la dette qui s'accumulent en coulisses²⁴.

L'accumulation de la dette a également creusé le fossé entre les pays éligibles à l'Association internationale de développement (IDA) et les pays relevant de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou bénéficiant d'un financement mixte. Cette divergence reflète l'accumulation plus rapide de la dette commerciale par les économies ayant accès aux marchés pendant l'ère des euro-obligations et leurs progrès plus limités en matière d'assainissement budgétaire par la suite. En l'absence d'excédents primaires soutenus ou d'un meilleur accès au financement concessionnel, les vulnérabilités liées à la dette devraient rester élevées et

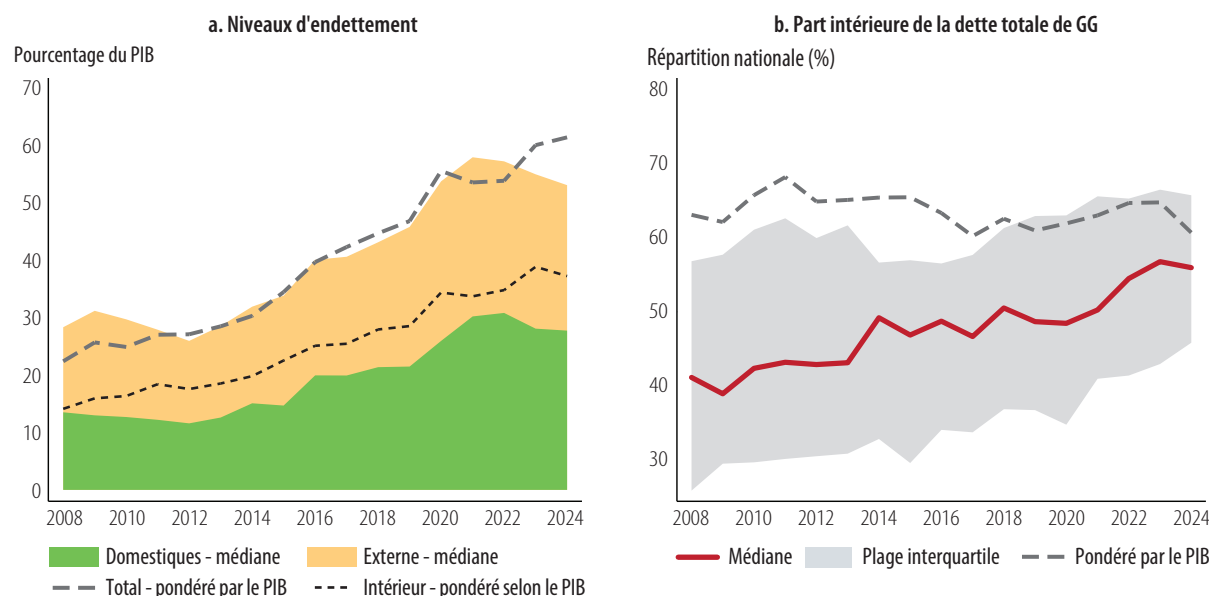
pourraient continuer à s'aggraver parmi les pays ayant accès aux marchés les plus exposés.

La dette intérieure est devenue la composante dominante de la dette publique en Afrique subsaharienne, sa part dans la dette publique totale passant de 41 % en 2008 à 56 % en 2024, tandis que l'encours médian de la dette intérieure a doublé, passant de 14 à 28 % du PIB (figure 1.29)²⁵. D'ici 2024, les pays du quartile supérieur auront financé environ les deux tiers de leur dette publique sur le marché intérieur. Bien que cette évolution ait réduit l'exposition au risque de change, elle a entraîné une hausse des coûts d'emprunt et limité les possibilités de restructuration de la dette, les engagements étant de plus en plus concentrés entre les mains de créanciers

²⁴ Bien que les ratios d'endettement se soient stabilisés ces dernières années, cette modération n'a pas résolu les vulnérabilités accumulées au cours de la décennie précédente ; elle a plutôt masqué les pressions croissantes liées à la composition de la dette, aux conditions de financement et aux coûts de service de la dette.

²⁵ La moyenne pondérée par le PIB situe la part de la dette intérieure régionale à 61 %, ce qui reflète la prédominance du financement intérieur au Nigeria et en Afrique du Sud, tandis que la médiane offre une image plus représentative du pays typique d'Afrique subsaharienne et révèle une évolution structurelle généralisée vers le financement intérieur.

FIGURE 1.29 Décomposition de la dette publique générale extérieure et intérieure : niveaux médians et part intérieure, 2008-2024



Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026 ; Banque mondiale, IDS, décembre 2024.

Note : La dette intérieure des administrations publiques correspond à la différence entre la dette brute des administrations publiques (WEO) et leur dette extérieure (IDS). La série principale est celle du pays médian ; la zone ombrée représente l'intervalle interquartile (p25-p75) ; les lignes en tirets représentent l'agrégat de l'ASS pondéré par le PIB. La ligne pointillée indique le seuil de 50 %. L'Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud sont exclus.

nationaux²⁶. Ces risques sont amplifiés par la structure des marchés de la dette nationale dans la région. Les emprunts nationaux ont généralement des échéances plus courtes et des taux d'intérêt plus élevés que les financements extérieurs concessionnels, ce qui expose davantage les États à des pressions de refinancement. Bien que la dette nationale puisse souvent être renouvelée plus facilement, cet avantage peut rapidement s'estomper si la confiance des investisseurs s'affaiblit. Dans de telles circonstances, des adjudications de dette infructueuses ou sous-souscrites peuvent signaler une détérioration de la crédibilité budgétaire, entraînant une hausse des coûts d'emprunt, des difficultés de refinancement accrues et le raffermissement d'un cercle vicieux autour des adjudications de dette souveraine. Le Malawi illustre ces risques : les paiements d'intérêts sur la dette nationale atteindront à eux seuls environ 8 % du PIB au cours de l'exercice budgétaire 2025-2026, ce qui met en évidence à quel point une dette nationale élevée peut imposer de sévères contraintes budgétaires difficiles à résoudre par un simple ajustement budgétaire. La tendance régionale générale suggère que, si la dette nationale a aidé les États

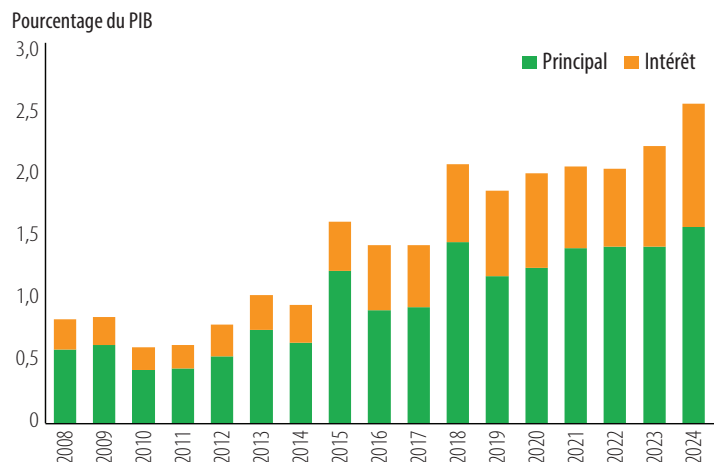
à réduire les déséquilibres monétaires et à diversifier leurs sources de financement, elle a également créé de nouvelles vulnérabilités macro-budgétaires qui justifient une gestion prudente de la dette et un développement plus poussé des marchés de capitaux nationaux.

Le défi de l'endettement de la région se caractérise de plus en plus par des charges de service de la dette élevées, qui réduisent la marge de manœuvre budgétaire alors même que les encours de dette se stabilisent. Le service de la dette extérieure publique garantie par l'État a atteint 1,6 % du PIB pour le pays médian en 2024, soit près du double de son niveau de 2008 (figure 1.30). Malgré la stabilisation des encours de dette, le service de la dette est resté élevé, à environ 1,6 % du PIB au cours des trois dernières années, reflétant le poids croissant des obligations contractées à des échéances plus courtes et à des conditions non concessionnelles²⁷. Conjointement, la hausse des charges d'intérêts et l'alourdissement de la charge d'amortissement dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne pèsent de plus en plus sur les perspectives de croissance. Une part croissante des

²⁶ Trois facteurs ont favorisé le recours croissant au financement intérieur en Afrique subsaharienne : la perte d'accès aux marchés internationaux des capitaux à la suite du resserrement monétaire mondial de 2022, le recours accru aux sources de financement intérieures dans les pays dotés de systèmes financiers peu développés, et les opérations de restructuration de la dette qui ont orienté les emprunts vers des passifs intérieurs.

²⁷ La moyenne régionale pondérée par le PIB a atteint 2,6 % du PIB en 2024, soit environ 60 % de plus que la médiane, ce qui confirme que la charge pèse de manière disproportionnée sur les grandes économies ayant accès aux marchés. Ce constat souligne à quel point le service de la dette extérieure est devenu une contrainte pesante sur la politique budgétaire de ces pays, limitant les ressources disponibles pour les dépenses de développement et les investissements publics.

FIGURE 1.30 Service de la dette extérieure publique et garantie par l'État : encours et intérêts, 2008-2024



Source : Banque mondiale, IDS, décembre 2024.

Note : Service de la dette extérieure PPG, données effectives confirmées, 2008-2024. Les barres sont celles du pays médian. La part des intérêts correspond à la composition médiane appliquée au total médian.

recettes publiques étant absorbée par le paiement des intérêts et le remboursement du principal, la marge de manœuvre budgétaire consacrée à la santé, à l'éducation, aux infrastructures et aux dépenses sociales s'amenuise. Cet effet d'éviction des dépenses productives peut ralentir l'accumulation de capital, affaiblir la croissance de la productivité et limiter les progrès en matière de réduction de la pauvreté, tout en réduisant la capacité des pays à faire face aux chocs. Le ralentissement de la croissance, à son tour, compromet la mobilisation des recettes et complique les efforts visant à réduire les vulnérabilités liées à la dette, renforçant ainsi un cycle de risques de refinancement élevés et de pressions liées au service de la dette. En conséquence, les coûts du service de la dette se maintiennent à des niveaux élevés, créant des défis budgétaires qui ne pourront probablement pas être entièrement résolus par un simple assainissement budgétaire progressif.

Les risques de surendettement restent élevés tandis que la dette intérieure redéfinit le paysage des vulnérabilités

Les risques de surendettement restent élevés dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne (figure 1.31). Parmi les pays utilisant le Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu de la Banque mondiale et du FMI, la part des pays dont la dette extérieure est jugée à haut risque ou en situation de surendettement a fortement augmenté, passant de 20 % en 2015 à un pic de 60 % en 2022, avant de redescendre à 46 % en 2024 et 2025, le Ghana et la Zambie étant sortis de cette situation. En ce qui concerne la dette globale, qui inclut la dette intérieure, la part a systématiquement dépassé

celle de la dette extérieure, atteignant 55 % en 2025, ce qui reflète l'alourdissement du fardeau de la dette intérieure. Les données préliminaires pour 2026, portant sur 32 pays faisant actuellement l'objet d'une analyse de viabilité de la dette, contre 42 en 2025, laissent entrevoir un regain de tensions, 53 % des pays évalués présentant un risque élevé ou se trouvant en situation de détresse en matière de dette extérieure et 59 % sur l'ensemble de la dette, en raison du reclassement du Soudan du Sud en situation de détresse, la détérioration de la situation du Mozambique sur le plan global, et le retour de plusieurs pays dans les catégories à risque élevé.

Les reclassements récents révèlent des trajectoires de plus en plus divergentes en matière de viabilité de la dette en Afrique subsaharienne, un petit nombre de pays réalisant des progrès significatifs tandis que les vulnérabilités restent élevées ailleurs. Le reclassement du Ghana en catégorie de risque modéré tant sur la dimension de la dette extérieure que sur la dimension globale lors de la consultation au titre de l'article IV de 2026 représente l'amélioration la plus significative du cycle actuel et le premier cas, depuis la vague de surendettement de 2022, où un pays est sorti complètement de la catégorie à haut risque. Ce résultat reflète le succès de la restructuration de la dette, des dynamiques budgétaires et d'endettement plus solides que prévu, ainsi qu'un ratio dette/PIB qui a évolué plus favorablement que prévu. La Côte d'Ivoire est actuellement le seul pays de la région évalué comme présentant un risque faible sur ces deux dimensions, grâce à un assainissement budgétaire soutenu et à des obligations de service de la dette gérables ne nécessitant pas de restructuration. La sortie de la Zambie de la situation de surendettement et son reclassement en catégorie de risque élevé s'inscrivent également dans le cadre d'une stabilisation progressive postérieure à la Facilité de crédit élargie, bien que les vulnérabilités liées à la dette restent élevées.

Ces améliorations ont toutefois été contrebalancées par une nouvelle détérioration ailleurs. Le Soudan du Sud a été reclassé de la catégorie « à haut risque » à celle de « surendettement » tant pour la dette extérieure que pour la dette globale en 2026, tandis que l'évaluation de la dette globale du Mozambique s'est détériorée, passant à « en situation de surendettement » et « insoutenable », reflétant l'accumulation d'arriérés sur le service de la dette et les pressions budgétaires intérieures croissantes. Pris dans leur ensemble, ces évolutions suggèrent que, si certains pays ont réalisé des progrès significatifs vers le rétablissement de la viabilité de la dette, le surendettement reste un défi omniprésent et évolutif dans toute l'Afrique subsaharienne.

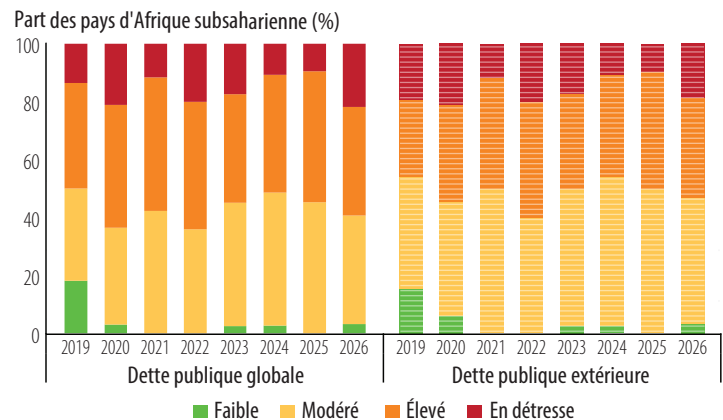
L'importance croissante de la dette intérieure a creusé l'écart entre les notations de surendettement externe et global, créant ainsi une nouvelle dimension critique des risques liés à la viabilité de la dette en Afrique subsaharienne. Bien que les notations externes et globales restent alignées pour la plupart des pays, les divergences sont devenues de plus en plus marquées là où la dynamique de la dette intérieure constitue une source majeure de tensions budgétaires. Dans de tels cas, la notation globale fournit une évaluation plus complète de la viabilité de la dette que la notation externe seule.

Le Mozambique illustre le plus clairement cette divergence. En fin 2024, année de référence pour l'analyse de la viabilité de la dette au titre de l'article IV de février 2026, le pays a été jugé exposé à un risque élevé de surendettement externe, mais déjà en situation de surendettement sur le plan global. Le fardeau de la dette intérieure ne cesse de s'alourdir ; celle-ci ne représentait que 29 % de la dette publique totale, mais générerait environ 76 % du total des paiements d'intérêts, en raison d'un coût moyen d'emprunt sur le marché intérieur d'environ 12,6 %, contre des conditions de financement extérieur nettement plus concessionnelles. Les conditions de financement extérieur restant contraignantes, la part de la dette publique sur le marché intérieur a encore augmenté pour atteindre 30 % fin 2025. Le Cabo Verde et le Libéria présentent des tendances similaires, bien que moins prononcées. Dans les deux cas, les notations de surendettement extérieur restent modérées ou inférieures, tandis que les notations de surendettement global sont jugées élevées, reflétant les pressions budgétaires nationales, les passifs éventuels et les risques de financement qui ne sont pas pleinement pris en compte par les indicateurs de dette extérieure. Si les notations extérieures continuent de constituer le principal facteur déclencheur de l'accès aux financements concessionnels et aux mécanismes de restructuration de la dette, les notations de risque globales offrent une image plus complète des vulnérabilités budgétaires sous-jacentes auxquelles sont confrontés de nombreux pays de la région.

Au-delà des encours de dette : comment la composition des créanciers redéfinit-elle les risques liés à la dette et les défis de la restructuration ?

Alors que l'encours de la dette extérieure des administrations publiques a presque quadruplé, passant de 119 milliards USD en 2008 à 473 milliards USD en 2024, l'évolution la plus significative a concerné la composition de ses créanciers. Les créanciers privés sont devenus une source de financement de plus en

FIGURE 1.31 Répartition des notations de risque de surendettement externe et global, Afrique subsaharienne, 2015-2026

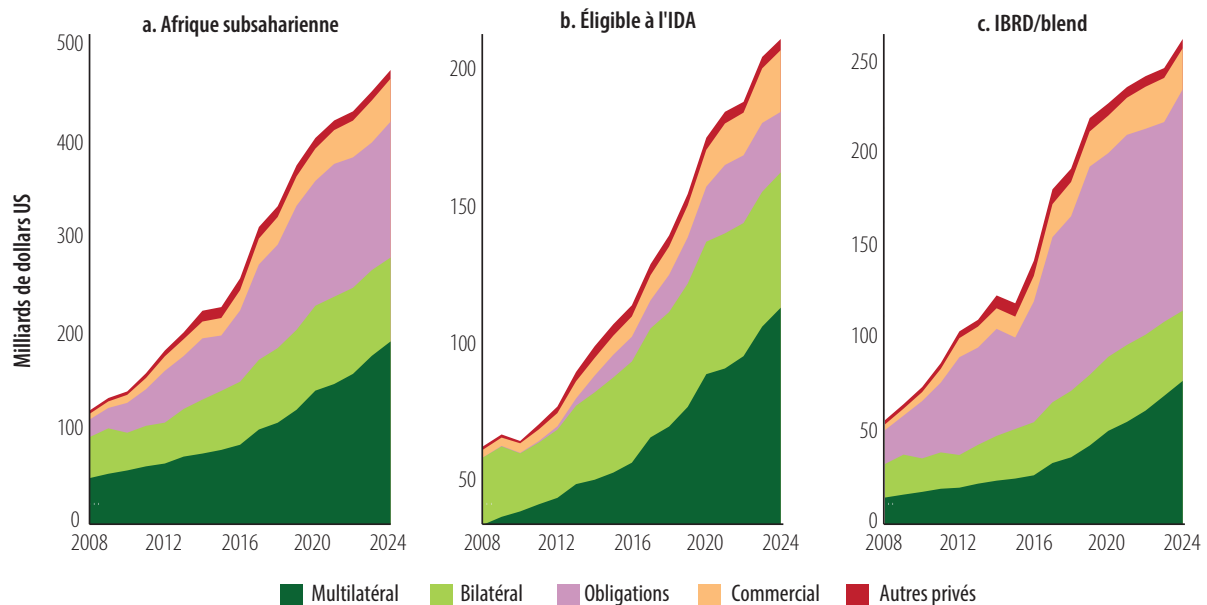


Source : Base de données Banque mondiale-FMI sur la classification des risques au titre du LIC-DSF ; calculs des auteurs.

Note : Dernière Analyse de viabilité de la dette examinée par le Conseil d'administration du FMI pour chaque pays et exercice budgétaire. Pour le Ghana, les données de 2026 ont été mises à jour sur la base des consultations au titre de l'article IV d'août 2026. Les données de 2026 couvrent 32 pays disposant d'une AVD à jour à la mi-2026, contre 40 à 42 pays les années précédentes ; les chiffres ne sont donc pas entièrement comparables.

plus importante, laissant aux États africains une base de créanciers plus diversifiée, mais plus coûteuse, moins propice à une restructuration coordonnée de la dette. Les profils des créanciers varient également de manière marquée selon les groupes de pays (figure 1.32). Les pays éligibles à l'IDA continuent de présenter une structure de dette majoritairement concessionnelle et coordonnée ; en 2024, les créanciers multilatéraux et bilatéraux représentaient 77 % de l'encours de dette extérieure des pays à revenu intermédiaire (163 milliards USD sur 211 milliards USD d'encours). La dette obligatoire ne représentait que 22 milliards de dollars, soit 10 % de l'encours externe, et était concentrée dans un petit nombre de pays de l'IDA ayant accès aux marchés. En conséquence, la fragmentation des créanciers et les difficultés de coordination observées au niveau régional sont généralement moins prononcées chez les emprunteurs de l'IDA.

La situation est nettement différente dans les pays bénéficiant d'un financement mixte de la BIRD. Les obligations représentaient 119 milliards USD, soit 46 % de la dette extérieure des PPG en 2024, contre 32 % en 2008, et un niveau à peine inférieur au pic de 51 % atteint en 2019. Les obligations sont devenues la principale catégorie de créanciers, dépassant la dette multilatérale (30 %) et la dette bilatérale (14 %). L'exposition des banques commerciales a également augmenté, atteignant 22 milliards USD. Dans ces économies, près de la moitié de la dette extérieure est désormais constituée d'instruments de marché émis à des taux commerciaux, généralement assortis

FIGURE 1.32 Dette publique extérieure par type de créancier et groupe de prêteurs, 2008-2024

Source : Banque mondiale, IDS, décembre 2024.

Note : Dette extérieure PPG des administrations publiques par type de créancier, en milliards de dollars courants (somme au sein de chaque groupe). La Namibie et les Seychelles sont exclues en raison de l'absence de ventilation par créancier sur l'ensemble de la période. L'Érythrée, la Somalie et le Soudan du Sud sont également exclus. Classification IDA/BIRD/Blend selon l'exercice 2027 de la Banque mondiale.

d'échéances plus courtes et détenus par une base de créanciers dispersée, dépourvue de mécanismes de coordination formels. Le contraste saisissant entre l'exposition aux obligations des pays de l'IDA et celle des pays de la BIRD/financement mixte, respectivement de 10 % et 46 %, souligne une divergence croissante dans la complexité de la structure des créanciers et, par conséquent, dans la difficulté à gérer les situations de surendettement et les processus de restructuration.

Si la part de la dette bilatérale dans les engagements extérieurs a diminué tant pour les pays relevant de l'IDA que pour ceux relevant de la BIRD ou bénéficiant d'un financement mixte, sa composition a considérablement évolué d'une manière que les chiffres globaux ne permettent pas de saisir. Les créanciers du Club de Paris, dont la coordination au sein du Comité des créanciers officiels (OCC) a longtemps constitué l'épine dorsale de la restructuration de la dette souveraine, ont été partiellement supplantés par des prêteurs n'appartenant pas au Club de Paris, notamment la Chine. En conséquence, même lorsque la part bilatérale globale est restée stable, les défis de coordination se sont intensifiés. Les expériences récentes de restructuration illustrent cette évolution. Le Ghana a mis près de 30 mois pour passer du protocole d'accord de l'OCC à la conclusion de son accord bilatéral avec la Chine, tandis que les négociations bilatérales de l'Éthiopie ne sont pas encore achevées. Ces retards ne constituent pas des cas isolés ; ils reflètent plutôt la complexité

croissante d'un paysage de créanciers bilatéraux devenu plus diversifié, moins coordonné et plus difficile à gérer en cas de surendettement.

Les différences de composition des créanciers influencent également les options politiques disponibles lorsque la dette devient insoutenable. Dans les pays relevant de la BIRD ou bénéficiant d'un financement mixte, où les obligations représentent désormais près de la moitié de la dette extérieure des pays à revenu intermédiaire, les conditions de refinancement sont de plus en plus liées au sentiment du marché et aux coûts d'emprunt. Les financements futurs seront probablement assortis de taux d'intérêt nominaux plus élevés, les marchés ayant déjà intégré la détérioration des conditions d'emprunt. Parallèlement, toute restructuration de la dette serait compliquée par la nécessité de négocier avec une base d'obligataires dispersée et dépourvue d'un cadre de coordination permanent. En revanche, les pays de l'IDA conservent les avantages structurels d'une base de créanciers majoritairement officiels ; les financements sont généralement plus concessionnels, les mécanismes de coordination entre créanciers sont mieux établis et l'exposition aux cycles mondiaux des taux d'intérêt est plus limitée. La divergence croissante entre ces profils de créanciers va au-delà des différences de composition de la dette. Elle engendre des défis distincts en matière de gestion et de restructuration de la dette, susceptibles d'influencer les perspectives budgétaires de l'Afrique

subsaharienne au cours de la prochaine décennie, que les ratios d'endettement agrégés se stabilisent ou non.

Pressions liées aux émissions et aux remboursements d'euro-obligations : un accès au marché à un coût structurellement plus élevé

L'élargissement de l'accès des États aux marchés obligataires internationaux depuis les années 2010 a redéfini le profil de la dette extérieure de l'Afrique subsaharienne, dont les conséquences se manifestent désormais sous la forme de coûts de refinancement plus élevés et de pressions croissantes liées au refinancement. Cela a donné lieu à une structure de dette de plus en plus définie par des coûts d'emprunt déterminés par le marché, des calendriers de remboursement fixes et une base de créanciers plus fragmentée. Les conséquences de cette évolution deviennent un facteur déterminant de la marge de manœuvre budgétaire et de la viabilité de la dette dans toute la région.

Émissions d'euro-obligations souveraines : retour sur le marché dans un contexte de conditions de financement plus strictes

Les émissions d'euro-obligations souveraines en Afrique subsaharienne entre 2015 et 2026 ont été marquées par trois caractéristiques déterminantes : une forte concentration des émissions au sein d'un petit groupe d'émetteurs, une forte détérioration des conditions de financement à la suite du cycle mondial de resserrement monétaire, et une reprise inégale de l'accès au marché qui a creusé le fossé entre les pays ayant accès au marché et la majorité de la région, qui dépend des financements concessionnels.

Le volume total des émissions souveraines d'euro-obligations a atteint environ 122 milliards USD répartis sur 158 opérations entre 2015 et août 2026, mais l'activité s'est concentrée sur une poignée d'émetteurs (figure 1.33). Le boom des émissions a atteint son apogée entre 2017 et 2019, lorsque des pays tels que l'Afrique du Sud, l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Nigeria et le Sénégal ont accédé aux marchés internationaux à des taux d'intérêt compris entre 4,9 % et 9,4 %. Le cycle mondial de resserrement monétaire qui a débuté en 2022 a, de fait, fermé les marchés internationaux des capitaux à la plupart des États souverains d'Afrique subsaharienne. Seuls l'Afrique du

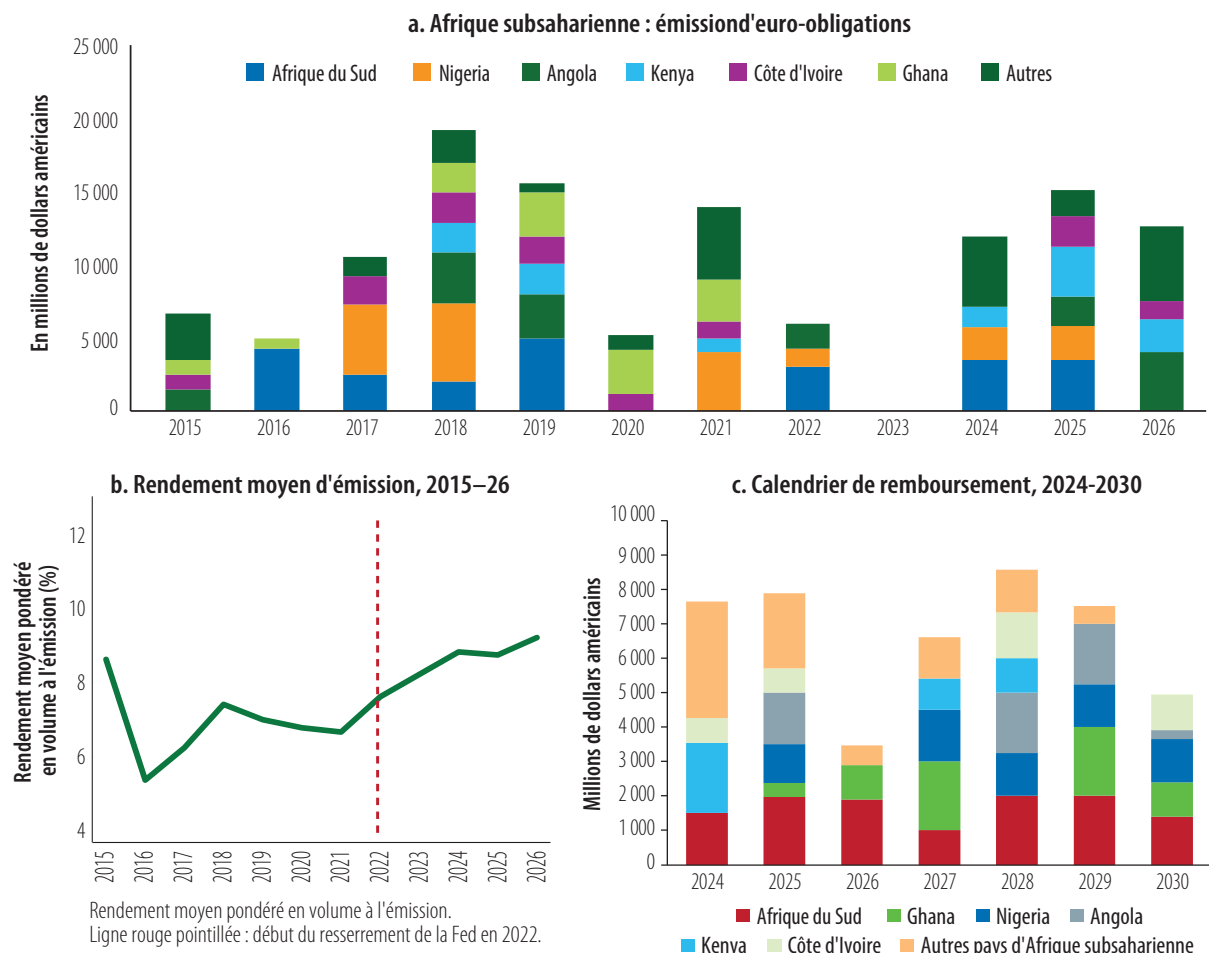
Sud, l'Angola et le Nigeria ont pu émettre en 2022, et ce à des coûts d'emprunt nettement plus élevés que ceux des années précédentes. L'accès aux marchés s'est encore détérioré en 2023, année où l'émission de « blue bond » du Gabon, dans le cadre d'un échange de dette contre des mesures de protection de la nature, a constitué la seule émission souveraine, soulignant la quasi-totalité de la fermeture du financement sur les marchés conventionnels.

L'accès au marché a commencé à se redresser en 2024, grâce à des émissions provenant d'Afrique du Sud (3,5 milliards USD), de Côte d'Ivoire (2,6 milliards USD), du Nigeria (2,2 milliards USD), du Kenya (1,5 milliard USD), du Sénégal (0,8 milliard USD), du Bénin (0,75 milliard USD) et du Cameroun (0,6 milliard USD). Toutefois, les taux de rendement sont restés élevés, entre 7,1 % et 10,4 %, soit environ 300 à 500 points de base au-dessus des niveaux comparables d'avant 2022 (figure 1.33, panel b)²⁸. La reprise s'est encore élargie en 2025 et s'est accélérée en 2026, les émissions étant menées par l'Angola (4,0 milliards USD), le Kenya (2,25 milliards USD), la République démocratique du Congo (1,25 milliard USD) et la Côte d'Ivoire (1,26 milliard USD). L'annonce, en avril 2025, de droits de douane réciproques par l'administration américaine a déclenché une hausse brutale, mais de courte durée des écarts de rendement des titres souverains d'Afrique subsaharienne, alimentée par un mouvement mondial d'aversion au risque en faveur des actifs refuges, des inquiétudes accrues concernant le refinancement, ainsi que des craintes d'une contraction des exportations et d'un resserrement de la liquidité en dollars, avant une inversion partielle à partir de la mi-mai, lorsque l'administration américaine est revenue sur ses mesures les plus agressives. La compression des écarts qui s'en est suivie a rouvert la fenêtre d'émission pour un petit groupe d'États ayant accès au marché. Néanmoins, cette réouverture post-crise s'est produite dans un contexte de conditions de financement plus strictes, l'accès au marché restant concentré sur un groupe limité d'émetteurs et les coûts d'emprunt se situant bien au-dessus des niveaux qui prévalaient avant le cycle mondial de resserrement monétaire.

Une base d'émetteurs restreinte concentre les risques de refinancement au sein d'un petit groupe d'États souverains. Six pays représentent plus de 80 % des

²⁸ Le Bénin a levé un montant cumulé de 2,1 milliards USD sur les marchés internationaux des capitaux entre 2024 et 2026, comprenant une émission d'euro-obligations de 750 millions USD en février 2024, une émission d'euro-obligations de 500 millions USD en janvier 2025, ainsi que 850 millions USD provenant d'une émission de sukuk et de la réouverture de son euro-obligation à échéance 2038 en février 2026.

FIGURE 1.33 Émissions d'euro-obligations souveraines en Afrique subsaharienne, rendement moyen et calendrier de remboursement, 2015-2026



Sources : JPMorgan EMBI ; calculs des auteurs.

Note : La médiane de l'ASS porte sur 13 pays : Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigéria, Sénégal et Zambie. Les lignes verticales indiquent le choc tarifaire d'avril 2025 (rouge), l'achèvement du programme au titre de la FEC en Zambie en janvier 2026 (orange) et le reclassement du Ghana dans la catégorie de risque modéré selon l'AVD en juillet 2026 (vert).

émissions d'euro-obligations souveraines en Afrique subsaharienne entre 2015 et 2026 : l'Afrique du Sud (23,7 milliards USD répartis sur 15 opérations), le Nigeria (20,0 milliards USD, 18 opérations), l'Angola (15,8 milliards USD, 15 opérations), la Côte d'Ivoire (15,0 milliards USD, 15 opérations), le Ghana (12,6 milliards USD, 14 opérations) et le Kenya (12,2 milliards USD, 12 opérations)²⁹. Les émissions récentes, notamment les premières euro-obligations de la République démocratique du Congo à échéance 2026, illustrent à la fois l'élargissement de l'accès au marché et son coût élevé (taux d'intérêt de 8,75 % et 9,5 %), les emprunts se concentrant dans un contexte de taux d'intérêt élevés et de conditions financières plus strictes.

²⁹ Un deuxième groupe d'émetteurs, comprenant le Bénin, le Cameroun, la République du Congo, le Gabon et le Sénégal, a accédé aux marchés avec des volumes plus limités.

La forte détérioration des conditions d'emprunt depuis 2022 est devenue une caractéristique déterminante du retour de la région sur les marchés internationaux. Même des émetteurs bénéficiant de notations relativement élevées, comme l'Afrique du Sud, ont dû faire face à une réévaluation marquée de leur dette³⁰, tandis que les emprunteurs moins bien notés, notamment la République du Congo, le Kenya et le Nigeria ont émis des titres assortis de taux d'intérêt nettement plus élevés que pendant la période précédant le resserrement monétaire³¹. Bien que les opérations de

³⁰ L'Afrique du Sud a connu une hausse significative de ses coûts d'emprunt, les taux de rendement passant de 4,85 à 5,75 % en 2019 à 7,10 à 7,95 % en 2024, pour rester élevés, entre 6,25 et 7,25 %, jusqu'en 2025.

³¹ Les émissions nigérianes de 2024 comportaient des taux d'intérêt de 9,6 % et 10,4 %, soit environ 300 points de base de plus que les émissions comparables de 2021 ; le Kenya a refinancé une euro-obligation arrivant

refinancement contribuent à atténuer les pressions de refinancement à court terme, elles fixent également des coûts de service de la dette plus élevés pour les années à venir, alourdissant ainsi la charge budgétaire et réduisant la marge de manœuvre politique, même si les risques immédiats liés au refinancement s'atténuent.

Remboursements d'euro-obligations et risques de refinancement : gérer un mur d'échéances croissant

Le montant total du principal des euro-obligations souveraines d'Afrique subsaharienne arrivant à échéance entre 2024 et 2030 s'élève à environ 43,6 milliards d'USD pour 13 pays, après prise en compte des rachats et des opérations de gestion de la dette réalisés jusqu'en août 2026. Toutefois, les pressions liées aux remboursements restent concentrées sur un petit groupe d'émetteurs. L'Afrique du Sud est confrontée à la charge de remboursement la plus importante, avec 11,8 milliards USD, dont les échéances s'étalent sur toutes les années de la période. Elle est suivie par le Ghana (6,4 milliards USD), le Nigeria (6,4 milliards USD) et l'Angola (3,9 milliards USD), dont les profils d'échéances reflètent une combinaison d'emprunts antérieurs à la restructuration et d'instruments d'échange postérieurs à celle-ci. Le Kenya (3,2 milliards USD), la Côte d'Ivoire (2,8 milliards USD) et la Zambie (2,2 milliards USD) complètent le groupe suivant en termes d'échéances. Les pressions de remboursement ont été particulièrement fortes en 2024, année où la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya, le Sénégal et la Zambie ont dû faire face, à eux tous, à environ 6,4 milliards USD d'obligations arrivant à échéance, ce qui en a fait l'année de remboursement la plus concentrée du cycle actuel. Les opérations de gestion de la dette menées par l'Angola, le Kenya et la Côte d'Ivoire ont permis de ramener la concentration de 2028 à environ 5,5 milliards USD, mais les pressions de refinancement restent importantes sur le reste de la période, les années 2029 (7,5 milliards USD) et 2027 (6,6 milliards USD) présentant les concentrations à venir les plus importantes.

Pour la plupart des États souverains, la principale réponse aux euro-obligations arrivant à échéance a consisté à les refinancer plutôt qu'à les rembourser à partir des ressources budgétaires ou à les restructurer. Le Kenya a refinancé son euro-obligation de 2 milliards USD arrivant à échéance en 2024 au

moyen d'une émission de 1,5 milliard USD à un taux de 10,4 %, complétée par des ressources budgétaires, prolongeant ainsi les échéances tout en augmentant les coûts futurs du service de la dette par rapport au coupon initial de 6,9 %. Le Ghana a réglé ses obligations liées aux euro-obligations grâce à un échange de dette finalisé en octobre 2024, convertissant les obligations en défaut de paiement en instruments restructurés. La Zambie a mené à bien une opération historique de gestion de la dette visant à racheter et à annuler définitivement ses obligations à taux fixe progressif et à amortissement progressif en circulation, d'un montant de 1,36 milliard USD et arrivant à échéance en 2053. La première émission d'euro-obligations de l'Éthiopie, d'un montant de 1 milliard USD, qui arrivait à échéance en décembre 2024 après que le pays se fut retrouvé en défaut de paiement fin 2023, a été restructurée à la suite d'un accord de principe conclu avec les détenteurs privés d'obligations le 29 juin 2026, mettant ainsi fin à une impasse prolongée dans les négociations.

Un autre défi réside dans le fait que de nombreux titres émis lors de la réouverture des marchés entre 2024 et 2026 ont des échéances de seulement cinq à six ans, bien inférieures aux durées de 10 à 12 ans courantes lors du cycle d'émission d'avant la pandémie. Des échéances plus courtes, combinées à des coupons plus élevés, impliquent que les besoins de refinancement réapparaîtront plus tôt, alors même que des paiements d'intérêts annuels plus élevés restent fixés. En conséquence, le calendrier des remboursements après 2028 devrait inclure une nouvelle vague d'obligations émises au cours de la récente reprise, parallèlement à la fin de la série des émissions de 2019-2021. Pour plusieurs États souverains d'Afrique subsaharienne, le financement par euro-obligations s'apparente de plus en plus à un cycle de refinancement dans lequel des opérations de refinancement successives permettent de faire face aux échéances à court terme, mais érodent progressivement la marge de manœuvre budgétaire en raison de coûts de service de la dette plus élevés. Pour les pays qui n'ont pas encore refinancé leurs échéances à venir, la période actuelle de resserrement des écarts de taux pourrait n'offrir qu'une occasion temporaire, car les conditions de financement pourraient devenir moins favorables dès que les taux mondiaux et les primes de risque commenceront à se normaliser.

Le resserrement des écarts masque les vulnérabilités persistantes des États

Les écarts de rendement des obligations souveraines régionales se sont considérablement resserrés depuis le choc des tarifs douaniers d'avril 2025, reflétant une amélioration des conditions de financement

à échéance à 9,75 %, contre 6,3 % pour l'obligation qu'elle remplaçait ; la République du Congo a quant à elle émis des titres à des taux compris entre 9,5 % et 11,6 % pour la période 2025-2026, ce qui représente l'un des coûts d'emprunt les plus élevés de la région.

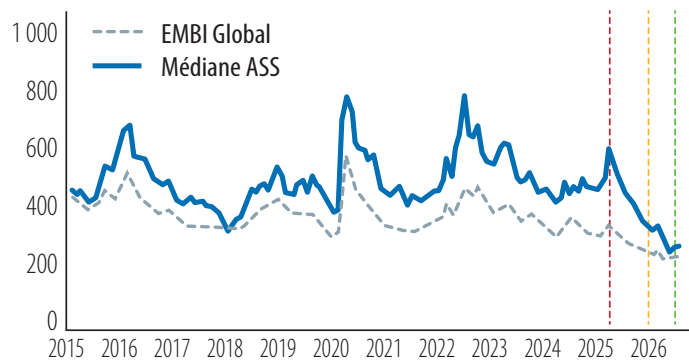
mondiales et un regain d'intérêt des investisseurs pour la dette des marchés frontières (figure 1.34). L'écart de l'indice EMBI (Africa Emerging Markets Bond Index) est passé d'un pic d'environ 846 points de base en 2023, année où les restructurations de la dette du Ghana et de la Zambie avaient entraîné une forte hausse des primes de risque régionales, à environ 254 points de base en août 2026. Cette évolution a globalement suivi celle de l'écart de l'indice EMBI Global, qui est passé de 367 à 220 points de base au cours de la même

période. Si l'amélioration du sentiment des marchés est notable, cette baisse reflète en grande partie des conditions financières externes favorables plutôt qu'un renforcement généralisé des fondamentaux souverains dans l'ensemble de la région.

Le choc des tarifs douaniers d'avril 2025 a déclenché l'épisode de volatilité intra-annuelle le plus marqué, l'écart EMBI de l'Afrique s'étant brusquement élargi dans les semaines qui ont entouré l'annonce, avant de se résorber à mesure que les conditions de marché se stabilisaient. Les émetteurs souverains d'Afrique subsaharienne ont enregistré une performance inférieure à celle de l'indice EMBI global lors de cette vague de ventes, soulignant leur sensibilité persistante aux fluctuations du sentiment de risque mondial. Depuis mi-2025, cependant, les écarts régionaux se sont régulièrement resserrés, passant d'environ 452 points de base à 298 points de base en août 2026. Au sein de la région, les évolutions par pays ont été très contrastées. Le Ghana a enregistré l'amélioration la plus spectaculaire, ses écarts passant d'environ 2 828 points de base en 2023 à 239 points de base en août 2026, à la suite de la finalisation de la restructuration de sa dette, d'un ajustement budgétaire soutenu dans le cadre du programme du Fonds monétaire international et du reclassement consécutif de la viabilité de sa dette en « risque modéré » en juillet 2026 (figure 1.35).

FIGURE 1.34 Écarts EMBI souverain de l'Afrique subsaharienne, 2015-2026

Points de base sur les bons du Trésor américains

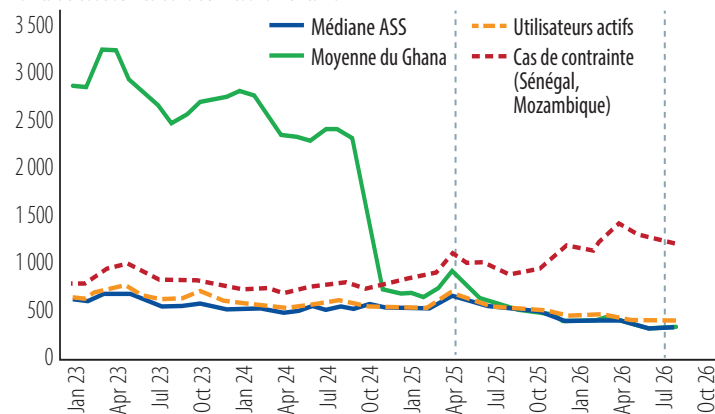


Sources : PMorgan EMBI ; calculs des auteurs.

Note : La médiane de l'ASS porte sur 13 pays : Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigéria, Sénégal et Zambie. Les lignes verticales indiquent le choc tarifaire d'avril 2025 (rouge), l'achèvement du programme au titre de la FEC en Zambie en janvier 2026 (orange) et le reclassement du Ghana dans la catégorie de risque modéré selon l'analyse de viabilité de la dette en juillet 2026 (vert).

FIGURE 1.35 Écarts de rendement des titres souverains des pays d'Afrique subsaharienne par groupes et pays sélectionnés, 2023-2026

Points de base sur les bons du Trésor américains



Source : EMBI JPMorgan.

Remarque : le graphique illustre la divergence en trois volets au sein de l'Afrique subsaharienne ; le Ghana se rapproche de la fourchette des émetteurs actifs après sa reclassification ; les émetteurs actifs suivent la reprise de l'appétit pour le risque à l'échelle mondiale ; et le Sénégal et le Mozambique enregistrent un élargissement de leur écart à contre-courant de la tendance régionale.

Tous les États souverains n'ont pas bénéficié de la reprise générale du marché. L'écart du Sénégal s'est fortement élargi, passant de 494 points de base en 2024 à environ 1 500 points de base en août 2026, un niveau qui traduit les inquiétudes des investisseurs suite à la divulgation de passifs non déclarés auparavant, notamment des échanges sur rendement global qui n'apparaissent pas dans les statistiques officielles de la dette. À l'issue de négociations avec le FMI, un accord arrêté par les équipes d'experts a été conclu en septembre 2026 concernant un accord de Facilité de crédit élargie de 2,2 milliards USD, sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration. L'écart du Mozambique est resté élevé, oscillant entre 780 et 792 points de base en août 2026, ce qui correspond à sa reclassification en février 2026 dans la catégorie « en situation de surendettement », tandis que celui du Cameroun est passé d'environ 300 points de base en 2022-2023 à plus de 500 points de base en août 2026. Ces divergences mettent en évidence une caractéristique importante de la récente phase de resserrement des écarts ; bien que la conjoncture mondiale se soit améliorée, les marchés continuent d'opérer une distinction très nette entre les différents États en fonction de la transparence de leur dette, des

résultats des restructurations et de la perception de la viabilité de leur dette. Par conséquent, la période actuelle de resserrement des écarts ne doit pas être interprétée comme une réduction uniforme du risque de financement dans l'ensemble de la région.

Le Cadre commun : évolutions depuis février 2026

Le Ghana et la Zambie restent à ce jour les cas les plus avancés dans le cadre du Cadre commun et constituent la preuve la plus évidente que ce cadre peut permettre un allègement significatif de la dette lorsque les conditions préalables essentielles sont réunies. Au Ghana, la dette publique est passée de 70,1 % du PIB fin 2024 à 48,8 % fin 2025, et le service de la dette en pourcentage des recettes devrait rester inférieur au seuil de 18 % jusqu'en 2036, selon le Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu. L'échange des obligations SADEREA de juillet 2026 a permis de retirer l'instrument commercial en circulation, et le reclassement ultérieur vers un risque modéré de surendettement a marqué de fait la fin de la phase aiguë de restructuration, bien que la mise en œuvre bilatérale se soit poursuivie au-delà de ce stade³². La Zambie a également réalisé des progrès substantiels. Les accords bilatéraux signés avec les États ont couvert 94 % du champ d'application de la restructuration, et la dette publique est passée de 141,6 % du PIB en 2023 à un niveau prévu de 94,2 % en 2025. Le rachat, en mai 2026, de 1,36 milliard USD d'obligations à taux progressif a davantage allégé les pressions liées au service de la dette et allongé les échéances. Ensemble, ces exemples démontrent que le cadre peut rétablir la viabilité de la dette lorsque la coordination des créanciers, le financement public et les engagements politiques sont alignés. Néanmoins, la Zambie reste exposée à un risque élevé de surendettement, ce qui souligne que la restructuration à elle seule n'élimine pas les vulnérabilités à long terme.

L'Éthiopie reste le dossier actif le plus important dans ce cadre. Des progrès ont été réalisés tant auprès des créanciers officiels que commerciaux ; trois accords bilatéraux avec l'OCC ont déjà été signés, plusieurs autres sont en voie de finalisation et des accords de principe ont été conclus avec deux créanciers n'appartenant pas à

l'OCC. Sur le plan commercial, des accords de principe couvrant environ 40 % du total de la dette commerciale extérieure ont été conclus avec trois grands créanciers non détenteurs d'euro-obligations, à des conditions globalement conformes au traitement accordé aux créanciers officiels. En ce qui concerne les détenteurs d'euro-obligations, un accord initial a été rejeté par l'OCC au motif qu'il ne répondait pas aux exigences de comparabilité de traitement. Une proposition révisée d'accord de principe a ensuite été approuvée par les créanciers de l'OCC en août 2026, et un échange d'obligations devrait être mis en œuvre d'ici fin 2026. L'expérience de l'Éthiopie met en évidence à la fois la capacité du cadre à faire progresser des restructurations complexes et le temps nécessaire pour parvenir à un accord au sein d'une base de créanciers de plus en plus diversifiée.

La République du Congo, le Malawi, le Mozambique, et le Zimbabwe continuent de faire face à de graves vulnérabilités liées à la dette, ce qui souligne la nécessité pour certains de ces pays de prendre des mesures visant à rétablir la viabilité de leur dette. Le Malawi s'est engagé dans une restructuration de sa dette extérieure depuis 2022³³. Ce qui rend leur situation structurellement difficile, ce n'est pas seulement la gravité de la dette, mais l'absence des conditions propices qui ont permis d'obtenir des résultats positifs ailleurs ; il s'agit notamment d'un engagement soutenu dans le cadre d'un programme du FMI, d'une structure de la dette se prêtant à un traitement global, et d'une base de créanciers dont la coordination est réalisable dans le cadre d'un processus volontaire.

Le Mozambique a été reclassé en situation de surendettement en février 2026 en raison d'arriérés persistants s'accumulant en l'absence de cadre de résolution³⁴, et sa dette est jugée non-viable, la dette publique approchant 91 % du PIB à la fin de 2025. Le défi du Malawi tient autant à la dette intérieure qu'aux obligations extérieures, les charges d'intérêts étant estimées à environ 8 % du PIB, ce qui limite

³² Plus précisément, la signature d'accords bilatéraux avec EXIM India et l'Export-Import Bank des États-Unis a porté à 12 le nombre de créanciers participant à l'OCC bien que l'accord bilatéral signé par la Belgique en août 2026 confirme que la mise en œuvre s'est poursuivie au-delà de la date de clôture commerciale.

³³ Sur le plan extérieur, l'État continue de dialoguer activement avec ses créanciers commerciaux et a conclu des accords avec plusieurs groupes de créanciers au cours des quatre derniers mois, en dehors du Cadre commun. Parallèlement, il poursuit ses efforts de restructuration de la dette intérieure, les négociations devant s'achever en 2026.

³⁴ Le remboursement intégral par le Mozambique d'environ 700 millions de dollars d'obligations envers le FMI à la fin mars 2026 a levé le blocage lié aux arriérés qui pesait sur les discussions relatives à un nouveau programme, mais aucun cadre de restructuration n'est encore en place. Les remboursements de la dette intérieure ont été reportés et réglés périodiquement (refinancés) grâce à l'émission de nouveaux titres.

l'efficacité d'un traitement de la dette extérieure à lui seul³⁵. La République du Congo continue de faire face à d'importants arriérés intérieurs et à des arriérés extérieurs récurrents, malgré un accès renouvelé aux

marchés internationaux des capitaux³⁶. Le Zimbabwe en est toujours à la toute première étape du processus de règlement des arriérés dans le cadre d'un programme suivi par les services du FMI.

³⁵ La Facilité de crédit élargie du Malawi a pris fin en mai 2025 après le décaissement de seulement 35 millions USD sur les 175 millions approuvés ; la dette intérieure, qui représente 48 % du PIB, génère une charge d'intérêts estimée à environ 8 % du PIB pour l'exercice 2025-2026, un fardeau qu'aucune restructuration externe ne peut à elle seule résoudre.

³⁶ Depuis fin 2025, la République du Congo a émis 1,55 milliard USD d'euro-obligations tout en affichant des arriérés de dette intérieure représentant environ 20 % du PIB, un déséquilibre structurel que les nouvelles émissions sur les marchés ne corrigent que de manière marginale.

1.4 Risques pesant sur les perspectives

Les perspectives pour l'Afrique subsaharienne restent très incertaines, les risques pesant sur la croissance étant orientés à la baisse. Après l'érosion de la marge de manœuvre budgétaire dans toute la région à la suite d'une succession de crises mondiales, nombre de pays restent vulnérables à des chocs susceptibles de compromettre le financement des priorités essentielles en matière de développement. Les progrès récents en matière de réduction de l'inflation et de renforcement de la croissance ont été soutenus en partie par un environnement extérieur plus favorable, ce qui fait de tout retournement de tendance un risque important. Parmi les facteurs susceptibles de déclencher de tels chocs figurent une escalade du conflit au Moyen-Orient, une fragmentation croissante des échanges commerciaux, la baisse de l'aide et des financements concessionnels, la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et un resserrement de la politique monétaire américaine. Ces chocs pourraient compromettre les progrès récents, en particulier dans les pays où des réformes politiquement coûteuses n'ont pas encore produit de bénéfices tangibles, et pourraient exacerber l'instabilité dans une région déjà confrontée à de multiples conflits.

Risques externes pesant sur les perspectives

Les risques liés à un conflit prolongé au Moyen-Orient et à une fragmentation géopolitique croissante restent importants. Une nouvelle escalade pourrait perturber le transport maritime mondial et fragiliser les marchés financiers et des matières premières à l'échelle mondiale. Parallèlement, la réduction de l'aide au développement et le resserrement de la politique monétaire aux États-Unis pèsent davantage sur la stabilité des économies africaines, tandis que la multiplication des barrières commerciales et la fragmentation technologique pourraient potentiellement exclure l'Afrique subsaharienne des nouvelles sources de croissance mondiale.

Tensions commerciales

Depuis 2025, l'environnement commercial extérieur auquel est confrontée l'Afrique subsaharienne est devenu de plus en plus incertain, reflétant à la fois les incertitudes entourant l'avenir de l'AGOA et une tendance plus générale vers des politiques commerciales plus protectionnistes dans les économies avancées. La continuité de l'AGOA a toutefois été garantie

jusqu'en décembre 2028, préservant ainsi l'accès en franchise de droits au marché américain pour les pays d'Afrique subsaharienne éligibles. Le renouvellement de ce programme offre une plus grande visibilité aux exportateurs et aux investisseurs à moyen terme, favorisant ainsi l'investissement, l'emploi et la diversification des exportations, en particulier dans les secteurs manufacturier et de l'habillement orientés vers l'exportation³⁷. Toutefois, son horizon limité fait de cette prolongation une solution temporaire plutôt qu'un cadre à long terme. Au-delà de l'AGOA, les États-Unis ont adopté une position commerciale plus protectionniste³⁸. En juillet 2026, de nouveaux droits de douane compris entre 10 et 12,5 % ont été imposés sur les importations en provenance de dizaines de partenaires commerciaux, les pays africains concernés étant soumis au taux le plus élevé, soit 12,5 %. Bien que moins sévères que le tarif douanier réciproque précédent, ces mesures renforcent l'incertitude quant à l'accès futur au marché américain.

L'Union européenne influence de plus en plus l'accès aux marchés au moyen de réglementations liées au climat, notamment le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)³⁹. Depuis son entrée en vigueur définitive en janvier 2026, le MACF s'applique aux importations de fer et d'acier, d'aluminium, de ciment, d'engrais, d'électricité et d'hydrogène. Pour l'Afrique subsaharienne, l'exposition se concentre dans les pays exportant des produits à forte intensité carbone vers les marchés européens, notamment via les chaînes de valeur de l'aluminium, de l'acier et des engrais. Étant donné que l'Union européenne absorbe environ un tiers des exportations africaines dans les secteurs actuellement couverts par le MACF, ce mécanisme pourrait réduire la compétitivité des exportations produites à partir de sources d'énergie à forte intensité carbone. Au-delà des implications financières directes, le respect des exigences en matière de mesure, de déclaration, de vérification et de certification des émissions pourrait poser des défis importants aux exportateurs disposant de capacités

³⁷ Parmi les exemples notables, on peut citer l'Afrique du Sud, le Kenya, le Lesotho, Madagascar et Maurice.

³⁸ Le régime d'exonération des droits de douane au titre de l'AGOA est limité aux droits de douane de la nation la plus favorisée appliqués par les États-Unis et ne s'applique pas aux produits visés par des mesures tarifaires présidentielles.

³⁹ Le MACF est conçu pour lutter contre la fuite de carbone en garantissant que les marchandises importées soient soumises à un coût carbone comparable à celui supporté par les producteurs européens dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de l'UE. En vertu de ce mécanisme, les importateurs de l'UE doivent déclarer les émissions de carbone intrinsèques de ces produits et acheter des certificats MACF en conséquence (AFC et LSE 2024).

techniques et institutionnelles limitées. Néanmoins, l'impact à court terme devrait se concentrer sur un nombre relativement restreint de produits et de pays. À plus long terme, ce mécanisme pourrait créer des possibilités pour les pays capables de tirer parti des abondantes ressources africaines en énergies renouvelables afin de développer des biens industriels à faible empreinte carbone⁴⁰.

L'intensification des tensions commerciales entre les grandes économies pourrait générer à la fois des défis et des opportunités pour la région. La décision de la Chine d'accorder un accès en franchise de droits aux exportations des pays les moins avancés offre des perspectives d'expansion des exportations africaines dans des secteurs tels que l'agriculture, les produits alimentaires, le textile et l'industrie légère⁴¹. Toutefois, les avantages varieront probablement d'un pays à l'autre en fonction de la capacité d'exportation, de la diversification des produits et du respect des règles d'origine et des normes de qualité. De plus, un meilleur accès au marché chinois pourrait ne pas suffire à lui seul à stimuler significativement les exportations là où des contraintes du côté de l'offre, des coûts commerciaux élevés et une capacité de production limitée continuent de peser. Il existe également un risque que la concurrence accrue des exportations chinoises sur les marchés tiers vienne contrebalancer une partie des gains réalisés par les producteurs africains.

Ces évolutions soulignent l'importance d'approfondir l'intégration régionale par le biais de la Zone de libre-échange continentale africaine et de diversifier les destinations d'exportation au-delà des marchés traditionnels. Un commerce intra-africain plus dynamique peut contribuer à réduire la vulnérabilité aux changements de politique sur un marché donné, tout en renforçant la résilience dans un système commercial mondial de plus en plus fragmenté. Parallèlement, les investissements dans la facilitation des échanges, les capacités de production et les énergies renouvelables peuvent aider les économies africaines à tirer parti des possibilités émergentes dans le secteur de l'industrie manufacturière à faible émission de carbone et à se diversifier vers des exportations à plus forte valeur ajoutée.

⁴⁰ Les producteurs africains qui s'appuient sur les énergies renouvelables ou qui mettent en œuvre des stratégies de décarbonation pourraient gagner en compétitivité à mesure que la tarification du carbone prend de l'importance dans le commerce mondial. Les pays disposant de ressources abondantes en énergies renouvelables pourraient dès lors en tirer profit s'ils parviennent à développer des secteurs industriels d'exportation à faibles émissions de carbone (ATAF et Université de Pretoria 2026).

⁴¹ La Chine a accordé un régime de droits de douane nuls sur 100 % des lignes tarifaires à 33 pays africains parmi les moins avancés à compter de décembre 2024 et a étendu cet accord à l'ensemble des 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec la Chine à compter du 1er mai 2026 (Conseil d'État de la République populaire de Chine 2026).

Chocs des prix des matières premières

Les marchés de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires sont particulièrement vulnérables à un regain de volatilité si le conflit au Moyen-Orient dégénère en une confrontation régionale plus large ou si la fragmentation du commerce mondial s'intensifie. L'ampleur potentielle de ces risques est considérable. Dans un scénario de perturbation grave, la Banque mondiale estime que les prix de l'énergie pourraient augmenter jusqu'à 24 % en 2026, tandis que ceux des engrais pourraient grimper jusqu'à 31 %⁴². Les récentes évolutions des marchés soulignent ces vulnérabilités. Les perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz ont provoqué une forte hausse du prix du pétrole brut Brent, qui a à un moment donné dépassé de plus de 50 % son niveau du début de l'année, mettant en évidence la sensibilité des marchés mondiaux des matières premières aux chocs géopolitiques.

Ces risques sont particulièrement importants pour l'Afrique subsaharienne, où de nombreux pays restent fortement dépendants des importations de carburant, de denrées alimentaires et d'intrants agricoles. De nouveaux chocs sur les prix des matières premières pourraient réduire à néant les progrès durement acquis en matière de lutte contre l'inflation. La hausse des coûts de l'énergie et des engrais entraînerait une augmentation des dépenses de production et de transport dans l'ensemble de l'économie, tout en exerçant une pression à la hausse sur les prix des denrées alimentaires. Les marchés alimentaires mondiaux ont déjà montré des signes de vulnérabilité, les prix des denrées alimentaires ayant augmenté de 6 % au cours des trois mois qui ont suivi le début du conflit au Moyen-Orient. Sur la même période, les prix des céréales ont augmenté de 8 %, tandis que ceux des huiles et des farines ont progressé de 11 %.

Au-delà de leur impact sur l'inflation, la hausse des prix des matières premières pèserait sur les soldes extérieurs et budgétaires dans toute la région. L'augmentation de la facture des importations pourrait creuser les déficits courants et accroître la pression sur les taux de change, en particulier dans les économies importatrices nettes de matières premières. La répercussion qui en résulterait sur les prix intérieurs risquerait de prolonger les pressions inflationnistes, d'éroder le pouvoir d'achat des ménages et d'affaiblir la consommation privée. Pour les pays disposant d'une marge de manœuvre budgétaire limitée, la hausse des coûts d'importation et des subventions pourrait mettre davantage à rude

⁴² Banque mondiale (2026b).

épreuve les finances publiques, compliquant ainsi les efforts visant à reconstituer les réserves et à soutenir la croissance. Plus généralement, une volatilité prolongée sur les marchés de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires accentuerait l'incertitude macroéconomique et affaiblirait l'activité économique dans toute la région.

Hausse des taux d'intérêt mondiaux et resserrement des conditions financières

Tandis que le resserrement monétaire agressif de 2022-2023 avait largement permis de maîtriser l'inflation, les banques centrales de nombreuses économies ont commencé à assouplir leur politique monétaire en 2024-2025. À la mi-2026, cependant, les craintes qu'une escalade du conflit au Moyen-Orient ne provoque une hausse des prix de l'énergie et ne ravive les pressions inflationnistes ont conduit les marchés à réévaluer la trajectoire attendue de la politique monétaire. Les rendements des obligations à long terme ont fortement augmenté dans les principales grandes économies, en partie en raison des inquiétudes concernant les trajectoires budgétaires, mais aussi des anticipations relatives aux niveaux d'inflation mondiale et aux futures hausses des taux directeurs des banques centrales. Ces évolutions se sont accompagnées d'une volatilité accrue sur les principaux marchés des changes. Malgré un environnement de financement extérieur moins favorable, la plupart des monnaies africaines sont restées relativement stables, soutenues en partie par un affaiblissement du dollar américain et par l'amélioration des fondamentaux macroéconomiques dans plusieurs pays.

Pour l'Afrique subsaharienne, une Réserve fédérale américaine adoptant une position plus restrictive durcirait les conditions de financement extérieur en maintenant les coûts d'emprunt à un niveau élevé plus longtemps et en limitant l'accès aux marchés internationaux des capitaux, en particulier pour les pays ayant d'importants besoins de refinancement, un lourd fardeau lié au service de la dette ou une dette substantielle libellée en USD⁴³. Ces pressions pourraient être davantage aggravées par un rebond concomitant du dollar, entraînant un double coup dur : des taux d'intérêt de marché plus élevés et des taux de change dépréciés, ce qui augmenterait le coût du refinancement et du service de la dette extérieure.

⁴³ Bien que plusieurs pays africains aient réalisé des progrès significatifs dans la réduction de leurs déficits budgétaires et de l'inflation, nombre d'entre eux continuent de dépendre des emprunts extérieurs, des IDE et des entrées de capitaux de portefeuille pour financer leurs investissements et honorer leurs obligations au titre du service de la dette. En conséquence, la région reste particulièrement vulnérable aux fluctuations du sentiment des investisseurs mondiaux.

En conséquence, les orientations de la politique monétaire dans la région risquent également de diverger. Les pays disposant d'une base d'exportation diversifiée, d'un climat d'investissement favorable et d'un faible niveau de dette publique arrivant à échéance sont plus à même de soutenir la demande pour leur monnaie, ce qui se traduira par des taux de change stables et une baisse de l'inflation. En revanche, ceux qui sont confrontés à des pressions monétaires persistantes et à des contraintes de financement extérieur pourraient devoir maintenir des orientations de politique monétaire plus restrictives. Dans l'ensemble, le resserrement des conditions financières mondiales pèserait sur l'investissement, freinerait la croissance du crédit et réduirait la marge de manœuvre budgétaire dans une grande partie de la région.

Baisse des flux d'aide et des financements concessionnels

L'Afrique subsaharienne reste le premier bénéficiaire mondial de l'aide publique au développement (APD), les flux d'aide s'élevant à environ 3 % du PIB en 2024. L'APD joue un rôle essentiel dans le financement de la santé, de l'éducation, de l'aide humanitaire et de la prestation des services publics, en particulier dans les pays à faibles revenus et les États fragiles ou en proie à des conflits⁴⁴. Cependant, les flux d'aide vers la région ont fortement chuté depuis 2025, reflétant des réductions significatives de l'aide bilatérale provenant des principaux donateurs, notamment les États-Unis et plusieurs pays européens. Selon les premières estimations, l'aide bilatérale à l'Afrique aurait diminué de 16 à 28 % en 2025, l'aide humanitaire enregistrant une baisse encore plus rapide⁴⁵.

Le recul actuel de l'aide est remarquable non seulement par son ampleur, mais aussi par le caractère généralisé du repli des donateurs.⁴⁶ Contrairement aux épisodes précédents, souvent dus à des facteurs propres à certains pays, les coupes actuelles reflètent l'évolution des priorités géopolitiques et les pressions budgétaires dans de nombreux pays donateurs, affectant simultanément de nombreux pays africains. L'impact a été aggravé par les contraintes de financement auxquelles sont confrontées les institutions multilatérales, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales, ce qui

⁴⁴ En moyenne, les flux d'APD vers les pays à faible revenu et les États fragiles et touchés par des conflits représentent près de 6 % du PIB, dépassant ainsi les autres sources de financement extérieur, y compris les IDE.

⁴⁵ FMI (2026a).

⁴⁶ Historiquement, les baisses de l'aide étaient généralement spécifiques à chaque pays et liées à l'amélioration de la situation économique, à des changements de politiques nationales, à l'achèvement de grands projets ou au fait que les pays ne remplissaient plus les critères d'éligibilité à l'aide (FMI 2026).

limite leur capacité à compenser la baisse des flux d'aide bilatérale. Survenant après plusieurs années de crises mondiales successives qui ont déjà érodé la marge de manœuvre budgétaire, ce choc laisse de nombreux États africains avec une capacité limitée à réagir et à s'adapter. En conséquence, la baisse de l'APD, conjuguée à une disponibilité réduite des financements concessionnels, pourrait affaiblir l'investissement public et entraver la fourniture de services sociaux essentiels.

La récente épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo met en évidence les risques liés à la forte réduction de l'aide au développement. Avant l'épidémie, la République démocratique du Congo avait subi l'une des plus importantes baisses, en USD, de ses recettes d'aide. De plus, une grande partie de l'aide au développement était allouée aux dépenses de santé, la lutte contre les épidémies constituant un bien public mondial majeur issu des dépenses d'aide. Au-delà du financement des services essentiels, l'aide a soutenu les systèmes de surveillance, les infrastructures d'intervention d'urgence et l'expertise spécialisée nécessaires pour endiguer les épidémies de maladies infectieuses, générant des bénéfices qui s'étendent bien au-delà des frontières nationales. L'érosion de ces budgets et le démantèlement des équipes spécialisées ont entravé la riposte mondiale à l'épidémie : les retards dans l'identification et la déclaration officielle de l'épidémie, les capacités limitées de recherche des contacts, l'insuffisance des moyens de détection en laboratoire, les pénuries d'équipements de protection dans les centres de traitement, ainsi que la couverture géographique restreinte des interventions médicales ont tous entravé les efforts de confinement⁴⁷.

À l'avenir, le défi financier de la région ne se limitera pas à attirer des flux de capitaux, mais consistera également à obtenir des financements stables, abordables et conformes aux objectifs de développement. À mesure que les ressources concessionnelles se raréfient, une part croissante des financements disponibles est issue du marché, plus sélective et de plus en plus sensible à l'incertitude et aux fluctuations des conditions financières mondiales⁴⁸. Ces pressions risquent d'être plus marquées dans les États fragiles et à faible revenu dépendants de l'aide, où les contraintes de financement sont déjà sévères et où un affaiblissement des investissements publics pourrait ralentir les progrès dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures.

⁴⁷ Voir <https://hsph.harvard.edu/news/ebolas-spread-fueled-by-cuts-in-humanitarian-aid/> et <https://www.rescue.org/press-release/funding-cuts-led-delayed-detection-deadly-ebola-outbreak-drc>.

⁴⁸ Sy et Laws (2026).

Risques nationaux pesant sur les perspectives

Risques macroéconomiques

Malgré les progrès récents en matière de stabilité macroéconomique, plusieurs vulnérabilités nationales continuent de peser sur les perspectives de l'Afrique subsaharienne pour 2026-2027. Le niveau élevé de la dette publique et les charges importantes liées au service de la dette continuent de restreindre la marge de manœuvre budgétaire dans de nombreux pays. Au Ghana, au Kenya, au Malawi et en Zambie, les besoins de financement importants et les coûts élevés du service de la dette pourraient limiter les investissements publics et les dépenses sociales, tandis qu'une mobilisation des recettes inférieure aux prévisions pourrait nécessiter un ajustement budgétaire supplémentaire. Plus généralement, les efforts d'assainissement budgétaire menés dans toute la région pourraient freiner la croissance s'ils s'accompagnent de réductions des dépenses d'infrastructure ou de retards dans la mise en œuvre de projets de développement essentiels. Bien que l'inflation se soit modérée dans une grande partie de la région, elle reste sensible aux dépréciations des taux de change, aux chocs sur les prix des denrées alimentaires et aux dérives budgétaires, en particulier dans les pays présentant des niveaux d'endettement élevés et des marges de manœuvre limitées. Des pressions inflationnistes persistantes pourraient ralentir ou inverser l'assouplissement monétaire, pesant ainsi sur la croissance du crédit, l'investissement privé et la demande intérieure. Dans ce contexte, préserver l'indépendance de la banque centrale et éviter le financement monétaire des déficits budgétaires restent essentiels pour maintenir la stabilité des prix et ancrer les anticipations d'inflation.

Incertitude politique et lassitude face aux réformes

Plusieurs États d'Afrique subsaharienne ont entrepris ces dernières années des réformes politiquement difficiles, notamment la suppression des subventions sur les carburants, la libéralisation des taux de change, l'assainissement budgétaire et des efforts visant à renforcer la mobilisation des recettes intérieures. Il pourrait s'avérer plus difficile de maintenir cette dynamique de réforme à l'approche d'élections ou de périodes de tensions politiques accrues, d'autant plus que les ménages continuent de faire face à un coût de la vie élevé. Les risques vont au-delà d'un simple ralentissement temporaire des réformes. Si des mesures politiques difficiles ne se traduisent pas par des améliorations tangibles de la situation économique

dans un délai raisonnable, ou si elles sont perçues comme inefficaces, le soutien de l'opinion publique aux efforts de réforme pourrait s'affaiblir considérablement. Il peut en résulter une érosion non seulement de la dynamique qui sous-tend les initiatives actuelles, mais aussi de la volonté des États et des citoyens de mener des réformes similaires à l'avenir. Dans un contexte de perte de confiance dans les institutions publiques et d'affaiblissement du soutien aux processus démocratiques dans certains pays, l'incapacité des réformes à produire des bénéfices visibles pourrait attiser davantage le mécontentement de la population et créer des pressions en faveur d'approches politiques plus populistes.

Les conflits et l'instabilité politique constituent toujours des risques baissiers importants pour la croissance dans plusieurs régions d'Afrique subsaharienne. Au Sahel, les transitions politiques récurrentes et les problèmes de sécurité persistants continuent de peser sur l'investissement et de perturber l'activité économique. Dans la Corne de l'Afrique, la guerre civile qui sévit au Soudan entraîne d'importantes répercussions économiques et humanitaires dans les pays voisins, tandis que la Somalie reste vulnérable aux manœuvres politiques risquées et à la violence, ainsi qu'à un conflit prolongé avec Al-Shabaab. L'Éthiopie est confrontée à des risques liés à l'insécurité persistante dans les régions d'Amhara et d'Oromia, ainsi qu'à des tensions croissantes avec l'Érythrée. Le Soudan du Sud continue de faire face à une fragilité politique due à la mise en œuvre incomplète de l'accord de paix et à la tenue d'élections dans un contexte conflictuel. Plus largement, la reprise de l'instabilité en République du Yémen et une éventuelle escalade des attaques des Houthis en mer Rouge et dans le golfe d'Aden font peser des risques supplémentaires sur les pays situés le long du corridor de la mer Rouge et en Afrique de l'Est. Une insécurité maritime accrue pourrait perturber le commerce et la logistique, faire grimper les coûts de transport maritime et d'assurance, et réduire l'activité dans les principaux ports, avec des répercussions négatives sur l'inflation, les balances extérieures et la croissance des économies qui dépendent fortement de ces routes commerciales.

Chocs climatiques et météorologiques

L'activité économique en Afrique subsaharienne reste fortement exposée aux chocs climatiques, ce qui reflète la dépendance de la région à l'égard de l'agriculture pluviale, de l'hydroélectricité et d'autres secteurs sensibles au climat. Les prévisions indiquent une forte probabilité que le phénomène El Niño

se manifeste fin 2026 et persiste jusqu'au début de 2027, augmentant le risque de sécheresse en Afrique australe et entraînant des précipitations supérieures à la moyenne dans certaines parties de l'Afrique de l'Est⁴⁹. Ces chocs pourraient réduire la production agricole, perturber la production hydroélectrique, faire grimper les prix des denrées alimentaires, aggraver l'insécurité alimentaire et exercer une pression supplémentaire sur des situations budgétaires déjà tendues. Des estimations récentes suggèrent que le phénomène El Niño de 2026-2027 pourrait plonger près de 49 millions de personnes supplémentaires dans une insécurité alimentaire aiguë à l'échelle mondiale, l'Afrique australe figurant parmi les régions les plus durement touchées (voir l'encadré 1.2)⁵⁰. Bien que l'impact économique varie d'un pays à l'autre, en fonction de leur exposition et de leur capacité d'adaptation, les chocs climatiques restent un risque baissier important pour les perspectives de croissance de la région.

À mesure que le changement climatique progresse, les possibilités découlant d'une transition mondiale accélérée vers des technologies plus vertes représentent un risque haussier important pour l'Afrique subsaharienne. La région présente un fort potentiel en matière de production d'énergie verte grâce à un ensoleillement important et à l'abondance de sites propices à la construction de barrages hydroélectriques, à l'énergie éolienne et à l'énergie géothermique. De plus, la région occupe une position stratégique pour la production de minéraux essentiels aux solutions d'énergie renouvelable. Enfin, ses vastes étendues de terres arables sous-exploitées offrent à la région la possibilité d'élargir ses marchés d'exportation de denrées alimentaires grâce à l'amélioration de la productivité agricole. Bien que ces sources potentielles de croissance aient été décrites comme des possibilités à moyen terme, le déploiement des technologies climatiques s'est accéléré, la production mondiale d'énergie solaire devant augmenter en moyenne de 40 % par an entre 2022 et 2025⁵¹.

⁴⁹ Les prévisions récentes indiquent une probabilité supérieure à 90 % qu'El Niño se produise au cours du second semestre 2026 et persiste avec une forte intensité jusqu'au début de l'année 2027 (NOAA 2026 ; OMM 2026). Les régimes pluviométriques modifiés par El Niño ont tendance à entraîner des conditions plus sèches que la normale en Afrique australe ; des conditions plus humides que la normale dans certaines régions d'Afrique de l'Est ; des effets mitigés en Afrique occidentale et centrale et des températures plus élevées sur une grande partie du continent (Green Building Africa 2026).

⁵⁰ Nations Unies (2026).

⁵¹ Agence internationale de l'énergie (<https://www.iea.org/reports/global-energy-review-2026/>).

Dossier thématique 1.2 : Un El Niño puissant menace les perspectives économiques de la région

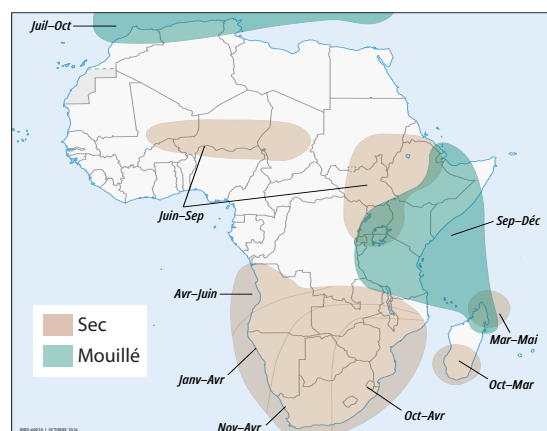
Un phénomène El Niño d'une intensité exceptionnelle est en cours et devrait s'amplifier jusqu'à la fin de l'année 2026, avant de s'affaiblir progressivement au cours du premier semestre 2027^a. Il représente un risque baissier important pour les perspectives macroéconomiques de l'Afrique subsaharienne, à un moment où de nombreux pays s'emploient à reconstituer leurs réserves budgétaires et à consolider les progrès récemment accomplis en matière de désinflation. Toutefois, son impact dans la région devrait être très hétérogène (voir la **carte S1.2.1**). En Afrique australe, des précipitations inférieures à la moyenne, combinées à des températures supérieures à la moyenne, devraient accroître le risque de sécheresse, en particulier pendant la saison des semis et de la croissance des cultures. À l'inverse, une grande partie de l'Afrique de l'Est est confrontée à un risque accru de précipitations excessives et d'inondations, notamment dans certaines régions du sud de la Somalie, du centre de l'Éthiopie, du Kenya et du bassin du lac Victoria, bien que certaines zones du nord puissent continuer à connaître des déficits pluviométriques. En Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, les perspectives climatiques laissent entrevoir des vagues de chaleur sévères et prolongées à travers le Sahel début 2027^b, où le Tchad, le Mali et le Nigeria comptent les plus grandes superficies de terres cultivées exposées à des conditions de sécheresse potentielles^c. Les niveaux de précipitations devraient également diminuer dans plusieurs zones agricoles, avec des périodes de sécheresse prolongées et des précipitations inférieures à la moyenne prévues pour la ceinture côtière du golfe de Guinée, les zones de production du Sahel occidental et certaines parties de l'Afrique centrale équatoriale^d. Néanmoins, les signaux d'alerte pluviométriques en Afrique de l'Ouest se sont jusqu'à présent révélés globalement favorables, l'exposition se concentrant strictement sur des localités et des cultures spécifiques, tandis que les inondations potentielles en fin de saison pourraient favoriser la régénération des pâturages et la recharge des eaux de surface et des aquifères peu profonds. Ces tendances climatiques contrastées soulignent la complexité des phénomènes El Niño et le risque d'une grande diversité d'impacts sur la production agricole, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et les conditions macroéconomiques. En conséquence, l'incertitude quant à la localisation et à l'ampleur des conditions météorologiques extrêmes associées rend la planification particulièrement difficile dans une région où les besoins en infrastructures sont importants.

Le principal canal par lequel El Niño devrait affecter les niveaux de vie est le système alimentaire, les effets les plus marqués devant se manifester en 2027. La région est particulièrement vulnérable aux perturbations liées au climat en raison de sa forte dépendance à l'agriculture pluviale : plus de 60 % de la population dépend de l'agriculture paysanne, principalement

pour sa subsistance, et seulement environ 6 % des terres cultivées sont irriguées^e. Dans toute la région, les sécheresses, les vagues de chaleur, les retards de précipitations, les inondations et les perturbations potentielles des marchés des intrants agricoles pourraient affaiblir davantage la production alimentaire. Au-delà de l'agriculture, les perturbations des réseaux de transport, des systèmes énergétiques et de la logistique pourraient faire grimper les coûts de production et affaiblir l'activité économique, amplifiant encore davantage les pressions sur les prix alimentaires. Les données historiques suggèrent que les épisodes El Niño ont tendance à faire grimper les prix des matières premières agricoles, tandis que l'inflation nationale pourrait être encore exacerbée par des pénuries d'approvisionnement, des perturbations des marchés et des restrictions commerciales. Tout choc affectant la production agricole accroît la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, à un moment où les prix mondiaux du riz et du blé sont supérieurs de plus de 30 % à ceux de l'année dernière. Compte tenu de la part importante que représentent les dépenses alimentaires dans le budget des ménages, en particulier chez les plus démunis, la hausse des prix alimentaires pourrait éroder considérablement le pouvoir d'achat et aggraver le niveau de vie. Une marge de manœuvre budgétaire limitée, une forte dépendance vis-à-vis des importations alimentaires et la baisse des financements humanitaires augmentent le risque que des chocs de production localisés se traduisent par des crises alimentaires et nutritionnelles plus généralisées.

L'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne risque de s'aggraver, El Niño venant aggraver les vulnérabilités existantes. Les risques sont particulièrement aigus dans les pays où les

CARTE S1.2.1 Conditions météorologiques attendues liées à El Niño



Source : Réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET).

aléas climatiques s'ajoutent aux conflits, aux déplacements de population, à la faiblesse des services publics et à des niveaux d'insécurité alimentaire déjà élevés. Avec près de 140 millions de personnes en Afrique subsaharienne ayant déjà besoin d'une aide alimentaire, les chocs liés aux conditions météorologiques pourraient éroder davantage le pouvoir d'achat des ménages et intensifier les pressions sur les populations vulnérables. Les répercussions devraient être particulièrement graves dans les zones agropastorales, où l'élevage constitue une source essentielle de revenus, de sécurité alimentaire et de résilience face aux chocs. Dans les régions touchées par la sécheresse et les pénuries d'eau, la diminution des ressources fourragères et l'accès restreint à l'eau peuvent accélérer les pertes de bétail, compromettre les moyens de subsistance et exacerber la concurrence pour des ressources naturelles rares dans des zones déjà affectées par l'insécurité. Les risques sont tout aussi marqués dans les zones du Sahel touchées par les conflits, où l'insécurité, l'accès restreint aux marchés et la hausse des prix alimentaires ont déjà porté les besoins humanitaires à des niveaux critiques. Parmi les zones touchées figure une partie du Soudan, où la guerre en cours a déjà placé 19 millions de personnes dans une situation de crise alimentaire, certaines se trouvant déjà dans des conditions « catastrophiques » et de nombreuses zones étant menacées par la famine^f.

Dans un contexte où les services de santé publique de la région sont déjà mis à rude épreuve, l'aggravation des risques environnementaux risque d'accabler davantage les systèmes de santé. Tant la sécheresse que les fortes précipitations peuvent avoir de graves répercussions négatives ; le risque de maladies hydriques et à transmission vectorielle s'accroît dans des conditions humides, tandis que le stress thermique subi par les travailleurs engendre des dangers dans toutes les situations où les températures sont élevées. De plus, la sécheresse peut contraindre les populations à recourir à des sources d'eau insalubres, et les concentrations de polluants peuvent augmenter à mesure que les volumes d'eau diminuent. Les sécheresses peuvent également entraîner une mauvaise qualité de l'air, notamment en raison des feux de forêt et des tempêtes de poussière, ce qui sollicite le système respiratoire. Dans le contexte des risques sanitaires, les effets de la chaleur et de l'humidité sont préoccupants compte tenu de la récente épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo. Des températures plus élevées peuvent accroître la mortalité liée à la maladie et rendre extrêmement difficile le port d'un équipement de protection individuelle complet, ce qui augmente le risque de déshydratation, d'épuisement dû à la chaleur et de saturation de l'équipement, pouvant compromettre la sécurité^g.

Au-delà de la sécurité alimentaire et de la santé, El Niño pourrait entraîner des coûts macroéconomiques, budgétaires

et en matière de développement humain considérables dans toute l'Afrique subsaharienne. Les sécheresses risquent de réduire la disponibilité en eau et la production d'énergie hydroélectrique, en particulier en Afrique australe. Les inondations et les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures, perturber les échanges commerciaux et interrompre les services essentiels. En outre, les pertes de bétail, les déplacements de population, les perturbations scolaires et la destruction des actifs productifs pourraient compromettre les moyens de subsistance et le capital humain. Ensemble, ces chocs risquent d'affaiblir la croissance, de détourner les ressources vers des dépenses d'urgence et de reconstruction, et d'amplifier les vulnérabilités sociales et économiques existantes bien au-delà de l'événement climatique lui-même. De plus, l'exposition aux phénomènes météorologiques extrêmes risque de compromettre le potentiel d'investissements supplémentaires dans l'amélioration de l'agriculture, entraînant des déficits de productivité à long terme^h.

Pour atténuer l'impact d'El Niño, il est nécessaire d'agir rapidement afin de protéger les systèmes alimentaires, de maintenir le fonctionnement des marchés et de soutenir les ménages vulnérables. Les États devraient renforcer les systèmes d'alerte précoce, activer les plans d'urgence, préserver les couloirs commerciaux et de transport, garantir un accès en temps opportun aux intrants agricoles et surveiller de près les marchés alimentaires et les prix. Les investissements dans les infrastructures essentielles et le refus des restrictions commerciales peuvent contribuer à limiter les perturbations de l'approvisionnement et à contenir les pressions sur les prix alimentaires. Parallèlement, les pays devraient renforcer les systèmes de réponse aux chocs afin de protéger les moyens de subsistance et le capital humain. Il s'agit notamment de veiller à ce que les programmes de protection sociale disposent d'un financement préétabli, de critères de déclenchement clairs et de la capacité de se déployer rapidement grâce à des transferts monétaires anticipés et à un soutien ciblé. Il est tout aussi important de protéger les services essentiels dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de la santé et de l'éducation. Compte tenu de la marge de manœuvre budgétaire limitée dans de nombreux pays, il sera essentiel de renforcer les financements d'urgence et de donner la priorité aux investissements de résilience « sans regret » afin de réduire les coûts économiques et sociaux à long terme de la crise.

a. NOAA/Service météorologique national (2026).

b. Université de Reading (2026).

c. OMM (2026).

d. FEWS NET (2026).

e. Ebeke et Etoundi (2025).

f. PAM (2026).

g. Nikiforuk et coll. (2017) ; Peter et coll. (2019).

h. Di Falco (2014).



SECTION 2

POSER LES FONDATIONS POUR L'IA

MESSAGES CLÉS

- 1. L'adoption de l'intelligence artificielle (IA) en Afrique subsaharienne connaît une croissance rapide, mais reste à un stade précoce et inégal.** Les progrès sont freinés par des lacunes fondamentales en matière de connectivité, d'accès à l'électricité, de compétences, de données et d'infrastructures informatiques. De plus, les langues locales sont sous-représentées dans les ensembles de données utilisés par l'IA. L'activité liée à l'IA en Afrique subsaharienne est fortement concentrée dans quelques pays, notamment au Kenya, au Nigeria et en Afrique du Sud. Ces pays représentent une grande partie de l'écosystème régional de l'IA, notamment en matière d'investissements en capital-risque, de résultats de recherche et de cas d'utilisation avancés.
- 2. Le recours à des solutions d'IA open source et à faible coût dans la région est motivé par des contraintes structurelles.** La plupart des entreprises et des instituts de recherche n'ont pas accès à la puissance de calcul coûteuse, aux processeurs graphiques et aux centres de données à grande échelle qui soutiennent les avancées de pointe en matière d'IA, ce qui souligne la nécessité de développer des solutions d'IA économes en ressources et adaptées aux réalités locales, telles que la « Small AI ». Dans le cadre défini par le Rapport sur le développement mondial 2026, la plupart des pays africains restent donc au stade de l'adoption et de l'adaptation (« adopt/adapt »). Bien que l'adoption de solutions prêtes à l'emploi présente un intérêt immédiat, elle se heurte souvent à un décalage contextuel, lié au manque de données locales permettant d'entraîner des modèles reflétant les réalités africaines. C'est en adaptant l'IA aux langues, aux données et aux problématiques locales que l'Afrique subsaharienne en tirera le plus grand bénéfice.
- 3. Un nombre croissant d'applications concrètes démontre des résultats mesurables et une échelle opérationnelle.** Les exemples vont des gains d'apprentissage rigoureusement évalués dans le domaine des solutions éducatives à faible bande passante aux plateformes multinationales destinées aux agriculteurs, aux professionnels de santé et aux patients. Ces cas restent toutefois des exceptions plutôt que la norme, et leur évolutivité dépend de l'intégration aux systèmes de prestation existants, d'un financement durable, de données pertinentes au niveau local, des capacités institutionnelles, des compétences et de mesures de protection adéquates. Le secteur privé joue un rôle important en tant qu'acteur de l'innovation, en développant et en commercialisant des solutions d'IA destinées au marché régional.
- 4. La préparation à la gouvernance de l'IA dépend davantage des capacités institutionnelles que des seules politiques publiques.** De nombreux pays ont adopté des stratégies en matière d'IA, des lois sur la protection des données et des cadres de cybersécurité, mais les capacités de mise en œuvre restent inégales. La faiblesse des institutions de régulation, l'expertise technique limitée pour évaluer les risques liés à l'IA et la fragmentation des écosystèmes des parties prenantes continuent d'entraver une surveillance et une application efficaces, pourtant essentielles pour favoriser une diffusion et une innovation responsables en matière d'IA. Pour la plupart des pays de la région, la priorité n'est donc pas d'adopter une nouvelle législation sur l'IA, mais d'améliorer l'efficacité de l'application des cadres existants (en matière de protection des données, de protection des consommateurs et de réglementation sectorielle) afin de gérer les risques liés à l'IA à mesure qu'ils apparaissent.
- 5. L'intégration régionale est essentielle pour atteindre une ampleur suffisante et mobiliser les investissements privés.** La plupart des économies africaines sont, prises individuellement, trop petites par rapport aux coûts fixes des infrastructures d'IA : centres de données, clusters de calcul, ensembles de données d'entraînement et viviers de talents. Des investissements partagés dans les infrastructures de calcul, les écosystèmes de données, le développement des talents et des cadres réglementaires interopérables peuvent permettre de réduire les coûts, de surmonter la fragmentation du marché et d'accélérer la diffusion des innovations fondées sur l'IA à travers le continent.

L'intelligence artificielle (IA) s'impose comme une nouvelle vague de technologies à usage général, susceptible d'accroître la productivité, d'élargir les opportunités économiques et d'améliorer la prestation de services dans toute l'Afrique subsaharienne. Toutefois, l'ampleur et le caractère inclusif de ces gains dépendront moins de la seule disponibilité de l'IA que de l'écosystème plus large qui permet une utilisation généralisée de l'IA productive par des personnes, des sociétés ou un gouvernement. Comme lors des précédentes transformations numériques, l'IA ne peut générer des gains significatifs en matière de développement que si elle s'appuie sur des infrastructures fondamentales d'électricité et de connectivité, des données, des institutions compétentes et des cadres de gouvernance qui favorisent l'innovation tout en préservant la confiance du public. Le défi pour la région ne consiste donc pas simplement à adopter l'IA, mais à créer les conditions dans lesquelles celle-ci peut se traduire par des résultats de développement généralisés et inclusifs.

L'Afrique vit véritablement un tournant en matière d'IA, mais pour libérer son potentiel de transformation, il faudra des investissements ciblés et des choix délibérés de politiques publiques, ainsi que des mécanismes plus efficaces pour transformer les capacités technologiques en une demande et une utilisation durables. Les opportunités les plus immédiates résident dans l'augmentation de la productivité et l'amélioration de la prestation de services. Les outils d'IA peuvent automatiser les tâches routinières, accélérer l'accès à l'information et contribuer à une prise de décision éclairée dans des secteurs allant de l'agriculture et de la santé à la finance et à l'administration publique. Les premières applications démontrent déjà ce potentiel, qu'il s'agisse du dépistage des maladies assisté par l'IA, des outils d'aide à l'éducation, des services de conseil numériques destinés aux agriculteurs ou encore d'assistants numériques pour le secteur public. Toutefois, le principal défi politique consiste à passer de projets pilotes isolés et de la simple fourniture de technologies à des applications intégrées dans des flux de travail réels, achetées ou adoptées par les utilisateurs et les institutions, et soutenues par des modèles de mise en œuvre et de financement viables. Le déploiement à plus grande échelle de ces solutions pourrait améliorer la qualité, l'efficacité et la portée des services tant privés que publics, tout en aidant les entreprises et les travailleurs à surmonter les contraintes liées à l'information et à la coordination. De plus, dans le contexte actuel marqué par les chocs climatiques, l'insécurité alimentaire, les risques météorologiques et la vulnérabilité du secteur agricole, les applications de l'IA dans les domaines de l'alerte précoce, de la gestion des risques climatiques, de la surveillance des ravageurs, du suivi des marchés et

des mesures anticipatives peuvent renforcer la résilience économique.

L'IA offre à l'Afrique l'opportunité de contourner certains goulots d'étranglement en matière d'infrastructure ou d'échelle grâce à des plateformes numériques partagées, à une infrastructure informatique régionale et à des marchés transfrontaliers de services numériques, ce qui pourrait permettre aux entreprises et aux gouvernements africains d'accéder aux capacités offertes par l'IA sans que chaque pays ait à développer de manière indépendante l'ensemble des infrastructures nécessaires. En mutualisant les ressources et la demande au-delà des frontières, les approches régionales peuvent réduire les coûts, surmonter les contraintes d'échelle et élargir l'accès aux capacités de calcul nécessaires à l'adoption et à l'adaptation généralisées des technologies d'IA. Cette mutualisation revêt une importance particulière lorsque, pris isolément, les marchés nationaux sont trop petits pour soutenir à eux seuls des infrastructures spécialisées, des compétences ou des services d'IA. L'intégration régionale peut donc renforcer à la fois l'offre de capacités en matière d'IA et les conditions de demande nécessaires pour que les entreprises africaines puissent étendre leurs solutions au-delà de leurs marchés nationaux.

L'émergence de l'IA crée également de nouvelles opportunités de tirer parti des atouts uniques de l'Afrique. À mesure que la demande mondiale d'ensembles de données diversifiés et représentatifs s'accroît, les start-ups et les instituts de recherche africains qui investissent dans la constitution d'ensembles de données de haute qualité, pertinents au niveau local et représentant les langues africaines, ont la possibilité d'occuper des positions stratégiques dans la chaîne de valeur de l'IA. Ces opportunités vont au-delà du seul développement technologique, en créant une demande de compétences et de services complémentaires dans l'ensemble de l'économie numérique.

La contribution de l'IA à l'emploi et à l'inclusion dépendra, en définitive, de l'efficacité avec laquelle les pays investiront dans le capital humain. Si les inquiétudes concernant l'automatisation sont légitimes, une grande partie de la main-d'œuvre de l'Afrique subsaharienne demeure employée dans des secteurs et des métiers relativement peu exposés à un risque direct de remplacement. À court terme, les opportunités les plus importantes proviendront probablement de l'augmentation de la productivité des travailleurs et de la création de nouvelles activités liées aux services de données, au déploiement de l'IA, à l'évaluation de modèles, à l'entrepreneuriat numérique et au développement d'applications. Pour une région qui compte l'une

des populations actives les plus jeunes et connaît la croissance la plus rapide au monde, le développement des compétences nécessaires pour participer à l'économie de l'IA constitue à la fois un impératif économique et une opportunité de développement.

Une intégration régionale renforcée sera essentielle pour accélérer l'adoption de l'IA et amplifier son impact sur la croissance dans l'ensemble de l'Afrique. La stratégie continentale de l'Union africaine en matière d'IA et le protocole sur le commerce numérique de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) fournissent un cadre pour coordonner les investissements, harmoniser les approches réglementaires, faciliter les flux transfrontaliers de données et élargir l'accès aux infrastructures partagées, aux talents ainsi qu'aux écosystèmes d'innovation. En mettant en commun les ressources et en créant des marchés plus vastes et mieux intégrés, la coopération régionale peut aider à surmonter bon nombre des contraintes d'échelle auxquelles sont confrontés les pays pris individuellement. Ensemble, ces efforts peuvent positionner l'Afrique non seulement comme une utilisatrice des technologies d'IA développées ailleurs, mais aussi, de plus en plus, comme une source d'innovations adaptées au contexte local et répondant aux priorités de développement du continent, tout en contribuant à l'économie numérique mondiale.

Cette rubrique spéciale soutient que les opportunités de l'Afrique en matière d'IA dépendront moins du développement de modèles de pointe que de la capacité à accélérer l'adoption et l'adaptation de solutions pratiques d'IA, tout en renforçant les fondements nécessaires à leur déploiement à grande échelle. L'IA peut améliorer la productivité et la prestation de services dans des secteurs tels que l'agriculture, l'éducation, la santé, la finance, l'énergie et l'administration publique, mais la concrétisation de ces gains nécessite des investissements complémentaires en matière d'électricité, de connectivité, de compétences, de données, d'infrastructures numériques publiques et de capacités institutionnelles. La question qui se pose n'est donc pas seulement de savoir si les innovateurs africains sont capables de développer des solutions d'IA, mais

aussi de savoir si les entreprises, les pouvoirs publics et les ménages disposent des motivations, des capacités et des ressources nécessaires pour les adopter et les pérenniser. Une gouvernance efficace est tout aussi cruciale : la capacité de mise en œuvre, plutôt que la simple existence de politiques publiques, s'impose comme le principal facteur de préparation. Enfin, une intégration régionale plus poussée, grâce au partage des infrastructures et à la mise en commun des talents, des écosystèmes de données et des marchés numériques, sera essentielle pour surmonter les contraintes d'échelle, accélérer la diffusion et faire de l'Afrique non seulement une utilisatrice, mais aussi, de plus en plus, une conceptrice de solutions de développement basées sur l'IA.

En résumé, pour exploiter le potentiel de l'IA en Afrique subsaharienne, une approche à deux volets s'impose. À court terme, les pays peuvent accélérer l'adoption de l'IA en déployant des solutions concrètes et adaptées à des tâches spécifiques (*une IA « à petite échelle et pratique »*) qui permettent de surmonter les goulots d'étranglement dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, la santé, la finance, l'énergie, la logistique, les opérations du monde des affaires et l'administration publique, compte tenu des contraintes infrastructurelles et institutionnelles existantes. À plus long terme, ces pays devront consolider les fondements nécessaires à un déploiement à grande échelle en investissant dans la préparation à l'IA et en développant des procédures plus robustes pour les solutions d'IA dans les marchés publics, les marchés privés et dans des approches régionales visant à accroître les capacités en matière de données et de calcul, à promouvoir des cadres de gouvernance interopérables et à développer les talents nécessaires pour soutenir l'innovation et l'adoption de cette technologie. Le secteur privé joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette approche, notamment en développant les infrastructures nécessaires et en innovant afin d'adapter l'IA aux réalités locales. Globalement, cette approche peut contribuer à faire en sorte que l'IA génère dès aujourd'hui des gains de développement à grande échelle, tout en renforçant les capacités nécessaires pour saisir des opportunités plus importantes à l'avenir.

2.1 L'utilisation de l'IA en Afrique : des opportunités pour les particuliers, les entreprises et le secteur public

L'Afrique subsaharienne a beaucoup à gagner grâce à l'intelligence artificielle ; pourtant, à bien des égards, la région est la moins bien préparée à tirer parti de ces avantages. Dans un monde où de plus en plus de jeunes se disputent un nombre d'emplois en baisse, se préparer à l'économie axée sur l'IA n'est pas une option : c'est une nécessité. Des estimations récentes suggèrent que, dans un scénario très ambitieux de *mise en œuvre totale* transformant des secteurs clés, l'IA pourrait ajouter jusqu'à 1 000 milliards de dollars américains au produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique d'ici 2035, soit près d'un tiers de la production économique actuelle du continent.¹ Le fait de libérer ce potentiel pourrait également générer entre 35 et 40 millions de nouveaux emplois dans le secteur numérique et accroître les recettes fiscales annuelles de près de 150 milliards de dollars américains, soulignant ainsi le potentiel transformateur de l'IA en matière de croissance, d'emploi et de finances publiques dans toute la région. Toutefois, certaines estimations, tenant compte des lacunes actuelles en matière de préparation à l'IA, laissent entrevoir des gains plus modestes. L'intégration de l'IA en Afrique subsaharienne n'ajouterait que 0,2 point de pourcentage au PIB au cours des dix prochaines années, compte tenu des niveaux actuels de préparation à l'IA, mais elle pourrait générer une augmentation cumulée pouvant atteindre 4 % sur la même période si l'adoption de l'IA était plus large et plus rapide.² La concrétisation de ces gains dépendra de la capacité des pays à renforcer l'écosystème global de l'IA qui soutient le développement et la mise à l'échelle des solutions d'IA. Les pays qui ne sont pas prêts pour l'IA risquent de prendre encore plus de retard, creusant ainsi le fossé mondial en matière d'opportunités et de productivité.

L'engagement de l'Afrique en faveur de l'IA en est encore à ses débuts, mais il ne cesse de croître. Conformément au cadre défini dans le Rapport sur le développement

dans le monde (WDR) 2026,³ qui distingue les phases « *adopter* » (utilisation d'outils prêts à l'emploi), « *adapter* » (création d'applications adaptées au contexte local) et « *faire progresser* » (développement de composants d'IA de pointe), la plupart des pays d'Afrique subsaharienne se situent aux stades « adopter » et « adapter ». Ils s'appuient principalement sur l'adoption d'outils d'IA existants et sur le développement d'applications adaptées au contexte local. L'activité en matière d'IA est fortement concentrée au Kenya, au Nigeria et en Afrique du Sud, qui représentent une grande partie de l'écosystème d'innovation de la région. Bien que les données au niveau des entreprises indiquent une adoption généralisée des technologies d'IA, le déploiement d'applications plus sophistiquées reste limité et inégal.⁴ Au sein du secteur formel des entreprises, des écarts d'adoption et de sophistication technologiques persistent, y compris parmi les moyennes et grandes entreprises, tandis que les microentreprises et les petites entreprises peinent à se doter de capacités de base en matière d'IA. L'écart d'adoption entre les entreprises comptant au moins 20 salariés dans deux des pays « de pointe » est significatif : 61 % des entreprises américaines interrogées ont déclaré utiliser des technologies d'IA, contre une moyenne de 44 % au Kenya et au Nigeria.⁵ En outre, une proportion plus faible d'entreprises a mis en œuvre des usages de l'IA plus sophistiqués dans les pays en développement étudiés qu'aux États-Unis — 36 % contre 56 % parmi les entreprises qui utilisent des agents d'IA ou l'IA à des fins d'automatisation.⁶ Une capacité d'innovation limitée et un faible niveau d'intégration numérique freinent la préparation des petites entreprises à l'IA : seules 13 % d'entre elles ont mis en place des innovations de processus au cours des trois dernières années, et à peine 35 % ont établi une présence de base sur Internet.⁷

¹ Dans le scénario de mise en œuvre complète, le continent africain comble simultanément les lacunes dans cinq domaines clés : les données, la puissance de calcul, les compétences, la confiance et les capitaux. Ce scénario nécessite 60 plateformes de données conformes aux principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable), six « ambassades des données » régionales dotées d'une forte capacité en processeurs graphiques, 3 millions de professionnels compétents en IA (dont 30 000 ingénieurs en apprentissage automatique), des cadres de gouvernance de l'IA à l'échelle du continent, ainsi que 10 milliards de dollars US de financement mixte destiné aux infrastructures et aux entreprises du secteur de l'IA. Dans l'ensemble, ce scénario repose sur une forte coordination des politiques, des investissements à grande échelle et une large diffusion de l'IA dans toutes les économies et tous les secteurs, ce qui en fait un résultat ambitieux représentant la limite supérieure possible (BAD 2025).

² Le scénario optimiste table sur une adoption plus rapide de l'IA en général, un impact plus important sur la productivité agricole et une accumulation de capital plus importante (Schindler et al., 2026).

³ Voir Banque mondiale (2026a) pour une description du cadre.

⁴ Le niveau de sophistication de l'IA est mesuré par un indice référencé par rapport aux grandes entreprises américaines. Cet indice permet de déterminer si les entreprises adoptent des agents IA, l'automatisation des processus ou la robotique pilotée par l'IA ; si elles déploient ces technologies dans des tâches avancées (par exemple : le codage) ou des fonctions métier (par exemple : la recherche et le développement) ; et si elles utilisent des solutions d'IA sur mesure développées en interne ou en externe (Banque mondiale 2026a).

⁵ Les entreprises comptant au moins 20 salariés ne représentent que 2,6 % du nombre total d'entreprises en Afrique subsaharienne. (Banque mondiale, à paraître)

⁶ L'écart de sophistication en matière d'IA pour les entreprises comptant 20 salariés ou plus dans les pays en développement est de 48 points de pourcentage par rapport aux États-Unis (Banque mondiale 2026a).

⁷ D'après les dernières enquêtes disponibles pour 45 pays d'Afrique subsaharienne. Les petites entreprises représentent 11,2 % du nombre total d'entreprises (Mensah, à paraître).

La diffusion de l'IA progresse en Afrique subsaharienne, mais pas aussi rapidement que dans d'autres régions. Au premier trimestre 2026, la diffusion, c'est-à-dire le nombre d'utilisateurs de l'IA en pourcentage de la population en âge de travailler, variait de 7,2 % au Rwanda à 23,1 % en Afrique du Sud, seize pays enregistrant des taux de diffusion inférieurs à 10 %.⁸ Entre le premier semestre 2025 et le premier trimestre 2026, la diffusion moyenne en Afrique subsaharienne a augmenté de 1,35 point de pourcentage, contre 1,93 point de pourcentage en Asie du Sud et 1,65 point de pourcentage en Asie de l'Est et dans la région du Pacifique (figure 2.1).

Les tendances d'utilisation de l'IA en Afrique subsaharienne indiquent une adoption dans des contextes et des secteurs variés, avec des applications qui favorisent à la fois l'augmentation de la productivité des travailleurs et l'automatisation des tâches.⁹ Les principales utilisations de l'IA concernent les applications professionnelles, suivies des tâches personnelles et des travaux universitaires (figure 2.2). La part de l'IA utilisée pour les travaux universitaires dans la région est plus élevée que dans les économies à revenu élevé, tandis que l'utilisation personnelle de l'IA est en moyenne nettement inférieure.¹⁰ L'IA est utilisée à des fins d'augmentation (principalement pour l'itération des tâches et l'apprentissage) et d'automatisation (principalement pour la collaboration directive, c'est-à-dire les situations où l'humain délègue la tâche complète à l'IA avec une interaction minimale),¹¹ ce qui reflète une

8 Les taux de diffusion les plus élevés au cours de la même période ont été enregistrés aux Émirats arabes unis (70 %) et à Singapour (63 %).

9 Les estimations du trafic sur les sites Internet suggèrent que les travailleurs, les étudiants et les particuliers africains utilisent principalement ChatGPT. Le trafic de Claude (visites sur le site Internet) représente environ 25 % de celui de ChatGPT, d'après les données Semrush de juin 2026 pour la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud. L'utilisation de DeepSeek en Afrique a connu une croissance rapide, bien qu'elle ne puisse être mesurée par les statistiques de trafic Internet, car elle a été favorisée par un partenariat visant à intégrer sous forme d'application sur les appareils Huawei (Rai, Prinsloo et Nyambura, 2025).

10 L'usage personnel désigne l'utilisation de l'IA dans la vie quotidienne, en dehors du cadre professionnel ou éducatif. Il englobe des tâches telles que l'organisation de l'information, la gestion des finances, la planification de voyages, la création de contenu, l'aide à la prise de décision et l'amélioration de la productivité personnelle, l'IA servant alors à assister, à informer et à automatiser les activités routinières.

11 La collaboration avec l'IA englobe les interactions entre l'humain et l'IA, qui vont de l'automatisation à l'augmentation des capacités humaines. Dans les interactions axées sur l'automatisation, l'IA effectue la majeure partie de la tâche avec une implication humaine limitée, soit par le biais d'une utilisation directive, où l'utilisateur délègue la tâche à l'IA avec une interaction minimale (par exemple : pour résumer les actions à entreprendre à la suite d'une réunion), soit par le biais d'une boucle de rétroaction (par exemple : pour déboguer du code) lorsque l'IA accomplit la tâche tandis que l'utilisateur fournit périodiquement des retours d'information ou des informations contextuelles provenant de l'environnement externe (par exemple : pour une recherche directive). Dans les interactions axées sur l'augmentation des capacités humaines, l'IA renforce les aptitudes de l'utilisateur. Cela inclut l'itération de tâches, lorsque les utilisateurs et l'IA affinent les résultats de manière collaborative par le biais d'échanges répétés (par exemple : lors d'une séance de brainstorming ou d'une rédaction/révision collaborative) ; l'apprentissage, lorsque les utilisateurs recherchent des explications, des conseils ou une meilleure compréhension plutôt que

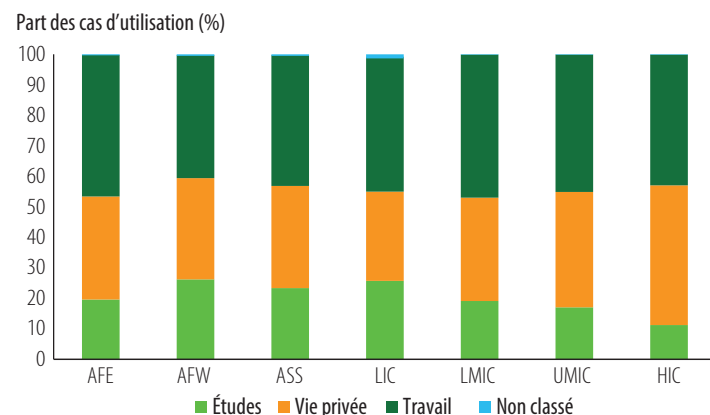
FIGURE 2.1 Évolution de la diffusion de l'IA en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions, 2025–2026



Source : Rapports mondiaux de Microsoft sur la diffusion de l'IA.

Remarque : le taux de diffusion de l'IA est mesuré en pourcentage de la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans) utilisant des outils d'IA générative. Cet indicateur couvre l'utilisation de 19 services d'IA, notamment Alice, ChatGPT, Character.ai, Claude, CIOVA X, DeepSeek, ERNIE Bot (Yiyan baidu), GigaChat, Google Gemini, Grok, Khanmigo.ai, Meta.ai, Microsoft Copilot, Midjourney, Mistral.ai, NanoSemantics AI Assistant, Perplexity, Tongyi Qianwen et Xiaowei. AFE = Afrique orientale et australe ; AFW = Afrique occidentale et centrale ; IA = intelligence artificielle ; EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; H1 = premier semestre ; H2 = deuxième semestre ; HIC = pays à revenu élevé ; LIC = pays à faible revenu ; LMC = pays à revenu intermédiaire inférieur ; Q1 = premier trimestre ; SAR = Asie du Sud ; SSA = Afrique subsaharienne ; UMC = pays à revenu intermédiaire supérieur.

FIGURE 2.2 Cas d'utilisation de Claude par contexte, février 2026



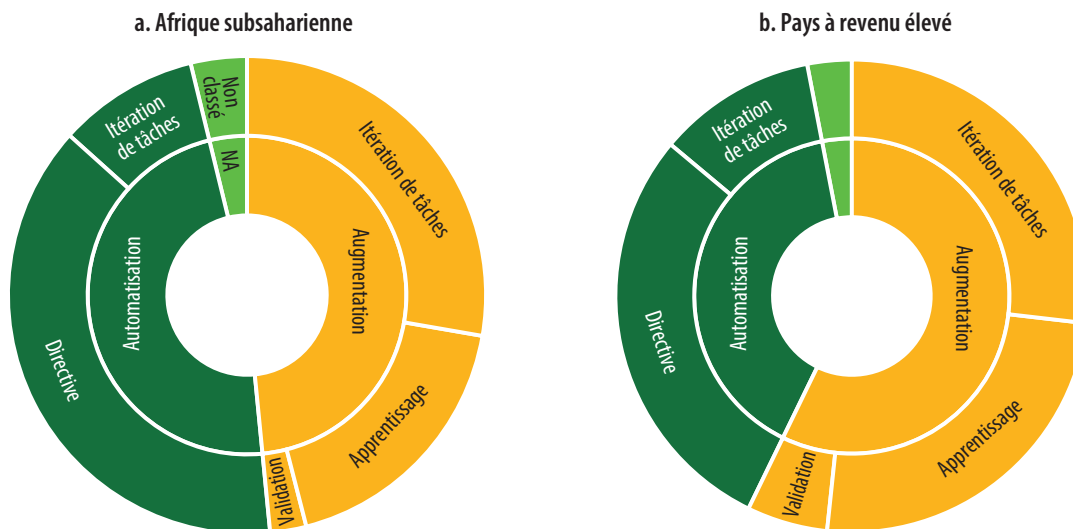
Source : Anthropic.

Remarque : Anthropic classe l'utilisation de Claude en trois grands domaines : l'usage personnel, les études et le travail. L'utilisation personnelle concerne les activités quotidiennes telles que l'organisation de l'information, la gestion des finances, la planification de voyages et l'amélioration de la productivité personnelle. L'utilisation dans le cadre des études se concentre sur les tâches éducatives, notamment la création de supports pédagogiques, la révision de dissertations, la synthèse de recherches et le débogage de code. L'utilisation professionnelle est axée sur les applications professionnelles, où Claude facilite ou automatise les tâches métier, notamment la synthèse de rapports, la création de présentations et l'exécution de flux de travail en plusieurs étapes grâce à l'intégration avec des outils d'entreprise tels que Gmail, Slack et Notion. AFE = Afrique orientale et australe ; AFW = Afrique occidentale et centrale ; HIC = pays à revenu élevé ; LIC = pays à faible revenu ; LMIC = pays à revenu intermédiaire inférieur ; SSA = Afrique subsaharienne ; UMC = pays à revenu intermédiaire supérieur.

adoption précoce mais substantielle dans des contextes

l'exécution d'une tâche (par exemple : pour effectuer des recherches ou obtenir l'explication d'un code) ; et la validation, lorsque les utilisateurs demandent à l'IA d'examiner, de vérifier ou d'améliorer un travail qu'ils ont déjà produit (par exemple : pour la relecture d'une note de service pour détecter des erreurs ou des failles logiques, ou pour effectuer un audit de sécurité).

FIGURE 2.3 Utilisation de Claude par type de collaboration en Afrique subsaharienne et dans les pays à revenu élevé, février 2026



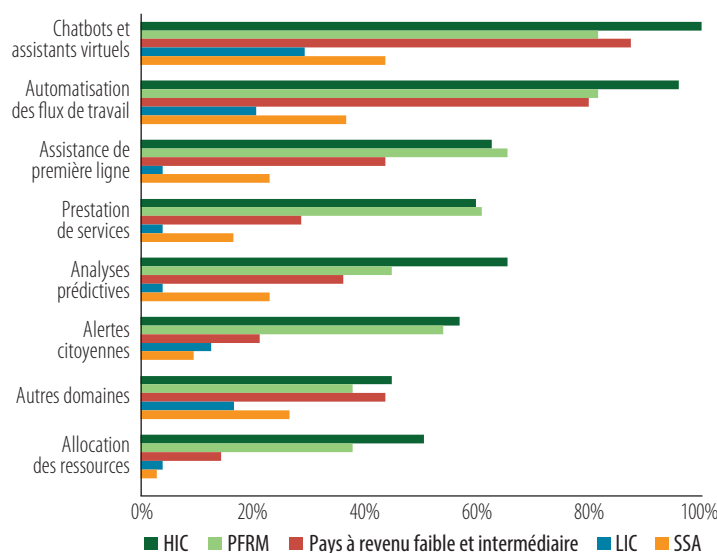
Source : Anthropic.

Remarque : voir la note de bas de page n° 9 pour une description détaillée des types de collaboration.

liés à la productivité. En revanche, dans les pays à revenu élevé, l'augmentation (y compris une utilisation plus intense pour l'apprentissage et la validation) est plus importante que l'automatisation (figure 2.3). Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels

des données Claude sont disponibles, l'IA est utilisée dans les activités informatiques et mathématiques, ainsi que pour des activités éducatives et pédagogiques. Dans les pays présentant une maturité numérique plus élevée, l'IA est utilisée pour un plus grand nombre d'activités, notamment dans les industries créatives (art, design et sport), les services communautaires et sociaux, le soutien administratif et de bureau, ainsi que dans la vente. Sur des marchés clés tels que le Nigeria et l'Afrique du Sud, les secteurs professionnels les plus actifs comprennent la vente et les activités connexes, le soutien administratif et de bureau, ainsi que la gestion.

FIGURE 2.4 Utilisation de l'IA par le secteur public en Afrique subsaharienne et selon les groupes de revenus, 2026



Source : Enquête 2026 de la Banque mondiale sur l'IA et les données pour une meilleure gouvernance.

Remarque : l'enquête a été menée entre 2025 et juin 2026 et a porté sur 15 pays d'Afrique subsaharienne. Les types d'utilisation de l'IA comprenaient les chatbots et les assistants virtuels (chatbots et assistants virtuels pour les demandes du public), l'automatisation des processus (automatisation des processus et gestion des connaissances), le soutien aux agents de première ligne (soutien aux prestataires de services publics de première ligne), la prestation de services (fourniture directe de services aux citoyens et aux entreprises), l'analyse prédictive (prévisions et prise de décision prédictive) et l'allocation des ressources (allocation des ressources assistée par l'IA). IA = intelligence artificielle ; PIR = pays à revenu élevé ; PR = pays à faible revenu ; PRM = pays à revenu intermédiaire inférieur ; AS = Afrique subsaharienne ; PRIM = pays à revenu intermédiaire supérieur.

En ce qui concerne les entreprises, des enquêtes menées au Kenya et au Nigeria ont montré que celles-ci utilisent des outils d'IA de base tels que les chatbots et l'IA générative (GenAI).¹² L'utilisation de l'IA par le secteur public est plus fréquente pour les chatbots et les assistants virtuels destinés aux demandes du public, suivie de l'automatisation des flux de travail et de la gestion des connaissances. Cependant, l'utilisation de l'IA pour la prestation directe de services au profit des citoyens ou pour le soutien aux agents de première ligne occupe une place moins importante que dans les pays à revenu élevé et les pays à revenu intermédiaire supérieur (figure 2.4). Les écarts les plus importants concernent l'utilisation des chatbots basés sur l'IA, l'automatisation des flux de travail, les alertes adressées aux citoyens et l'allocation des ressources (comme le ciblage des programmes sociaux).

¹² Ces technologies génèrent des images, des vidéos, de la parole ou de l'audio, ou encore des textes plus volumineux.

Les effets de l'IA dépendront de son niveau de diffusion et du contexte national

L'IA pourrait devenir un moteur important de la croissance de la productivité et de la transformation économique en Afrique subsaharienne, mais la concrétisation de ce potentiel dépendra de la capacité de la région à accélérer son adoption et à renforcer les conditions propices à son déploiement. Selon certaines estimations, l'adoption de l'IA pourrait augmenter la productivité de 0,2 à 2,1 % au cours de la prochaine décennie et contribuer à hauteur de près de 0,5 point de pourcentage à la croissance annuelle du PIB.¹³ La limite inférieure de cette fourchette correspondrait au maintien des conditions actuelles, caractérisées par de faibles taux d'adoption, une concentration de l'emploi dans des secteurs peu exposés à l'IA et des pénuries persistantes d'intrants complémentaires tels qu'une alimentation électrique fiable, une connectivité numérique abordable et des compétences liées à l'IA. Dans ces conditions, l'adoption de l'IA risque de rester cantonnée à un ensemble relativement restreint d'activités formelles à forte intensité d'information, ce qui limite les gains de productivité à l'échelle de l'économie. En revanche, des gains plus importants nécessiteraient une diffusion plus rapide et plus large de l'IA auprès des entreprises des différents secteurs et au sein des institutions publiques, soutenue par des investissements durables dans les infrastructures, le capital humain et les écosystèmes numériques. L'ampleur de la fourchette des résultats estimés souligne que la contribution de l'IA à la croissance n'est pas prédéterminée : elle dépendra des choix opérés en matière de politiques publiques, qui influenceront le rythme, l'ampleur et le caractère inclusif de son adoption.

L'IA peut générer des gains de productivité substantiels dans des tâches bien définies, bien que les preuves de gains à l'échelle de l'entreprise restent limitées et dépendent de la manière dont la technologie est déployée. Dans le cadre d'une expérience aléatoire portant sur des tâches de rédaction professionnelle, l'accès à ChatGPT a réduit de 40 % le temps nécessaire à leur réalisation et amélioré la qualité des résultats de 18 %.¹⁴ De même, un assistant IA a permis d'augmenter de 15 % le nombre de problèmes clients résolus par heure parmi 5 172 agents du service client, les gains les plus importants ayant été observés chez les travailleurs les moins expérimentés et les moins qualifiés.¹⁵

Par ailleurs, en Afrique, des données issues du Cameroun, du Kenya et du Nigeria montrent que l'accès à un outil d'IA ne se traduit pas automatiquement par une amélioration des performances. Dans le cadre d'une expérience de terrain randomisée menée auprès de 640 entrepreneurs kényans, l'accès à un assistant commercial alimenté par GPT-4, fourni via WhatsApp, n'a eu aucun effet moyen statistiquement significatif sur le chiffre d'affaires ou les bénéfices des entreprises. Les estimations par sous-groupes ont indiqué que les entrepreneurs qui affichaient initialement de faibles performances ont vu leurs résultats baisser de près de 10 %, tandis que ceux qui affichaient initialement de très bonnes performances ont bénéficié d'une amélioration de plus de 15 %, cette différence étant liée aux recommandations qu'ils ont choisies et mises en œuvre.¹⁶ Au Cameroun, les résultats ont montré que les outils numériques d'aide à la décision peuvent améliorer les performances. Cependant, l'efficacité des outils numériques dépend non seulement de leur accessibilité, mais aussi de la manière dont ils sont conçus et intégrés aux flux de travail des prestataires et aux processus de décision des utilisateurs.¹⁷ Ce défi de mise en œuvre était également manifeste dans le secteur de la santé au Nigeria. L'assistance par IA a permis d'obtenir de légères réductions des omissions de médicaments et des instructions de soins, mais elle a également entraîné une augmentation de certains examens de faible valeur et n'a pas généré d'améliorations cohérentes en matière d'adéquation clinique globale ni de mesures des risques pour les patients. Ces résultats soulignent que le déploiement efficace de l'IA dépend non seulement de l'accès à l'intervention humaine ou de son maintien dans la boucle, mais aussi de la qualité des informations sous-jacentes, de la fiabilité des recommandations fournies et de la capacité des utilisateurs à identifier et à mettre en œuvre les conseils appropriés.¹⁸

Les données issues des applications africaines se répartissent donc en deux catégories. Des études expérimentales ont montré que les outils basés sur l'IA

16 Otis et al. (2024).

17 Athey et al. (2023) démontrent comment l'aide à la décision basée sur l'IA peut améliorer les résultats en matière de santé en aidant les patientes à s'y retrouver face à des choix complexes. Dans un essai randomisé impliquant 784 femmes bénéficiant de conseils en matière de planning familial, une application sur tablette a classé les méthodes contraceptives en fonction de l'éligibilité médicale, des besoins et des préférences de chaque patiente, favorisant ainsi la prise de décision partagée entre les patientes et les professionnels de santé. Parmi les femmes qui étaient initialement indécises quant à leur méthode contraceptive préférée, 35,3 % ont adopté une méthode contraceptive réversible à longue durée d'action au prix plein lorsqu'elles ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, contre 11,4 % dans le cadre d'un accompagnement standard. Il est à noter que, si les réductions ont fait passer le taux d'adoption à 28,5 % dans le cadre de l'accompagnement standard, des réductions supplémentaires n'ont eu que peu d'effet lorsque l'accompagnement personnalisé était disponible, ce qui suggère que des informations et des conseils sur mesure peuvent être aussi importants que les incitations financières pour orienter les décisions.

18 Abaluck et al. (2026).

13 Schindler et al. (2026).

14 Noy et Zhang (2023).

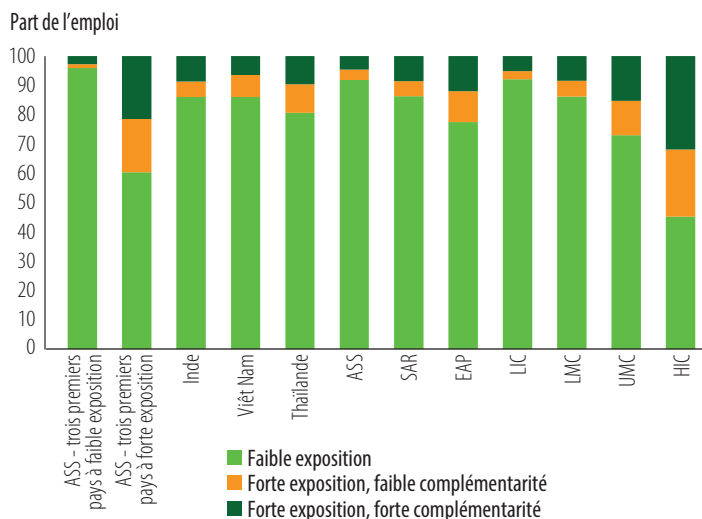
15 Brynjolfsson, Li et Raymond (2025).

peuvent améliorer des tâches bien définies, mais que les résultats dépendent fortement des compétences des utilisateurs, de l'intégration dans les processus de travail et de la qualité des recommandations. Des cas opérationnels ont démontré que des applications pratiques à faible bande passante peuvent également atteindre un nombre considérable d'utilisateurs : l'intervention d'alphabétisation par SMS de M-Shule a permis d'obtenir une amélioration de 0,46 écart-type, pour un coût estimé à 22,70 dollars US par gain d'écart-type ; l'IA Darli de Farmerline a atteint 110 000 agriculteurs dans 27 langues en huit mois ; et Helium Health a déclaré servir plus de 10 000 professionnels de la santé et 1 million de patients dans sept pays africains. Ces résultats témoignent à la fois du potentiel et de l'hétérogénéité des effets. Mais les effets mesurés pour une tâche ou dans un pays donné ne doivent pas être automatiquement généralisés à d'autres contextes, et la portée d'une plateforme ne doit pas être assimilée à un impact sur le développement ayant fait l'objet d'une vérification indépendante.

Pour les travailleurs, les effets à court terme de l'IA sur les marchés du travail en Afrique subsaharienne devraient être plus limités que dans les économies à revenu élevé (figure 2.5). On estime que 4,5 % des emplois dans les économies en développement sont

susceptibles d'être automatisés par l'IA générative, contre 14,2 % dans les économies à revenu élevé, tandis qu'une part considérablement plus importante (16,2 %) pourrait être complétée par cette technologie.¹⁹ Les pays disposant d'une main-d'œuvre agricole importante présentent une faible exposition pour plus de 85 % de la population active (par exemple : 88 % au Kenya ou 98 % en Tanzanie). Sans surprise, la part des travailleurs peu exposés à l'IA est légèrement inférieure dans les pays dotés de secteurs des services ou de technologies plus développés, comme l'île Maurice (67 %).²⁰ Cela reflète la structure de l'emploi en Afrique, où l'agriculture, les services informels, les entreprises familiales et les métiers manuels restent prédominants, tandis que les métiers cognitifs et à forte intensité de tâches routinières, les plus exposés à l'IA générative, ne représentent qu'une part relativement faible de l'emploi. Néanmoins, dans de nombreux pays, la part de la population active exposée à l'IA et présentant une exposition modérée (associée à une forte complémentarité) dépasse celle présentant une forte exposition (et une faible complémentarité), ce qui montre que le potentiel d'augmentation est plus élevé que celui de l'automatisation et du remplacement. C'est le cas dans l'ensemble des 34 pays analysés. De plus, l'exposition varie selon le sexe et le niveau de revenu. Une analyse récente portant sur le Kenya montre qu'en dehors du secteur agricole, 53 % des femmes exercent des professions exposées, contre 38 % des hommes, et que les femmes sont plus susceptibles d'occuper des postes exposés à l'automatisation par l'IA, tels que les emplois administratifs, le service client et la vente au détail. La moitié des travailleurs à revenus élevés sont davantage exposés à l'IA, mais plus d'un tiers d'entre eux pourraient bénéficier de son aide, contre seulement 4 % dans le quintile de revenus le plus bas.²¹

FIGURE 2.5 Part de l'emploi par niveau d'exposition à l'IA



Source : Gymrek, Viollaz et Winkler (2026).

Remarque : « forte exposition » désigne ici une plus grande exposition à l'automatisation, tandis qu'« exposition modérée » désigne une plus grande exposition à l'augmentation des capacités des travailleurs (ce qui correspond respectivement aux gradients 1 et 2 et aux gradients 3 et 4 dans Gymrek, Viollaz et Winkler, 2026). « Top 3 LE » correspond à la moyenne des trois pays affichant le pourcentage d'exposition faible le plus élevé en Afrique subsaharienne. « Top 3 HE » représente la moyenne des trois pays présentant le pourcentage d'exposition élevée le plus élevé en Afrique subsaharienne. Les valeurs sont basées sur les dernières données disponibles et peuvent se référer à des années différentes. Les pays d'Afrique subsaharienne mentionnés dans la figure correspondent aux trois pays les plus exposés et aux trois pays les moins exposés. IA = intelligence artificielle ; EAP = Asie de l'Est et Pacifique ; HIC = pays à revenu élevé ; LIC = pays à faible revenu ; LMC = pays à revenu intermédiaire inférieur ; SAR = Asie du Sud ; SSA = Afrique subsaharienne ; UMC = pays à revenu intermédiaire supérieur.

Dans le même temps, la capacité des travailleurs à tirer parti de l'augmentation de la productivité grâce à l'IA est limitée par la connectivité. À l'échelle mondiale, dans 135 pays, 441,8 millions d'emplois relèvent de catégories d'exposition caractérisées par un potentiel d'augmentation de la productivité, mais 66,9 millions (soit 15,1 %) sont occupés par des travailleurs sans accès à Internet qui, dans la pratique, ne peuvent pas accéder aux outils d'IA. L'exposition de la population active à l'IA est encore plus faible si l'on tient compte des restrictions d'accès à Internet. Au Mali, par exemple, où seuls 12 % des emplois sont exposés à l'IA générative et où 10 % de ces travailleurs ont accès à Internet, seuls 1,2 % des travailleurs exposés à l'IA générative peuvent en faire un usage concret. Cette disparité est particulièrement

19 Banque mondiale (2026a).

20 Gymrek, Viollaz et Winkler (2026).

21 Banque mondiale (2026a).

visible lorsque l'on compare des professions similaires : les vendeurs en magasin représentent 6,7 % de l'emploi en Pologne et 5,1 % en Guinée-Bissau, mais presque tous ont accès à Internet en Pologne, contre seulement 4,3 % en Guinée-Bissau.²² Ce faible taux d'adoption pourrait donc limiter les remplacements à court terme, mais il freine également les gains de productivité et de création d'emplois liés à l'augmentation des capacités des travailleurs et à l'apparition de nouvelles tâches.

L'IA commence à soutenir un large éventail de fonctions gouvernementales, notamment l'administration fiscale, la gestion des investissements publics, la santé, l'éducation et les processus administratifs internes, mais son adoption inégale empêche de tirer pleinement parti de ses avantages (voir l'encadré 2.1). Les données compilées pour le Rapport sur le développement dans le monde 2026 suggèrent que son adoption reste concentrée sur les applications de back-office, susceptibles de générer des avantages importants en matière de réduction des

coûts et d'amélioration de l'efficacité.²³ En Afrique subsaharienne, les personnes interrogées dans neuf des quinze pays ont indiqué que l'utilisation de l'IA pour les opérations internes (back-end) et les services publics destinés aux citoyens (par exemple : la santé, l'éducation et les services sociaux) en est à un stade élémentaire.²⁴ De plus, seules trois des quinze agences numériques interrogées en Afrique subsaharienne ont accordé des licences d'IA générative d'entreprise aux fonctionnaires, ce qui limite l'exposition du secteur public à l'IA et sa capacité à l'utiliser. La répartition des bénéfices tirés de l'IA dépendra des facteurs de facilitation mis en place.

²³ Les données résumées dans le Rapport sur le développement dans le monde 2026 suggèrent que l'utilisation de l'IA par les pouvoirs publics reste largement opérationnelle plutôt que générative : 90,8 % des systèmes d'IA identifiés à partir des registres de marchés publics soutenaient des fonctions internes, 88,9 % s'appuyaient sur des modèles prédictifs ou d'optimisation, et seulement 1,4 % utilisaient l'IA générative, principalement dans les services destinés aux citoyens.

²⁴ D'après l'enquête de la Banque mondiale intitulée « IA et données pour une meilleure gouvernance », menée de 2025 à juin 2026. L'enquête portait sur 15 pays d'Afrique subsaharienne.

²² Gmyrek, Viollaz et Winkler (2026).

ENCADRÉ 2.1 : Exploiter l'IA pour renforcer les finances publiques et la prestation de services en Afrique

L'intelligence artificielle (IA) peut contribuer à renforcer l'écosystème économique d'un pays africain et à accélérer sa transition vers des villes intelligentes, en améliorant la mobilisation des recettes nationales, en intégrant la gestion des recettes et des dépenses, et en fournissant efficacement des avantages sociaux et des biens publics. Plus important encore, une infrastructure numérique robuste et une connectivité à l'échelle nationale sont essentielles pour tirer parti de l'IA afin de renforcer les registres fiscaux et d'état civil, d'élargir l'accès aux services publics et de soutenir la prestation efficace des soins de santé, des services d'éducation, et des infrastructures dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, y compris dans les zones rurales mal desservies. La fiscalité n'est pas une obligation unilatérale qui impose aux citoyens de payer des impôts. Il s'agit d'un contrat social réciproque dans lequel les gouvernements perçoivent des recettes et, en contrepartie, fournissent des services et des biens publics essentiels, notamment dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, des infrastructures, de la sécurité ainsi que d'autres prestations qui améliorent le bien-être des citoyens.

Plusieurs pays africains adoptent des systèmes d'identification et d'enregistrement numériques afin de renforcer l'administration publique et la prestation de services. Au Ghana et en Ouganda, les systèmes d'identification numérique ont été reliés à l'enregistrement fiscal, ce

qui a contribué à élargir les registres des contribuables, à réduire les doublons et à améliorer le respect des obligations fiscales. Au Ghana, plus de 65 % des nouveaux enregistrements de contribuables ont été reliés au système national d'identification, et cette proportion a atteint 35 % en Ouganda en 2022.^a Au Kenya, le gouvernement a numérisé l'enregistrement des naissances et mis en place un identifiant personnel unique à la naissance, ce qui facilite l'établissement de l'identité juridique et permet de relier les individus aux services publics tout au long de leur vie.^b Le Rwanda a intégré l'enregistrement numérisé des naissances à son système national d'identification, ce qui permet d'obtenir un partage des données en temps réel entre les agences gouvernementales et d'améliorer l'accès aux services.^c

L'Afrique du Sud illustre comment ces fondements numériques peuvent favoriser une adoption plus large de l'IA. L'écosystème d'IA du pays bénéficie d'une forte adoption par le secteur privé, d'une infrastructure numérique solide, d'un vivier croissant de chercheurs et de talents, ainsi que de politiques gouvernementales favorables. Les banques, les détaillants, les opérateurs de télécommunications et les entreprises du secteur de la santé recourent de plus en plus à l'IA, tandis que les investissements de Microsoft, Google Cloud et AWS renforcent les infrastructures numériques du pays. Les universités et les instituts de recherche contribuent

au développement des compétences et de l'innovation en matière d'IA, et le gouvernement fait progresser les cadres de gouvernance de l'IA et de protection des données, positionnant ainsi l'Afrique du Sud comme un leader régional en matière de préparation à l'IA.^d

L'IA peut moderniser l'administration fiscale, améliorer l'équilibre entre recettes et dépenses et renforcer la capacité des gouvernements à gérer les risques budgétaires. Cela peut contribuer à instaurer un système budgétaire stable qui favorise la fourniture efficace de services publics et de prestations sociales aux entreprises et aux ménages. Les solutions numériques basées sur l'IA peuvent améliorer l'administration fiscale en créant des registres de contribuables, en mettant en place des systèmes de télédéclaration et de paiement en ligne conviviaux, et en recourant à des analyses de données avancées pour détecter rapidement la fraude et l'évasion fiscale. Des plateformes numériques intégrées peuvent également relier les registres fiscaux aux services douaniers, aux registres fonciers et aux institutions financières afin d'améliorer le respect des obligations fiscales. L'Afrique du Sud en offre un exemple notable. L'administration fiscale sud-africaine (South African Revenue Service) utilise l'IA et des analyses avancées pour automatiser les évaluations fiscales, identifier les cas à haut risque, détecter la fraude à la TVA et les flux financiers illicites, et réduire ainsi les pertes de recettes. Les services aux contribuables basés sur l'IA, tels que l'assistant virtuel Lwazi, fournissent une assistance en temps réel et réduisent les charges administratives. Toutefois, pour concrétiser ces avancées, il est nécessaire de relever les défis liés à la transparence, à la cybersécurité, à la gouvernance des données, aux infrastructures numériques et aux capacités institutionnelles afin de préserver la confiance des contribuables et de garantir la responsabilité publique.^e

L'IA peut renforcer le lien entre le recouvrement des recettes et les dépenses publiques grâce à un système intégré de gestion financière (IFMIS) optimisé par l'analyse de données et l'IA. En reliant les systèmes fiscaux, de trésorerie, budgétaires, de passation des marchés et de dépenses, les gouvernements peuvent améliorer la planification budgétaire, suivre l'exécution budgétaire en temps réel et réduire le risque de dépassement budgétaire. Ces plateformes intégrées renforcent la transparence et la traçabilité tout au long du cycle de gestion des finances publiques, contribuant ainsi à garantir que les recettes supplémentaires se traduisent par des dépenses publiques plus efficaces.

En s'appuyant sur l'IFMIS, les gouvernements peuvent améliorer l'efficacité des dépenses grâce à une budgétisation axée sur la performance et à des examens réguliers des dépenses publiques qui identifient les dépenses à faible impact et donnent la priorité aux investissements dans la santé, l'éducation, les infrastructures et la protection sociale. L'IA peut renforcer ces efforts en analysant les tendances de dépenses et les indicateurs de performance, et aider ainsi les responsables politiques à relier les dépenses aux résultats en matière de développement et à allouer les ressources plus efficacement. Par exemple, le SmartIFMIS du Rwanda soutient la budgétisation axée sur la performance et le suivi des dépenses en temps réel,^f tandis que le GIFMIS du Ghana a amélioré l'exécution budgétaire, le reporting budgétaire et le contrôle des dépenses.^g Ensemble, ces systèmes constituent une base sur laquelle les analyses fondées sur l'IA peuvent améliorer l'efficacité des dépenses et la prestation des services publics.

Une gestion plus efficiente des dépenses peut également contribuer à mieux maîtriser les risques budgétaires et à stabiliser les comptes publics, ce qui permettra de fournir des avantages sociaux plus efficacement aux citoyens en renforçant les liens entre les administrations publiques, les entreprises et les ménages. Les analyses basées sur l'IA peuvent faciliter l'identification et le suivi des passifs éventuels, y compris les garanties associées aux entreprises publiques et aux partenariats public-privé, tout en intégrant les cadres de gestion des risques budgétaires à la planification budgétaire. Une transparence accrue en matière de finances publiques, de gestion de la dette et de reporting budgétaire peut accroître la responsabilité, renforcer la confiance des marchés et consolider la confiance du public. En définitive, la combinaison de réformes politiques, d'institutions plus solides et de technologies numériques peut contribuer à créer un cadre budgétaire plus résilient, capable de fournir des services publics et des avantages sociaux plus efficacement aux ménages et aux entreprises.

a Bachas et al. (2026).

b ACERWC (2025).

c Macdonald (2026).

d Capel (2026).

e SARS (2025).

f Banque mondiale (2021).

g Banque mondiale (2022).

2.2 Facteurs favorisant l'adoption et l'adaptation de l'IA

La région dispose d'un potentiel latent considérable pour exploiter l'IA en vue d'une transformation économique et d'une amélioration de la prestation des services publics. Cependant, une combinaison d'obstacles structurels, notamment une connectivité limitée, une infrastructure informatique inadéquate, une pénurie de compétences et des écosystèmes de données fragiles, menace de reléguer l'Afrique en marge de la révolution mondiale de l'IA. La concrétisation des avantages de l'IA en Afrique dépend de manière cruciale des éléments facilitant l'IA, qui constituent les fondements de son développement (notamment les infrastructures matérielles, immatérielles et publiques numériques, ainsi que les composants de base de l'IA), ainsi que des applications basées sur l'IA qui tirent parti de ces fondements pour fournir des solutions dans tous les secteurs.²⁵ Les politiques publiques et la réglementation, ainsi que les capitaux privés, sont également des éléments clés qui permettent et catalysent le développement de l'écosystème de l'IA, les investissements et la mise à l'échelle durable de l'IA. L'analyse des écosystèmes d'IA dans un échantillon de pays africains, réalisée à l'aide du Knowledge Bank AI Framework du Groupe de la Banque mondiale, révèle une tendance constante : si les pays ont généralement réalisé des progrès plus importants en matière de capacités numériques fondamentales, telles que la connectivité Internet, le développement des capacités spécifiques à l'IA reste inégal selon les différentes dimensions de l'écosystème.²⁶

La connectivité Internet constitue la porte d'entrée de l'IA, et le déficit de connectivité en Afrique demeure considérable. Environ 900 millions d'Africains ne sont toujours pas connectés, et 200 millions d'entre eux ne bénéficient pas d'une couverture haut débit. Les réseaux mobiles haut débit couvrent 95 % de la population de l'Afrique subsaharienne, contre environ 50 % en 2015, tandis que la couverture 4G est passée de moins de 20 % à 83 % au cours de la même période.²⁷ Le taux de pénétration de la téléphonie mobile varie fortement d'un pays à l'autre sur le continent²⁸ : L'île Maurice (75 %), les Seychelles (70 %) et l'Afrique du Sud (66 %) arrivent en tête en termes d'abonnements mobiles uniques, tandis que l'Érythrée (11 %), le Tchad (20 %) et le Burundi (20 %) restent loin derrière.²⁹

Malgré ces écarts, la connectivité Internet s'est imposée comme l'un des domaines les plus performants parmi les neuf pays analysés à l'aide du Knowledge Bank AI Framework du Groupe de la Banque mondiale, ce qui reflète les investissements soutenus réalisés au cours des deux dernières décennies pour étendre l'accès au numérique.

Le déficit d'électricité constitue un facteur aggravant. Dans certaines régions d'Afrique de l'Est et australe (AFE) et d'Afrique de l'Ouest et centrale (AFW), l'accès à l'électricité est bien en deçà du taux de pénétration de la téléphonie mobile, ce qui signifie que même là où des infrastructures de connectivité existent, l'instabilité de l'alimentation électrique limite leur utilité. Le manque d'électricité et de connectivité Internet détermine la portée des solutions d'IA. Par exemple, en Afrique subsaharienne, près d'un tiers des écoles rurales ne disposent toujours pas d'une alimentation électrique fiable, et plus des deux tiers n'ont pas accès à un réseau Internet fiable.³⁰ De manière générale, la pénétration des technologies à usage général est à la traîne en Afrique subsaharienne. L'écart est plus important pour l'IA et l'accès à Internet que pour la téléphonie mobile ou l'électricité (tableau 2.1). Cela signifie que le potentiel de diffusion de l'IA dépend d'un accès déjà limité à Internet et à l'électricité.³¹ La faiblesse des réseaux électriques compromet également la capacité à alimenter des infrastructures informatiques et de traitement de données très gourmandes en énergie.

La puissance de calcul constitue une autre ressource fondamentale, essentielle à l'adaptation, sans laquelle l'économie de l'IA ne peut fonctionner. L'Afrique abrite près de 18 % de la population mondiale, mais ne dispose que de 0,6 % de la capacité mondiale des centres de données (figure 2.6).³² Les centres de données constituent l'infrastructure qui fournit les ressources de calcul et de stockage nécessaires aux services numériques, et ils deviennent de plus en plus essentiels pour les technologies fondées sur les données. Cependant, la présence des centres de données reste fortement

25 Graf, Nedayvoda et Smeets (2026).

26 L'évaluation a porté sur neuf pays africains : le Tchad, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Nigeria, le Rwanda, les Seychelles, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe.

27 Données de GSMA Intelligence (2025), moyennes pondérées en fonction de la population de chaque pays.

28 Le taux de pénétration de la téléphonie mobile est mesuré à partir du nombre d'abonnés mobiles uniques plutôt que du nombre total de cartes SIM, ce qui permet de déterminer la part de la population disposant d'un abonnement mobile actif.

29 Données de GSMA Intelligence (2025).

30 Banque mondiale (2026a).

31 L'accès à l'électricité s'améliore progressivement, grâce à des initiatives telles que « Mission 300 », un effort conjoint du Groupe de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement visant à raccorder 300 millions d'Africains au réseau électrique d'ici 2030. Au cours des deux dernières années, cette initiative a permis d'étendre l'accès à l'électricité à plus de 50 millions de personnes dans 40 pays d'Afrique subsaharienne et a contribué à la mise en place d'une capacité de production supplémentaire de 5 120 mégawatts (Banque mondiale 2026b).

32 ADCA (2026).

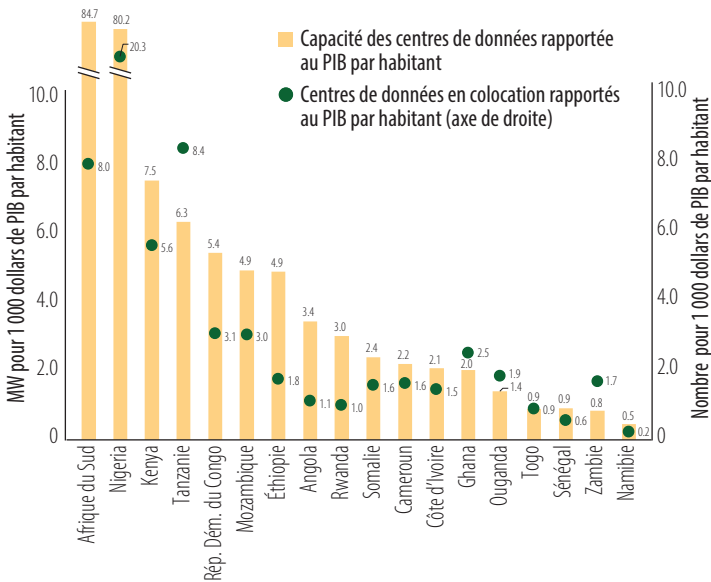
TABLEAU 2.1 Pénétration des technologies en Afrique subsaharienne

Groupe	Abonnements mobiles pour 100 habitants,	Électricité, 2024 (%)	Internet, 2025 (%)	Utilisateurs de l'IA par rapport à la population totale, 1er trimestre 2026 (%)
2025	Électricité,	59,7	30,4	5,8
2024 (%)	Internet,	56,5	42,4	5,7
2025 (%)	92,7	58,0	35,7	5,8
LIC	69,3	46,0	23,4	4,6
LMIC	89,9	82,0	62,9	6,5
UMIC	132,4	98,0	88,8	10,4
HIC	141,6	99,0	94,2	19,6

Sources : AIE et al., 2026 pour l'électricité ; base de données de l'UIT 2026 pour les données relatives à la pénétration de la téléphonie mobile et d'Internet ; Microsoft pour les utilisateurs d'IA.

Remarque : la carte thermique compare les dernières valeurs disponibles des indicateurs entre les régions et les groupes de revenus. Les valeurs affichées correspondent aux niveaux réels, et les nuances de couleur sont basées sur un indice de référence établi par rapport aux pays à revenu élevé (HIC = 100). Des scores indexés plus élevés indiquent des valeurs plus proches de la référence des pays à revenu élevé, les couleurs allant de l'orange pour les niveaux relatifs les plus bas, en passant par le jaune, jusqu'au vert pour les niveaux les plus proches de cette référence. Les dernières périodes prises en compte sont : 2025 pour la téléphonie mobile et Internet ; le premier trimestre (T1) de 2026 pour le nombre d'utilisateurs d'IA par habitant ; et 2024 pour l'électricité. La téléphonie mobile est mesurée en nombre d'abonnements pour 100 habitants et peut dépasser 100, car une personne peut posséder plusieurs cartes SIM (Subscriber Identity Module). La part d'utilisateurs d'IA par habitant est estimée en appliquant les taux de diffusion de l'IA de Microsoft à la population en âge de travailler, puis en divisant le nombre d'utilisateurs d'IA ainsi obtenu par la population totale. AFE = Afrique orientale et australe ; AFW = Afrique de l'Ouest et centrale ; IA = intelligence artificielle ; HIC = pays à revenu élevé ; LIC = pays à faible revenu ; LMIC = pays à revenu intermédiaire inférieur ; ASS = Afrique subsaharienne ; UMIC = pays à revenu intermédiaire supérieur.

FIGURE 2.6 Nombre de centres de données en colocation et capacité totale par PIB par habitant, juin 2025



Sources : TeleGeography ; Xalam Analytics pour la capacité au Cameroun, au Ghana et au Sénégal.

Remarque : la capacité d'un centre de données, ou capacité de colocation est définie comme la superficie ou la puissance disponible pour les clients au sein d'une installation. Elle exclut les zones auxiliaires telles que les espaces de bureaux, les zones de stockage ou les centres d'exploitation réseau. Les centres de données en colocation, souvent appelés « centres de données neutres vis-à-vis des opérateurs » ou « centres de données neutres », sont des installations qui louent de l'espace, de la puissance et de la connectivité à plusieurs clients tiers indépendants. Certaines barres ont été compressées à des fins de présentation ; les étiquettes de données indiquent les valeurs réelles. PIB = produit intérieur brut ; MW = mégawatts. Veuillez noter que dans le cas de l'Afrique du Sud et du Nigeria, les valeurs sont élevées et qu'il est nécessaire d'ajouter des barres // pour le souligner.

concentrée dans un nombre relativement restreint de pays dotés de marchés numériques plus développés et d'écosystèmes technologiques plus solides. Près de la moitié des quelque 160 installations du continent se

trouvent au Kenya, au Nigeria et en Afrique du Sud.³³ Les enjeux concernent la souveraineté numérique, la gouvernance des données, la fiabilité des services et le développement d'écosystèmes numériques nationaux. Les centres de données et l'infrastructure cloud en Afrique sont gravement sous-développés, malgré des investissements qui ont atteint 8 milliards de dollars américains au cours de la dernière décennie.³⁴ La faiblesse des réseaux électriques, caractérisée par de faibles marges de réserve et des coupures fréquentes, ainsi que les coûts environnementaux (émissions de gaz à effet de serre, changement d'affectation des sols, perte de biodiversité et stress hydrique) freinent l'expansion des infrastructures de centres de données dédiées à l'IA. Seuls 5 % des centres de données africains sont actuellement prêts pour l'IA, ce qui signifie qu'ils peuvent prendre en charge les hautes densités de puissance (au moins 40 kilowatts) requises pour exécuter des charges de travail avancées en IA. Le Kenya, le Nigeria et l'Afrique du Sud sont en tête du continent en termes de capacité des centres de données en colocation, mais leur capacité par habitant reste modeste par rapport au PIB par habitant, selon les normes mondiales. Plus généralement, seuls 16 % des importations mondiales de services de cloud computing sont destinées aux pays à faible et à moyen revenu, et les entreprises africaines dépendent fortement de services cloud hébergés à l'étranger. Les entreprises et les chercheurs africains ne peuvent pas accéder facilement

33 Schindler et al. (2026).

34 Ce chiffre s'appuie sur les données de fDi Markets concernant les projets d'investissement « greenfield » annoncés entre 2016 et septembre 2025, telles que rapportées dans Aykut et al. (2026).

à la puissance de calcul nécessaire pour entraîner ou exécuter localement des modèles d'IA sophistiqués.³⁵ Cette situation fait grimper les coûts, soulève des préoccupations en matière de souveraineté des données et limite la capacité à développer des systèmes d'IA adaptés aux besoins locaux.

Les contraintes liées aux données en Afrique subsaharienne ne se limitent pas à un volume insuffisant. Dans de nombreux secteurs, les observations pertinentes ne sont jamais collectées ou restent consignées sur papier ; les ensembles de données existants peuvent être incomplets, obsolètes, incohérents, mal documentés ou stockés dans des systèmes incompatibles. Ces contraintes limitent la capacité des organismes publics et des entreprises à identifier des cas d'utilisation viables, à entraîner ou à adapter des modèles, à évaluer les performances et à intégrer l'IA dans les flux de travail opérationnels. De plus, les données d'entraînement mondiales sous-représentent les pays, les langues, les institutions et les activités économiques d'Afrique, ce qui réduit la précision contextuelle des modèles prêts à l'emploi. C'est le cas dans des secteurs clés tels que l'agriculture, où les registres d'agriculteurs, les informations climatiques et météorologiques, les registres fonciers et d'élevage, les systèmes d'information sur les marchés et les données de surveillance des ravageurs sont souvent fragmentés ou incomplets. Même lorsque des données locales existent, elles peuvent s'avérer inaccessibles en raison de cloisonnements institutionnels, de mandats flous, de préoccupations liées à la vie privée ou à la sécurité, de contrôles de propriété exclusive ou de l'absence d'accords fiables de partage des données. Les enregistrements bruts doivent également être nettoyés, étiquetés, organisés, documentés et régulièrement mis à jour avant de pouvoir servir de base à une IA fiable. Par conséquent, la faiblesse des écosystèmes de données augmente les coûts de développement, réduit les performances et la vérifiabilité des modèles, freine l'intégration au secteur public et décourage l'innovation privée.

La question de la représentation linguistique illustre le défi plus large consistant à garantir que les données soient représentatives des populations et des contextes africains. Bien que le continent compte plus de 2 000 langues, plus de la moitié des ensembles de données d'IA open source sont en anglais. Sur Hugging Face, l'un des plus grands référentiels open source d'IA au monde, l'anglais représente 66,4 % de l'ensemble des ensembles de données, contre 15,1 % pour le français. Les langues

africaines restent largement sous-représentées dans l'écosystème numérique mondial : les langues d'Afrique subsaharienne ne représentent qu'environ 0,057 % des URL (Uniform Resource Locators) mondiales.³⁶ Cette rareté se manifeste également dans les référentiels d'IA. Par exemple, Hugging Face ne répertorie que 710 ensembles de données étiquetés « swahili », contre 88 844 étiquetés « anglais », ce qui équivaut à environ un ensemble de données étiqueté « swahili » pour 125 étiquetés « anglais ». Environ 2 % des données mondiales d'entraînement de l'IA proviennent d'Afrique et, bien que 70 % des ensembles de données aient été mis à jour entre 2023 et 2025 et soient pour la plupart sous licence libre, la fragmentation des données, leur mauvaise qualité et la faiblesse des infrastructures constituent autant de défis pour le paysage des données.³⁷ Ces lacunes de représentation peuvent se traduire directement par des performances d'IA plus faibles dans les contextes africains. Les modèles entraînés principalement sur des données non africaines peuvent être moins à même de refléter les langues locales, les institutions, les contextes culturels et les modèles d'activité économique et sociale, ce qui accroît les risques de biais, de manque de pertinence contextuelle et de baisse d'efficacité. Dans le domaine des applications linguistiques en particulier, les systèmes entraînés de manière écrasante sur des données en anglais peuvent systématiquement afficher des performances insuffisantes pour les utilisateurs qui communiquent en amharique, en haoussa, en swahili, en yoruba ou dans l'une des milliers d'autres langues du continent.^{38 39} L'écart qui en résulte ne constitue donc pas seulement une limitation technique, mais soulève aussi des enjeux importants en matière de développement et d'inclusion.

36 La part globale des langues africaines a été calculée à partir des résultats d'identification linguistique communiqués pour l'exploration de janvier 2026 (Common Crawl Foundation, 2026).

37 Voir GLZ, « Africa-Relevant Open Datasets: Catalysing Open AI Innovations — A Comprehensive Report on the African Data Landscape for AI Innovation » (septembre 2025).

38 Les caractéristiques techniques et structurelles de nombreuses langues africaines posent des défis importants aux systèmes d'IA. Les langues issues de familles telles que le bantou expriment souvent, grâce à des structures morphologiques riches, en un seul mot des significations qui nécessiteraient en anglais une expression ou une phrase entière. En conséquence, les méthodes standard de tokenisation en IA, qui ont été largement développées pour l'anglais et d'autres langues européennes, peinent à segmenter et à interpréter correctement les mots. Cela peut entraîner un traitement inefficace, des performances de modèle médiocres et une précision réduite dans des tâches telles que la traduction, la génération de texte et la reconnaissance vocale (Mathayo et Kondoro, 2025).

39 De plus, comme de nombreuses langues africaines nécessitent nettement plus de tokens que l'anglais pour transmettre le même sens, les utilisateurs et les développeurs d'IA sont confrontés à des coûts d'inférence plus élevés, à des temps de réponse plus longs et à des fenêtres de contexte effectives plus limitées. Par exemple, sur un échantillon de 20 langues africaines, le surcoût médian de tokenisation est 1,9 fois supérieur à celui de l'anglais, atteignant plus de 7 fois pour l'amharique et près de 9 fois pour le n'ko (Somide, 2026).

35 D'après une enquête menée auprès de 11 000 data scientists en Afrique, seuls 5 % d'entre eux avaient accès à une puissance de calcul fiable pour la recherche et l'innovation (Tsado et Lee, 2024).

L'accès aux appareils constitue un obstacle supplémentaire. Les appareils d'entrée de gamme permettant de se connecter à Internet (condition préalable fondamentale à l'utilisation de l'IA) sont tout simplement inabordables pour une grande partie de la population d'Afrique subsaharienne. L'Afrique subsaharienne présente l'écart d'accès aux appareils le plus élevé au monde : l'appareil le moins cher permettant de se connecter à Internet coûte 33 % du revenu national brut (RNB) mensuel par habitant pour l'ensemble de la population et plus de 77 % pour les 40 % de la population aux revenus les plus faibles. Au Burundi, un appareil permettant de se connecter à Internet coûte l'équivalent de 275 % du RNB mensuel par habitant, et au Malawi, ce coût dépasse 160 %. À l'inverse, un appareil similaire coûte environ 3 % du RNB mensuel par habitant au Botswana et en Afrique du Sud. Ce fossé en matière d'accessibilité financière signifie que les outils d'IA restent hors de portée de la plupart des Africains. On estime que 500 millions de personnes supplémentaires pourraient être connectées et donc accéder plus facilement à des solutions d'IA si elles disposaient d'un smartphone. Pourtant, les appareils d'entrée de gamme restent hors de portée pour de nombreuses personnes, en partie parce qu'ils sont souvent taxés comme des produits de luxe, les droits d'importation et les taxes sectorielles faisant grimper les prix de vente au détail.⁴⁰ Pour surmonter ces obstacles, les gouvernements de pays tels que Madagascar et le Rwanda soutiennent des programmes visant à rendre les appareils plus abordables grâce à des subventions partielles ciblées, des garanties et des dispositifs de financement, tandis que les opérateurs de téléphonie mobile et les entreprises de technologies financières déploient des offres de paiement à l'usage, par exemple au Ghana, au Kenya, au Nigeria, au Sénégal, en Afrique du Sud et en Ouganda.⁴¹

L'identification numérique constitue la couche de confiance et d'interconnexion de l'infrastructure publique numérique. Une pièce d'identité fondamentale et inclusive permet à une personne de prouver son identité unique et de s'authentifier en toute sécurité auprès de divers services. Associée à des registres interopérables

et à des mécanismes régulés d'échange de données, elle permet aux institutions habilitées de recouper les dossiers entre les systèmes d'état civil, de protection sociale, de santé, d'éducation, de fiscalité et financiers, sans que les citoyens aient à fournir les mêmes informations à plusieurs reprises. Cela peut favoriser une identification plus précise des bénéficiaires, la détermination de leur éligibilité, la réduction des doublons, la sécurité des paiements, la continuité des soins et la mise en place de services organisés autour des événements de la vie plutôt que selon les administrations. L'identité numérique, en soi, n'intègre pas les bases de données et ne détermine pas les droits. Ces fonctions nécessitent des systèmes sectoriels interopérables, des bases juridiques claires, des règles de minimisation des données, une cybersécurité, des mécanismes de recours ainsi que des garanties contre l'exclusion. Les lacunes de la couverture de l'identification limitent donc à la fois l'accès aux services numériques et la capacité des gouvernements à déployer l'IA de manière responsable au sein de systèmes administratifs interconnectés. À titre d'illustration, on estime que 850 millions de personnes ne disposent d'aucune forme d'identification officielle, et que 3,3 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à une identité numérique. En Afrique subsaharienne, 18 % des hommes et 21 % des femmes ne disposent toujours pas d'une pièce d'identité de base (données de l'ID4D, basées sur Findex 2025).

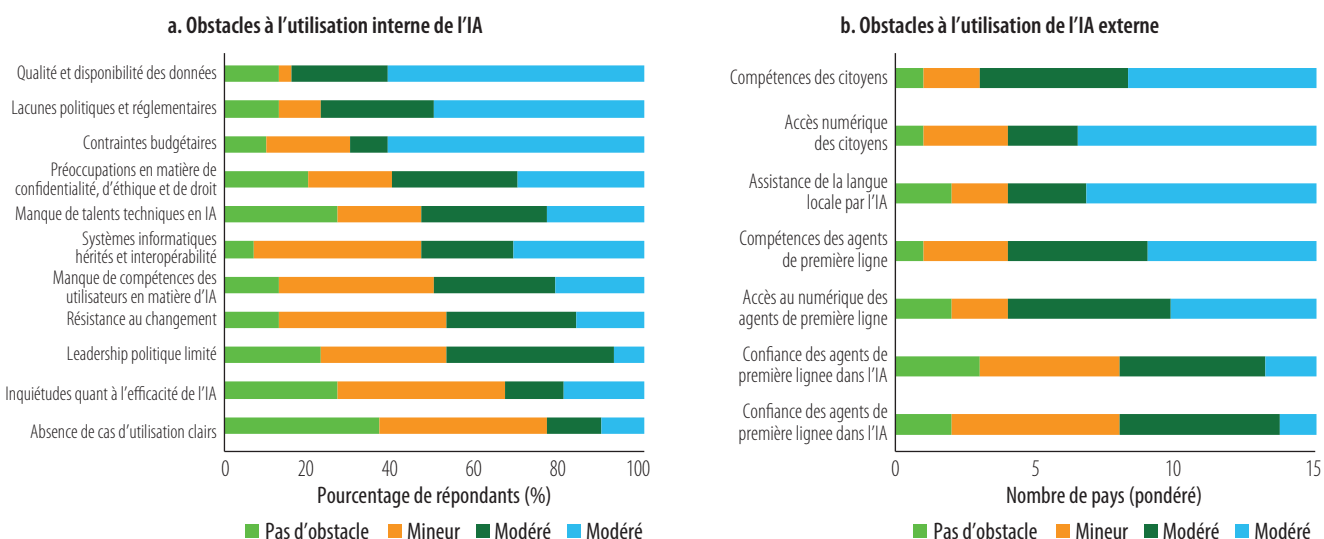
Le capital humain constitue un élément essentiel de la préparation à l'IA. La capacité à développer, déployer, réguler et utiliser efficacement les systèmes d'IA dépend d'une main-d'œuvre dotée de compétences numériques, d'une expertise technique et d'une capacité d'adaptation aux technologies en constante évolution. Ces capacités vont au-delà du simple soutien à l'adoption de l'IA : elles renforcent également les fondements politiques et institutionnels nécessaires à la gouvernance des technologies numériques et à l'instauration de la confiance dans leur utilisation.⁴² Le déficit de compétences en IA en Afrique subsaharienne est manifeste tant du côté de la demande que de celui de l'offre sur le marché du travail. Alors que plus de la moitié des offres d'emploi exigent des compétences numériques de niveau intermédiaire ou supérieur, moins de 2 % mentionnent des compétences spécifiques à l'IA. De plus, seuls 5 % des personnes issues du même échantillon de pays africains possèdent des compétences numériques avancées.⁴³ La

40 Par exemple, le Kenya applique un droit de douane de 25 % (Journal officiel de la CAE, vol. AT 1 – n° 16) et une taxe d'accise de 10 % sur les téléphones portables importés (loi sur les droits d'accise), tandis que Madagascar prélève un droit de douane de 20 %, une redevance de droits d'auteur de 6 % et une redevance réglementaire de 1 % sur les ventes de téléphones portables, en plus de la taxe sur la valeur ajoutée standard (GSMV, à paraître).

41 Par exemple, le modèle de paiement à l'utilisation de M-KOPA, avec des versements quotidiens abordables, rend les appareils plus accessibles aux personnes disposant d'une épargne limitée ou de revenus irréguliers. Ce modèle a touché plus de 7 millions de clients au Ghana, au Kenya, au Nigeria, en Afrique du Sud et en Ouganda, dont 2,5 millions d'utilisateurs d'Internet mobile pour la première fois (Rapport d'impact 2024 de M-KOPA). Parmi les modèles similaires, on peut citer notamment « Lipa Mdogo Mdogo » de Safaricom Kenya, « PayJoy » et « Macey Macey » de MTN Rwanda.

42 Le taux d'alphabétisation numérique dépasse les 50 % dans une poignée de pays africains seulement (Indicateurs mondiaux des télécommunications et des TIC 2023 de l'UIT).

43 Les données de Lightcast indiquent qu'en juin 2025, seuls environ 150 000 profils de l'échantillon — soit 0,77 % — mentionnaient une compétence liée à l'IA. Le nombre de profils déclarant des compétences en IA générative était nettement plus faible, avec environ 18 000 profils, soit à peine 0,09 %. Les pays

FIGURE 2.7 Obstacles à l'utilisation de l'IA par le secteur public

Source : Enquête de la Banque mondiale « IA et données pour une meilleure gouvernance » utilisée dans Banque mondiale 2026a.

Remarque : données de 2025 à juin 2026 portant sur 15 pays d'Afrique subsaharienne. Dans le panneau a, les descriptions des obstacles ont été abrégées dans le graphique afin de faciliter la lecture. Les « lacunes en matière de politiques et de réglementation » font référence à l'absence de politiques, de lignes directrices, de cadres ou de normes pertinents ; les « préoccupations en matière de confidentialité, d'éthique et de droit » englobent les préoccupations liées à la confidentialité des données, à l'éthique, au droit, à la sécurité ou aux aspects sociaux ; le « manque de talents techniques en IA » fait référence au manque de compétences pour concevoir et développer des solutions d'IA ; les « systèmes informatiques hérités et problèmes d'interopérabilité » font référence aux systèmes informatiques obsolètes et aux difficultés d'interopérabilité ; le « manque de compétences des utilisateurs de l'IA » fait référence aux compétences insuffisantes du personnel pour utiliser efficacement les outils d'IA ; la « résistance au changement » inclut la difficulté à obtenir le soutien des parties prenantes ; le « leadership politique limité » fait référence à un intérêt et à un leadership politiques insuffisants ; les « préoccupations concernant l'efficacité de l'IA » font référence aux craintes que les outils d'IA ne fonctionnent pas ou ne répondent pas aux besoins de l'organisation ; et le « manque de cas d'utilisation clairs » fait référence à l'absence de cas d'utilisation clairs pour les activités de l'organisation. Dans le tableau b, les compétences des citoyens et des agents de première ligne font référence aux limites en matière de compétences ou de formation ; l'accès au numérique fait référence à une connectivité ou à un accès au numérique limités ; la prise en charge de l'IA dans les langues locales fait référence à une prise en charge limitée de l'IA pour les langues locales ; la confiance des agents de première ligne fait référence à un manque de confiance dans les outils d'IA ; et la préférence pour le contact en personne/la confiance fait référence à la préférence des citoyens ou des prestataires pour les services en présentiel ou à un niveau de confiance limité. IA = intelligence artificielle ; TI = technologies de l'information.

quasi-absence de compétences en IA sur le marché du travail signifie que, même à mesure que les outils d'IA se généralisent, la capacité à les personnaliser, à les réguler et à les développer localement restera limitée. Ce risque est accentué par la fuite des cerveaux vers des marchés à plus haut revenu. Une analyse basée sur les données de Lightcast suggère que les travailleurs dont les offres d'emploi exigent au moins une compétence numérique perçoivent des salaires supérieurs d'environ 12,8 % à ceux des travailleurs occupant des postes non numériques, toutes choses égales par ailleurs (profession, secteur, lieu, année et caractéristiques des travailleurs).⁴⁴ Un autre facteur important pour l'adaptation et, à terme, le développement de l'IA réside dans les capacités de recherche. La production scientifique (indicateur des capacités de pointe en matière d'IA) est fortement concentrée au Nigeria et en Afrique du Sud uniquement.⁴⁵

pour lesquels des données sont disponibles sont le Kenya, Maurice, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud et l'Ouganda.

44 Les estimations sont basées sur la méthodologie décrite dans Soares et al. (2025).

45 L'Afrique du Sud et le Nigeria ont enregistré respectivement 7 647 et 4 428 publications dans le domaine de l'IA, ainsi que 142 024 et 64 925 citations, respectivement, entre 2000 et 2024. L'Éthiopie s'est classée loin derrière en troisième position, avec 2 074 publications et 26 319 citations, suivie du Ghana, avec 973 publications et 15 148 citations, et du Kenya, avec 764 publications et 12 615 citations.

Ces facteurs de facilitation sont également importants pour les applications de l'IA dans le secteur public et pour son déploiement par les entreprises, notamment en matière de compétences et de données. Les agences numériques interrogées en Afrique subsaharienne ont souligné que la qualité et la disponibilité des données constituaient le principal obstacle à l'utilisation de l'IA dans le secteur public, notamment pour les usages internes (figure 2.7). Les compétences numériques, la connectivité et la langue constituent les principaux défis liés à l'utilisation de l'IA en contact avec la clientèle. Les contraintes budgétaires, l'absence de politiques publiques pertinentes en matière d'utilisation de l'IA et de protection des données, ainsi que les préoccupations d'ordre éthique et juridique figurent également parmi les principaux obstacles. Les entreprises africaines sont également confrontées à des défis similaires pour déployer des solutions d'IA générative à plus grande échelle.⁴⁶ Parmi ces défis figurent une infrastructure de base limitée (plus d'un tiers des personnes interrogées l'ont signalée comme un obstacle majeur), notamment en raison des contraintes en matière d'alimentation

46 McKinsey & Company (2025). Ce rapport s'appuie en partie sur l'enquête « McKinsey State of AI Africa » de 2024, menée auprès de 263 cadres et dirigeants en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Ghana, au Kenya, à Maurice, au Maroc, au Nigeria, au Rwanda et en Afrique du Sud.

électrique, de connectivité et d'accès au cloud ; une pénurie de professionnels qualifiés possédant une expertise approfondie en IA et en IA générative ; une incertitude réglementaire concernant la protection des données, la confidentialité et les transferts transfrontaliers de données, qui crée un environnement opérationnel fragmenté ; un risque élevé de résultats biaisés en raison d'une représentation insuffisante des données, ce qui nécessite des contrôles humains coûteux, ainsi qu'une disponibilité et une qualité insuffisantes des données au sein des organisations.

Pour les applications gouvernementales à usage interne, l'obstacle lié aux données se manifeste généralement par des dossiers administratifs incomplets, des métadonnées de mauvaise qualité, des identifiants incompatibles, des systèmes informatiques hérités et des restrictions d'accès aux données. Pour les applications destinées aux citoyens,

cela inclut également la sous-représentation des langues et des populations locales, ce qui peut réduire la précision et l'accessibilité des services. Ces problèmes affectent différentes étapes du cycle de vie de l'IA. La disponibilité des données détermine si un cas d'utilisation peut être développé ; leur qualité et leur représentativité influent sur les performances et les biais ; l'interopérabilité et l'accès déterminent si l'IA peut être intégrée dans des services ; enfin, la gouvernance détermine si les données peuvent être utilisées en toute légalité et dans des conditions propres à préserver la confiance du public. Le manque de données d'entraînement adaptées à l'IA dans les langues locales, les lacunes en matière de qualité des principales sources de données structurées et le nombre limité de données administratives disponibles au format numérique constituent autant de défis que les approches fondées sur l'« IA pour les données » pourraient contribuer à relever.

2.3 Cas d'utilisation de l'IA et du numérique en Afrique subsaharienne

L'analyse des facteurs facilitateurs ci-dessus met en évidence une tendance commune : les capacités numériques fondamentales se sont améliorées, mais les capacités spécifiques à l'IA – en particulier l'infrastructure de calcul, les écosystèmes de données locaux, les compétences techniques et la capacité d'innovation – restent inégales et moins développées dans une grande partie de la région. Cette situation explique pourquoi la diffusion de l'IA en est encore à ses balbutiements et reste inégale, et pourquoi son utilisation pratique se concentre là où existent déjà des transactions numériques, des données structurées, une demande institutionnelle ou des canaux bien établis de prestation de services. Dans la pratique, la trajectoire de l'IA dans la région se concentre sur les phases d'« adoption » et d'« adaptation », avec relativement peu d'exemples de la phase d'« avancement ». La plupart des possibilités à court terme proviennent d'applications spécifiques à certaines tâches, intégrées dans des flux de travail existants, plutôt que d'innovations de pointe. Les schémas d'utilisation observés indiquent également que l'augmentation des capacités constitue la voie de développement présentant le plus d'intérêt à court terme. L'IA facilite l'apprentissage, la prise de décision, les services de conseil, le traitement administratif, les opérations des sociétés et le travail de terrain, tandis que l'automatisation complète reste plus limitée et dépendante du contexte. Il s'agit là du rôle émergent de l'IA pratique ou « petite IA » : des outils abordables, nécessitant peu de bande passante et basés sur des appareils mobiles, utilisés dans l'agriculture, la santé, l'éducation, la finance et l'administration publique, capables de fonctionner dans des contraintes opérationnelles contextualisées. Les applications émergentes suggèrent également que la mise à l'échelle ne nécessite pas forcément des systèmes technologiquement sophistiqués ; certaines des solutions les plus largement déployées s'appuient sur les SMS, les données de services supplémentaires non structurées (USSD), les interfaces vocales, les architectures « offline-first » ou des analyses légères pouvant fonctionner sur des appareils et des canaux de diffusion existants.

Il en résulte que la valeur concrète dépendra de la manière dont les cas d'utilisation de l'IA sont intégrés aux systèmes existants – infrastructures publiques numériques, plateformes sectorielles, flux de travail des services publics, processus d'entreprise et écosystèmes d'innovation locaux – plutôt que de la technologie elle-même. Elle dépendra également de l'existence d'une

demande durable : une administration, une entreprise, un salarié ou un ménage confronté à un problème suffisamment important pour justifier une solution et disposant d'un mécanisme viable pour se procurer cette solution, la financer ou en assurer la pérennité. Dans les services publics, l'identification numérique fournit la référence fiable nécessaire pour associer les dossiers à la bonne personne, tandis que l'échange sécurisé de données permet aux institutions d'utiliser ces dossiers dans le cadre de flux de travail autorisés. L'IA peut dès lors faciliter des fonctions telles que le triage, la détection d'anomalies, les prévisions, la hiérarchisation des dossiers ou la personnalisation des services. Sans identité fiable ni dossiers interopérables, ces applications risquent d'utiliser des données fragmentées, dupliquées ou mal appariées. Cette sous-section passe donc des conditions préalables à l'IA aux cas d'utilisation concrets, à travers lesquels ces conditions se traduisent en résultats.

Les exemples d'utilisation présentés ci-dessous ont été sélectionnés à partir d'une base de données plus large regroupant plus de 100 applications émergentes d'IA en Afrique subsaharienne. Ils illustrent les parcours menant de l'expérimentation à la mise en œuvre opérationnelle et au déploiement à grande échelle. Ils montrent l'importance de preuves de déploiement ou d'utilisation active, d'indications de résultats mesurables ou de performances opérationnelles, de la pertinence par rapport aux enjeux de développement et à l'activité productive, ainsi que de la diversité entre les secteurs, les pays, les types de technologies et les modèles de mise en œuvre. Une attention particulière a été accordée aux applications fonctionnant dans des conditions réelles — notamment les SMS, l'USSD, la voix, les plateformes de messagerie, les architectures en périphérie ou hors ligne, la vision par ordinateur allégée et le traitement du langage naturel. De plus, ces exemples mettent en lumière les conditions nécessaires à leur reproduction, notamment la disponibilité des données, l'intégration dans les systèmes existants, la demande institutionnelle ou commerciale et un financement durable.

Contexte régional : adoption, adaptation et avancement

Le portefeuille d'IA de l'Afrique subsaharienne se concentre très majoritairement sur les phases d'*adoption* et d'*adaptation*, avec seulement une poignée

d'exemples au stade *d'avancement*. Les modèles de pointe et les innovations fondamentales en matière d'IA restent des activités coûteuses et à long terme qui nécessitent des capacités en matière de données, de puissance de calcul, de compétences et d'écosystèmes industriels dont seul un petit nombre de pays dispose actuellement. C'est pourquoi l'avantage comparatif de la région réside moins dans les systèmes de pointe ou les agents que dans une IA « modeste et pratique » : des outils à faible bande passante, spécifiques à une tâche, adaptés aux données, aux langues, aux flux de travail et aux contraintes locales en matière de prestation de services⁴⁷. Pourtant, l'adoption de solutions prêtes à l'emploi, bien qu'immédiatement utiles, se heurte souvent à un décalage contextuel. Les ensembles de données d'entraînement mondiaux sous-représentent considérablement les pays, les langues, les institutions et les activités économiques africains, ce qui limite les performances contextuelles des modèles développés principalement pour d'autres marchés. On estime que 56 % des données d'entraînement open source sont exclusivement en anglais⁴⁸ ; les 2 000 langues du continent, dont plusieurs comptent 50 millions de locuteurs ou plus, sont mal représentées dans de nombreux ensembles de données et systèmes d'IA à l'échelle mondiale. Ainsi, c'est en adaptant l'IA aux données, aux langues et aux problématiques locales que les pays d'Afrique subsaharienne en tireront le plus grand bénéfice⁴⁹. L'adoption de l'IA constitue le point d'entrée pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, mais son impact peut être renforcé par une adaptation (tableau 2.2).

L'utilisation productive des technologies numériques par les entreprises africaines reste faible, freinée non seulement par leur coût, mais aussi par la réticence des entreprises à les adopter. Les technologies numériques constituent une condition nécessaire, mais insuffisante à la transformation, car des investissements complémentaires dans l'électricité, les infrastructures de base, l'éducation, les compétences et le financement sont tout aussi essentiels. Ces « compléments analogiques » permettent aux entreprises de transformer la technologie en gains de productivité et en dividendes de développement plus larges⁵⁰. Cette

même logique est transposable à l'IA. Les exemples les plus prometteurs en Afrique subsaharienne ne sont pas les plus sophistiqués sur le plan technologique. Il s'agit, au contraire, de ceux qui fonctionnent dans un contexte de connectivité intermittente, d'accès limité aux appareils, de rareté des données structurées, de faible culture numérique, de systèmes de diffusion fragmentés et de faibles compléments analogiques. Leur capacité à se développer à grande échelle dépend, dès lors, autant des modèles de diffusion, de l'intégration institutionnelle, du financement et de l'adaptation locale que des performances du modèle d'IA sous-jacent.

Bien que les capacités spécifiques à l'IA en soient encore à un stade précoce de développement dans de nombreux pays, des applications d'IA commencent néanmoins à voir le jour, portées en grande partie par des start-ups et concentrées dans un nombre relativement restreint de secteurs où les transactions numériques, les données structurées ou les relations clients bien établies vont clairement faciliter leur adoption. Il convient de noter que la fintech constitue souvent le premier domaine d'adoption de l'IA, quel que soit le niveau de maturité des écosystèmes. Au-delà des services financiers, la santé et l'agriculture comptent parmi les domaines les plus actifs en matière d'application de l'IA dans les pays analysés. Néanmoins, ces secteurs en sont encore à un stade moins avancé, avec des applications axées sur le diagnostic, la télémédecine, la surveillance des cultures, les services de conseil agricole et l'accès aux marchés. D'autres champs d'applications émergent dans des domaines tels que la croissance et la productivité des entreprises, y compris pour les MPME : logiciels de gestion d'entreprise, identité numérique et détection des fraudes, logistique et mise en relation de l'offre et de la demande de fret, gestion de la clientèle, évaluation de la solvabilité, outils de gestion des stocks et des flux de travail, ainsi que conseil basé sur les données. En revanche, à l'image de la structure économique de nombreux pays africains, les applications de l'IA restent limitées dans des secteurs tels que l'industrie manufacturière et l'industrie en général, où les exemples sont rares dans l'ensemble des pays analysés. Cette tendance suggère que l'émergence des applications de l'IA est étroitement liée à la disponibilité des données numériques et à une forte demande locale, l'adoption étant la plus visible dans les secteurs où les transactions numériques et les interactions avec les utilisateurs sont déjà bien établies.

47 Banque mondiale (2025a).

48 Banque mondiale (2025a).

49 InkubaLM de Lelapa AI, un modèle de 0,4 milliard de paramètres entraîné sur 1,9 milliard de tokens dans cinq langues africaines (isiZulu, yoruba, haoussa, swahili et isiXhosa, parlées par quelque 364 millions de personnes) au sein d'un corpus de 2,4 milliards de tokens, surpasserait apparemment des modèles bien plus volumineux sur ces langues (Lelapa AI 2024). Le réseau de recherche communautaire Masakhane et le Deep Learning Indaba ont mis en place la communauté panafricaine de traitement du langage naturel qui rend ces modèles possibles.

50 Begazo, Dutz et Blimpo (2023).

TABEAU 2.2 Voies d'engagement dans l'IA : adopter, adapter et progresser

Dimension	Adoption	Adaptation	Avancement
Définition	Utilisation d'outils d'IA existants et prêts à l'emploi, ainsi que de solutions toutes faites, sans modification significative.	Personnalisation ou ajustement de modèles d'IA open source ou de base existants, ou mis au point de systèmes d'IA spécialisés dans des tâches spécifiques, afin de les adapter aux contextes locaux, aux langues ou aux cas d'utilisation.	Conception de nouveaux modèles d'IA de pointe et de technologies d'IA fondamentales.
Activités types	Acquisition d'outils d'IA commerciaux pour déployer des agents conversationnels génériques ; utilisation d'applications d'IA prêtes à l'emploi.	Affiner les modèles à partir de données locales ; adapter les modèles aux langues ou aux flux de travail locaux ; intégrer l'IA dans des systèmes spécifiques à un secteur.	Préentraînement de modèles avancés de grande envergure ; conception d'une architecture d'IA propriétaire ; conduite de recherches de pointe en IA.
Coûts et besoins en infrastructure	Faibles : nécessite une connectivité de base, des appareils (téléphones portables et smartphones, ordinateurs portables) et des mécanismes d'approvisionnement.	Moyens : nécessite un accès à l'informatique en nuage, à une infrastructure et à une expertise technique spécialisée, mais évite de devoir entraîner les modèles à partir de zéro.	Très élevés : nécessite une puissance de calcul de pointe et des chercheurs hautement spécialisés.
Compétences requises	Compétences numériques de base et compétences au niveau de l'utilisateur.	Science des données appliquée, ingénierie de l'IA, expertise sectorielle et capacités de gouvernance.	Recherche avancée en IA, ingénierie des systèmes et talents techniques compétitifs à l'échelle mondiale.
Incidence sur le développement	Point d'entrée le plus rentable pour les cas d'utilisation de l'IA en matière de productivité et de prestation de services.	Essentiel pour générer une valeur durable en garantissant que les systèmes d'IA soient adaptés au contexte local, inclusifs et alignés sur les priorités nationales.	Généralement hors de portée et stratégiquement inefficace pour la plupart des pays à faibles revenus.
Valeur stratégique pour les économies à faibles revenus	Permet d'obtenir des résultats rapides et de mener des expérimentations précoces à un coût relativement limité, à condition que les risques et les dépendances (par exemple, la dépendance vis-à-vis d'un fournisseur) soient soigneusement gérés.	Représente la voie la plus valorisante, permettant à l'IA de refléter les langues, les données et les réalités institutionnelles locales.	Faible priorité compte tenu des compromis coût/bénéfice ; il vaut mieux consacrer les ressources à l'adoption et à l'adaptation.
Exemples illustratifs	Utilisation d'un agent conversationnel générique basé sur l'IA générative pour la rédaction de documents ; déploiement d'une application prête à l'emploi de diagnostic agricole.	Affiner un modèle linguistique pour qu'il comprenne une langue locale ; adapter un modèle open source à l'aide de données administratives nationales.	Construire de toutes pièces un nouveau modèle linguistique de grande envergure (par exemple, de la classe GPT-4).

Source : Adapté de la Banque mondiale 2026c sur la base du cadre élaboré pour la Banque mondiale 2026a.

Les investissements en capital-risque indiquent les domaines où l'intérêt commercial prend de l'ampleur et où le secteur privé s'implique. Le secteur des technologies de l'information a attiré la plus grande part des financements liés à l'IA (plus de 1,25 milliard USD) et compte également le plus grand nombre d'entreprises, avec 173 sociétés distinctes, suivi par le secteur de la santé (environ 400 millions USD répartis entre 55 entreprises) et celui des services financiers (environ 134 millions USD répartis entre 20 entreprises)⁵¹. Dans le secteur des technologies de l'information, 153 des 173 entreprises sont des éditeurs de logiciels, dont 87 sont spécialisés dans les logiciels de gestion d'entreprise et de productivité et 28 dans les logiciels financiers. On peut citer, à titre d'exemple, des éditeurs de logiciels financiers tels que M-KOPA (Kenya), Cellulant (Kenya), Yoco (Afrique du Sud) et Lupiya (Zambie), ainsi que des éditeurs de logiciels de gestion et de productivité tels que Smile ID (Nigéria), DataProphet (Afrique du Sud), Flapmax (Nigéria) et Shamba Records (Kenya),

aux côtés d'entreprises de matériel informatique telles qu'Aerobatics (Afrique du Sud). M-KOPA figure dans cette catégorie et, avec environ 624,7 millions USD levés à ce jour, elle représente près de la moitié des financements déclarés du secteur.

Les données relatives à l'impact des applications africaines d'IA doivent toutefois être interprétées à différents niveaux. Des évaluations rigoureuses permettent d'établir les résultats en matière de développement attribuables à une intervention ; les indicateurs opérationnels peuvent démontrer des améliorations en termes d'efficacité ou de prestation de services et le nombre d'utilisateurs, la couverture géographique ou les volumes de transactions témoignent de l'ampleur opérationnelle. Ces derniers constituent des indicateurs importants de faisabilité et d'évolutivité, mais ne doivent pas, à eux seuls, être interprétés comme des preuves d'un impact sur le développement. Dans l'ensemble des cas examinés, la base de données factuelles reste hétérogène, avec relativement peu d'interventions évaluées de manière

51 Financements en capital-risque liés à l'IA en Afrique subsaharienne, montant cumulé en décembre 2025, selon Pitchbook.

indépendante, mais un nombre croissant d'applications démontrant une portée opérationnelle substantielle.

L'évaluation des cas d'utilisation montre que le potentiel de l'IA réside dans des applications pratiques nécessitant une faible bande passante, et non dans des systèmes de pointe (voir l'encadré 2.2)⁵². Le Rapport sur le développement mondial 2026 et le Rapport sur les progrès et les tendances numériques 2025 identifient les solutions d'« IA à petite échelle et pratique » fonctionnant sur les téléphones mobiles comme la voie la plus viable à l'heure actuelle pour les pays à faible revenu⁵³. En Afrique subsaharienne, cette approche se traduit par un portefeuille dominé par les outils SMS/ USSD, l'inférence en périphérie, la vision par ordinateur sur des images à basse résolution, l'analyse géospatiale et le traitement du langage naturel en langues locales. L'éducation constitue l'un des exemples les plus évidents où l'impact mesuré s'accompagne de preuves d'une mise à l'échelle opérationnelle. La plateforme d'apprentissage adaptatif M-Shule, basée sur les SMS, a permis un gain de 0,46 écart-type en alphabétisation précoce pour un coût d'environ 22,70 USD par écart-type gagné – un niveau que l'évaluation menée par l'université de Cambridge a qualifié de relativement rentable par rapport à d'autres interventions technologiques dans le domaine de l'éducation menées dans des contextes similaires⁵⁴. Au-delà de l'intervention évaluée, M-Shule a indiqué avoir touché plus de 100 000 apprenants dans plus de 30 comtés kényans et dans trois autres pays. Son expérience suggère que la diffusion par SMS, l'alignement sur les programmes scolaires, les contenus multilingues et les partenariats avec des organisations éducatives et humanitaires peuvent faciliter la reproduction du modèle, même là où la possession de smartphones et la connectivité restent limitées.

Les plateformes de conseil agricole offrent une deuxième voie vers la montée en échelle, fondée sur l'association de l'IA à des réseaux de services aux agriculteurs déjà bien établis. L'IA « Darli » de Farmerline accompagne les petits exploitants dans plus de 27 langues grâce à des agents conversationnels WhatsApp et à un système

de réponse vocale interactive ; elle a ainsi touché 110 000 agriculteurs en l'espace de huit mois depuis son lancement en mars 2024⁵⁵. L'écosystème plus large de Farmerline soutient plus de 2,2 millions d'agriculteurs à travers l'Afrique, illustrant ainsi la mesure dans laquelle les services de conseil basés sur l'IA peuvent s'intégrer aux registres d'agriculteurs, aux réseaux d'agents de terrain, à la distribution d'intrants, au financement et aux services d'accès aux marchés. Ces modèles sont potentiellement reproductibles sur l'ensemble des marchés agricoles, car ils utilisent des canaux de communication familiers et peuvent adapter leur contenu aux langues et aux cultures locales. Compte tenu des contraintes persistantes en matière d'électricité, de connectivité, d'accès aux appareils et de culture numérique dans les zones rurales, les applications agricoles ayant le plus grand impact seront probablement des services vocaux, par SMS, par USSD et sur mobiles, dans les langues locales, plutôt que des systèmes de pointe nécessitant une grande puissance de calcul. Néanmoins, leur impact à grande échelle dépend de la qualité des données sur les agriculteurs, des liens avec les services de vulgarisation et les marchés, ainsi que de mécanismes durables de financement de la prestation de services.

La santé numérique illustre une voie de déploiement différente, dans laquelle la valeur immédiate provient souvent de la création de dossiers numériques et de flux de travail interopérables sur lesquels une IA plus avancée peut ensuite s'appuyer. Helium Health a indiqué desservir plus de 10 000 professionnels de santé, 1 million de patients et 500 prestataires au Cameroun, au Ghana, au Kenya, au Libéria, au Nigeria, au Sénégal et en Ouganda, grâce à une architecture « off-line first » conçue pour une connectivité intermittente⁵⁶. Eyone Medical offre un exemple francophone complémentaire : déjà opérationnelle au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Mali et au Sénégal, l'entreprise a levé 1 milliard de francs CFA (environ 1,7 million USD) en 2026 auprès d'Oyass Capital afin de développer le dossier médical unique partagé du Sénégal et de s'étendre au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon et au Mali, avec l'intégration ultérieure de diagnostics prédictifs et d'outils administratifs automatisés⁵⁷. L'identité numérique et la vérification d'identité constituent l'un des éléments probants les plus solides à l'échelle opérationnelle transnationale. Smile ID a indiqué être présent dans 54 pays africains et avoir effectué plus de 400 millions de vérifications d'identité. Bien que ces chiffres proviennent des déclarations des prestataires et ne constituent pas

52 Les cas d'utilisation ont été sélectionnés à partir d'une base de données plus large sur l'IA et choisis en fonction de leur pertinence opérationnelle plutôt que de leur seule visibilité. Les critères de sélection comprenaient des éléments probants de déploiement ou d'utilisation active, des indications de résultats émergents ou avérés, l'intérêt pour des applications du secteur public ou d'intérêt général, ainsi qu'une représentation à travers les secteurs, les pays et les types de technologies, avec une attention particulière portée aux solutions d'IA fonctionnant dans des conditions réelles : outils basés sur les SMS, IA en périphérie, apprentissage automatique basé sur des règles, vision par ordinateur allégée ou traitement du langage naturel, et inférence hors ligne ou locale.

53 Banque mondiale (2025a) et Dossier thématique n°1 « Petite IA, grand impact », dans Banque mondiale (2026a).

54 Jordan et al. (2025).

55 TIME (2024).

56 Pour de plus amples informations sur Helium Health, consultez le site à l'adresse suivante : <https://heliumhealth.com/>.

57 Khalfaoui (2026).

des résultats de développement évalués de manière indépendante, ils illustrent comment les services d'IA basés sur des interfaces de programmation d'applications (API) peuvent s'étendre à plusieurs marchés nationaux où les documents d'identité, les exigences réglementaires et les schémas de fraude diffèrent.

Ensemble, ces cas mettent en évidence plusieurs voies distinctes vers l'évolutivité en Afrique subsaharienne. Les applications à faible bande passante peuvent s'étendre via des canaux omniprésents tels que les SMS, la voix, l'USSD et les plateformes de messagerie ; les plateformes numériques peuvent se déployer grâce à des API réutilisables et à une infrastructure interopérable ; et les applications sectorielles peuvent se développer en s'intégrant aux systèmes existants dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de la finance ou de la logistique. La reproduction transnationale est la plus crédible lorsque cinq conditions sont réunies : 1) un problème clairement défini en matière de prestation de services ou de productivité ; 2) une prestation via des canaux déjà utilisés par les bénéficiaires visés ; 3) une adaptation aux langues, aux données et aux contextes

institutionnels locaux ; 4) une intégration aux systèmes numériques et sectoriels existants et 5) un modèle de financement durable – public, commercial ou mixte – pour les coûts de fonctionnement récurrents. Les applications nécessitant du matériel spécialisé, des ensembles de données très fragmentés ou des modifications majeures des flux de travail institutionnels entraînent des coûts de reproduction plus élevés.

Ces cas montrent également pourquoi l'évolutivité ne doit pas être simplement assimilée à une augmentation du nombre d'utilisateurs. Une évolutivité durable nécessite de maintenir les performances à mesure que les applications sont déployées auprès de différentes populations et dans différentes juridictions, de financer les coûts d'exploitation récurrents, d'assurer la protection des données et la cybersécurité, de surveiller l'exclusion et les biais, et d'établir une appropriation institutionnelle. Ces exigences revêtent une importance particulière lorsque les applications passent de fonctions consultatives à faible risque à des utilisations ayant des conséquences importantes dans les domaines de la santé, du crédit, de l'identité, de la protection sociale ou de l'administration publique.

Encadré 2.2 : Cas d'utilisation de l'IA à fort impact en Afrique subsaharienne

Une analyse de plus de 100 applications émergentes de l'intelligence artificielle en Afrique subsaharienne a mis en évidence un nombre croissant de cas d'utilisation démontrant des résultats mesurables en matière de développement, d'améliorations des performances opérationnelles ou d'une portée considérable. Les données disponibles restent hétérogènes ; certaines applications ont fait l'objet d'évaluations indépendantes, tandis que d'autres s'appuient principalement sur des indicateurs de performance et des échelles communiqués par les prestataires. Ensemble, elles illustrent comment l'IA pratique ou « à petite échelle » – intégrée dans des systèmes existants et adaptée aux contraintes locales – peut générer de la valeur et, dans de bonnes conditions, être reproduite sur différents marchés.

1. Systèmes de santé numériques basés sur l'IA (par exemple, Helium Health ou Eyone Medical)

Les plateformes de santé numériques qui intègrent les dossiers médicaux électroniques, la facturation et les systèmes de gestion des patients créent les bases de données nécessaires à l'amélioration de la prestation des soins et du financement de la santé. En numérisant les flux de travail et en favorisant l'interopérabilité, ces systèmes renforcent la continuité des soins, réduisent la charge administrative pesant sur les professionnels de santé et jettent les bases

de futurs diagnostics et d'analyses des demandes de remboursement pilotés par l'IA. Leur impact est le plus fort lorsqu'ils sont intégrés aux systèmes de santé nationaux et alignés sur les infrastructures numériques publiques. Helium Health a indiqué desservir plus de 500 prestataires, 10 000 professionnels de santé et 1 million de patients dans sept pays africains. Son importance actuelle réside principalement dans la numérisation des flux de travail et la production de données de santé structurées, plutôt que dans des résultats cliniques avérés fondés sur l'IA. Son architecture « off-line first » illustre l'un des facteurs favorisant la reproduction du modèle sur des marchés où la connectivité est peu fiable. Eyone Medical propose une voie parallèle en Afrique francophone de l'Ouest et centrale, où le partage des dossiers médicaux est déjà opérationnel au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Gabon, au Mali et au Sénégal.

En termes de potentiel de développement, l'intégration dans des systèmes de santé nationaux ou gérés par de grands prestataires, l'interopérabilité des dossiers médicaux et les architectures fonctionnant hors ligne peuvent faciliter l'expansion, mais une mise à l'échelle durable nécessite une gouvernance solide des données de santé, une cybersécurité efficace, une appropriation institutionnelle et un financement pour la maintenance du système.

2. Apprentissage adaptatif à faible bande passante (par exemple, M-Shule ou Eneza Education)

Les plateformes d'apprentissage basées sur le service de messages courts (SMS) et les données de services supplémentaires non structurées (USSD) fournissent des contenus éducatifs personnalisés sur des téléphones mobiles basiques, surmontant ainsi les contraintes liées à la connectivité, aux appareils et aux capacités des enseignants. Des données rigoureuses provenant du Kenya ont montré des améliorations significatives des résultats d'apprentissage à un coût relativement faible. Ces solutions démontrent comment la personnalisation basée sur l'IA peut renforcer le capital humain, même dans des contextes à faibles ressources, en particulier lorsqu'elle est alignée sur les programmes scolaires et dispensée par les systèmes éducatifs existants. Une évaluation kenyane de M-Shule a constaté un gain de 0,46 écart-type en matière d'alphabétisation, pour un coût d'environ 22,70 USD par écart-type gagné. M-Shule a également indiqué avoir touché plus de 100 000 apprenants dans plus de 30 comtés kenyans et dans trois autres pays. Son adaptation à l'éducation des réfugiés à Kakuma et Dadaab démontre en outre que le modèle de mise en œuvre sous-jacent peut être transposé à différentes populations et dans différentes langues. Eneza Education offre un autre exemple de portée régionale, s'étant étendu du Kenya à la Côte d'Ivoire et au Ghana grâce à une diffusion par SMS/USSD alignée sur les programmes scolaires.

La compatibilité avec les téléphones basiques réduit considérablement les exigences en termes d'appareils et de connectivité. Une reproduction à plus grande échelle dépend de l'adaptation des programmes scolaires, de l'implication durable des élèves, de partenariats avec les autorités éducatives et les opérateurs de télécommunications, ainsi que d'un modèle de financement viable, qu'il soit basé sur le paiement par l'utilisateur, sur le financement institutionnel ou mixte.

3. Conseils aux agriculteurs et agriculture numérique basés sur l'IA (par exemple, Farmerline/Darli AI ou Shamba Records)

Les plateformes agricoles combinant des registres d'agriculteurs, des services de conseil et des analyses basées sur l'IA fournissent des conseils localisés en temps réel sur la gestion des cultures, la météo et l'accès aux marchés. Diffusés par message vocal, SMS ou via des applications de messagerie dans les langues locales, ces outils améliorent les rendements, réduisent les pertes et élargissent l'accès au financement. Leur efficacité dépend de leur intégration aux systèmes de vulgarisation agricole, aux marchés des intrants et à des données fiables sur les agriculteurs. En huit mois, Darli AI a

touché 110 000 agriculteurs dans plus de 27 langues, tandis que l'écosystème plus large de Farmerline accompagne plus de 2,2 millions d'agriculteurs à travers l'Afrique. L'envergure de cette plateforme élargie est particulièrement pertinente, car Darli AI s'appuie sur les registres d'agriculteurs existants, les réseaux d'agents de terrain et les canaux de prestation de services, plutôt que de fonctionner comme une application d'IA autonome. Shamba Records est passé d'environ 6 000 agriculteurs en 2019 à plus de 50 000 en 2025. L'entreprise a également fait état d'une augmentation moyenne des rendements de 30 % et d'une réduction d'environ 50 % des pertes post-récolte. Ces résultats doivent être clairement identifiés comme provenant des déclarations des prestataires et non d'évaluations indépendantes.

L'IA agricole a le plus de chances de se développer à grande échelle lorsque les conseils en langue locale sont associés à des données fiables sur les agriculteurs, à des réseaux de vulgarisation, à des intermédiaires humains, à des marchés d'intrants et de produits, ainsi qu'à des services financiers. Les approches nécessitant beaucoup de matériel entraînent des coûts de reproduction plus élevés que ceux des services pouvant utiliser les téléphones existants des agriculteurs et les réseaux de distribution déjà en place.

4. Identité numérique de base, vérification d'identité privée et plateformes d'inclusion financière (par exemple, Smile ID ou M-KOPA)

Les systèmes d'identification de base fournissent une preuve d'identité faisant autorité pour une utilisation à l'échelle de la société, tandis que des prestataires tels que Smile ID proposent des services biométriques de « connaissance du client » (KYC), de vérification de documents, de détection de la présence d'une personne vivante et d'analyse de la fraude pour des transactions spécifiques. Utilisées conjointement avec les paiements et l'échange sécurisé de données, ces couches peuvent réduire les frictions liées à l'intégration et permettre l'accès au financement et aux services, mais elles ne doivent pas être considérées comme interchangeables. Smile ID a indiqué être présent dans 54 pays africains et avoir effectué plus de 400 millions de vérifications d'identité. Son étude de cas sur Flutterwave fait état d'une réduction de 90 % des inscriptions fictives et d'une réduction du temps d'intégration des commerçants, passé de 24 heures à 10 minutes. Cette étude de cas montre comment un service d'IA basé sur une interface de programmation d'applications peut être déployé dans plusieurs pays et secteurs, même si les résultats opérationnels rapportés ne doivent pas être assimilés à des données probantes indépendantes de l'impact sur le développement.

M-KOPA illustre une voie complémentaire par laquelle les données numériques et l'évaluation automatisée des risques peuvent favoriser l'inclusion à grande échelle. L'entreprise a servi plus de 7 millions de clients en Afrique du Sud au Ghana, au Kenya, au Nigeria et en Ouganda, et a déclaré avoir débloqué plus de 2 milliards USD de crédit. Elle a estimé que 2,5 millions de clients sont devenus des utilisateurs d'Internet mobile pour la première fois grâce à l'achat de smartphones financés, démontrant ainsi le potentiel des modèles de financement évolutifs pour rendre les appareils abordables tout en favorisant l'adoption des services numériques.

En termes de potentiel de développement à grande échelle, les API réutilisables et les modèles de financement commercialement viables peuvent faciliter l'expansion transnationale, mais la reproduction de ces modèles nécessite une adaptation aux systèmes nationaux d'identification, aux réglementations en matière de protection des consommateurs et du secteur financier, à des données représentatives au niveau local, ainsi qu'à des garanties solides contre la fraude, les biais et l'exclusion.

5. Plateformes logistiques et de marché basées sur l'IA (par exemple, Ridelink)

Les plateformes numériques utilisant l'IA pour la mise en relation, la tarification et l'optimisation des itinéraires améliorent l'efficacité sur des marchés fragmentés tels que ceux du transport et de la logistique commerciale. En réduisant les asymétries d'information et les coûts de transaction, ces systèmes renforcent la productivité des entreprises, favorisent l'intégration des petites et moyennes entreprises (PME) dans les chaînes de valeur et améliorent l'accès des régions aux marchés. Ridelink a indiqué avoir mis en relation plus de 6 000 PME et 275 entreprises avec plus de 25 000 transporteurs agréés. Ses outils basés sur l'IA prennent en charge des fonctions telles que la tarification prédictive, la mise en relation des chargements et l'optimisation des itinéraires, illustrant ainsi le potentiel des plateformes logistiques numériques à agréger l'offre et la demande fragmentées le long des corridors de transport.

En termes de potentiel d'échelle, l'expansion à l'échelle des pays et des corridors commerciaux nécessite un échange de données fiable entre les expéditeurs, les transporteurs et les

autorités douanières et frontalières ; l'interopérabilité avec les systèmes de commerce et de paiements ; une densité de transactions suffisante ; ainsi que des mesures de protection des données commercialement sensibles et de la tarification algorithmique. L'intégration commerciale régionale peut donc avoir une incidence significative sur l'échelle potentielle de ces plateformes.

6. Outils intelligents pour l'électrification (par exemple, Plentify ou VIDA)

L'IA peut apporter une réelle valeur ajoutée tout au long de la chaîne de valeur énergétique en Afrique. Cette valeur ajoutée se traduit notamment par la gestion de la demande des ménages afin de décaler la consommation d'électricité hors des périodes de pointe, ainsi que la transformation d'un déficit chronique d'informations en matière de planification énergétique en outils de décision fondés sur les données. Les solutions basées sur l'IA réduisent le gaspillage en matière de consommation et d'investissement en faisant de l'IA un outil pratique dans des contextes où le coût de l'inefficacité est supporté de manière disproportionnée par les ménages à faibles revenus et les communautés mal desservies. Plentify a fait état d'une charge électrique des ménages d'environ 20 mégawatts sous sa gestion et d'économies moyennes par ménage d'environ 20 USD par mois. VIDA et d'autres plateformes géospatiales similaires utilisent l'imagerie satellitaire et l'apprentissage automatique pour identifier les zones non électrifiées, estimer la demande et hiérarchiser les investissements dans les réseaux électriques et les mini-réseaux. Ensemble, ces exemples illustrent deux voies d'impact distinctes : l'optimisation de l'utilisation actuelle de l'énergie et l'amélioration de l'allocation des nouveaux investissements en infrastructures.

En termes de potentiel de déploiement à grande échelle, les solutions de gestion de la demande dépendent de la pénétration des appareils intelligents, des partenariats avec les services publics, de la cybersécurité et des dispositions réglementaires permettant la mise en place de services de réponse à la demande. Les outils de planification géospatiale sont potentiellement plus faciles à reproduire d'un pays à l'autre car ils peuvent s'appuyer sur des données satellitaires et d'autres données de télédétection, mais leur valeur dépend en fin de compte de leur intégration dans les processus de planification des investissements des pouvoirs publics et des services publics.

Remarque : se reporter à la note de bas de page n°53 pour les critères de sélection de ces exemples et à l'annexe en ligne pour plus de détails sur les études de cas d'utilisation de l'IA et leur mise en œuvre en Afrique subsaharienne.

2.4 État de préparation à la gouvernance de l'IA en Afrique subsaharienne : institutions, politiques, et voies vers une IA responsable

Tandis que les pouvoirs publics cherchent à exploiter le potentiel de l'IA, ils sont confrontés à de nouveaux défis de gouvernance liés à la réglementation, aux capacités institutionnelles, à la gestion des risques, à l'inclusion et à la confiance numérique. Déterminer quels pays sont bien placés pour gouverner efficacement l'IA devient une priorité politique majeure. La stratégie continentale de l'Union africaine en matière d'IA et le protocole sur le commerce numérique de la ZLECA constituent des éléments fondamentaux pour la coordination réglementaire régionale. Cependant, les cadres nationaux complets en matière de protection des données, de cybersécurité, de droits des consommateurs et de responsabilité algorithmique demeurent inégaux sur l'ensemble du continent. Ce paysage de gouvernance fragmenté engendre une incertitude tant pour les investisseurs que pour les utilisateurs. En l'absence de cadres réglementaires clairs et interopérables, les services transfrontaliers d'IA sont compliqués à mettre en place, et les entreprises sont confrontées à des environnements de conformité imprévisibles. Plus généralement, la faiblesse des garanties réglementaires accroît le risque que les systèmes d'IA déployés en Afrique renforcent les préjugés existants ou causent des préjudices dans des domaines à enjeux élevés tels que l'octroi de crédits, la justice et les soins de santé.

Une gouvernance efficace de l'IA nécessite un équilibre délicat entre l'innovation et la gestion des risques. Des approches réglementaires trop restrictives peuvent dissuader les investissements, alourdir les coûts de mise en conformité et limiter les possibilités d'innovation, ralentissant ainsi l'adoption de technologies susceptibles d'accroître la productivité, d'améliorer la prestation de services et de soutenir la croissance économique. Dans le même temps, une gouvernance insuffisante peut amplifier les risques liés à la vie privée, aux préjugés, à la désinformation, à la cybersécurité et à la concentration du marché, ce qui pourrait ébranler la confiance du public et entraîner des conséquences sociales et économiques néfastes. Le défi pour les décideurs politiques ne consiste donc pas seulement à réglementer l'IA, mais à mettre en place des mécanismes de gouvernance qui favorisent l'innovation, tout en protégeant les citoyens et en contribuant à la réalisation des objectifs de développement.

Il y a lieu de tenir compte de ces risques particulièrement dans les contextes où les institutions de régulation sont

faibles, où les infrastructures numériques sont inégales et où les mécanismes de responsabilité sont encore en cours de développement. Dans ces contextes, l'IA peut créer de nouveaux défis en matière de participation et de responsabilité, notamment par une surveillance accrue de la part de l'État ou du secteur privé ; la création et la diffusion rapides de fausses informations persuasives ; et la manipulation de systèmes automatisés ou de processus décisionnels algorithmiques à des fins de corruption, d'exclusion ou d'autres fins préjudiciables. Ces risques n'impliquent pas que les pays doivent retarder l'adoption de l'IA. Au contraire, ils soulignent l'importance d'une gouvernance fondée sur les risques, de la transparence, de la vérifiabilité, de la supervision humaine, des mécanismes de réclamation et de recours, ainsi que de règles claires régissant l'acquisition et le déploiement des systèmes d'IA dans le secteur public.

L'activité en matière de politiques d'IA s'accélère dans toute l'Afrique subsaharienne, avec un nombre croissant de pays publiant ou élaborant des stratégies nationales. À ce jour, 17 pays ont publié des stratégies nationales dédiées à l'IA ou l'ont intégrée dans des stratégies plus larges de transformation numérique. Treize autres pays examinent actuellement des projets de stratégie ou en préparent (carte 2.1). Ce nombre croissant d'initiatives politiques souligne la rapidité avec laquelle la gouvernance de l'IA est devenue une priorité politique dans toute la région, reflétant une prise de conscience accrue des possibilités et des défis liés à son adoption.

La gouvernance de l'IA occupe une place de plus en plus importante dans l'agenda politique de l'Afrique subsaharienne, même si les pays se situent encore à des stades très différents dans l'élaboration de leurs politiques. Le nombre croissant de stratégies relatives à l'IA témoigne d'une prise de conscience croissante, au sein des pouvoirs publics, du rôle important que l'IA jouera dans le développement économique et social futur. Dans le même temps, les écarts entre ces stratégies d'un pays à l'autre mettent en évidence le rythme inégal d'élaboration des politiques dans la région. En effet, certains pays ont déjà commencé à mettre en œuvre et à affiner leurs politiques en matière d'IA, tandis que beaucoup en sont encore à définir leurs priorités stratégiques, à mettre en place des structures de gouvernance et à élaborer des orientations politiques nationales. Cette diversité des niveaux de préparation souligne à la fois la dynamique sous-jacente à l'élaboration des politiques en

matière d'IA et les différences significatives de maturité institutionnelle entre les pays.

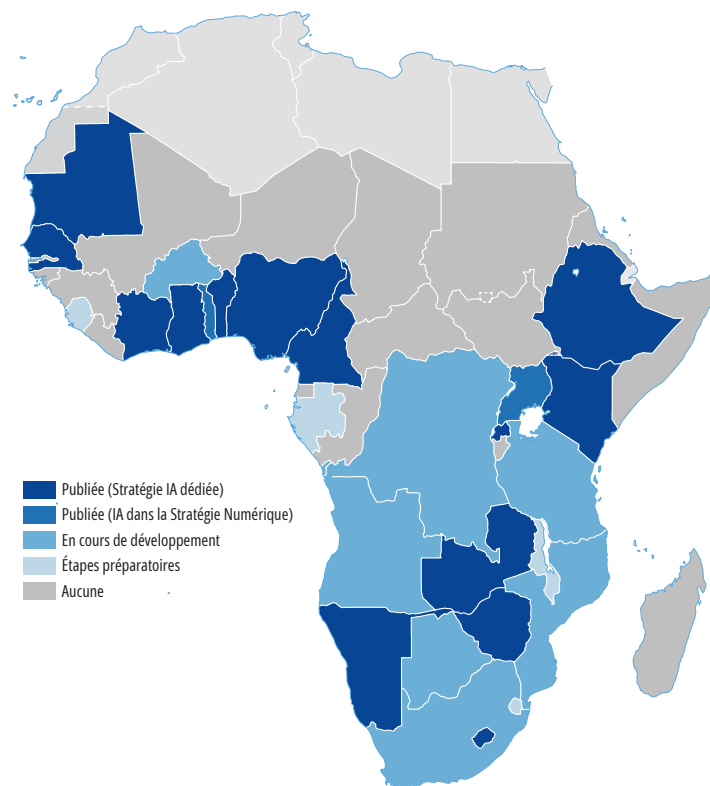
La plupart des pays ont déjà mis en place bon nombre de fondements juridiques et institutionnels de base nécessaires à la gouvernance numérique. Dans l'ensemble de la région, 39 pays ont adopté des lois sur la protection des données, 45 disposent d'une législation en matière de cybersécurité, 38 ont créé des autorités chargées de la protection des données et 41 gèrent des équipes d'intervention en cas d'incidents de sécurité informatique. L'adoption généralisée de législations relatives à la protection des données et à la cybersécurité revêt une importance particulière, car ces cadres fournissent bon nombre des mécanismes de gouvernance dont dépendent les systèmes d'IA. Les lois sur la protection des données définissent les principes régissant la collecte, l'utilisation, le stockage et le partage des informations à caractère personnel, tandis que les cadres de cybersécurité renforcent la résilience face aux menaces numériques et contribuent à instaurer la confiance dans les systèmes numériques. Ensemble, ils constituent les éléments fondamentaux d'un développement et d'un déploiement responsables de l'IA.

Cependant, l'existence de cadres juridiques et politiques ne se traduit pas nécessairement, à elle seule, par une meilleure préparation à la gouvernance de l'IA. Si de nombreux pays ont adopté des instruments de gouvernance similaires, leurs capacités à les mettre en œuvre, à les coordonner, à les surveiller et à les faire respecter diffèrent considérablement. La capacité institutionnelle apparaît comme le facteur de différenciation le plus important en matière de préparation à la gouvernance de l'IA, toutes les dimensions examinées confondues. Les pays dotés de systèmes administratifs numériques plus solides, d'institutions plus performantes et d'une plus grande capacité à mettre en œuvre des politiques obtiennent systématiquement de meilleurs résultats sur les indicateurs de gouvernance que les pays où ces capacités sont encore en cours de développement. Par conséquent, c'est la capacité de mise en œuvre effective, plutôt que la simple existence de lois et de stratégies, qui détermine les différences de préparation à la gouvernance dans la région.

L'Afrique du Sud, le Kenya, Maurice, le Nigeria et le Rwanda se sont imposés comme les pays les plus performants de la région au sein du pilier « Gouvernance » de l'indice Oxford AI Readiness, ce qui reflète des écosystèmes de gouvernance relativement matures. Ces pays ont mis en place une combinaison de cadres politiques, d'institutions réglementaires et de mécanismes de mise en œuvre qui soutiennent des

CARTE 2.1 État d'avancement de l'élaboration des stratégies nationales en matière d'IA en Afrique subsaharienne, juillet 2026

Stratégie nationale d'IA en Afrique subsaharienne, juillet 2026

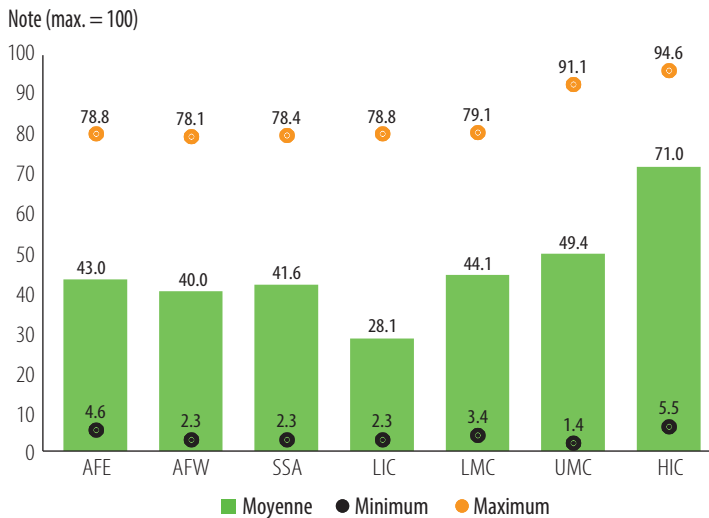


Sources : Banque mondiale 2026a, complétée par les données de l'AI Policy Lab Africa et les déclarations des gouvernements nationaux.

Remarque : le gris clair désigne les pays situés en dehors de l'Afrique subsaharienne. Le Togo et l'Ouganda intègrent l'IA dans leur stratégie numérique et travaillent à l'élaboration d'une stratégie spécifique en matière d'IA. La catégorie « En cours d'élaboration » comprend les pays où des projets de stratégie ont été publiés à des fins de consultation. La catégorie « Étapes préparatoires » regroupe les pays où la préparation d'une stratégie en matière d'IA a été annoncée. L'Afrique du Sud est classée dans la catégorie « En cours d'élaboration » car son projet de politique nationale en matière d'IA a été publié puis retiré en avril 2026. Le Lesotho est classé dans la catégorie « Publiée », un processus de révision étant actuellement en cours.

objectifs de gouvernance numérique plus holistiques et fournissent une base plus solide pour la supervision de l'IA. En revanche, les performances restent inégales à l'échelle de la région. En moyenne, les pays d'Afrique subsaharienne obtiennent un score de 41,6 sur 100 au pilier « Gouvernance », inférieur à la moyenne mondiale de 52,6 (figure 2.8). L'écart de performances au sein de la région est important ; les notes de l'Afrique subsaharienne varient de 2,25 à 78,75, le Rwanda enregistrant le score le plus élevé de la région, contre un maximum mondial de 94,6. Cet écart souligne que, bien que de nombreux États aient adopté des cadres juridiques et politiques similaires, leur capacité à les mettre en œuvre, à les coordonner et à les faire respecter diffère considérablement, ce qui se traduit par des niveaux de préparation à la gouvernance très disparates.

FIGURE 2.8 Meilleurs scores pour le pilier « Gouvernance » de la préparation à l'IA, 2025



Source : Oxford Insights 2025.

Remarque : Le pilier « gouvernance » de l'indice Oxford AI Readiness évalue si les États disposent des institutions, des principes et des cadres réglementaires nécessaires pour soutenir le développement et l'utilisation responsables de l'IA. Il rend compte à la fois de la mesure dans laquelle les pouvoirs publics promeuvent une gouvernance éthique et transparente de l'IA et de la solidité des cadres juridiques, réglementaires et de protection des données qui préservent l'intérêt public et garantissent la conformité. AFE = Afrique orientale et australe ; AFW = Afrique occidentale et centrale ; IA = intelligence artificielle ; HIC = pays à revenu élevé ; LIC = pays à faible revenu ; LMC = pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; SSA = Afrique subsaharienne ; UMC = pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

La région passe désormais de la question de savoir si l'IA doit être régie à celle, plus complexe, de savoir comment mettre en œuvre et pérenniser les cadres de gouvernance. Le principal défi consiste à garantir que ces cadres soient effectivement mis en œuvre, appliqués et continuellement adaptés aux évolutions technologiques rapides. Relever ce défi dépendra en grande partie des capacités institutionnelles. Une gouvernance efficace de l'IA nécessite plus que la simple existence de lois, de réglementations et de stratégies ; elle dépend de la capacité des pouvoirs publics à les concevoir, les coordonner, les mettre en œuvre, les surveiller et les faire respecter. Les capacités institutionnelles englobent la maturité des systèmes administratifs numériques, la présence d'institutions de régulation compétentes, la préparation en matière de cybersécurité et la disponibilité d'une expertise technique pour soutenir la mise en œuvre des politiques. Ces capacités détermineront si les cadres de gouvernance dépassent le stade des documents de politiques pour se traduire par une supervision et une prestation de services efficaces.

Ce défi de mise en œuvre revêt une importance particulière pour la gouvernance de l'IA, où l'existence d'une stratégie nationale, d'un cadre juridique ou

d'une institution responsable ne garantit pas à elle seule que les systèmes d'IA soient correctement identifiés, évalués, surveillés et soumis à une obligation de rendre des comptes une fois déployés. La lacune majeure réside dans l'absence de dispositifs opérationnels internes permettant de traduire les engagements politiques en obligations quotidiennes de responsabilité, de contrôle et de suivi. Les systèmes de gestion de l'IA comblent cette lacune en aidant les institutions à recenser les applications d'IA utilisées, à en attribuer la responsabilité, à documenter les évaluations des risques et à surveiller les performances, les biais et la dérive des modèles au fil du temps. Les systèmes de gestion de l'IA mettent l'accent sur le contrôle humain pour les applications ayant des conséquences importantes sur l'accès aux services, au crédit, à la santé, à l'emploi et à la vérification d'identité. Pour les pays d'Afrique subsaharienne, la mise en place de ces systèmes de gestion constitue l'une des mesures les plus concrètes pour transformer les ambitions politiques en une mise en œuvre responsable de l'IA. Ces dispositifs sont également essentiels pour préserver la voix, la responsabilité et l'intégrité au sein de l'administration publique, car ils créent des traces vérifiables indiquant où l'IA est utilisée, qui est responsable des décisions, quelles données et quels modèles sont impliqués, et comment les utilisateurs concernés peuvent contester les décisions fondées sur l'IA ou en demander réparation.

Une gouvernance appropriée est le fondement de l'adoption, de l'adaptation et du développement de l'IA en Afrique. Une stratégie nationale en matière d'IA devrait clarifier les dispositifs institutionnels permettant à l'État d'agir en tant que facilitateur, utilisateur et régulateur de l'IA. En tant que facilitateurs, les pouvoirs publics cherchent à améliorer la connectivité abordable (y compris les appareils) et l'accès à la puissance de calcul, ainsi qu'à faciliter la mise à disposition de données prêtes pour l'IA. En tant qu'utilisateurs, ils visent à élaborer des cadres régissant l'utilisation de l'IA par le secteur public et à tirer parti des infrastructures numériques publiques pour mettre au point et diffuser des solutions pertinentes basées sur l'IA. En tant que régulateurs, les pouvoirs publics s'attachent à élaborer et à mettre en œuvre des cadres visant à instaurer la confiance numérique et à garantir une utilisation responsable de l'IA. L'exemple de la Sierra Leone illustre le rôle de la confiance numérique en tant que complément aux infrastructures fondamentales et immatérielles, et fournit des recommandations pertinentes pour d'autres pays africains (encadré 2.3).

ENCADRÉ 2.3 La gouvernance et la confiance, un obstacle majeur à la préparation de la Sierra Leone à l'IA

En Sierra Leone, bien que l'adoption de l'IA ait été faible jusqu'à présent, l'intérêt pour l'identification de cas d'utilisation spécifiques ne cesse de croître au sein de l'administration publique, du monde universitaire et du secteur privé. À l'instar d'autres pays, la Sierra Leone s'aventure en terrain inconnu en cherchant à tirer parti des capacités en rapide évolution de l'IA tout en concevant des mesures de protection pour atténuer les risques associés.

La capacité de la Sierra Leone à tirer parti des avantages de l'IA dépendra moins de facteurs purement technologiques que du contexte politique mondial, notamment du développement continu de dispositifs de gouvernance capables d'instaurer et de préserver la confiance dans l'IA au sein des individus et des communautés. Un projet de loi sur la protection des données et une législation sur la gouvernance numérique ont été rédigés et, une fois adoptés, contribueront à combler les lacunes juridiques actuelles. Les parties prenantes locales ont souligné que les difficultés liées à une approche pangouvernementale de la gouvernance numérique constituaient un frein à la gouvernance de l'IA, en raison du chevauchement des mandats entre les organismes de régulation et de l'absence d'une structure institutionnelle clairement définie pour la coordination en matière d'IA.

L'adoption d'un projet de loi sur la protection des données conforme aux bonnes pratiques internationales ; la mise en place d'un modèle institutionnel hybride pour concrétiser la vision ambitieuse du gouvernement en matière de gouvernance à l'échelle de l'ensemble de l'administration ; la réalisation d'un état des lieux de la gouvernance afin d'évaluer l'application des lois existantes à l'IA ; et l'intégration d'exigences de transparence, de redevabilité au moyen d'audits et d'évaluation des risques dans les cadres de marchés publics relatifs aux outils et systèmes d'IA constituent des recommandations clés pour renforcer la gouvernance de l'IA en Sierra Leone. Il est essentiel de noter que la confiance ne peut se limiter à une simple législation ; elle doit se construire grâce à la participation des communautés à la conception de l'IA, à des processus décisionnels transparents et à des mécanismes permettant aux citoyens de contester les décisions prises à l'aide de l'IA.

Source : Banque mondiale (2026 c).

Sans ces fondements, même les déploiements d'IA bien intentionnés risquent de renforcer les inégalités existantes ou d'alimenter le scepticisme du public.

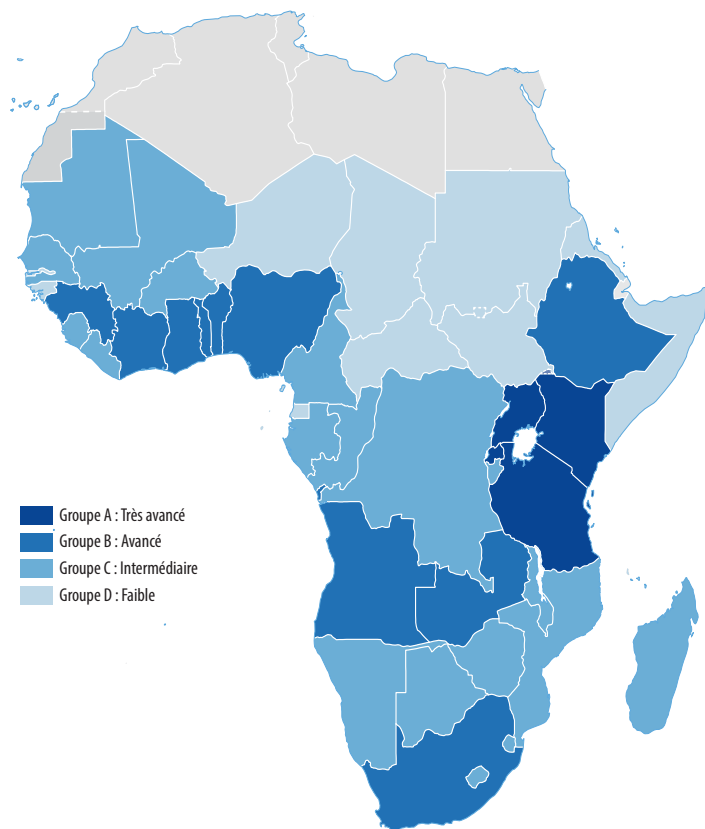
Bon nombre de ces recommandations présentent un intérêt direct pour d'autres pays africains confrontés à des défis similaires.

- Dans toute la région, plusieurs pays ne disposent toujours pas d'une autorité opérationnelle indépendante de protection des données, et la fragmentation des mandats institutionnels reste un obstacle majeur. Les recommandations relatives à l'état des lieux de la gouvernance et aux garde-fous en matière de marchés publics sont particulièrement transposables ; il s'agit dans les deux cas de mesures concrètes et peu coûteuses que les pays peuvent mettre en œuvre sans attendre l'adoption d'une législation spécifique sur l'IA.
- De même, l'absence quasi totale de données d'entraînement adaptées à l'IA dans les langues locales – illustrée en Sierra Leone par le krio, le mende et d'autres langues – reflète un déficit à l'échelle du continent. Les langues africaines sont largement sous-représentées dans les ensembles de données mondiaux consacrés à l'IA, ce qui limite la pertinence et la sécurité des outils prêts à l'emploi. La création d'une bibliothèque de données en langues locales, en tant que bien public, avec une rémunération équitable pour les communautés qui fournissent des données, et un modèle clairement applicable à l'échelle régionale, constitue une étape essentielle.
- La Sierra Leone, ayant récemment assumé la présidence en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, est bien placée pour partager les enseignements tirés de ses efforts visant à créer un environnement propice à une IA responsable, afin d'éclairer la coopération régionale en matière de gouvernance des données et de l'IA, de flux transfrontaliers de données et de normes harmonisées en matière d'IA à travers l'Afrique.

Le niveau de transformation numérique dans le secteur public constitue un élément clé tant pour la réglementation de l'IA que pour son utilisation au sein de ce secteur. L'indice de maturité GovTech révèle une région caractérisée par de fortes disparités en matière de

capacités numériques des administrations publiques : seule une poignée de pays atteint les niveaux de maturité les plus élevés, tandis que de nombreux autres en restent aux premiers stades de développement (carte 2.2). De nombreux États continuent de rencontrer des difficultés

CARTE 2.2 Indice de maturité GovTech (GovTech) en Afrique subsaharienne, 2025



Source : Vasconcelos et al. 2025.

Remarque : L'indice de maturité GovTech 2025 évalue la transformation numérique du secteur public dans 197 économies à l'aide de 48 indicateurs répartis en quatre domaines : les systèmes gouvernementaux de base, la prestation de services publics en ligne, l'engagement citoyen numérique et les catalyseurs GovTech. Les économies sont classées en quatre groupes de maturité : Groupe A = « étendue », reflétant des fondements numériques avancés à l'échelle de l'ensemble de l'administration et des services centrés sur le citoyen ; Groupe B = « significative », reflétant des progrès importants mais présentant certaines lacunes en termes d'échelle ou d'intégration ; Groupe C = « moyenne », reflétant une adoption partielle des technologies GovTech, souvent par le biais d'initiatives spécifiques ou de projets pilotes et Groupe D = « faible », reflétant un manque d'adoption ou une adoption insuffisante des technologies GovTech à un stade précoce.

en matière de prestation de services numériques, de coordination institutionnelle, de mise en œuvre de la réglementation et de la transformation numérique plus large du secteur public. Ces contraintes ont des implications immédiates sur la gouvernance de l'IA et son utilisation par le secteur public.

La gouvernance est également essentielle à l'adoption de l'IA par le secteur public. Comme le montre la figure 2.7, l'absence de règles claires et de cadres institutionnels régissant le développement, l'acquisition et le déploiement de solutions d'IA pour la prestation de services publics constitue un obstacle majeur à leur adoption. Peu de pays d'Afrique subsaharienne ont

mis en place des cadres pour orienter l'utilisation et l'acquisition de l'IA dans le secteur public. Le Rwanda offre un exemple novateur d'adaptation de son cadre d'approvisionnement afin de soutenir le développement de solutions basées sur l'IA pour des cas d'utilisation spécifiques dans les domaines de la santé, de l'éducation et des marchés publics (voir encadré 2.4). Parallèlement, un nombre restreint mais croissant d'États commencent à institutionnaliser l'accès aux outils d'IA et à renforcer les capacités du secteur public. Le Nigeria a mis en place « Service-Wise GPT » en tant qu'assistant IA officiel pour les fonctionnaires fédéraux, leur donnant accès à des informations relatives aux règles et procédures de la fonction publique. Le Rwanda teste actuellement l'utilisation pratique de Claude auprès de fonctionnaires sélectionnés, et le Kenya a lancé un programme de formation à l'IA et à la transformation numérique destiné à toucher plus de 20 000 fonctionnaires d'ici 2027⁵⁸.

Il est important de noter que le renforcement des capacités institutionnelles et l'élaboration des politiques ne progressent pas nécessairement au même rythme. Certains pays ont entamé des processus d'élaboration de stratégies en matière d'IA ou de programmes plus larges de transformation numérique, tout en étant encore confrontés à des contraintes institutionnelles qui limitent leur capacité de mise en œuvre. D'autres pays, dotés de fondements institutionnels plus développés, tendent à afficher des performances plus régulières sur plusieurs dimensions de la gouvernance. Ces performances renforcent l'idée selon laquelle la gouvernance de l'IA ne doit pas être considérée comme un exercice politique isolé, mais plutôt comme s'inscrivant dans un effort plus large visant à mettre en place et à renforcer les capacités de l'administration numérique et du secteur public.

Dans l'ensemble, l'analyse met en évidence à la fois des progrès substantiels et d'importantes lacunes qui subsistent. Si de nombreux pays ont réalisé des avancées importantes dans la mise en place des fondements de la gouvernance, il existe des différences significatives dans leur capacité à mettre en œuvre, à coordonner et à pérenniser des systèmes de gouvernance efficaces. Les recommandations formulées dans la sous-section suivante se concentrent sur les priorités clés qui ressortent de cette évaluation et visent à guider les pouvoirs publics, les institutions régionales et les partenaires de développement afin qu'ils soutiennent le développement d'écosystèmes d'IA responsables, efficaces et inclusifs dans toute la région.

⁵⁸ Banque mondiale (2026a).

ENCADRÉ 2.4 Les marchés publics pour l'innovation au Rwanda : utiliser la demande publique pour soutenir l'innovation en matière d'IA

Le cadre rwandais des marchés publics pour l'innovation (PPI) permet aux institutions publiques d'acquérir des solutions innovantes dans les domaines du numérique et de l'intelligence artificielle, qui sont encore en cours de développement ou indisponibles sur le marché. Ce cadre s'attaque aux obstacles qui empêchent souvent les start-ups et les petites et moyennes entreprises de remporter des marchés publics. Il remplace les exigences techniques rigides par des énoncés de problèmes axés sur les résultats, recourt au développement agile, lie les paiements à des jalons convenus et autorise le partage contractuel des risques et des droits de propriété intellectuelle. Le PPI propose 10 modalités de passation de marchés couvrant différentes étapes de l'innovation – du financement de la recherche et développement et de la validation de concept aux marchés précommerciaux et à l'acquisition de solutions numériques validées.

Le Rwanda a testé cette approche à travers quatre projets de validation de concept menés à bien dans les domaines de la santé, de l'éducation, des services météorologiques et des marchés publics :

- Une plateforme d'agrément des établissements de santé a numérisé 16 services d'agrément, a réussi l'ensemble des 208 tests critiques d'acceptation par les utilisateurs et est devenue opérationnelle en avril 2024.
- Une plateforme de portefeuille électronique basée sur l'IA pour l'École polytechnique du Rwanda a reçu 20 candidatures lors de la procédure de passation de marché et a formé plus de 1 431 étudiants, 42 enseignants, huit membres du personnel administratif, huit administrateurs système et six « champions du

numérique » avant de devenir opérationnelle en mai 2025.

- Un projet a permis de mettre en place un système d'information météorologique en temps réel pour Meteo Rwanda.
- Un projet a permis de créer un système de classification des produits de base basé sur l'IA pour la plateforme de marchés publics rwandaise UMUCYO.

L'expérience du Rwanda montre comment les pouvoirs publics peuvent jouer le rôle de premiers clients pour des solutions d'IA et de GovTech développées localement, améliorant ainsi les services publics tout en créant des possibilités de marché, une expérience opérationnelle et des contrats de référence pour les start-ups nationales.

Des règles de passation de marchés favorables à l'innovation ne suffisent pas à elles seules. Une mise en œuvre efficace nécessite également un vivier crédible de problèmes du secteur public, des équipes techniques et de passation de marchés compétentes, un financement par étapes, l'interopérabilité avec les infrastructures publiques numériques, des garanties en matière de cybersécurité et de gouvernance des données, des tests utilisateurs et une évaluation indépendante des résultats de la prestation de services. Ces quatre projets démontrent la faisabilité opérationnelle et l'apprentissage institutionnel, mais l'État rassemble actuellement des données supplémentaires afin de déterminer si ces solutions génèrent des améliorations durables de la qualité des services publics, offrent un bon rapport qualité-prix et peuvent être déployées à l'échelle nationale ou dans d'autres pays.

Source : Gouvernement du Rwanda et JICA, Document détaillé d'information sur les marchés publics en faveur de l'innovation, avril 2026.

Les stratégies régionales sont essentielles pour permettre aux entreprises africaines de l'écosystème de l'IA de se développer à grande échelle et d'accélérer la diffusion transfrontalière des innovations fondées sur l'IA. La stratégie de transformation numérique de l'Union africaine (2020-2030) et la stratégie continentale pour un marché numérique unique fixent des objectifs et des actions communs visant à soutenir des domaines clés, notamment la connectivité transfrontalière, les infrastructures de données et les marchés en ligne. Dans la continuité de ces initiatives, la Stratégie continentale en matière d'IA (2024) préconise des approches

nationales coordonnées pour faire face aux complexités de la transformation induite par l'IA. Le Protocole sur le commerce numérique de la ZLECA (2024) devrait jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de ces stratégies, notamment en facilitant les flux de données transfrontaliers, les paiements numériques et les systèmes d'identité numérique.

Les pays s'engagent de plus en plus en faveur de cet agenda régional. On peut citer, à titre d'exemple, la Déclaration de Cotonou, signée par 22 pays de l'Afrique de l'Ouest en novembre 2025, qui souligne l'importance

de la coopération régionale pour faire progresser la transformation numérique. Les pays signataires se sont engagés à renforcer les infrastructures numériques transfrontalières, à développer les points d'échange Internet régionaux et les centres de données afin de tirer parti des économies d'échelle, et à créer des centres d'excellence régionaux en matière d'IA pour soutenir l'innovation, le renforcement des capacités et le partage des connaissances à l'échelle du continent. Le Conseil africain de l'IA s'est également imposé comme un forum important pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie continentale en matière d'IA, en associant les secteurs public et privé ainsi que la communauté du développement.

Trois domaines d'intégration régionale sont essentiels au développement de l'IA en Afrique : 1) les centres de données et les capacités de calcul sous-régionaux ; 2) l'harmonisation et l'interopérabilité des politiques, des cadres juridiques et des normes en matière de gouvernance et de sécurité des données et 3) un environnement propice à la création de marchés plus vastes et mieux intégrés pour les solutions d'IA. Compte tenu des coûts fixes élevés et des besoins énergétiques liés aux infrastructures de stockage de données et de calcul⁵⁹, une approche régionale est nécessaire pour développer des pôles qui regroupent la demande et tirent parti d'une électricité fiable, peu coûteuse et durable dans certains pays. L'échelle est particulièrement importante pour améliorer la viabilité commerciale des investissements dans les centres de données et les infrastructures informatiques, ce qui fait de l'agrégation de la demande entre les pays une condition préalable essentielle. Pour concrétiser ces avantages, il faudra disposer d'une connectivité transfrontalière résiliente permettant d'atteindre le pôle, ainsi que de cadres

réglementaires et de solutions garantissant un transfert sécurisé des données entre les pays vers ce pôle, tout en préservant la souveraineté des données et en respectant les législations nationales. Des approches concrètes de souveraineté en IA sont nécessaires pour permettre le partage d'infrastructures régionales, ainsi que l'adoption et l'adaptation de solutions d'IA en Afrique (encadré 2.5). En outre, des cadres régionaux facilitant la mobilité des travailleurs qualifiés et la reconnaissance mutuelle des qualifications peuvent permettre un accès fluide aux talents régionaux dans les domaines du numérique et de l'IA, aidant ainsi les pays à tirer parti de bassins de talents plus vastes qui favorisent le développement de pôles et de déploiements dans chaque pays.

L'intégration régionale peut favoriser la création de marchés plus vastes et mieux interconnectés pour les solutions d'IA. Une plus grande harmonisation et une meilleure interopérabilité des cadres juridiques et réglementaires sont tout aussi importantes pour instaurer la confiance numérique et soutenir la croissance des marchés numériques régionaux. L'harmonisation des réglementations et des normes dans des domaines tels que la protection des données, la cybersécurité et la gouvernance responsable de l'IA peut réduire les coûts de mise en conformité pour les start-ups spécialisées dans l'IA et les entreprises qui adoptent l'IA et exercent leurs activités dans plusieurs juridictions africaines, et faciliter le déploiement transfrontalier des solutions numériques. En l'absence de davantage de cohérence, les entrepreneurs du numérique sont confrontés à un environnement réglementaire fragmenté qui limite l'expansion et l'innovation, tandis que les utilisateurs peuvent être moins disposés à adopter des services basés sur l'IA.

⁵⁹ Les investissements dans les centres de données présentent d'importantes économies d'échelle ; les installations de plus grande taille répartissent les coûts fixes plus efficacement, et la puissance installée – déterminée par l'intensité de calcul, l'alimentation électrique et les besoins en refroidissement – apparaît comme le principal facteur déterminant des dépenses d'investissement (Aykut et al. 2026).

ENCADRÉ 2.5 La souveraineté pragmatique en matière d'IA

La souveraineté en matière d'intelligence artificielle est devenue un sujet de débat dans toute l'Afrique subsaharienne, mais elle ne doit pas être comprise comme une autosuffisance technologique totale. Une approche plus concrète consiste à considérer la capacité des pays à conserver une maîtrise stratégique sur la manière dont les systèmes d'IA, les données, la puissance de calcul, les modèles, les fournisseurs et les normes sont utilisés, de manière à protéger l'intérêt public et à soutenir les priorités de développement local. La souveraineté, dans ce sens, comporte quatre dimensions : l'accès aux infrastructures et à la puissance de calcul (services d'informatique en nuage, centres de données et calcul haute performance) ; la gestion et l'exploitation de la valeur des ensembles nationaux de données stratégiques, notamment dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de la protection sociale et de l'administration publique ; la garantie que les modèles d'IA reflètent les besoins, les priorités et les réalités des populations qu'ils servent, y compris les langues locales, les réalités culturelles et les exigences en matière de services et le maintien d'une gouvernance sur les fournisseurs, les partenariats, les flux transfrontaliers de données et la responsabilité des systèmes.

Pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la voie pratique vers la souveraineté ne doit être assimilée ni à une dépendance totale vis-à-vis d'infrastructures ou de fournisseurs étrangers d'IA, ni à la construction d'infrastructures nationales isolées ou à la formation de modèles de base à partir de zéro. Une voie médiane viable combine des modèles d'IA ouverts à une infrastructure informatique régionale partagée, où un contrôle stratégique peut être exercé par la classification des données, le chiffrement, les contrôles d'accès, les droits d'audit, les exigences de transparence imposées aux fournisseurs, les exigences d'interopérabilité, ainsi que les clauses de portabilité et de sortie. Avec la mise en place d'instruments juridiques, organisationnels et techniques correctement calibrés, la souveraineté en matière d'IA ne nécessite ni la localisation des données ni une infrastructure détenue au niveau national. La

tendance à la localisation des données, par exemple, s'estompe dans le cadre d'un système de classification des données fondé sur les risques et correctement conçu, qui distingue les charges de travail les plus sensibles, nécessitant les contrôles les plus stricts, de celles pouvant tolérer des environnements moins restrictifs. Dans la pratique, cela se traduit généralement par une stratégie d'informatique en nuage hybride, combinant une infrastructure gérée par les pouvoirs publics et des capacités d'informatique en nuage commercial, y compris des processeurs graphiques en tant que service pour les charges de travail d'IA lorsque cela s'avère pertinent.

Au-delà de la gouvernance des données et de l'infrastructure, la souveraineté en matière d'IA exige que chaque pays accorde une attention particulière à la couche d'IA elle-même. Cela inclut la capacité locale à sélectionner, adapter, évaluer, gouverner et, le cas échéant, affiner la propriété et l'adaptation des modèles d'IA afin de réduire la dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers. Il s'agit également de veiller à ce que les ensembles de données d'entraînement reflètent les réalités locales plutôt que des biais importés ; de réentraîner et d'affiner les modèles dans les langues locales, condition préalable à l'inclusivité et à la pertinence des services publics ; et de renforcer la transparence et l'explicabilité algorithmiques, afin que les pouvoirs publics puissent contrôler et réglementer la manière dont les modèles apprennent et prennent des décisions. Il est tout aussi essentiel de surveiller le comportement des modèles afin de détecter les risques, les biais et les vulnérabilités systémiques. Ensemble, ces mesures permettent aux pays d'Afrique subsaharienne de tirer parti de l'innovation mondiale en matière d'IA tout en gérant les dépendances stratégiques critiques afin de s'assurer qu'elles ne créent pas de contraintes inacceptables sur les choix politiques et opérationnels. De cette manière, ces mesures renforcent les capacités locales et garantissent que les systèmes d'IA restent alignés sur les priorités de développement nationales et régionales.

Sources : D'après la Banque mondiale (2024, 2025b).

2.5 Priorités en matière de politiques

Pour transformer le potentiel de l'IA en développement en Afrique subsaharienne, des actions stratégiques s'imposent dans six domaines prioritaires.

Tout d'abord, les pouvoirs publics devraient s'attacher à adopter, adapter et déployer à grande échelle des applications dont les performances opérationnelles, les garanties et l'impact ont été validés, en allant au-delà des projets pilotes répétés pour s'orienter vers une expansion progressive accompagnée d'un suivi et évaluation. Cette démarche implique d'identifier les domaines dans lesquels l'IA peut le mieux contribuer à relever des défis de développement spécifiques, de définir comment intégrer des solutions d'IA pour obtenir un impact et une portée adaptés au contexte national, et de mettre en place des systèmes permettant de suivre et d'évaluer les initiatives fondées sur l'IA afin d'éviter de déployer à grande échelle des solutions susceptibles d'entraîner un gaspillage de ressources⁶⁰. Le secteur privé joue un rôle important en apportant son expertise et ses investissements pour concevoir, développer et mettre en œuvre conjointement des solutions d'IA. Le secteur public peut jouer un rôle de catalyseur en réduisant les risques liés aux investissements, afin de démontrer l'existence d'une demande et d'encourager les investissements privés en vue d'une mise en œuvre à grande échelle.

Les cas d'utilisation examinés dans cette section suggèrent que l'évolutivité est la plus crédible lorsque quatre conditions sont réunies : un problème de prestation de services clairement défini ; une prestation via des canaux que les bénéficiaires visés utilisent déjà ; l'accès à des données suffisamment fiables et dignes d'intérêt au niveau local et un modèle institutionnel ou commercial capable de financer le fonctionnement récurrent, de suivre les résultats et de gérer les risques. Les plateformes éducatives et de conseil agricole à faible bande passante montrent comment une IA pratique peut élargir la portée des services malgré les contraintes d'infrastructure, tandis que les plateformes de santé et d'identité numériques montrent qu'une mise à l'échelle durable dépend souvent de l'interopérabilité des dossiers et d'une infrastructure numérique fiable. Les États devraient donc évaluer les applications candidates non seulement en fonction de leurs performances techniques, mais aussi à l'aune de données probantes indépendantes, du coût unitaire, de l'inclusion, de l'interopérabilité, de l'appropriation institutionnelle et du potentiel de reproductibilité. Les solutions d'IA à petite échelle et

pratiques constituent les options les plus appropriées à envisager dans les contextes peu préparés.

Deuxièmement, compte tenu de l'important fossé d'accès à Internet sur le continent, des interventions sont nécessaires pour garantir que les communautés non connectées et mal desservies puissent accéder à Internet et bénéficier de solutions basées sur l'IA. Les réformes réglementaires visant à stimuler la concurrence et à réduire les coûts des données et des appareils devraient être complétées par des produits innovants du secteur privé, tels que des solutions de paiement à l'utilisation et des solutions fintech pour rendre les appareils abordables, associées à des garanties du secteur public ou à des programmes de financement ciblés lorsque cela est nécessaire pour soutenir la diffusion de l'IA dans des secteurs ou des communautés spécifiques.

Troisièmement, pour tirer parti des avantages de l'adaptation à l'IA, des investissements et des réformes politiques sont nécessaires afin de garantir que les conditions locales rendent les solutions efficaces, notamment en matière d'écosystèmes de données, d'infrastructures publiques numériques⁶¹, de ressources linguistiques, de compétences et d'écosystèmes d'innovation locaux. Les États devraient considérer la préparation des données comme un portefeuille d'investissements : numériser les dossiers administratifs et sectoriels prioritaires ; améliorer l'assurance qualité et les métadonnées ; adopter des normes communes et des identifiants interopérables ; élargir les ensembles de données représentatifs en langues locales et par domaine ; mettre en place des dispositifs sécurisés d'accès et de partage des données ; financer l'étiquetage, la conservation, la maintenance et l'évaluation indépendante et, à terme, faire émerger un marché des données où les acteurs des secteurs public et privé puissent devenir créateurs, vendeurs, acheteurs et utilisateurs de données afin d'adopter des modèles économiques fondés sur les données qui génèrent de la valeur économique et des emplois. La priorité doit être donnée aux ensembles de données liés à des cas d'utilisation d'intérêt public clairement définis plutôt qu'à une collecte de données aveugle. Une identification numérique inclusive, des systèmes de paiement interopérables, un échange sécurisé de données et des

60 Pour des orientations sur ce sujet, voir Dhaliwal et al. (2026).

61 Il s'agit notamment de l'identification numérique inclusive, les systèmes de paiement interopérables, l'échange sécurisé de données et les registres sectoriels soutenus par la protection de la vie privée, la cybersécurité, des normes ouvertes et des mécanismes efficaces pour corriger les enregistrements et contester les décisions.

registres sectoriels, soutenus par la protection de la vie privée, la cybersécurité, des normes ouvertes et des mécanismes efficaces de correction des enregistrements et de contestation des décisions, constituent l'essence même de l'infrastructure publique numérique destinée à contribuer à la prestation de services publics assistée par l'IA et aux écosystèmes locaux d'innovation en matière d'IA. Compte tenu de la diversité linguistique du pays, le développement de corpus en langues locales constitue un bien public. Des compétences, allant de la culture de base en IA à des compétences avancées, sont nécessaires pour développer, tester et déployer à grande échelle des solutions d'IA.

Une approche par étapes peut permettre d'adapter les investissements dans les infrastructures de données et de calcul à la demande. Les pays pourraient, dans un premier temps, tirer le meilleur parti des ressources régionales, partagées et cloud existantes. Ensuite, ils pourraient déployer des capacités locales lorsque des considérations de souveraineté, de latence ou de coûts le justifieraient. Enfin, ils pourraient développer les infrastructures dédiées à mesure que l'utilisation augmente. Cela permettrait de réduire la pression sur des ressources publiques limitées tout en créant des opportunités plus claires pour les investissements privés et les partenariats public-privé.

Quatrièmement, le développement de l'IA de pointe doit être considéré comme un objectif sélectif et à long terme, poursuivi principalement dans des contextes disposant des capacités de recherche, de la main-d'œuvre qualifiée, de l'infrastructure informatique et de la base industrielle nécessaires pour opérer et être compétitifs à la pointe de la technologie. Les considérations de souveraineté doivent être abordées de manière pragmatique afin que les pays puissent tirer parti des infrastructures informatiques internationales et régionales, ainsi que des modèles et des applications développés dans d'autres pays africains et à travers le monde. L'identification des charges de travail avérées, des scénarios d'utilisation et des utilisateurs phares constitue une étape essentielle avant d'engager des investissements publics dans des capacités informatiques ou des centres de données souverains ou nationaux.

Cinquièmement, pour développer l'IA à grande échelle, les pays devraient passer de la formulation de stratégies à leur mise en œuvre, en renforçant les institutions publiques, les organismes de régulation, les systèmes de passation des marchés et l'expertise technique, en accordant une attention particulière à la transparence, à la vérifiabilité, à la contestabilité, à l'intégrité civique et

aux garanties contre l'utilisation abusive de l'IA dans la prise de décision publique. Les pays devraient renforcer la coordination intersectorielle et mettre en œuvre les réglementations existantes en matière de protection des données, de cybersécurité et les réglementations sectorielles afin de réduire les risques liés à l'IA avant d'adopter des règles spécifiques à l'IA.

Sixièmement, la coopération régionale peut aider les pays à surmonter les contraintes d'échelle grâce à la mise en commun d'infrastructures de stockage de données et de calcul, s'appuyant sur des réseaux électriques intégrés et fiables, des normes partagées, des accords transfrontaliers de gouvernance des données, une expertise technique spécialisée, l'apprentissage entre pairs et une plus grande cohérence réglementaire.

Ces priorités doivent être adaptées à la situation de chaque pays. Les pays dont les fondements sont plus fragiles auront besoin d'une approche plus progressive, axée sur : 1) l'identification des domaines dans lesquels les solutions d'IA sont les plus susceptibles d'avoir un impact à grande échelle ; 2) la mobilisation des efforts des secteurs public et privé pour lever les contraintes en matière de connectivité, d'ensembles de données compatibles avec l'IA et d'infrastructures publiques numériques dans ces domaines et 3) l'investissement dans le déploiement ou l'adaptation de (petites) solutions d'IA. Dans ce contexte, l'informatique régionale, partagée ou dans le cloud, ainsi que des capacités plus modestes et adaptées aux besoins peuvent générer de bien meilleurs rendements à court terme, tout en conservant la possibilité d'évoluer au fur et à mesure que la demande se développe. La gouvernance de l'IA peut s'appuyer sur la mise en œuvre des cadres existants et sur l'instauration d'exigences spécifiques en matière de marchés publics et de déploiement de l'IA dans le secteur public.

Pour la communauté du développement, la principale implication opérationnelle consiste à aider les pays à dépasser le stade de l'expérimentation fragmentée et à s'orienter vers des solutions évolutives, fondées sur des données probantes et responsables. Pour y parvenir, il faut aider les États à identifier les contraintes contraignantes, à renforcer les fondements numériques et institutionnels, à améliorer les marchés publics et la gouvernance, à évaluer rigoureusement les applications prometteuses et à mobiliser des capitaux privés lorsque cela est approprié. Il faut également situer les applications d'IA dans le cadre des priorités sectorielles et nationales plus larges, plutôt que de les traiter comme des projets technologiques isolés. Par exemple, les accords nationaux du Groupe de

la Banque mondiale pour AgriConnect⁶², Health⁶³ et Water Forward⁶⁴ intègrent les applications numériques et d'IA comme des instruments essentiels pour atteindre les objectifs sectoriels. Les initiatives régionales peuvent compléter les programmes nationaux en soutenant les infrastructures partagées, les normes communes, les ressources linguistiques, les réseaux de recherche et la coopération réglementaire, générant ainsi des économies d'échelle que les pays individuels pourraient avoir du mal à réaliser seuls.

Les perspectives de l'Afrique en matière d'IA ne dépendront pas uniquement de l'innovation de pointe, mais aussi de la capacité de la région à traduire l'adoption et l'adaptation de l'IA en résultats de développement. Le succès dépendra de la capacité des

pays à associer l'adoption technologique à une main-d'œuvre productive, à des entreprises compétentes, à des institutions publiques efficaces et aux besoins de développement d'intérêt au niveau local. Les pays qui associent des applications pratiques à un accès inclusif, à des données représentatives, à des compétences adaptées, à des capacités institutionnelles, à des données probantes rigoureuses et à une gouvernance fiable seront les mieux placés pour transformer l'IA en gains de productivité, en meilleurs services publics et en opportunités économiques plus larges. En ce sens, le facteur décisif qui déterminera l'impact de l'IA sur le développement n'est peut-être pas la sophistication de la technologie, mais la solidité des écosystèmes, des institutions et des capacités qui soutiennent son déploiement efficace.

⁶² Les Pactes AgriConnect pays sont disponibles à l'adresse <https://www.worldbank.org/ext/en/agriconnect/agriconnect-compacts>

⁶³ Les Pactes nationaux pour la santé sont disponibles à l'adresse <https://www.worldbank.org/ext/en/health-works/national-health-compacts>

⁶⁴ Les Pactes nationaux pour l'eau sont accessibles à l'adresse <https://www.worldbank.org/ext/en/water/country-water-compacts>

Références

- Abaluck, J., R. Pless, N. Ravi, A. Sautmann et A. Schwartz. 2026. « Does LLM Assistance Improve Healthcare Delivery? An Evaluation Using On-Site Physicians and Laboratory Tests. » Document de travail de recherche sur les politiques n° 11298, Banque mondiale, Washington, DC.
- ACERWC (Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant). 2025. « Digitalization of Birth Registration in Africa: Trends, Opportunities and Challenges ». ACERWC, Lesotho, juin.
- ADCA (Association africaine des centres de données). 2026. « Data Centres in Africa: The Economic Report ». ADCA, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- AFC et LSE (Fondation africaine pour le climat et Institut Firoz Lalji pour l'Afrique, London School of Economics and Political Science). 2024. *Implications for African Countries of a Carbon Border Adjustment Mechanism in the European Union..* Johannesburg et Londres : Fondation africaine pour le climat et Institut Firoz Lalji pour l'Afrique, LSE. <https://africanclimatefoundation.org/research-article/implications-for-african-countries-of-a-carbon-border-adjustment-mechanism-in-the-eu/>.
- AIE, IRENA, UNSD, Banque mondiale et OMS (Agence internationale de l'énergie, Agence internationale pour les énergies renouvelables, Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, Banque mondiale et Organisation mondiale de la santé). 2026. Suivi de l'ODD 7 : Rapport sur les progrès énergétiques. Washington, DC : Banque mondiale.
- ATAF et Université de Pretoria (Forum africain sur l'administration fiscale et Université de Pretoria). 2026. « Technical Note on the European Union Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM) and Implications for African Exports ». ATAF, Pretoria, Afrique du Sud. <https://ataftax.org/news/ataf-releases-technical-note-on-eu-carbon-border-adjustment-mechanism-and-implications-for-african-exports/>.
- Athey, S., K. Bergstrom, V. Hadad, J. C. Jamison, B. Özler, Luca Parisotto et J. D. Sama. 2023. « Can Personalized Digital Counseling Improve Consumer Search for Modern Contraceptive Methods? » *Science Advances* 9 (40). doi:10.1126/sciadv.adg4420.
- Ayikut, D., K. Jung, S. Ozyurt et E. Vergara Cobos. 2026. « Risks and Opportunities in Data Center and AI Investment in Emerging Markets ». Emerging Market Insights. Société financière internationale, Washington, DC. <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/2026/data-center-and-ai-investment-in-emerging-markets.pdf>.
- Bachas, P., O. Okunogbe, M. Shaukat et D. Tortarolo. 2026. « Raising Revenue Right: A Roadmap for Domestic Resource Mobilization ». Rapport de recherche sur les politiques, Banque mondiale, Washington, DC.
- BAD (Banque africaine de développement). 2025. Perspectives économiques de l'Afrique 2025. Abidjan, Côte d'Ivoire : Banque africaine de développement.
- BAD (Banque africaine de développement). 2025. « Africa's AI Productivity Gain: Pathways to Labour Efficiency, Economic Growth and Inclusive Transformation ». BAD, Abidjan, Côte d'Ivoire.
- Banque mondiale. 2021. « Rwanda IFMIS Design Experience ». Programme de renforcement des capacités IFMIS, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2022. *Implementation Completion and Results Report: Ghana Public Financial Management Reform Project*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2024. *Faire progresser les marchés du cloud et des infrastructures de données : orientations stratégiques pour les pays à faible et moyen revenu*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2025a. *Digital Progress and Trends Report 2025: Strengthening AI Foundations*. Washington, DC : Banque mondiale. <https://www.worldbank.org/en/publication/dptr2025-ai-foundations>.
- Banque mondiale. 2025b. « Unpacking Data Sovereignty to Achieve Digital Development Outcomes ». Non publié, Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale. 2026a. *Rapport sur le développement dans le monde 2026 : La promesse de l'intelligence artificielle*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.

- Banque mondiale. 2026b. *Commodity Price Outlook: April 2026*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Banque mondiale. 2026 c. *Le point sur l'économie africaine : faire fonctionner la politique industrielle en Afrique*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale, avril.
- Banque mondiale. 2026c. *Sierra Leone AI Readiness Diagnostic*. Washington, DC: Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/45647>
- Begazo, T., M. A. Dutz et M. Blimpo. 2023. *Digital Africa: Technical Transformation for Jobs*. Washington, DC : Banque mondiale.
- Boston Consulting Group. 2026. « Global Mobility Has Slowed, but the Race for AI Talent Has Not » BCG Top Talent Tracker, deuxième trimestre 2026, BCG, Boston, MA.
- Calderon, C. et M. Kubota. 2026. « What Drives the Likelihood of Averting Economic Downturns? » Banque mondiale, Washington, DC.
- Capel, D. 2026. «How AI Is Rewiring South Africa». *African Business*, 22 juillet. <https://african.business/2026/07/long-reads/how-ai-is-rewiring-south-africa>.
- Fondation Common Crawl. 2026. « Common Crawl January 2026 (CC-MAIN-2026-05) Language Statistics. » Common Crawl, Beverly Hills, Californie. <https://commoncrawl.org/>.
- Conseil d'État de la République populaire de Chine. 2026. « China to Grant Zero-Tariff Treatment to All African Countries with Diplomatic Ties ». Gouvernement chinois, 28 avril.
- CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). 2025. Rapport sur l'investissement dans le monde 2025 : investissement international dans l'économie numérique. Genève : CNUCED.
- Dhaliwal, I., S. Carter, A. Abbasi et A. Lorvo. 2026. *AI Evidence Playbook : A Practical Guide*. Cambridge, MA : Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL). https://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/review-paper/J-PAL_AI_Evidence_Playbook_02.16.2026.pdf.
- Di Falco, S. 2014. « Adaptation to Climate Change in Sub-Saharan Agriculture: Assessing the Evidence and Rethinking the Drivers. » *European Review of Agricultural Economics* 41 (3) : 405–30.
- Ebeke, C., et M. N. Etoundi. 2025. « Crop Productivity in Sub-Saharan Africa: The Role of Research and Development ». Document de travail WP/25/249, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2026. Indice FAO des prix des produits alimentaires. Rome : FAO. Disponible à l'adresse : <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/en/>
- FEWS NET (Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine). 2026. « El Niño 2026-2027 ». Disponible à l'adresse : <https://fews.net/topics/el-nino-2026-2027>.
- FMI (Fonds monétaire international). 2026a. « Réductions de l'aide en Afrique subsaharienne : cette fois, c'est différent ». Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. Washington, DC : FMI.
- FMI (Fonds monétaire international). 2026b. Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. Washington, DC : FMI, avril. <https://www.imf.org/en/publications/reo/ssa/issues/2026/04/16/regional-economic-outlook-for-sub-saharan-africa-april-2026>.
- Fondation Common Crawl. 2026. « Common Crawl January 2026 (CC-MAIN-2026-05) Language Statistics. » Common Crawl, Beverly Hills, Californie. <https://commoncrawl.org/>.
- Gentilini, U., C. Ridao-Cano, I. Sharif, J. Rigolini, M. Almenfi, E. Carranza, S. C. Black, Sarah, J. Cuesta, V. Sulla, R. Zeid et I. Orton. 2026. « Tracking Global Social Policy Responses to High Energy Prices ». Banque mondiale, Washington, DC.
- Gmyrek, P., M. Viollaz et H. Winkler. 2026. « Disruption without Dividend? How the Digital Divide and Task Differences Split GenAI's Global Impact. » Document de travail sur la recherche en matière de politiques n° 11328, Banque mondiale, Washington, DC.
- Graf, L., A. Nedayvoda et E. Smeets. 2026. « Accelerating Artificial Intelligence Investment in

Emerging Markets. » Société financière internationale, Washington, DC.

Green Building Africa. 2026. « NOAA Warns of Potential Super El Niño: Africa Faces Heightened Climate Risks. » 23 mai. <https://www.greenbuildingafrica.co.za/noaa-warns-of-potential-super-el-nino-africa-faces-heightened-climate-risks/>.

GSMA (Global System for Mobile Communications Association) Intelligence data. 2025. Londres : GSMA

GSMA. 2026. *Rapport sur l'état de la connectivité Internet mobile 2026*. Londres : GSMA Intelligence.

GSMA. À paraître. Réformer la fiscalité du secteur mobile à Madagascar. Londres : GSMA Intelligence.

Jordan, K., C. Myers, K. Damani, P. Khagame, A. Mumbi et L. Njuguna. 2025. « Supporting Equitable Access to Learning via SMS in Kenya: Impact on Engagement and Learning Outcomes ». *British Journal of Education Technology* 56 : 1530–52.

Khalfaoui, G. 2026. « Eyone Medical Secures \$1.7 Million from Sovereign-Backed Fund ». *Startup Researcher*, 27 février. <https://www.startupresearcher.com/news/eyone-medical-secures-usd1-7-million-from-sovereign-backed-fund>.

Lelapa AI 2024. <https://huggingface.co/lelapa/InkubaLM-0.4B>

M-KOPA. 2024. *Pathways to Progress: 2024 Impact Report*. Londres : M-KOPA.

Macdonald, A. 2026. « Birth Registration Emerges as Foundation for Digital Public Infrastructure ». BiometricUpdate.com, Toronto, Ontario, 13 août.

Mathayo, I. M., et A. M. Kondoro. 2025. « Unveiling Swahili Verb Conjugations: A Comprehensive Dataset for Low-Resource NLP ». Dans *Proceedings of the ACM International Conference*. Proceeding Series, p. 1–8.

McKinsey & Company. 2025. « *Leading, Not Lagging: Africa's Gen AI Opportunity* ». New York : McKinsey & Company. <https://www.mckinsey.com/capabilities/quantumblack/our-insights/leading-not-lagging-africas-gen-ai-opportunity>.

Mensah, J.T. À paraître. *Firms and Job Creation in Africa*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale

Nikiforuk, A. M., T. A. Cutts, S. S. Theriault et B. W. M. Cook. 2017. « Challenge of Liquid Stressed Protective Materials and Environmental Persistence of Ebola Virus ». *Scientific Reports*, volume 7, article 4388.

NOAA (Administration nationale océanique et atmosphérique). 2026. « ENSO Diagnostic Discussion ». 9 juillet. Centre de prévision climatique de la NOAA, College Park, MD.

Noy, S., et W. Zhang. 2023. « Experimental Evidence on the Productivity Effects of Generative Artificial Intelligence ». *Science* 381 (6654) : 187-92. doi:10.1126/science.adh2586.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2026. « International Aid Fell Sharply in 2025, Says OECD ». Communiqué de presse. OCDE, Paris. <https://www.oecd.org/en/about/news/press-releases/2026/04/international-aid-fell-sharply-in-2025-says-oecd.html>.

ONU (Organisation des Nations unies). 2026. « Strengthening El Niño to Push 49 Million More People into Acute Hunger ». Actualités de l'ONU, Perspectives mondiales – Histoires humaines, Nations unies, New York, 5 août. <https://news.un.org/en/story/2026/08/1168079>.

Otis, N. G., R. Clarke, S. Delecourt, D. Holtz et R. Koning. 2024. « The Uneven Impact of Generative AI on Entrepreneurial Performance: Evidence from a Field Experiment in Kenya ». Document de travail n° 24-042, Harvard Business School, Boston, MA. (Révisé en octobre 2025.)

Oxford Insights. 2026. *Government AI Readiness Index 2025*. Herefordshire, Royaume-Uni : Oxford Insights. <https://oxfordinsights.com/ai-readiness/government-ai-readiness-index-2025/>.

Peters, J. L., D. K. Cho, A. R. Aluisio, S. B. Kenney, M. B. F. Massaquoi, F. Sahr, S. M. Perera et A. C. Levine. 2019. « Environmental Temperature and Case Fatality of Patients with Ebola Virus Disease in Sierra Leone and Liberia, 2014-2015: A Retrospective Cohort Study ». *Tropical Medicine & International Health* 24 (1) : 23–30.

Pizzinelli, C., A. J. Panton, M. Mendes Tavares, M. Cazzaniga et L. Li. 2023. « L'exposition du marché du travail à l'IA : différences entre les pays et implications en matière de répartition ». Document de travail du

- FMI WP/23/216, Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Rai, S., L. Prinsloo et H. Nyambura. 2025. « China's DeepSeek Is Beating Out OpenAI and Google in Africa ». Bloomberg News, Intelligence artificielle, 22 octobre. <https://news.bloomberglaw.com/artificial-intelligence/chinas-ai-ambitions-reach-africa-with-deepseek-push>.
- SARS (South African Revenue Service). 2025. *Annual Report 2024/25*. Pretoria, Afrique du Sud : SARS.
- Schindler, M., A. J. Tiffin, A. Richter Hume, K. Dybczak, M. Ibrahim, Y. Kiendrebeogo, J. B. Shirakawa, N. Spatafora et S. Zerbo. 2026. « Unlocking the Potential: AI in Sub-Saharan Africa ». Note de service n° 2026/013, Département Afrique, Fonds monétaire international, Washington, DC. <https://doi.org/10.5089/9798229047821.087>.
- Soares M. N., Y. Liu, S. Khunara et J. M. Porras Lopez. 2025. « Click, Code, Earn: The Returns to Digital Skills ». Document de travail sur la recherche en matière de politiques n° 11313, Banque mondiale, Washington, DC. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099451102172652767>.
- Somide, O. A. 2026. « The African Language Tax: Quantifying the Cost, Latency, and Context Penalty of Tokenizing African Languages in Frontier LLMs ». <https://arxiv.org/abs/2606.24460v1>.
- Stanbic IBTC. 2026. « The Stanbic IBTC Bank Nigeria PMI: New order growth hits one-year high in August ». Stanbic IBTC Bank et S&P Global, Lagos, 1er septembre 2026.
- Sy, A., et A. Laws. 2026. « The New Face of African Debt ». *Finance & Development*, mars. Fonds monétaire international, Washington, DC.
- Tsado, Alexander, et Celina Lee. 2024. « Only Five Percent of Africa's AI Talent Has the Compute Power It Needs ». Digital, AI, and Innovation Hub (blog). Programme des Nations Unies pour le développement, 12 novembre 2024. <https://www.undp.org/digital/blog/only-five-percent-africas-ai-talent-has-compute-power-it-needs>.
- TIME. 2024. « Best Inventions of 2024 ». *TIME Magazine*, 11 novembre.
- Tonja, Atnafu Lambebo, Bonaventure F. P. Dossou, Jessica Ojo, Jenalea Rajab, Fadel Thior, Eric Peter Wairagala, Anuoluwapo Aremu, Pelonomi Moiloa, Jade Abbott, Vukosi Marivate et Benjamin Rosman. 2024. « InkubaLM: A Small Language Model for Low-Resource African Languages ».
- UIT (Union internationale des télécommunications). 2026. Base de données des indicateurs mondiaux des télécommunications et des TIC. Genève : UIT.
- Université de Reading. 2026. « UN Predicts 'Supersized' El Niño Coming: Expert Comment ». Université de Reading, Reading, Royaume-Uni. 3 septembre (consulté le 10 septembre 2026), <https://www.reading.ac.uk/news/2026/Expert-Comment/UN-predicts-supersized-El-Nino-expert-comment>.
- Vasconcelos, Joao Ricardo ; Dener, Cem ; Nii-Aponsah, Hubert ; Blanco, Charles Victor ; Immonen, Arto Juhani ; Nordlund, Per ; Siregar, Freida ; Song, Yunsang. 2025. GovTech Maturity Index 2025 : Tracking Public Sector Digital Transformation Worldwide. Série « Prosperity Insight », Washington, D.C. : Groupe de la Banque mondiale. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099121725193511608>
- PAM (Programme alimentaire mondial). 2026. « Emergency – Sudan ». Programme alimentaire mondial, Nations Unies, New York. <https://www.wfp.org/emergencies/sudan>.
- OMM (Organisation météorologique mondiale). 2026. « El Niño Set to Become Very Strong, Raising Risks of Extreme Weather into 2027 ». OMM, Genève, communiqué de presse, 3 septembre. Disponible à l'adresse : <https://wmo.int/news/media-centre/el-nino-set-become-very-strong-raising-risks-of-extreme-weather-2027>.

Appendice A : Tableaux macroéconomiques

TABLEAU A.1 Croissance du PIB réel à prix constants (%) et Indice des prix à la consommation, variation annuelle

	Croissance du PIB réel à prix constants (%)						Croissance du PIB réel à prix constants (%)					
	2010-19	2024	2025	2026e	2027p	2028p	2010-19	2024	2025	2026e	2027p	2028p
Angola	1,8	5,0	3,1	4,5	3,3	3,1	17,1	28,2	20,2	10,3	9,2	10,8
Burundi	2,2	4,1	4,2	4,2	4,6	4,8	-0,8	20,2	34,0	12,0	11,0	10,5
Bénin	4,8	7,5	8,1	7,8	7,7	7,5	-0,9	1,2	1,1	0,5	1,6	1,5
Burkina Faso	6,0	4,8	5,3	5,0	5,2	5,2	-3,2	4,2	-0,5	2,2	2,0	2,0
Botswana	4,7	-2,8	-0,7	3,4	2,5	3,1	2,8	2,8	2,7	8,0	5,0	4,5
République centrafricaine	-0,2	1,5	5,5	2,8	3,0	3,3	2,8	1,5	1,0	2,0	1,8	2,0
Côte d'Ivoire	6,3	6,0	6,5	6,2	6,4	6,5	0,8	3,5	0,1	1,5	2,0	2,0
Cameroun	4,3	3,5	3,4	3,6	3,7	3,9	2,5	4,5	3,4	3,2	3,8	3,0
Congo, Dem, Rep,	6,2	6,1	5,7	5,4	5,3	5,0	4,7	17,7	7,5	7,2	7,0	7,0
Congo, Rép,	1,3	2,1	3,1	4,4	3,6	3,8	2,2	3,8	2,9	3,8	3,5	3,5
Comores	3,1	3,3	3,8	3,2	4,0	3,5	3,7	5,0	3,3	6,1	3,0	2,2
Cabo Verde	2,9	7,0	6,3	5,3	5,2	5,1	2,3	1,0	2,3	2,4	2,1	2,0
Erythrée	5,2	2,9	3,2	3,6	3,7	3,7	1,3	4,1	3,9	5,8	5,3	5,1
Éthiopie	9,8	8,1	9,2	9,2	7,8	8,2	12,5	26,7	16,0	11,7	12,3	9,2
Gabon	4,1	3,4	3,2	3,1	3,6	3,8	1,0	1,2	1,8	3,2	2,3	2,1
Ghana	6,7	5,8	6,0	4,8	4,9	5,0	7,2	22,9	14,2	8,0	8,0	8,0
Guinée	6,4	6,5	7,3	8,1	8,8	10,2	9,5	5,1	3,2	6,2	5,5	4,8
Gambie	2,9	6,0	5,7	5,3	5,2	5,2	7,1	11,7	7,9	7,5	6,2	5,2
Guinée-Bissau	4,2	4,1	5,8	4,9	4,9	5,0	0,2	3,7	0,9	2,0	2,0	2,0
Guinée équatoriale	-3,3	0,4	-5,8	-1,2	-0,7	2,5	1,5	3,4	2,3	2,7	2,5	2,4
Kenya	5,0	4,7	4,6	4,6	4,4	4,8	5,2	4,5	4,1	5,5	5,0	5,0
Libéria	3,1	4,0	5,1	5,5	5,1	5,3	27,0	8,3	8,5	5,9	6,3	5,4
Lesotho	2,0	5,2	3,9	1,2	1,2	1,4	5,2	6,1	4,3	3,8	3,5	3,5
Madagascar	3,0	4,3	3,0	3,8	4,5	4,4	5,6	7,6	8,0	9,6	8,0	7,5
Mali	4,7	4,7	4,1	5,0	5,3	5,4	-2,9	3,2	4,0	3,7	2,8	2,5
Mozambique	5,7	2,2	-0,2	0,6	1,6	2,5	2,8	3,2	4,4	7,5	6,0	5,5
Mauritanie	4,1	5,9	3,6	4,6	4,5	4,8	2,3	2,5	1,6	7,6	3,5	3,8
Maurice	3,8	4,9	3,2	2,7	3,1	3,3	0,4	3,5	3,7	4,7	5,5	3,6
Malawi	4,4	1,7	2,5	2,7	2,8	3,5	9,4	32,3	28,4	23,4	29,8	29,6
Namibie	3,1	3,8	1,7	1,9	2,9	3,8	3,7	4,2	3,5	4,1	4,3	3,5
Niger	6,1	8,3	7,0	7,0	6,7	6,1	-2,5	9,1	-4,7	-1,9	2,0	2,0
Nigéria	3,5	4,1	4,0	4,3	4,4	4,4	11,4	33,2	23,0	15,7	14,5	12,2
Rwanda	7,1	7,2	9,4	7,5	7,6	7,4	2,1	5,2	7,0	12,8	8,1	5,2
Soudan	-0,9	-14,0	3,1	2,1	3,5	6,0	51,0	170,0	111,5	77,7	60,0	35,0
Sierra Leone	4,6	4,6	4,8	4,0	4,7	4,6	14,8	28,4	7,6	12,4	11,2	9,5
Soudan du Sud	-5,8	-7,4	-7,7	20,3	1,2	2,2	63,6	108,8	228,6	42,3	39,4	28,0
Sao Tomé et Príncipe	3,4	1,5	1,0	0,4	1,9	3,3	7,7	14,4	11,0	11,0	9,6	7,1
Eswatini	3,1	3,0	4,8	3,8	3,7	3,2	2,6	4,0	3,1	2,7	3,5	3,6
Seychelles	6,1	3,4	5,8	1,1	4,4	3,5	1,8	0,3	0,3	1,3	0,8	0,8
Tchad	4,1	5,0	5,6	5,3	5,7	5,3	-1,0	5,7	-2,6	0,5	2,6	2,8
Togo	5,4	6,5	6,3	5,2	5,8	6,2	0,7	2,9	0,4	2,4	2,3	2,2
Tanzanie	6,3	5,5	5,9	6,1	6,4	6,5	3,5	3,1	3,4	4,0	4,0	4,0
Ouganda	5,4	6,1	6,3	6,4	7,4	9,2	2,6	3,2	3,7	3,3	5,5	5,0
Afrique du Sud	1,7	0,5	1,1	1,0	1,5	1,7	4,1	4,4	3,2	4,0	3,8	3,2
Zambie	4,9	3,8	3,8	5,6	4,9	5,0	9,2	15,0	13,9	8,0	7,5	7,0
Zimbabwe	6,1	1,7	8,3	5,3	3,0	4,6	600,9	736,1	81,4	5,2	5,0	5,0

Source : Estimations de la Banque mondiale. Remarque : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

TABLEAU A.2 Solde budgétaire (% du PIB) et Dette des administrations publiques (% du PIB)

	Solde budgétaire (% du PIB)						Dette des administrations publiques (% du PIB)					
	2010-19	2024	2025	2026e	2027p	2028p	2010-19	2024	2025	2026e	2027p	2028p
Angola	-1,6	-1,0	-4,1	-4,1	-3,5	-3,0	50,0	57,7	52,7	52,9	51,0	50,2
Burundi	-3,3	-6,4	-4,6	-4,0	-3,2	-2,9	42,0	69,0	67,0	64,0	60,9	56,6
Bénin	-2,4	-3,1	-2,7	-3,1	-2,9	-2,8	28,2	60,5	59,3	57,4	55,3	53,3
Burkina Faso	-3,3	-5,8	-1,8	-3,5	-3,2	-3,0	32,9	57,2	52,3	49,6	48,0	47,2
Botswana	-1,3	-3,0	-6,2	-5,9	-3,6	-2,8	24,1	29,5	31,3	39,1	40,6	38,0
République centrafricaine	1,0	-3,4	-3,7	-3,9	-4,2	-4,4	38,3	40,0	40,6	42,5	43,7	44,7
Côte d'Ivoire	-2,2	-4,0	-3,0	-3,8	-3,5	-3,0	32,7	60,2	57,6	57,7	56,4	54,7
Cameroun	-2,7	-1,5	-2,2	-2,2	-1,9	-1,6	28,9	44,8	43,7	43,3	43,5	42,5
Congo, Dem, Rep,	0,3	-1,7	-2,5	-2,8	-2,6	-2,2	24,9	25,1	18,6	19,8	20,7	20,5
Congo, Rép,	2,7	2,7	0,6	3,7	2,8	1,8	58,0	98,1	97,4	96,8	92,0	90,2
Comores	-0,7	-2,1	-2,4	-2,9	-2,5	-2,3	19,6	30,3	27,2	29,0	29,6	30,1
Cabo Verde	-5,5	-1,2	1,1	-1,5	-0,9	-0,7	98,4	111,8	99,9	93,9	89,1	86,3
Erythrée	-1,9	-4,8	-4,1	-4,6	-4,3	-4,1	193,2	211,8	212,5	214,2	217,3	218,9
Éthiopie	-2,5	-2,1	-1,1	-2,0	-1,2	-1,4	28,5	22,3	38,6	36,1	31,6	28,7
Gabon	0,4	-3,3	-12,0	-6,4	-5,7	-4,3	39,5	75,3	80,4	80,0	84,5	80,9
Ghana	-4,4	-8,1	-1,2	-2,2	-2,9	-2,9	45,5	70,3	48,8	52,6	51,7	50,6
Guinée	-2,5	-3,2	-6,4	-3,7	-3,6	-3,3	26,9	32,7	38,1	38,1	37,8	36,5
Gambie	-4,8	-4,0	-4,7	-1,5	-1,3	-0,8	67,6	75,6	76,2	67,8	62,3	55,4
Guinée-Bissau	-2,6	-8,1	-6,8	-5,0	-4,5	-3,7	54,1	82,2	74,4	73,9	72,1	70,4
Guinée équatoriale	-3,1	-0,5	-0,5	-0,6	-0,9	-0,6	23,5	30,7	32,6	33,7	35,0	33,6
Kenya	-6,1	-5,9	-6,5	-6,1	-5,7	-5,7	47,1	69,0	70,6	71,1	70,1	69,4
Libéria	-11,1	-2,5	-2,1	-1,4	-2,7	-2,8	29,7	56,4	55,1	54,0	55,1	53,6
Lesotho	-3,3	9,5	3,1	-0,4	3,4	3,5	40,8	54,7	53,1	53,1	50,2	47,9
Madagascar	-1,6	-2,6	-2,5	-4,5	-4,1	-3,7	37,5	49,8	47,7	49,3	49,5	49,5
Mali	-2,3	-2,5	-2,9	-2,8	-2,4	-2,2	26,0	44,6	42,3	39,5	39,0	39,0
Mozambique	-3,1	-6,1	-3,9	-5,2	-5,7	-6,1	74,4	89,9	91,4	94,6	101,6	107,9
Mauritanie	-0,1	-1,4	-0,3	-0,2	0,6	0,3	50,2	47,3	39,9	40,3	37,9	37,1
Maurice	-3,0	-8,4	-7,1	-6,5	-6,2	-5,4	59,5	87,7	89,0	90,3	90,2	89,7
Malawi	-2,9	-9,1	-9,6	-8,9	-8,5	-6,0	27,2	87,8	98,6	111,1	104,9	91,6
Namibie	-5,9	-4,0	-6,5	-6,5	-5,0	-3,7	38,9	70,3	67,5	70,8	71,2	70,0
Niger	-1,7	-4,4	-2,6	-3,4	-3,2	-3,1	28,0	47,1	45,8	47,1	44,8	44,6
Nigéria	-2,0	-2,8	-3,1	-3,5	-3,2	-3,0	12,4	42,9	40,0	38,1	40,6	38,9
Rwanda	-4,9	-6,2	-3,9	-5,1	-4,4	-3,3	35,7	73,8	72,4	73,6	73,1	72,6
Soudan	-4,5	-5,1	-5,0	-5,6	-5,3	-3,6	113,8	149,7	128,5	121,9	132,0	139,5
Sierra Leone	-3,1	-5,1	-4,1	-3,1	-3,3	-3,0	30,9	44,4	42,6	40,0	37,4	35,9
Soudan du Sud	-3,1	-3,7	-6,7	-14,5	-9,0	-6,4	34,9	58,8	72,3	67,2	61,8	57,6
Sao Tomé et Príncipe	-7,0	0,3	-3,3	-1,0	-0,4	1,8	87,7	65,0	57,3	52,7	53,0	52,5
Eswatini	-4,6	-2,7	-5,0	-6,3	-5,7	-4,7	19,1	39,7	44,0	50,8	54,0	55,9
Seychelles	1,1	0,2	-0,2	-2,1	-1,2	-0,5	64,1	58,3	53,2	54,8	53,2	51,2
Tchad	-2,1	-3,4	-1,7	-0,7	-0,6	-1,0	22,5	32,7	33,3	33,5	32,9	32,6
Togo	-4,2	-6,8	-3,2	-3,4	-3,0	-3,0	48,5	66,2	63,0	63,6	61,9	60,5
Tanzanie	-3,2	-2,6	-2,8	-2,4	-2,5	-2,2	33,6	49,9	48,5	49,9	48,2	46,4
Ouganda	-3,4	-4,7	-6,0	-6,0	-5,2	-4,8	23,7	50,6	52,4	55,1	55,3	53,6
Afrique du Sud	-3,6	-5,6	-5,5	-4,3	-4,1	-3,9	43,5	77,0	78,5	79,3	79,4	78,8
Zambie	-6,6	-3,5	-3,8	-5,5	-4,2	-2,8	49,8	127,8	100,6	82,0	77,3	72,5
Zimbabwe	-1,7	1,5	0,1	1,3	0,9	0,7	31,2	70,4	37,9	36,8	32,7	32,0

Source : Estimations de la Banque mondiale. Remarque : e = estimation ; p = prévision ; PIB = produit intérieur brut.

Face à l'intensification des tensions géopolitiques et autres chocs régionaux, l'économie de l'Afrique subsaharienne a fait preuve de résistance en 2026, atteignant une croissance de 4,3 % (contre 4,1 % en 2025), tirée par un commerce international dynamique. Néanmoins, l'horizon reste grevé par le fardeau de la dette, des contraintes budgétaires serrées, l'inflation des coûts énergétiques et de transport, et une instabilité permanente. Si l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives pour stimuler la productivité et l'emploi, sa diffusion reste inégale. Le déficit de connectivité limite le potentiel des travailleurs à en tirer pleinement parti, tandis que son adoption par le secteur public demeure rudimentaire dans plusieurs pays. Il devient donc indispensable d'agir sur les facteurs qui favorisent son adoption et de permettre ainsi à l'IA de réaliser des gains de productivité, d'améliorer l'efficacité et d'étendre la gamme d'avantages que cette technologie peut apporter.

